TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 186 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 16 JANVIER 1981

A PARIS
Les détenus corses ont cessé leur grève de la faim
LIRE PAGE 12



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 265 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 240 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cents; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Tous les partis italiens expriment leur soulagement après la libération du juge D'Urso

Quelle victoire ?

La libération du juge D'Urso est d'abord et essentiellement une victoire de la vie. C'est ainsi seulement qu'il conviendrait de l'accueillir si les Brigades rouges n'avaient pas à leur bilan d'activités 15 morts et 83 blessés en 859 attentats pour 1980, 15 magistrats assassinés depuis 1971, et des dizaines de journalistes, d'industriels, de gardiens de prison tués ou blessés en dix ans. La « magnanimité » dont elles se targuent ne procède que d'un calcul politique. En un pays où le régime démocratique a aboli la peine de mort, les Brigades rouges usent pour leur compte de la « dissuasion » qu'elle exercerait. La « grâce » octroyée au juge D'Urso, combien d'autres la paieront de leur vie ?

C'est ainsi qu'avaient commencé en 1920 les groupes de choc du jeune parti fasciste, engrenant tous les procédés de la terreur, du matraquage à l'assassinat, endossant tous les alibis idéologiques, et les amalgamant — l'anarchisme, le socialisme agraire, l'angoisse des classes moyennes, les desseins de la classe industrielle — pour porter Mussolini au pouvoir avec la complicité des masses. Les Brigades rouges peuvent bien s'affirmer témoins du seul communisme véritable, leurs moyens d'action sont ceux du fascisme, et leurs chefs, pour révoltés qu'ils soient contre la caste dirigeante d'où ils sortent, en relèvent l'héritage pour leur propre compte.

Ce schéma n'est pas neuf, pas plus que le chantage à la vie à la mort. Mais il serait paradoxal de parler d'une victoire de « l'État ». Pour autant que cette entité ait quelque consistance, elle s'est en fait déchargée de sa mission sur les épaules de la presse, acculée à décider si, en publiant les textes des Brigades rouges, elle sauvait ou non la vie du magistrat. Une vie épargnée, certes, mais aussi la preuve éclatante que les garants de la loi, les tuteurs de la démocratie, se sont démis du rôle de défenseur des citoyens contre l'arbitraire.

Bien plus : certains d'entre eux ont, en apparence au moins, développé un calcul politique où, sous couleur de sauver le magistrat, l'ébranlement des structures encore valides de l'État devenait un dessein discernable. Pourquoi le parti radical a-t-il attendu six jours avant de révéler que les détenus politiques ne constituaient pas un bloc cohérent autour des Brigades rouges, qu'Antonio Negri et les dirigeants autonomes s'affirmaient « totalement étrangers à la mise sur pied de la révolte des prisons et au projet politique où elle s'inscrivait » ? Ce silence a maintenu l'amalgame entre Negri et les Brigades rouges, et renforcé le chantage des ravisseurs du juge.

Quant au parti socialiste, peut-il parler de « victoire » de ses thèses ? Il n'est pas sorti de ses contradictions : d'une part, il appartenait à la majorité gouvernementale et soutenait en conséquence la ligne de « fermeté » affirmée par le président du conseil Forlani. Mais, d'autre part, son quotidien « l'Avanti » publiait en partie les documents des Brigades, comme le demandaient d'ailleurs les magistrats de la direction de l'administration pénitentiaire, collègues du juge D'Urso.

La confusion des consciences, des esprits et des tactiques est donc totale. Face à cette décomposition des institutions et des partis, la seule mobilisation sur laquelle peuvent tabler les Brigades rouges est celle de la peur et de l'indifférence politique. Là a toujours été la voie du totalitarisme. Comment les responsables de la gestion des affaires, dans la majorité comme dans l'opposition, vont-ils retrouver leur crédibilité et conjurer la peur ? Combien de temps laisseront-ils aux Brigades rouges pour exploiter la situation ?

Le juge Giovanni D'Urso a été retrouvé, jeudi 15 janvier, au début de la matinée à Rome, ligoté dans une voiture.

Le gouvernement italien a annoncé qu'il poserait la question de confiance jeudi soir, à l'occasion d'un débat sur le terrorisme à la Chambre, où tous les partis ont exprimé leur soulagement après la libération du juge.

De notre correspondant

Rome. — « *J'ai tellement envie de me reposer. Donnez-moi une cigarette et avertissez ma femme et ma fille.* » Telles furent les premières paroles adressées aux policiers, accourus sur les lieux, par le magistrat Giovanni D'Urso, libéré à Rome à l'aube du 15 janvier. Il a été trouvé ligoté auprès du portique d'Octavie, à quelques centaines de mètres du ministère de la justice où il travaillait avant son enlèvement, le 12 décembre, comme l'un des responsables de l'Institut des préventions et peines qui contrôle l'ensemble du système carcéral.

MARC SEMO.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Prophètes

On ne cultive plus l'art des citations, aujourd'hui tenu pour vieillot, élitiste et partisan. Dommage ! De grands écrivains ont depuis longtemps suggéré de pertinentes épigraphes aux discours que nous pourrions appliquer à notre temps...

Balzac notait il y a quelque cent cinquante ans que « l'histoire vieillissait promptement, constamment mûrie par des intérêts nouveaux et ardents ». *Nos actualités vont bien vite, à nous aussi !*

Et Tacite ne nous devinait-il pas, il y a près de deux millénaires, lorsqu'il assurait qu'« il restait néanmoins encore comme une ombre de république » ?

MAURICE LE LANNOU.

La conférence africaine de Lomé condamne la « fusion » de la Libye et du Tchad

Le colonel Kadhafi menace la France d'un « boycottage économique global »

La conférence sur le Tchad tenue par douze chefs d'État africains à Lomé a, du fait de l'intervention décisive du Nigéria, abouti à une condamnation de la « fusion » décidée par Tripoli et N'Djamena, qui « viole l'esprit et la lettre de l'accord de Lagos ». Ce communiqué, qui « donne mandat au secrétaire général de l'O.U.A. d'organiser des élections libres et justes au Tchad avant avril 1981 », a suscité une réaction très violente à Tripoli.

Le colonel Kadhafi, qualifiant le texte adopté à Lomé de « chiffon de papier », a, en effet, annoncé un « renforcement » de son contingent en Libye et menacé Paris d'un « boycottage économique global ». Le gouvernement français n'a pas encore réagi officiellement à ces propos, et pas davantage aux décisions prises à Lomé. M. François-Poncet, venant de Luanda, a regagné Paris dans la matinée, et une prise de position est attendue au cours de la journée.

D'autre part, l'hôtel Matignon a annoncé, mercredi soir 14 janvier, qu'Elf-Aquitaine va différer l'application de l'accord d'exploitation pétrolière en Libye, « compte tenu de l'évolution récente de la situation en Afrique ».

Le pari perdu de la diplomatie française

Quoi qu'il advienne dans les relations, encore fluctuantes, de la France avec la Libye (il faut toujours compter avec les paradoxes du colonel Kadhafi, qui n'oublie jamais de protester de son amitié avec la France au milieu des pires invectives), un tournant est pris, et qui marque l'échec d'une politique ou la fin d'une illusion.

Cette politique vient de loin. Ses principes ont été posés dès 1969, soit quelques mois après l'arrivée de Georges Pompidou et du colonel Kadhafi au pouvoir, avec le contrat de vente fameux d'une centaine de Mirage à la Libye. M. Chaban-Delmas, qui s'en est longuement expliqué en janvier 1979 à la télévision, était premier ministre, et M. Debré, comme ministre de la défense, responsable des ventes d'armes.

Cette politique reposait sur un pari : il s'agissait d'attirer dans le camp occidental des régimes arabes à la fois nationalistes et progressistes en se montrant disposé à une coopération suffisamment séduisante, y compris dans le domaine militaire.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

Point de vue

Une nouvelle crise européenne

Un conseil des ministres restreint convoqué par M. Giscard d'Estaing est consacré, ce jeudi 15 janvier, à la définition de la politique française au sein de la C.E.E. Cette réunion intervient en prévision de deux échéances importantes : la réunion du Conseil européen, les 12 et 13 mars aux Pays-Bas, et la publication, fin mai, du rapport de la Commission consacré aux mécanismes financiers de la Communauté. Outre le président et le premier ministre, participent à ce conseil les ministres des affaires étrangères, de l'économie, du budget, de l'agriculture et du commerce extérieur, le secrétaire d'État chargé des affaires européennes et celui chargé des industries agro-alimentaires.

La réunion intervient alors que Paris semble avoir pris son parti d'un affrontement institutionnel grave à l'occasion du conflit portant sur le budget communautaire (lire page 11).

M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dénonce ci-dessous la politique européenne du gouvernement français.

par MAURICE COUVE DE MURVILLE

Les sinistres péripéties libyennes du drame tchadien ont fait perdre de vue ces derniers temps la nouvelle crise que connaissent les Communautés européennes à propos de leur budget pour 1981. Et cependant cette crise est grave : venant après les pénibles discussions de 1979-1980 sur la contribution britannique, elle marque une étape de plus dans le problème fondamental de l'agriculture et des finances du Marché commun, problème posé depuis que la Grande-Bretagne est là. Un débat où la France apparaît malheureusement de plus en plus isolée dans sa détermination de sauver la politique agricole, ou à tout le moins, ses principes essentiels.

Le conflit entre l'Assemblée et les gouvernements à propos du budget semble vraiment avoir été délibérément organisé de longue date par ces derniers, et tout donne à penser qu'il va devenir permanent. Cette organisation du conflit résulte tout simplement de la combinaison de l'accord d'avril 1970 sur les pouvoirs budgétaires de l'Assemblée et de l'élection de ladite Assemblée en 1979 au suffrage direct. L'une et l'autre décision acceptées par la France soi-disant en contrepartie, la première de l'attribution aux Communautés de ressources permanentes (dont le 1 % de la T.V.A.), la seconde de la création du conseil européen, comme si ces deux mesures avaient été prises par les Six ou les Neuf uniquement pour lui faire plaisir !

L'accord de 1970 établissait une distinction entre les dépenses obligatoires (nos « services votés ») et les dépenses non obligatoires. Pour les premières le dernier mot restait au conseil des ministres. Pour les secondes, les seules en réalité qui posent des problèmes, puisque les crédits afférents aux dépenses obligatoires peuvent toujours être accrus en cours d'année par des autorisations complémentaires automatiques, c'est l'Assemblée qui reçoit le dernier mot, sauf à lui demander un nouvel examen par décision du conseil prise à la majorité qualifiée. Elle n'est pas contrainte par une quelconque obligation de voter les ressources fiscales correspondantes. La seule limite prévue est un pourcentage d'augmentation maximal fixé par le conseil, de l'ordre de 12 % en moyenne, et qu'il appartient à ce conseil de faire respecter, ce qui pose encore le problème de la majorité qualifiée.

En d'autres termes, cet accord de 1970 est la formule parfaite pour développer le sens de l'irresponsabilité et permettre les excès que nous avons connu à l'époque où la France vivait sous un régime d'assemblée. Est-ce l'effet d'un pur hasard si les dépenses non obligatoires des Communautés ont quasiment décuplé en dix ans, passant de l'ordre de 3 % du total à l'ordre de 30 % ?

(Lire la suite page 2.)

POINT

« L'hiver rampant » des étudiants

Perpignan, Strasbourg au premier trimestre, Besançon, Dijon, Toulouse, Reims depuis la rentrée de janvier : les actions déclenchées par des étudiants se suivent et se ressemblent. Refusant les décisions prises, sans concertation, au cours de l'été par Mme Saunier-Seité pour « remettre de l'ordre » dans les formations de deuxième et troisième cycle, des étudiants n'hésitent pas à se mettre en grève, à manifester sous la neige. C'est l' « hiver rampant » *des étudiants.*

Ce étudiants déclarent n'appartenir à aucun parti politique, à aucun syndicat. Ils tiennent à cette indépendance et se méfient de tout risque de récupération lorsqu'ils se retrouvent au coude à coude dans la rue pour crier leur désapprobation. La réforme des habilitations n'est pour eux que le dernier élément d'une reprise en main politique des universités après la limitation du nombre des étudiants étrangers, le renforcement du pouvoir des professeurs de rang magistral dans les conseils d'université ou la diminution des crédits du ministère.

Avec calme, les étudiants en grève veulent informer la population de leur ville. Ils le font avec beaucoup de sérieux, de sens des responsabilités, et réussissent parfois à entraîner les enseignants, eux aussi victimes des réformes de Mme Saunier-Seité, dans leur mouvement. Mais ils ne sont pas encore parvenus, malgré les diverses réunions d' « universités en lutte » *qui ont eu lieu depuis la rentrée universitaire, à mettre en place une coordination nationale reconnue par tous.*

Alors, université après université, le mouvement, selon un processus qui se reproduit immanquablement, se développe. Mais, après quinze jours ou trois semaines de grève, il s'essouffle, les étudiants décidant alors de reprendre les cours sans avoir rien obtenu.

Mme Saunier-Seité a ainsi remporté des victoires. Mais chez de nombreux étudiants de Paris et de province, le mécontentement et l'inquiétude sont profonds et l'année universitaire est loin d'être terminée.

(Lire page 14.)

La « bidonvillisation » du tiers-monde

Les grandes villes du tiers-monde seront-elles, demain, presque entièrement des bidonvilles ? L'explosion démographique y est telle que la question se pose aujourd'hui. Les bidonvilles d'Amérique latine et d'Asie, déjà anciens, préfigurent-ils l'évolution d'un continent, l'Afrique, jusqu'à présent relativement préservé ?

Telles sont les questions que l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) a posées lors d'un séminaire organisé récemment à Rosso (Mauritanie) et à Dakar (Sénégal).

(Lire page 7 le début de l'enquête de CLAIRE BRISSET.)

« L'IDÉOLOGIE FRANÇAISE », de B.-H. Lévy

Tous des fascistes !

La France n'est pas devenue pétainiste en trois semaines de débâcle militaire. Depuis un demi-siècle, les bons auteurs de droite et de gauche lui serinaient l'horreur des métèques, des députés et de l'argent, l'amour de la glèbe et du chef. La chose s'est confirmée, après guerre, avec le stalinisme : les Français et la démocratie, ça fait deux.

Depuis que certains films d'actualité, toujours interdits d'antenne, nous ont rendu la mémoire, les travaux d'historiens sur l'origine de notre fascisme en béret ont déferlé : Amouroux, Noguères, Ory, Paxton, Touchard... La cause paraissait tristement entendue.

Ce n'est pas l'avis de Bernard-Henri Lévy qui, après avoir dénoncé la barbarie totalitaire, et prôné le monothéisme, débusque nos démons séculaires, notamment là où on les avait moins traqués, dans la gauche qui va de Proudhon et Sorel à Péguy.

Après avoir enduré la haine des extrêmes, voici donc que la « troisième voie » Jaurès - Blum - Mounier, déjà fragile, se voit nier gaillardement, avec interdiction de s'en prendre désormais à l'argent, à l'Amérique...

Les notes et le style de « l'Idéologie française » ne doivent pas tromper sur sa nature. Le livre est un tissu de citations fantaisistes et hors contexte, un défi à la rigueur historique, au débat de bonne foi.

Mais pris comme pamphlet, provocation et mise en garde, sa rage froide est de belle venue, de bonne guerre.

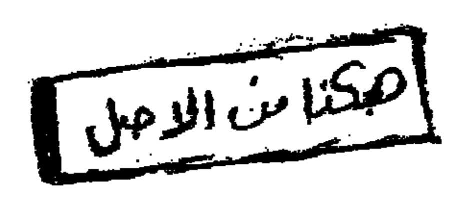
B. POIROT-DELPECH.

(Voir « le Monde des livres » page 15.)

La préparation de l'élection présidentielle

M. GISCARD D'ESTAING VA-T-IL PRESSER LE MOUVEMENT ?

(Lire page 8 l'article de Noël-Jean Bergeroux.)



LES MALHEURS DE L'EUROPE

L'Europe communautaire vit une nouvelle crise dont Maurice Couve de Murville montre qu'elle met en cause l'avenir même de l'agriculture et des finances du Marché commun. Pour l'ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle, le gouvernement français doit sans tarder définir clairement *ses objectifs et engager* directement les négociations politiques qui s'imposent s'il ne veut pas se trouver placé, en matière agricole, *dans une situation* irréversible. Pour Alfred Grosser, la Communauté, de toute façon, est en piètre état, et il se demande si ses institutions sont *en mesure de la ranimer*. Mais si quelqu'un lui paraît avoir les qualifications requises pour s'y employer, c'est bien le nouveau président de la Commission, M. Gaston Thorn.

Celui qui n'a pas renoncé

par ALFRED GROSSER

LA nouvelle Commission des Communautés européennes est en place. Nouvelle ? Pas pour le commissaire aux relations extérieures, Wilhelm Haferkamp, membre depuis 1967. Pas pour Claude Cheysson, qui met, depuis 1973, *toute son* énergie à faire passer dans les faits le huitième alinéa du préambule du traité de 1957 : « (les Six) *entendant confirmer la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer, et désirant assurer le développement de leur prospérité...* ».

Mais pour son président, Gaston Thorn. Non pas que l'expérience présidentielle manque à ce Luxembourgeois de formation française. Que n'a-t-il déjà présidé ? L'Internationale libérale, l'Assemblée générale des Nations unies, le gouvernement de *son pays*, le Conseil de la Communauté. Pas l'Assemblée ? Non, pas l'*Assemblée élue au suffrage* universel. Les libéraux allemands se sont *laissé persuader de donner* leurs voix à Simone Veil, dont le gouver*nement français* supposait qu'elle montrerait moins d'esprit d'indépen*dance à l'égard* de Paris que le souriant, mais critique, mais entre*prenant Gaston Thorn*...

Son esprit d'entreprise pourra-t-il s'exercer ? La Communauté est en piètre état. Pour de multiples raisons. L'élargissement en est une. On ne pouvait pas ne pas admettre la Grèce, même si à dix les mécanismes sont encore plus lourds à manier qu'à neuf, fût-ce seulement celui des traductions multilingues à Bruxelles, à Strasbourg, à Luxembourg.

Des problèmes économiques, le nouveau membre en aurait créé à n'importe quel moment. *Mais aujourd'hui*, au moment où les plus prospères *se sentent menacés dans leur* prospérité, la perspective de mettre en *pratique l'alinéa 6 du préambule* est particulièrement préoccupante : « *Soucieux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées.* » Il est vrai que c'est tout l'éclairage de l'*alinéa 4* qui paraît un peu bizarre aujourd'hui : « *Assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples.* » Alors qu'il s'agit plutôt maintenant d'empêcher une dégradation. Tout au plus de faire de la Communauté, par exemple grâce au système monétaire européen, une sorte de zone de stabilité dans un monde troublé.

Un tel constat explique, dans une large mesure, les *réserves* britanniques à l'égard de l'Europe. Les Six ont vu coïncider la mise en place du Marché commun avec un développement sans précédent. Pour la Grande-Bretagne, quelle tentation que d'attribuer à la C.E.E. une part de responsabilité dans les difficultés particulières et communes ! On n'en dénoncera pas moins les conséquences destructrices d'une attitude qui consiste à vouloir constamment recevoir (par exemple des surplus budgétaires votés par l'Assemblée) tout en n'acceptant de donner qu'après d'âpres combats.

Il n'y a pas que *la* Grande-Bretagne. Aux Pays-Bas, la tendance abstentionniste, visant à une sorte de désengagement général, est en hausse. Au Danemark, on *regarde avec une certaine nostalgie* vers les pays-frères du Nord qui *sont en dehors de la C.E.E.* En France, l'Europe est en passe de *devenir un thème négatif* (« On ne peut pas accepter de... », « On ne *peut pas accepter que...* ») *quand* elle est encore un thème. N'est-il *pas caractéristique que les auteurs* d'un récent sondage demandant aux *Français si François Mitterrand* aurait mieux fait comme président *que Valéry Giscard d'Estaing aient* tout simplement omis de mentionner *l'Europe ? La défense nationale*, le rôle de la France dans le monde, *la paix dans le monde, mais pas* l'Europe. Où est la première décla*ration gouvernementale du septennat*, *quand Jacques Chirac proclamait : « La politique européenne ne fait plus partie de notre politique étrangère. Elle est autre chose et ne se sépare plus du projet fondamental que nous formons pour nous-mêmes.* » ?

Il est vrai que Paris et Bonn *revendiquent sans cesse un grand* rôle pour l'Europe dans les affaires *de ce monde. Mais, d'une part*, c'est précisément cette affirmation à deux *qui rend réticents* les autres. D'autre part, la grandeur, l'existence même *de ce rôle, n'ont pas été évidentes* en 1980, au point que rarement une *administration américaine* nouvelle n'aura été animée au départ de sen*timents aussi négatifs* à l'égard des Européens, sans que pour autant *leur prestige se soit renforcé* face à l'U.R.S.S., face à l'Afrique ou à l'Asie.

Le revirement français

Si seulement les institutions de la *Communauté tournaient convenablement* ! Mais, là encore, la situation *n'est pas bonne. L'affaire du budget* ne provoquerait pas de tels remous *et n'aurait peut-être même pas eu* lieu si des rapports satisfaisants *s'étaient établis* entre l'Assemblée et le conseil. S'il n'en a pas été *ainsi, c'est pour une bonne part* parce qu'il y a eu un revirement *français : l'élection au suffrage* universel a été une initiative de notre *président ; depuis lors, le souci de* Paris est de réduire toute possibi*lité d'action et même d'influence* d'une Assemblée inévitablement frustrée et amère face à une telle *attitude*. Alors qu'elle a *le droit de* censurer la Commission que le *gouvernement français redouta*. Alors qu'elle a le droit de s'élever contre *le Conseil quand celui-ci, par des* directives, cherche à imposer des *contraintes aux Parlements nationaux*.

A vrai dire, Il n'est pas sûr que le conseil, en principe seul vrai *pouvoir de la Communauté, existe* encore vraiment. Il a une façon de *repousser les difficultés qui mine son* autorité. Et à force de se dessaisir *de questions pourtant politiquement* importantes au profit des réunions de ministres «techniques», il renonce à la vue d'ensemble, à la politique d'ensemble, indispensables pour aller de l'avant.

Sans doute la Commission, de son côté, a-t-elle également eu tendance à *se morceler*, à laisser ses directions édicter des réglementations le *plus souvent* tatillonnes, *souvent* exaspérantes, et le tort de ne plus *prendre assez au sérieux sa prérogative* la plus importante, à savoir *le droit exclusif de faire* des propositions au conseil et d'orienter *ainsi l'action de celui-ci*, donc la politique globale de la Communauté.

Gaston Thorn sait tout cela et l'a dit ouvertement. Saura-t-il donner un *esprit d'équipe* aux treize autres commissaires tout en créant avec les gouvernements, notamment avec le gouvernement français, une atmosphère de confiance telle que le conseil accepte, désire même recevoir des impulsions de la Commission ? Saura-t-il à la fois contrôler les aspects technocratiques de son administration foisonnante et garder une claire vision de la scène mondiale ?

Il n'est pas sûr qu'il y parvienne. Mais si quelqu'un a les qualifications et les qualités nécessaires pour y réussir, l'optimisme et le goût d'agir, le savoir-faire et le sens du faire-*savoir*, c'est bien cet homme de cinquante-deux ans qui a commencé *à faire* l'expérience de l'Europe souffrante en 1943, quand il a été *envoyé en camp* de redressement pour *s'être opposé* à l'hitlérisme, et *qu'une longue pratique* de l'Europe militante n'a pas encore convaincu *qu'il fallait renoncer à voir naître* l'Europe triomphante.

Une nouvelle crise

(Suite de la première page.)

Ce système n'avait cependant pas abouti à des résultats dramatiques tant que l'Assemblée était composée des délégués des différents Parlements nationaux, quand même un peu responsables devant leurs Parlements d'origine. Tout a changé avec l'élection au suffrage direct.

Forts de leur mandat d'élus du peuple, préoccupés de jouer un *rôle et de s'affirmer comme* une force politique, les membres de la *nouvelle Assemblée ont entendu* partir pour la gloire. Ils ne pou*vaient le faire efficacement* que dans les conditions autorisées par *les traités. La seule voie ouverte* en réalité était la voie budgétaire, *puisque leurs pouvoirs de décision* se bornaient à ce domaine. Les *conséquences n'ont pas tardé à se* manifester.

Un autre facteur, moins apparent, est peut-être aussi important, sinon en pratique davantage. Il s'agit de la sorte de complicité qui s'est établie d'elle même entre l'Assemblée élue et la Commission des Communautés. Cette connivence résulte d'abord du fait qu'aux termes des traités de Rome, l'Assemblée a le pouvoir de voter une motion de censure contre la commission, donc d'obliger les gouvernements à en nommer une autre. La disposition n'a jamais joué dans le passé. Maintenant que l'Assemblée est d'une nature différente, les conditions ont changé. Tout devient possible. Les membres de la commission en sont conscients. Leur poste est en jeu : ils font attention.

Ajoutez à cela que, depuis les origines, la Commission a changé profondément de nature. Elle ne constitue vraiment plus une équipe dont les actions sont collectives. Certains membres jouent un rôle particulier, et d'abord le président, qui, toutes ces dernières années, était un Britannique, avec les orientations en résultant dans les domaines dont il s'agit ici. Le commissaire chargé du budget était — il est toujours — de la même nationalité, donc suivant exactement les mêmes orientations.

Est-ce l'effet d'une simple coïncidence si toute la crise actuelle est née d'une initiative de la Commission, proposant *in extremis* un budget supplémentaire pour 1980, qui a permis à l'Assemblée de décider de nouvelles dépenses, constituant en fait, compte tenu de la date tardive à laquelle elles ont été votées, un accroissement pur et simple du budget de l'année suivante, lequel n'aurait pu être voté sans dépasser le pourcentage d'augmentation fixé par le conseil des ministres dont j'ai parlé plus haut ? Subterfuge que le gouvernement français a qualifié à juste titre de détournement de procédure, mais qui n'a pas empêché trois pays, dont la Grande-Bretagne, de l'approuver et d'empêcher ainsi sa remise en cause par le jeu de la majorité qualifiée. Peu importait pour ces pays l'aspect juridique du problème, puisque cette décision contestable leur assurait un surplus appréciable de recettes.

L'Assemblée s'est empressée d'en *profiter en proclamant sans délai*, par la voix de sa présidente, que la *procédure était terminée* et le budget définitivement adopté faute d'un désaveu en bonne et due forme des gouvernements. Mme Simone Veil a été mise en cause à cette occasion. Je me garderai de juger. J'observe simplement que si le président de l'Assemblée avait été britannique, comme celui de la Commission, peut-être y aurait-il regardé à deux fois avant de défier aussi directement son propre gouvernement. Les Français sont sans doute d'une autre nature que les Anglais, qui savent, eux, ce qu'est le pragmatisme.

Quoi qu'il en soit, on peut penser aussi qu'un peu plus de vigilance *de la part des ministres, en* l'espèce de ceux des finances ou du budget, *n'aurait pas été inutile pour éviter* par exemple la précipitation avec laquelle, *sans discussion ni réserve*, le président de la Commission a *retransmis le budget à l'Assemblée* pour donner à celle-ci l'occasion de *proclamer le résultat qui marquait* sa victoire.

Une phase de décantation

Comment va évoluer la crise ainsi créée ? *Nous en sommes pour le* moment à la décantation. Il s'agit tout *d'abord de voir quelle* position vont prendre les différents gouver*nements, en dehors des trois*, Grande-Bretagne, Italie, Irlande, qui *avaient pris position en décembre* pour le budget voté par l'Assemblée *et empêché ainsi le conseil des* ministres d'en demander une nou*velle délibération. Or ce que l'on* pouvait pressentir se produit effec*tivement : les uns après les autres*, ils se rallient et annoncent le verse*ment* des fonds demandés. Le doute subsiste pour la République fédérale d'Allemagne, dont le gouvernement ne se prononcera que le 21 janvier. Souhaitons qu'elle maintienne la position ferme proclamée au début, sinon la France, qui compte déjà dans le camp adverse la grande majorité de ses partenaires, se trouverait totalement isolée.

Isolée dans la position de refus déterminé que le gouvernement a eu raison de proclamer, écartant du même coup l'éventualité d'un recours de sa part à la Cour de justice européenne, lequel ne ferait qu'engager dans les voies d'un médiocre contentieux sur la procédure ce qui est en réalité une affaire politique majeure de la compétence et de la responsabilité des gouvernements et ne peut être réglé que par eux. Encore faut-il en tirer les conséquences dans tous les domaines.

D'abord sur le plan de la vie quo*tidienne. On a peu remarqué que* notre refus d'entériner la décision *de l'Assemblée avait été notifié par* une lettre adressée au président du *conseil des Communautés par le* ministre du budget. J'ai beaucoup de respect pour ce dernier, mais, s'agissant encore une fois d'un problème politique majeur, était-il vraiment *de sa compétence de procéder* à une telle notification, en l'assortissant *au surplus de commentaires* sur le respect des attributions des *institutions communautaires, ce qui* n'est assurément pas une affaire de *technique budgétaire. Au conseil* des ministres de Bruxelles, les gou*vernements sont représentés statutairement par* leurs ministres des *affaires étrangères, ministres poli*tiques qui ont la responsabilité de *l'ensemble parce que celui-ci est de* nature essentiellement politique.

C'est peut-être un détail, même si le détail est important comme en *témoigne le mauvais fonctionnement* depuis des années du conseil de Bruxelles. *Ce qui est* capital, *c'est*, comme toujours, le fond des choses, lequel n'est *rien de moins* que l'avenir même de l'agriculture et des finances du Marché commun, bien au-delà des agitations ou des complexes de l'Assemblée de Strasbourg.

Le problème avait été réglé entre les Six après la crise dite de la « chaise vide » en 1965. Il s'est posé à nouveau à la fin de 1969 avec la candidature britannique. Depuis près de douze ans, il n'a pas été réglé. Personne n'a même jamais paru penser qu'il devait l'être une bonne fois dans sa globalité, à *défaut* de quoi, comme on le voit, le Marché commun irait de crise en crise sans parvenir à se consolider pour de bon.

Tout d'abord, la *Grande-Bretagne* accepte-t-elle *sans arrière-pensées* la politique agricole commune avec ses *règles essentielles*, prix communs, préférence communautaire, *solidarité financière ? Cela étant*, il s'agit aussi de savoir quelles conséquences budgétaires en *résultent* pour elle, conséquences qui de toutes manières resteront lourdes, mais ne doivent pas être insupportables comme c'était le cas.

Du côté britannique, il est clair que deux étapes étaient envisagées. Dans la première, qui se termine, la contribution de Londres serait réduite de manière drastique. Dans la seconde, qui va commencer, la politique agricole serait revue de fond en comble et les autres dépenses de la Communauté réaménagées pour faire en sorte qu'un équilibre approximatif s'établisse, au moins pour la Grande-Bretagne, entre les charges et les recettes.

La *première phase s'est terminée* avec l'accord réalisé à Luxembourg *en mai 1980 par* le conseil européen. Cet accord, qui réduit des *deux tiers les charges britanniques*, est valable pour deux ans. Mais il *est évident qu'il sera impossible de* revenir en arrière et qu'en conséquence le *résultat est acquis pour* de bon. On peut donc passer à la *phase suivante*, celle de la *remise* en cause de la politique agricole ; *cette phase va commencer au printemps* avec la discussion des prix de la campagne 1981.

Parallèlement, les positions de nos *partenaires commencent à changer*, comme je l'ai déjà noté plus haut *pour l'affaire budgétaire. La Grande-*Bretagne, il y a quelques années, *se trouvait isolée dans ses revendications*. Celles-ci satisfaites, les positions *évoluent, et peu à peu* les partenaires passent de l'autre côté. *Finalement, c'est maintenant* la France qui risque de se trouver isolée, sous réserve toujours du point d'interrogation sur l'attitude allemande.

Cela s'explique, non seulement *par des raisons politiques, mais par* des *raisons* de fond. La politique *agricole, non dans ses principes*, mais dans son application, prête en effet à bien des critiques. L'affaire du lait en est le symbole, avec les milliards qu'elle coûte du fait de l'incroyable croissance d'une industrie laitière qui a peu à voir avec les agriculteurs et dont le succès est fondé sur l'importation, en franchise de tous droits, d'aliments du bétail non européens, manioc et soja. Le rapport de la Cour des comptes européenne qui vient d'être publié (*le Monde* du 27 décembre 1980) est éloquent, d'autre part, sur les abus résultant de la manière dont les services de la Commission de Bruxelles gèrent le marché agricole.

De cet ensemble, il faut maintenant *prendre conscience* et le gouvernement doit en tirer les conséquences. Lorsque *tout* l'avenir d'une grande entreprise est en jeu, il ne *suffit pas de traiter les problèmes* au jour le jour, sans avoir une vue d'ensemble réelle, sans définir avec détermination sa politique, sans engager directement avec les partenaires au plan politique, et non au plan technique, les négociations qui seules pourraient faire sortir de l'enlisement. C'est ce qui n'a jamais été fait et qui cependant s'imposait et s'impose chaque jour davantage. *Si la décision en était prise, il* ne serait au surplus pas imaginable *d'attendre pour la mettre à exécution* le mois de juin prochain, c'est-à-dire l'aboutissement de la période électorale en cours.

La France risque en effet de se trouver alors dans une situation irréversible en matière agricole, ne serait-ce qu'à cause des discussions qui commenceront en mars sur les prix de la campagne. Jusqu'à ce jour, pendant des années, le débat global agriculture-finances qu'impose l'adhésion britannique a été esquivé. Ne pas l'entreprendre sans attendre signifierait peut-être la fin de toute politique agricole commune digne de ce nom.

M. COUVE DE MURVILLE.

Réplique à...

JACQUES FERRANDI

Apprenez vos verbes irréguliers

M. John Harris nous écrit. « *Une chose est claire*, dit M. Jacques Ferrandi (*le Monde* du 28 novembre), *la Grande-Bretagne refuse la règle du jeu communautaire chaque fois que cette règle va contre ses intérêts.* » Aïe ! En tant qu'Anglais, je bats ma coulpe — mais, espérant devenir bientôt Français, je me félicite : ne deviendrai-je pas du même coup moins méchant, plus altruiste ? Vivre dans le Midi, c'est bon. Augmenter ses chances d'aller au ciel après, c'est meilleur. M. Ferrandi ne ne serait pas exprimé ainsi s'il n'y avait pas une différence...

Déplorant que les commissaires allemand et italien se soient mis à baragouiner (quelle arrogance !) en leur propre langue, M. Ferrandi prédit avec une satisfaction bienveillante que « *l'arrivée des Grecs, des Espagnols et des Portugais devrait renforcer le courant français* ». Entièrement d'accord. J'ai gagné ma vie à apprendre le français aux jeunes Anglais. En les fouettant je leur disais : « *C'est pour votre bien.* » (Mais non, je ne les fouettais pas ; on a trouvé d'autres moyens de les faire ch...) Soyons intransigeants à faire du bien. Et si ces barbares veulent parler grec, etc. (ou, horreur ! anglais), mettons des sels de potasse dans leur fleuve, comme on fait pour les Hollandais. Ce sera dans leur intérêt, ils n'ont qu'à apprendre *leurs verbes irréguliers*.

LA GUERRE CIVILE AU SALVADOR

L'ambassadeur des États-Unis met Cuba et le Nicaragua en cause

Les Etats-Unis ont annoncé officiellement, le 14 janvier, la reprise de leur aide militaire au Salvador. Elle avait été suspendue au début de décembre, après l'assassinat de quatre ressortissantes américaines. L'ambassadeur des Etats-Unis à San-Salvador a, de son côté, affirmé que le Nicaragua avait permis que des armes à destination des guérilleros soulevés contre la junte transitent par son territoire. M. White a également mis en cause Cuba. La junte a annoncé avoir repoussé une tentative de débarquement d'éléments armés en provenance du Nicaragua.

Les guérilleros, de l'aveu des autorités, occupent, au moins partiellement, une capitale de province, San-Francisco-Gotera (Morazan). Des combats auraient lieu dans sept des quatorze provinces du pays.

Le Guatemala a, de son côté, annoncé avoir envoyé des troupes à sa frontière avec le Salvador pour prévenir les infiltrations de rebelles, mais a démenti toute intervention militaire dans le pays voisin.

A Moscou, les « Izvestia » accusent les Etats-Unis d'intervenir militairement contre les guérilleros à partir du Guatemala et du Honduras.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — *« Nous avons la preuve que le Nicaragua a permis que son territoire serve au transfert d'armes destinées au Salvador, ce qui change la nature de la situation »*, a déclaré M. White, ambassadeur des Etats-Unis, alors qu'il s'apprêtait à annoncer au président Duarte la reprise de l'aide américaine. *« Nous avons la preuve,* a-t-il ajouté, *que Cuba est impliqué. »* Aucune indication concrète n'a été donnée par M. White à l'appui de sa première information. La seconde repose sur la découverte au Salvador d'armes soviétiques et chinoises dont les numéros de série auraient permis aux services américains de retrouver l'itinéraire suivi depuis le pays de fabrication. Plusieurs journalistes présents dans les combats menés en 1979 au Nicaragua ont fait remarquer que les numéros de série des armes en provenance des pays de l'Est étaient systématiquement effacés...

D'autre part, les informations venues de Washington indiquent que la reprise de l'aide militaire déjà prévue s'accompagne de l'envoi de six hélicoptères, de trois techniciens chargés de leur entretien et d'une équipe de six spécialistes de la lutte anti-insurrectionnelle, qui seraient déjà dans le pays depuis une semaine. Mais le président Duarte a, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi, affirmé que l'apport nouveau se limitait à deux hélicoptères non munis d'armement et à un technicien chargé de la préparation de pilotes.

Au cours de la même conférence, les membres de la junte, auxquels s'était joint le colonel Garcia, ministre de la défense, en tenue de combat, ont déclaré que cinq bateaux, capables de transporter chacun entre vingt-cinq et trente hommes, avaient débarqué, le mardi 13, une centaine de guérilleros sur la plage d'El Cuco, au sud-est du pays. *« Je ne pense pas qu'ils soient venus du Canada ! »*, a déclaré le colonel Garcia. Le seul élément de preuve avancé par la junte quant à l'origine des bateaux tient au bois dont ils sont fabriqués, qui n'existerait pas au Salvador, et dont on laisse entendre qu'il se trouve par contre au Nicaragua. Pour le reste, leur faible tonnage *« indique qu'ils ne peuvent venir que d'Amérique centrale »*. Un bateau ayant été détruit, et un autre capturé, les autorités salvadoriennes ont entrepris de vérifier leur provenance avec plus de précision, grâce à leurs numéros d'immatriculation. M. White a été, pour sa part, affirmatif sur l'origine nicaraguayenne des bateaux, tout en affirmant que c'était la junte qui lui en avait fourni la preuve... Le commandant du poste de la garde nationale le plus proche de la place d'El Cuco, a affirmé que les guérilleros étaient *« entre huit cents et mille »* et qu'ils y avait, parmi eux, des Cubains et des Nicaraguayens. *« Je n'en ai pas la preuve, mais c'est ce que j'en ai enetndu dire »*, a-t-il déclaré. Selon la junte, le débarquement était *« une tentative d'infiltration que les forces armées ont détectée à temps et qu'elles sont en train d'anéantir »*.

Un colonel qui exerce d'importantes responsabilités au sein des forces armées nous avait, lui, déclaré, avant la conférence de presse, que les armes en provenance de l'étranger reçues par les insurgés transitent par le Honduras, dont la frontière est très difficile à surveiller. On sait, par ailleurs, que le golfe de Fonseca, qu'ont dû traverser les bateaux, s'ils proviennent du Nicaragua, est surveillé par les « marines » du Honduras, des Etats-Unis et du Salvador.

L'échec de la grève générale

La décision américaine de reprendre l'aide à la junte salvadorienne survient au moment où les guérilleros ont échoué militairement et politiquement dans la première phase de leur offensive finale, selon les autorités. *« Les révolutionnaires ont subi un échec total et ils n'ont plus d'autre solution, s'ils veulent l'emporter, que de recourir à l'intervention étrangère. Nous sommes en train de contribuer à sauver l'Amérique d'une invasion géo-politique du marxisme-léninisme »*, a affirmé le président Duarte.

Dans la capitale, qui est tranquille au plan militaire, et où le ralentissement de l'activité économique est assez modeste, les observateurs de toutes tendances sont d'accord pour estimer que l'échec de la grève générale est due à la situation militaire. Pour les uns, la gauche n'a pas les moyens de forcer la population à s'abstenir de travailler. Pour les autres, il est trop dangereux de faire grève tant que l'armée et les paramilitaires contrôlent la situation.

Le Front Farabondo Marti pour la libération nationale affirme, pour sa part, qu'il a étendu considérablement son contrôle dans sept départements de l'est et du nord, sur les quatorze que compte le pays. Il prétend que des désertions, représentant chacune quelques dizaines d'hommes, ont eu lieu dans cinq garnisons importantes. Pour ce qui est des villes, un commandant de la guérilla a déclaré récemment : *« Nous rentrerons une première fois, puis nous sortirons, puis nous reviendrons, puis nous repartirons, jusqu'au jour où nous déciderons de rester. »*

Les opérations militaires importantes semblent se circonscrire aux départements orientaux de Morazan et de San-Miguel, et à ceux, plus proches de la capitale, de La Paz et de San-Vincente. La seule ville partiellement aux mains des insurgés est San-Francisco-Gotera, capitale du Morazan, où les révolutionnaires, malgré l'envoi de renforts des forces armées, tiennent au moins l'aéroport.

Dans ces conditions, certains observateurs se demandent si ce qui inquiète la junte et ses alliés ne tient pas à l'extension du contrôle en profondeur des révolutionnaires sur une grande partie du territoire, au fait qu'ils n'ont pas encore engagé toutes leurs forces, et aux indices de divisions dans les forces armées. L'aide américaine aurait alors pour effet principal de renforcer la junte dans sa composition actuelle et de redonner confiance à des militaires inquiets.

FRANCIS PISANI.

● *Le représentant à Paris du F.D.R.* (Front démocratique et révolutionnaire), le poète salvadorien Roberto Armijo, a déclaré, le mercredi 14 janvier, que la *« lutte de libération »* du Salvador est une *« lutte d'autodéfense »* pour *« combattre la dictature militaire qui défend les intérêts d'une oligarchie criminelle »*. M. Armijo demande à la solidarité internationale de se manifester pour soutenir le peuple du Salvador *« contre toute intervention »* et pour *« son droit à l'autodétermination »*.

M. Armijo accuse le président Napoleon Duarte d'être *« le responsable du génocide »* du peuple salvadorien.

APRÈS LA RESTRUCTURATION DE LA JUNTE

Les ultras de droite détiennent les postes-clés

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Le radicaux de droite détiennent les postes-clés du gouvernement après l'éviction du colonel Majano et la nomination du colonel Gutierrez comme vice-président de la junte. M. Duarte, président de la junte, a rappelé le colonel Flores Lima, ancien collaborateur du général Romero renversé en octobre 1979, et l'a nommé chef d'état-major général.

M. White, ambassadeur des Etats-Unis, aurait souhaité, dit-on, faire entrer dans la junte un démocrate-chrétien jouissant encore d'une certaine considération comme M. Chavez Mena. Il en a été empêché par l'alliance conclue entre M. Duarte et le colonel Garcia, ministre de la défense, homme fort du régime.

Au début du mois de décembre, un officier supérieur laissait déjà entendre que *« la meilleure solution à la crise serait que Duarte accepte les conditions que les commandants d'unités posent pour régler définitivement le problème de la subversion. En échange de quoi, il aura la présidence. »*

Mais la restructuration du gouvernement et les mutations dans les principaux commandements risquent de poser plus de problèmes à la droite qu'elle n'en résout. Les rivalités de personnes ou de clans s'aggravent. Le remplacement au poste de vice-ministre de la défense du colonel Caranza par le colonel Castillo est en fait un règlement de comptes interne.

Le rappel du colonel Flores Lima confirme le reniement de la déclaration des forces armées lors du coup d'Etat du 15 octobre 1979. A l'époque, de nombreux officiers s'étaient, derrière le colonel Majano, prononcés en faveur de réformes réelles.

Après l'assassinat, le dimanche 4 janvier, de deux techniciens américains et de M. Cieira, directeur de l'Institut de réforme agraire, tout est fait pour que le doute subsiste quant aux auteurs du crime. Mais le colonel Majano déclarait en octobre 1980, à la suite d'un premier attentat manqué contre M. Cieira : *« C'est l'œuvre de certains secteurs du gouvernement contre un homme qui m'a soutenu publiquement à la télévision. »*

Les modérés, dont plusieurs ont déjà dû quitter le pays sous la menace, ont tout à craindre des groupes paramilitaires d'extrême droite. Financés par les membres de l'oligarchie en exil à Miami ou au Guatemala, dirigés par un ancien dictateur, le général Medrano, ils sont manifestement disposés à leur barrer le chemin par tous les moyens.

Le nombre des officiers modérés encore en place est impossible à déterminer avec précision. Alors que les positions du colonel Majano, qui n'était pas le plus « à gauche », se rapprochent de celles du F.D.R., ils peuvent être amenés à jouer un rôle déterminant. Militairement, il n'est pas exclu que certains rejoignent l'opposition armée au régime comme certains l'ont déjà fait.

F. P.

Dans son discours d'adieu à la nation M. Carter a plaidé pour les droits de l'homme

De notre correspondant

Washington. — On attendait un « message d'adieu ». C'est presque un testament que M. Jimmy Carter a livré le mercredi soir 14 janvier aux Américains, par le biais de la télévision.

Le texte du discours, distribué à la presse dans l'après-midi, ne contenait pas une phrase, ni même une vague allusion, aux deux dossiers qui auront tant marqué la fin de cette présidence : les difficultés économiques et les otages de Téhéran. N'ayant pas de bonnes nouvelles à annoncer à ses concitoyens, M. Carter préférait se placer à un autre niveau, plus philosophique que politique, et retrouver ainsi les grandes inspirations de sa foi chrétienne sur le thème du mal vaincu par l'espérance.

Le président sortant s'est ravisé à la dernière heure et a ajouté à son discours le passage suivant : *« Je continuerai à travailler dur et à prier, comme je l'ai fait ces quatorze derniers mois, pour la vie et le bien-être des Américains détenus en Iran. Je ne peux prédire encore ce qui va se passer. J'espère que vous vous joindrez à ma prière constante pour leur libération. »*

En effet, depuis sa défaite électorale, M. Carter est hanté par les otages : il serait comblé si leur libération intervenait avant le 20 janvier. Pour le reste, cet homme vieilli, à la voix sereine, n'attend plus que le jugement de l'histoire. L'ampleur de sa défaite électorale, affirme-t-on, lui a même épargné l'amertume. Il part la conscience tranquille, persuadé que l'Amérique reconnaîtra tôt ou tard ses mérites.

Le discours d'adieu ne contient pas la moindre critique à l'égard de M. Ronald Reagan, présenté pourtant comme un homme dangereux pendant la campagne. Selon M. Carter, la présidence des Etats-Unis est « la fonction la plus puissante du monde » et son titulaire a absolument besoin du peuple pour l'exercer. *« Je comprends, comme peu d'autres peuvent le faire, quelle tâche formidable attend le président élu. Avec extrême conscience et conviction, je m'engage à le soutenir dans cette tâche. Je lui souhaite succès et bonne chance. »* Ces phrases amicales correspondent au climat exemplaire qui règne à Washington depuis le 4 novembre.

M. Carter n'a pas renoncé pour autant à ses idées. Les trois thèmes du discours d'adieu — menace de guerre nucléaire, défense de l'environnement et droits de l'homme — étaient précisément les trois sujets de controverse électoraux. On peut y voir une triple mise en garde au président élu, qui est tenté de retarder la négociation sur les armements stratégiques, d'assouplir les mesures antipollution et de conservation de l'énergie, enfin de fermer les yeux sur les méthodes des dictatures latino-américaines.

Sur la menace atomique, M. Carter a choisi un style imagé : *« Dans une guerre nucléaire totale, une force destructive plus importante que pendant toute la deuxième guerre mondiale serait libérée chaque seconde. Il y aurait davantage de morts pendant les premières heures qu'au cours de toutes les guerres de l'histoire réunies. »* La faiblesse nationale peut être une cause de guerre, a dit le président, et c'est pourquoi les Etats-Unis doivent *« rester puissants »*. Mais ils doivent trouver, d'autre part, avec une égale détermination, les moyens de *« réduire cet horrible danger »* (c'est-à-dire en négociant avec l'U.R.S.S.).

La défense des droits de l'homme a donné au président sortant les plus belles phrases de son discours. Evoquant *« ceux qui ont faim de liberté, ceux qui ont soif de dignité humaine et souffrent d'injustice »*, il a déclaré : *« Je crois de tout mon cœur que l'Amérique doit toujours défendre ces droits humains élémentaires, chez elle et à l'étranger. C'est notre histoire et notre destinée. L'Amérique n'a pas inventé les droits de l'homme. En fait, le contraire s'est produit : les droits de l'homme ont inventé l'Amérique. Notre nation a été la première dans l'histoire du monde à se fonder explicitement sur une telle idée. »*

Nous vivons dans une époque de transition difficile qui va sans doute se poursuivre jusqu'à la fin du siècle, a dit encore M. Carter. Nous pouvons être tentés d'abandonner nos principes et nos engagements. *« Il ne faut jamais céder à cette tentation. Nos valeurs américaines ne sont pas des luxes, mais des nécessités, non le sel de notre pain mais le pain lui-même. »*

M. Reagan contresignerait volontiers chacune de ces phrases, quitte à y mettre un autre contenu. La conviction témoignée par son prédécesseur interdit de s'y méprendre. On se trouve devant deux conceptions du monde, même si leurs traductions dans la réalité ne seront pas forcément très différentes. — R. S.

États-Unis

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU SÉNAT

Le général Haig rejette toute responsabilité dans l'affaire du Watergate

De notre correspondant

Washington. — Les auditions des collaborateurs de M. Reagan se poursuivent au Sénat avec des fortunes variables. Chaque commission compétente interroge « son » ministre sur un ton particulier.

Aimable conversation de salon pour M. Samuel Pierce, unique Noir du futur cabinet, qui semble faire l'admiration générale et sera confirmé sans problème au poste de secrétaire au logement. Auditoire attentif pour M. William Casey, directeur de la C.I.A., qui a frappé les sénateurs par sa compétence, jouant habilement sur tous les tableaux : il veut une agence de renseignements « *moins discutée* » et plus libre de ses mouvements, mais « *opérant dans le cadre de la loi* » et respectant « *les droits des citoyens* », une agence autorisée à conduire des actions clandestines à l'étranger mais seulement si « *les plus hauts intérêts des Etats-Unis sont en jeu* ».

La compétence n'est pas, en revanche, le point fort de M. James Edwards, dentiste de profession, qui est censé diriger le département de l'énergie. Traité de « naïf » et accusé « *d'allonger la sauce* », cet ancien gouverneur de Caroline du Sud a avoué lui-même ne pas tout connaître des dossiers. Précision importante : il n'est plus question de supprimer ce département ministériel — comme M. Reagan le disait pendant la campagne électorale, et comme M. Edwards semblait le confirmer le jour de sa nomination — mais seulement d'en réduire les pouvoirs.

Un général sans reproche

Le futur secrétaire au travail, M. Raymond Donovan, a passé un bien mauvais moment, pour sa part, sous les lambris du capitole. Ne reproche-t-on pas à la société immobilière qu'il dirige dans le New-Jersey d'avoir « acheté », par une embauche fictive, la bienveillance du Syndicat des camionneurs ? Le futur ministre a assuré les sénateurs qu'il n'était pas au courant de cette « bavure » jusqu'à la semaine dernière. On l'a sommé alors de s'expliquer sur une affaire de pots-de-vin, vieille de vingt ans.

Mais c'est toujours à la commission des affaires étrangères que se bousculent les caméras. Après trois jours de débats assez modérés, le général Alexander Haig a dû affronter, mardi 13 janvier, des sénateurs démocrates agressifs et soupçonneux.

Tendu, le regard perçant, M. Haig a fini par lancer à un parlementaire démocrate qui le harcelait de questions : *« Nul n'a le monopole de la vertu. Pas même vous, sénateur. »* On parlait évidemment du Watergate et, pour la dixième fois, l'ancien collaborateur de M. Nixon venait de répéter qu'il n'avait absolument rien à se reprocher. *« Qu'attendez-vous de moi ? Que voulez-vous que je dise ? »*

Ayant retrouvé son calme au cours d'une pause, le général Haig a lu une brève déclaration pour condamner l'espionnage du quartier général électoral du parti démocrate en 1972 : une action *« inconvenante, illégale et amorale, un affront aux valeurs fondamentales que je chéris et que nous partageons tous »*.

Mais nulle trace de *mea culpa* personnel. *« Des erreurs furent commises*, a reconnu l'ancien collaborateur de M. Nixon. *Mais non par moi. Je n'étais pas là à l'époque... J'ai hérité d'une situation et fait de mon mieux pour maintenir le pays en équilibre. »*

Un réaliste

Ces passes d'armes ont été échangées dans le vide puisque la commission des affaires étrangères n'était toujours pas en possession des enregistrements des conversations de M. Nixon avec le général Haig en 1973 et 1974 (une centaine d'heures au total). Le directeur des archives nationales est prêt à fournir à la commission les bandes demandées, mais il lui faut l'accord de l'ancien président qui n'a toujours pas dit oui. L'une des issues possibles de cette situation serait de confirmer rapidement le général Haig, puis d'écouter les bandes en se réservant des auditions ultérieures de l'intéressé. Les républicains tentent d'éviter une telle procédure, ne voulant pas qu'une épée de Damoclès reste suspendue sur la tête du secrétaire d'Etat.

Le général Haig a démontré sans peine aux sénateurs qu'il ferait un excellent diplomate. C'est un homme compétent, s'exprimant avec aisance et contrôle de soi. Un réaliste qui accepte le monde tel qu'il est, ne rejetant ni les accords de Camp David ni le traité de Panama, mais voulant renforcer son pays. Un homme moderne, enfin, qui plaide pour la détente et des consultations plus étroites avec les alliés, tout en sachant que la véritable puissance est économique : le beurre avant les canons.

Mais l'ancien commandant en chef des forces de l'OTAN avait besoin de ressortir son uniforme pour défendre le passé. A l'en croire, il fut à la Maison Blanche un serviteur modèle, agissant avec obéissance, ne quittant pas le navire quand les choses se gâtaient, essayant de sauver l'essentiel. Un soldat, en somme.

La sévérité de certains sénateurs démocrates — appuyés avec force par M. Lowell Weicker, républicain du Connecticut — peut s'expliquer de deux manières. Soit un baroud d'honneur pour ne pas donner l'impression que la procédure de confirmation est un simple rituel. Soit une inquiétude réelle devant ce général qui risque de dominer le gouvernement. *« Vous allez être l'Amérique*, lui a dit carrément le sénateur Paul Tsongas, du Massachusetts. *Aussi, il est très important pour nous de connaître votre sens des limites. »*

ROBERT SOLE.

Le Monde
publiera demain
● LE PROBLÈME NUCLÉAIRE : Début d'une enquête sur les « Retombées ».
● IDÉES : Après la réunion du haut comité de la langue française.
● TOURISME : Qu'est-ce que le ski évolutif ?

AFRIQUE

MALGRÉ LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DU TRANSALL

La France n'a pas les moyens de transport aérien de ses ambitions

« Notre transport aérien militaire n'est en harmonie ni avec notre vocation, que nous voulons mondiale, ni avec les effectifs de nos divisions d'intervention. »

C'est ce qu'a écrit M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine et rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour les questions militaires, dans son rapport annuel où il examine, notamment, *« les insuffisances à longue distance de notre flotte de transport aérien militaire »* et le programme — en cours d'exécution — d'une nouvelle version de l'avion Transall doté d'une perche de ravitaillement en vol pour allonger le rayon d'action.

A l'heure où le gouvernement s'apprête à renforcer son dispositif militaire en Afrique, le diagnostic porté par le parlementaire de la majorité devrait inciter à la réflexion.

Depuis une vingtaine d'années, en effet, les capacités de transport stratégique de l'armée de l'air française, au regard de la politique gouvernementale de présence et d'action extérieure, constituent l'un des aspects les plus controversés du dispositif national de défense. Au centre des débats, les performances limitées d'emport, de rayon d'action et le coût excessif du Transall.

Le 23 novembre 1961, à Strasbourg, le général de Gaulle, alors président de la République, affirme que la France doit se doter de *« forces terrestres, navales et aériennes, faites pour agir à tout moment et n'importe où »*. Le 29 septembre 1980, à Caylus (Tarn-et-Garonne), M. Giscard d'Estaing exprime *« le besoin de forces très mobiles et très disponibles, capables d'intervenir immédiatement là où les intérêts de la France sont menacés »*.

Entre ces deux dates, il y a eu : la décision, le 23 septembre 1964, de fabriquer cent soixante avions Transall : cent dix pour la République fédérale d'Allemagne et cinquante pour la France ; l'arrêt de cette fabrication, en 1973, après que les deux premiers clients ont été servis, que deux autres pays (la Turquie et la République sud-africaine) en ont reçu vingt-neuf au total et que l'Aéropostale a choisi d'en utiliser quatre aux couleurs d'Air France. Le 2 décembre 1976, il y eut, enfin, la décision, par le seul gouvernement français, de relancer la fabrication d'une nouvelle version du Transall pour une série de vingt-cinq.

Assemblé à Toulouse à la fin de novembre dernier, le premier avion doit commencer ses essais en mars prochain.

Le Transall devrait être produit à la cadence d'un exemplaire par mois. Le programme a été calculé sur la base d'une série initiale de soixante-quinze avions, à charge pour la France de trouver des clients étrangers pour les cinquante restants. A l'heure actuelle, seule l'Indonésie a réservé trois Transall, et il ne semble pas que les perspectives à l'exportation soient très encourageantes.

Des opérations délicates

Doté d'un nouveau plan central de voilure qui contient du carburant supplémentaire, le Transall pourra être ravitaillé en vol grâce à une perche de 4 mètres, sur le dos du poste de pilotage. Une dizaine de ces appareils seront transformés pour être également des ravitailleurs.

M. Yvon Bourges, le précédent ministre de la défense, qui a déployé beaucoup d'efforts pour cette solution, a justifié sa décision, le 8 novembre 1979, en expliquant au Sénat que *« le nouveau Transall pourrait ainsi transporter, sur 4 000 kilomètres, 14 tonnes de charge au lieu de 8 »*.

Pour être plus exact, il convient, en fait, de noter que, sur une étape de 2 500 nautiques (soit 4 500 kilomètres), le nouveau Transall peut emporter entre 7 et 11 tonnes de charge, selon qu'il sera ravitaillé en vol à des distances différentes de son point de départ. Le chargement-type, modifiable suivant les circonstances, est de soixante et un parachutistes équipés et largables après un parcours de 2 500 kilomètres ou de quatre-vingt-treize hommes de troupe à débarquer sur un aérodrome après une étape de moins de 4 000 kilomètres.

Ces arguments ne rencontrent pas une adhésion unanime, y compris dans l'armée de l'air française.

D'abord, la technique et l'opération du ravitaillement en vol d'un tel appareil se révèlent délicates dans la mesure où elles seront exécutées — en raison même des caractéristiques du Transall — dans les couches de l'atmosphère les plus perturbées par les turbulences et la nébulosité. Ensuite, le coût de l'avion (entre 100 et 120 millions de francs l'unité) paraît d'ores et déjà prohibitif pour des performances que d'autres solutions existantes auraient pu permettre d'atteindre et même de dépasser assez nettement.

Comme M. Bourges l'a admis lui-même avant d'arrêter son choix, *« en matière d'appareils de transport, les expériences récentes aident à la réflexion »*.

Or que constate-t-on ? Les derniers événements de N'Djamena ont montré que l'armée libyenne avait reçu des Etats-Unis et de l'Union soviétique les moyens de transport à longue distance, en particulier des avions-cargos Hercules ou Antonov qui lui ont permis d'intervenir au Tchad, alors que la France, pour l'accompagnement de son opération « Bonite » sur Kolwezi au Zaïre, en mai 1978, a dû accepter de Washington le prêt — que l'on dit gratuit — de dix quadriréacteurs C-141 et de deux avions géants C 5-A acquis par le Military Airlift Command auprès de la société Lockheed.

« A 3 000 kilomètres, observe M. Cressard, *nous pouvons transporter moins de six mille hommes. A 10 000 kilomètres, distance à laquelle les Etats-Unis peuvent transporter, avec leurs seuls moyens militaires, soixante-dix mille hommes et l'Union soviétique vingt mille, nous sommes à l'image des Britanniques et des Allemands, sans réelle capacité. La France peut faire appel à la flotte civile qui, tous moyens réunis, lui permettrait de conduire dix mille hommes à 10 000 kilomètres.»* La réquisition des appareils commerciaux est en effet prévue comme un pis-aller, et la France y a eu déjà recours.

L'insuffisance manifeste des Transall se double d'un autre handicap qui tient à la révision, attendue, des DC-8 du commandement du transport aérien militaire (COTAM). Avec le Transall, le quadriréacteur DC-8 constitue désormais un tandem rodé en Afrique.

Pour ses missions intercontinentales, l'armée de l'air française dispose de quatre Douglas DC-8, qui ne peuvent larguer en vol leurs passagers, et dont l'emploi nécessite une piste où se poser. Or, cette flotte d'avions long-courriers doit recevoir de nouveaux réacteurs, moins polluants, moins consommants et plus puissants, que sont les CFM-56 de General Electric et de la SNECMA. De surcroît, certains de ces DC-8, d'un modèle ancien, seront remplacés nombre pour nombre par des versions plus récentes, d'occasion.

Le Hercules du pauvre

Cette double opération aura pour effet d'immobiliser pour plusieurs mois d'entretien, à tour de rôle, chacun des appareils qui la subira et dont l'absence momentanée diminuera les capacités opérationnelles du COTAM.

D'expédients en solutions de compromis, le gouvernement n'a donc pas (ou peu) les moyens de transport adaptés à sa politique d'intervention outre-mer.

Si le Transall est un avion susceptible, localement et sur la zone d'action, de prendre le relais pour la partie tactique d'une expédition extérieure, le parc des DC-8 est, en réalité, insuffisant pour garantir le succès, en toutes circonstances, de missions à longue distance sans escale intermédiaire et à caractère logistique. En outre, avec une flotte accrue de cargos militaires long-courriers, la France pourrait fournir plus discrètement à l'étranger ses matériels de guerre qu'elle est, pour l'instant, obligée de livrer avec des avions de ligne qui passent moins inaperçus.

Il y a une vingtaine d'années, l'armée de l'air française avait envisagé l'achat de vingt avions Hercules de transport stratégique. Dans leur version actuelle, ces appareils sont capables d'acheminer quatre-vingt-quinze parachutistes (ou cent trente hommes de troupe ou encore quatre automitrailleuses) sur 6 300 kilomètres (ou soixante-cinq parachutistes sur 7 500 kilomètres). Bien qu'ils s'agissent de quadrimoteurs, les Hercules sont aujourd'hui proposés par son constructeur à un prix inférieur de 30 % à celui du Transall qui est un bimoteur. Une flotte de vingt Hercules est évaluée à 1 700 millions de francs, pièces détachées incluses.

A l'époque, une exigence de la France (la possibilité de transformer l'avion en ravitailleur) et l'ambition de ne rien devoir aux Etats-Unis avaient fait avorter le projet. Aujourd'hui, la France donne le sentiment de s'en être tenue à sa décision de relancer le Transall — qui est un peu le Hercules du pauvre, — bien que ce programme, défini en 1977 pour compenser la mévente de l'Airbus, n'ait plus de même intérêt industriel de charge de travail pour ses constructeurs depuis, précisément, le succès commercial de l'avion européen.

JACQUES ISNARD.

LA CONDAMNATION DE LA « FUSION » TCHADO-LIBYENNE

Le Nigéria a fait prévaloir sa crainte des menées de Tripoli sur son hostilité à la politique africaine de la France

De notre envoyé spécial

Lomé. — Alors que le Togo — hôte de la rencontre — cherchait jusqu'au dernier moment le compromis, le Nigéria a emporté la décision contre la Libye, mercredi 14 janvier à Lomé, tout comme, à l'inverse, il l'avait obtenue en sa faveur il y a trois semaines à Lagos. C'est en l'absence de M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT — dont l'arrivée n'avait pas cessé d'être annoncée comme « imminente » et, bien entendu, du ministre des affaires étrangères de Tripoli, M. Ali Triki — qu'a été adoptée par l'ensemble des délégations, y compris, au demeurant, par celle du Togo, une résolution présentée par le président Shehu Shagari. En des termes dépourvus d'ambiguïté, cette résolution invitait le colonel Kadhafi à retirer sans délai ses forces du Tchad et à renoncer à son rêve d'union avec N'Djamena.

Le président Ahidjo du Cameroun avait produit en séance le texte exact du communiqué de Tripoli portant décision de la fusion tchado-libyenne. Ce texte prouvait que le président Goukouni Oueddeï avait fait bien plus qu'avaliser une simple déclaration d'intention, comme M. Triki tentait de le faire croire. Le président camerounais, qui a joué, en toute cette affaire, depuis plusieurs semaines, un rôle capital, a ainsi réussi à lever les ultimes hésitations de Lagos et à assurer *in extremis* aux « modérés » un succès incontestable, en tout cas pour le moment.

Encore sous le coup des émeutes religieuses de Kano, qui avaient éclaté les 23 et 24 décembre au lendemain de la dernière réunion dans leur capitale du comité *ad hoc* de l'O.U.A. sur le Tchad, les dirigeants nigérians ont, en fin de compte, accepté de mettre pour un temps entre parenthèses leur hostilité fondamentale à la politique africaine de Paris. Ils ont estimé que, dans l'immédiat, c'était la Libye et non pas la France qui menaçait le plus leurs intérêts fondamentaux.

Dès lors, la cause était entendue et, quittant brutalement la salle juste avant le vote sur la résolution qui allait condamner son pays, M. Triki ne pouvait plus que convoquer la presse pour, au pied levé, dénoncer en des termes rageurs les intrigues et les menées françaises au sud du Sahara, en se gardant bien toutefois de s'en prendre, ne fût-ce que de façon allusive, au vrai responsable de sa déconfiture diplomatique.

M. Goukouni Oueddeï face à un dilemme

Finalement « bloqué » à Lagos, où le président Shagari doit le recevoir ce jeudi, avant de se rendre lui-même en visite de travail à Yaoundé, le président Goukouni Oueddeï se trouve face à un dilemme : accepter de dénoncer l'accord de fusion qu'il a signé à Tripoli et exiger le retrait immédiat du Tchad des troupes libyennes qui lui ont assuré la victoire — volte-face qui ruinerait son autorité au profit des « sudistes » du lieutenant-colonel Kamougué ; ou bien demeurer jusqu'au bout fidèle à son protecteur libyen.

La *« mise en tutelle »* provisoire du Tchad par l'O.U.A. et l'O.N.U. qu'impliquent les décisions de Lomé risque fort d'être plus difficile que ne voulaient le croire, mercredi soir, certains vainqueurs de la journée.

Sans un appui logistique et financier massif des Nations unies les quatre Etats africains chargés d'assurer le maintien de la paix au Tchad, après un très éventuel retrait libyen — le Bénin, le Congo, la Guinée et le Togo — ne sont absolument pas en mesure d'assumer la tâche écrasante qu'est le maintien de l'ordre *« sur toute l'étendue du territoire national tchadien »* — et pas seulement, comme après les accords de Lagos d'août 1979, dans la seule ville de N'Djamena, ce qui était déjà presque impossible pour eux.

On ignore encore quelle sera l'attitude de l'ONU à laquelle le Nigéria lui-même (qui a été chargé officieusement — la chose ne figure pas formellement dans la résolution — de prendre un premier contact dans ce but avec M. Waldheim, conjointement avec le Sénégal, la Guinée et la Sierra-Leone) n'a accepté, on le sait de sources sûres, de faire appel qu'avec une extrême réticence.

De toute évidence, la condamnation du colonel Kadhafi par une réunion, qui ne reflète pas tout à fait l'opinion de l'organisation panafricaine tout entière, n'exclut pas bien d'autres rebondissements et péripéties.

PIERRE BIARNÈS.

LE COMMUNIQUÉ FINAL

Lomé *(A.F.P., Reuter)*. — Les chefs d'Etat réunis à Lomé le mercredi 14 janvier pour discuter du projet de fusion entre le Tchad et la Libye ont publié un communiqué final en huit points.

Après avoir exprimé leurs préoccupations, les chefs d'Etat :

« 1) Réaffirment la validité de l'accord de Lagos (août 1979) comme base de l'instauration d'une paix réelle et durable et de la sécurité dans un Tchad souverain, indépendant et stable.

» 2) Déclarent que l'accord de fusion intervenu entre la Jamahiriya arabe libyenne et le gouvernement d'union nationale de transition du Tchad viole l'esprit et la lettre de l'accord de Lagos et que, par conséquent, ils le dénoncent.

» 3) Demandent à la Jamahiriya arabe libyenne et au gouvernement d'union nationale et de transition du Tchad de considérer ledit accord comme nul et de nul effet.

» 4) Affirment que seul un gouvernement élu librement et démocratiquement par le peuple tchadien, et non le gouvernement d'uion nationale de transition, est habilité à engager la nation et le peuple tchadiens dans un accord aussi fondamental et d'une portée aussi étendue.

» 5) Demandent à la Jamahiriya arabe libyenne et aux autres puissances qui auraient des troupes et des conseillers militaires actuellement stationnés sur le territoire national tchadien de les retirer immédiatement.

» 6) Demandent à tous les pays membres de l'O.U.A., surtout ceux qui sont limitrophes de la République du Tchad, de refuser aux puissances extra-africaines et aux dissidents tchadiens l'usage de leurs territoires comme sanctuaires ou bases pour lancer des attaques armées contre la République du Tchad.

» 7) Décident d'envoyer sans plus tarder, avec l'aide de l'Organisation des Nations unies si nécessaire, la commission de contrôle ainsi qu'une force africaine de maintien de la paix composée de troupes venant du Bénin, du Congo, de Guinée et du Togo qui seront stationnées sur toute l'étendue du territoire national tchadien et qui devront veiller à l'application de toutes les décisions de l'O.U.A. sur le Tchad.

» 8) Lancent un avertissement selon lequel des élections qui ne seraient pas organisées sous les auspices de l'O.U.A. ne seraient pas valables.

» 9) Donnent mandat au secrétaire général de l'O.U.A. d'organiser des élections libres et justes sous les auspices et le contrôle de l'O.U.A. d'ici à la fin du mois d'avril 1981. »

● *A N'Djamena*, le gouvernement tchadien a affirmé que la *« fusion »* entre la Libye et le Tchad *« ne peut être que le résultat de la volonté librement exprimée des deux peuples concernés »*. Un communiqué, publié par l'agence tchadienne de presse (A.T.P.) au lendemain du conseil des ministres consacré aux résultats de la visite à Tripoli du président Goukouni Oueddeï, précise que le *« projet de fusion »* tchado-libyen n'a pas *« un caractère exécutoire »*.

Le gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) réaffirme *« son attachement aux clauses de l'accord de Lagos qui excluent expressement le maintien des bases étrangères sur le territoire national tchadien »*. — *(A.F.P.)*.

UN PATROUILLEUR DESTINÉ A LA LIBYE EST LANCÉ A CHERBOURG

Les Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg, ont lancé avec discrétion, mercredi 14 janvier, un cinquième patrouilleur rapide lance-missiles pour le compte de la Libye. Il s'agit d'un bâtiment de 310 tonnes, armé de quatre rampes de missiles surface-surface Otomat ainsi que de trois canons.

C'est en mars 1977 que la Libye a commandé dix exemplaires de ce type de patrouilleur aux chantiers privés de Cherbourg, pour une somme évaluée à 3 milliards de francs. A l'heure actuelle, les trois premières unités sont en essais à Lorient, la quatrième est en armement à Cherbourg et la cinquième a été mise à l'eau.

Une mission libyenne séjourne à Cherbourg, parmi laquelle soixante marins et techniciens d'arsenal qui sont en formation.

A bord des patrouilleurs en essais sont embarqués les stagiaires libyens mais aussi des marins français et des personnels du chantier de construction. Après la signature du contrat, il avait été dit à l'époque que le programme naval libyen serait très étalé dans le temps, en raison, principalement, du temps et des difficultés de la formation des équipages et des techniciens. Les livraisons à Tripoli n'ont, du reste, pas encore commencé.

Pour éviter son immobilisation

LA RÉVISION PÉRIODIQUE DU PORTE-AVIONS « CLEMENCEAU » EST DIFFÉRÉE

Sur ordre personnel du vice-amiral d'escadre, Jean Accary, préfet maritime de Toulon et commandant en chef en Méditerranée, le porte-avions *Clemenceau*, qui devait subir des réparations, a été mis à quarante-huit heures d'appareillage.

Le *Clemenceau* devait être placé en indisponibilité d'entretien périodique à l'arsenal de Toulon, pour quelques semaines. Comme l'autre porte-avions français, *le Foch*, est présentement en carénage de longue durée, le préfet maritime a estimé, compte tenu des circonstances qui pouvaient impliquer la marine nationale sur la demande du gouvernement, qu'il ne pouvait prendre le risque d'immobiliser à son tour le *Clemenceau*. Il a donc été décidé de différer l'indisponibilité d'entretien de ce porte-avions.

D'autre part, les bâtiments de l'escadre de la Méditerranée qui sont disponibles ont été mis à quarante-huit heures d'appareillage. Ce qui est une position normale, souvent prise par mesure de précaution.



AFRIQUE

PAR LA CONFÉRENCE DE LOMÉ

Le colonel Kadhafi menace Paris d'un « boycottage économique global »

Le colonel Kadhafi a annoncé, le mercredi 14 janvier à Benghazi, dans une allocution prononcée devant des étudiants, un *« renforcement »* de la présence militaire libyenne au Tchad pour faire pendant au *« renforcement des forces françaises aux frontières »* de ce pays. Il a ajouté : *« Les troupes libyennes ne quitteront le Tchad que lorsque les troupes françaises auront quitté la République Centrafricaine »* Il a rappelé que *« toute agression contre les frontières tchadiennes »* sera considérée comme une *« agression contre la Libye elle-même »*.

Affirmant que *« les peuples libyen et tchadien combattront côte à côte »*, le colonel Kadhafi menace d'engager *« toutes ses armes »* dans la bataille. *« Nous ne céderons pas et ne laisserons pas les colonialistes fouler aux pieds les corps de nos martyrs »*, a-t-il dit.

Le colonel a, d'autre part, qualifié de *« chiffon de papier »* la résolution concernant le Tchad adoptée par la conférence de Lomé. Déniant à cette réunion *« toute légitimité »* pour s'occuper de la question tchadienne, il a averti les chefs des Etats africains participants que des décisions *« hostile » à la Libye ou au gouvernement légal du Tchad « leur coûteraient » l'aide économique que leur fournit le peuple libyen »*. M. Kadhafi a menacé de se servir contre la France de *« l'arme du pétrole, l'arme économique, politique et révolutionnaire »*. Il a également menacé Paris d'un *« boycottage économique global »*, si la France *« commet une sottise contre le peuple libyen et intervient dans des questions touchant à sa sécurité »*.

Le pari perdu de la diplomatie française

(Suite de la première page.)

Le pari était hasardeux, mais on estime, dans les milieux français responsables, qu'il n'a pas été perdu partout. Le même pari a été fait, par exemple, avec l'Irak, qui n'a cessé, surtout depuis la guerre avec l'Iran, de s'éloigner de son « allié » soviétique. En revanche, l'échec avec la Libye est consommé.

Plusieurs questions graves se posent aujourd'hui au gouvernement français :

1) Que va devenir la coopération franco-libyenne ? Il y a mille huit cents Français en Libye et une importante mission de coopération. Le gouvernement français ne semble pas vouloir une rupture brutale et s'orientera sans doute vers une réduction progressive des relations dans tous les domaines ;

2) En ce qui concerne la sécurité de l'Afrique, la position française devrait être claire : la France aidera les Etats avec lesquels elle a des accords de défense ou de coopération militaire et qui le lui demandent. Un « avertissement » français non officiel, lancé mercredi par l'intermédiaire des agences de presse n'en est pas moins maladroit. Il n'émane d'ailleurs apparemment ni de l'Elysée ni du Quai d'Orsay. Il indique que la France pourrait intervenir militairement si les troupes du colonel Kadhafi *« s'avancent vers le sud, au-delà des frontières du Tchad »*. Est-ce à dire que carte blanche est laissée au colonel Kadhafi pour opérer à l'intérieur du Tchad, dans le sud du pays, qui ne lui [est] pas favorable.

La France est hostile à une division du Tchad ; elle ne souhaite pas une remise en cause des frontières et ne favorisera pas une opération rappelant la malheureuse sécession du Biafra. Cela dit, on estime à Paris que par la force des choses une tentative de prise de contrôle libyenne sur l'ensemble du pays et notamment sur le sud entraînerait bon nombre de complications aujourd'hui imprévisibles. Tout dépendra en fait de ce que feront les Tchadiens eux-mêmes, qu'ils soient originaires du sud ou des autres régions du pays, pour se dégager de l'influence libyenne.

Il en va d'ailleurs de même pour l'ensemble de l'Afrique. Sa sécurité, face aux ambitions du colonel Kadhafi, dépendra de la volonté de résistance et d'indépendance des populations. A cet égard, le communiqué de Lomé marque un redressement certain. Aussi, à première lecture, en paraît-on plutôt satisfait à Paris. Il reste aux Africains à maintenir durablement une ligne cohérente.

MAURICE DELARUE.

La progression de l'islam

La conversion à l'islam — sincère ou non — de plusieurs chefs d'Etat noirs au cours des dernières années, l'intérêt suscité par la révolution iranienne dans les masses arabes et africaines, les réactions provoquées par le projet de fusion entre la Libye et le Tchad, sont quelques-uns des exemples qui illustrent le rôle grandissant joué par cette « religion à la conquête de l'Afrique », selon l'expression de Vincent Monteil (1).

Fondées souvent sur des évaluations et en dépit de leur imprécision, les statistiques démographiques permettent néanmoins de se faire une idée de la progression du phénomène islamique sur le continent noir. Ce dernier compte un peu plus de quatre cents millions d'habitants, dont près de la moitié sont des musulmans : quelque quatre-vingt-cinq millions en Afrique blanche et cent millions en Afrique noire.

La densité des disciples du prophète Mohammed va en diminuant du nord au sud aussi bien à l'échelle du continent que dans la plupart des pays au sud du Sahara. Sauf en Egypte, où les coptes — chrétiens implantés également en Ethiopie et autrefois en Nubie — représentent une forte minorité, les peuples africains bordant la Méditerranée sont musulmans à près de 100 %. Leurs coreligionnaires sont nettement majoritaires dans les Etats frontaliers ou voisins des pays arabes, notamment en Somalie, au Sénégal, en Gambie, au Niger, au Mali, au Soudan et en Guinée, et forment de puissantes minorités en Ethiopie, en Sierra-Leone, en Guinée-Bissau, au Nigéria, au Tchad, en Tanzanie, au Libéria, en Haute-Volta, en Côte-d'Ivoire et au Cameroun. Plus au sud, leur présence est faible là où elle était nulle il y a seulement dix ans.

Moins d'un siècle après la mort de Mohammed (632), l'islam avait fait une percée foudroyante à l'est, jusqu'à la vallée de l'Indus et progressé au-delà par la suite, et, à l'ouest, jusqu'en Espagne en passant par le Maghreb, atteignant même Poitiers momentanément (732). En revanche, la pénétration de l'Afrique noire a été plus tardive, les chevaux des conquérants arabes du septième siècle ayant été terrassés par la mouche tsé-tsé.

Un second souffle au dix-neuvième siècle

Ce sont les commerçants berbères qui introduisirent la religion du Coran au Mali, au Niger et au Tchad entre le neuvième et le treizième siècle, tandis que les négociants et les marabouts maures faisaient des adeptes dans la région s'étendant du Sénégal au Ghana et au Nigéria, où se succédèrent d'importants royaumes musulmans. Paradoxalement, la Nubie (Soudan), plus proche de La Mecque, ne sera islamisée qu'au quatorzième siècle.

Après une pause d'environ trois siècles — le rôle joué par les Arabes dans l'esclavagisme en fut-il un des causes ?, — le prosélytisme musulman trouve son second souffle au dix-neuvième siècle avec de remarquables prédicateurs et théologiens, souvent noirs, comme El Hadj Omar. Le christianisme est dès lors présenté comme la religion des colonisateurs européens adoptée par les élites, alors que l'islam se donne pour une religion émancipatrice du tiers-monde et offre un système socio-culturel qui s'adapte bien à la vie communautaire des masses africaines.

Dans les Etats charnières de l'ancienne Afrique Occidentale française (A.O.F.), comme le Mali, le Niger et le Tchad, les nomades guerriers du Nord (arabes ou berbères, ils se considèrent comme blancs quelle que soit la couleur de leur peau) ont traditionnellement eu le dessus sur les Noirs du Sud. La colonisation mit fin à cette inféodation, les Français s'appuyant sur les « sudistes », parmi lesquels ils recrutèrent les cadres subalternes de l'administration coloniale. Ces derniers, comme l'ancien président Tombalbaye, par exemple, héritèrent naturellement du pouvoir à l'indépendance. Toutefois, depuis une dizaine d'années, les « nordistes » tendent à récupérer leur suprématie ou à rétablir une certaine égalité.

Si l'islam a été et est encore un levier pour l'émancipation des peuples, il peut être aussi aux mains de certains dirigeants un instrument d'influence, voire d'hégémonie. Nasser en avait joué habilement, mais il n'avait pas les moyens financiers de la Libye et de l'Arabie Saoudite, qui se livrent à une lutte acharnée pour étendre leurs zones d'influence.

PAUL BALTA.

(1) *L'islam noir, une religion à la conquête de l'Afrique*, Ed. du Seuil, 3e édition, Paris 1980, 476 pages.

Pourcentages de la population musulmane par rapport à la population totale en Afrique noire

de 0 à 20%
de 21 à 40%
de 41 à 60%
de 61 à 80%
plus de 80%

AFRIQUE BLANCHE

PAYS	EN MILLIONS DE PERSONNES Musulmans	Popul. totale
Algérie	19,3	20
Egypte	35	40
Libye	2,3	2,3
Maroc	20	20
Sahara occidental	0,2	0,2
Tunisie	6	6
TOTAL	83,4	88,5

AFRIQUE NOIRE

PAYS	Musulmans	Popul. totale
Angola	0,01	7
Bénin	0,4	3,5
Botswana	0	0,8
Burundi	0,08	4,1
Cameroun	1,5	6
Centrafrique	0,1	3,1
Comores	0,3	0,3
Congo	0,05	1,5
Côte-d'Ivoire	2	5
Djibouti	0,2	0,2
Ethiopie	10	25
Gabon	0,5	1,3
Gambie	0,3	0,6
Ghana	1,5	10,3
Guinée	3,5	4,7
Guinée-Bissau	0,3	0,8
Guinée-Equatoriale	0,01	0,3
Haute-Volta	1,5	5,5
Kenya	1	15,3
Libéria	0,3	1,7
Madagascar	0,1	8,1
Malawi	0,5	5,6
Mali	3,5	6,3
Mauritanie	1,5	1,5
Mozambique	1,5	10
Namibie	0	0,9
Niger	3,5	5
Nigéria	38	80
Ouganda	0,6	10
Rwanda	0,05	4,8
Sénégal	4	5,3
Sierra-Leone	1,5	3,1
Somalie	4	4
Soudan	10	20
Tanzanie	4	13
Tchad	2	4,4
Togo	0,3	2,4
Zaïre	0,25	25,6
Zambie	0	5,4
Zimbabwe	0	6,9
TOTAL	99,05	320,3
AFRIQUE DU SUD	0,4	28,2

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● M. HERBERT SALCHER, ministre autrichien de la santé, remplacera très prochainement M. Hannes Androch au ministère des finances, et la fonction de vice-chancelier, également assumée par M. Androch, reviendra au ministre de l'enseignement, M. Fred Sinowatz, a décidé le mercredi 14 janvier le présidium du parti socialiste au pouvoir. M. Androch, mis en cause dans une importante affaire de corruption, et qui avait annoncé sa démission le 11 décembre dernier (*le Monde* du 13 décembre 1980), doit prendre ce 15 janvier ses nouvelles fonctions de directeur général adjoint de la plus grande banque autrichienne. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

● HUIT PARTIS DE GAUCHE CHILIENS ONT SIGNE UNE DECLARATION D'UNITE, le mercredi 14 janvier. Dans un communiqué remis, à Santiago, à la presse, les dirigeants de l'opposition indiquent que l'accord a été rédigé à l'extérieur du Chili par le P.C., les deux principaux mouvements issus du P.S., le parti radical, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), la Gauche chrétienne (I.C.) ; le Mouvement d'action populaire unifié (MAPU) et le MAPU-ouvrier et paysan (MAPU-O.C.). La déclaration réunit donc les signatures des anciennes formations de l'Unité populaire et celle du MIR. — *(A.F.P.)*

● UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES ONT OCCUPE L'AMBASSADE DE SUEDE, A SANTIAGO - DU - CHILI, le mercredi 14 janvier. Les occupants appartiennent à un « comité de sans-logis ». Ils exigent du gouvernement chilien la formation d'une commission officielle pour trouver une solution au *« problème angoissant du logement »*. Les manifestants ont pénétré dans l'ambassade au moment même où quelque cinq cents personnes, également sans logis, prenaient possession de terrains appartenant à l'Etat, et situés à l'ouest de la ville. Ces derniers ont été expulsés par la police militaire, qui a procédé à une cinquantaine d'arrestations. Les femmes interpellées ont, cependant, été libérées peu après. D'autres manifestants, qui avaient réussi à fuir, se sont réfugiés dans une chapelle, où ils comptent rester jusqu'à ce que le gouvernement donne satisfaction à leurs revendications. Le gouvernement a offert aux diplomates suédois de déloger, s'ils le souhaitent, les occupants de l'ambassade. *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● TRENTE JOURNALISTES DE L'HEBDOMADAIRE BRITANNIQUE « NOW », que possède M. James Goldsmith, également propriétaire de *l'Express*, se sont réunis pour protester contre la non-diffusion en France d'un numéro de la publication qui contenait un article critique pour M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 13 janvier). Ils se sont vu refuser, mardi 13 janvier, un entretien avec la direction de la revue à propos de cette affaire, dont on a appris mercredi que l'Assemblée européenne pourrait être saisie à la suite de la démarche d'un député travailliste. — *(A.F.P.)*

Islande

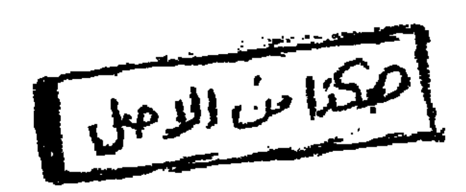
● LE GOUVERNEMENT ISLANDAIS REFUSE D'ACCORDER L'ASILE POLITIQUE à l'activiste d'extrême droite français, a annoncé mercredi 14 janvier un communiqué du ministère islandais des affaires étrangères. M. Fredriksen s'était rendu, au milieu du mois de décembre, à l'ambassade d'Islande à Paris afin de se renseigner sur la procédure à suivre pour obtenir l'asile à Reykjavik. La représentation islandaise avait, à l'époque, démenti que M. Fredriksen ait fait formellement une telle demande. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. MOROZOV, le mathématicien soviétique membre du SMOT (syndicat libre), a été condamné à huit ans de camp à régime sévère le mardi 13 janvier à Vorkouta (Grand Nord sibérien), annonce-t-on de source dissidente à Moscou. Arrêté en mars dernier alors qu'il purgeait une peine de cinq ans de relégation, il a été condamné pour *« propagande et agitation antisoviétiques »*. — *(A.F.P.)*

Vanuatu

● 2 274 PERSONNES ONT ETE ARRETEES à la suite des troubles qui ont marqué, dans l'île d'Espiritu Santo, l'indépendance de Vanuatu, proclamée le 30 juillet dernier, a annoncé l'organe de presse du gouvernement de Port - Vila, reçu à Nouméa. Il y a eu 760 arrestations à Santo, 728 à Malekula (Mallicolo), 507 à Ambrym, 128 à Aoba, 101 à Pentecôte, et 50 à Maewo ; parmi les personnes interpellées, 583 ont été condamnées pour des délits divers, dont 207 à des peines de prison. Le journal précise, d'autre part, que l'accord de défense signé avec la Papouasie - Nouvelle-Guinée a été suspendu, étant devenu sans objet. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Italie

Soulagement après la libération du juge D'Urso

(Suite de la première page.)

Les Brigades rouges avaient abandonné le corps d'Aldo Moro à deux pas des sièges du parti communiste et de la démocratie chrétienne. Elles ont laissé M. D'Urso à côté d'un ministère contre lequel elles ont centré toute leur offensive. Un nouveau défi puisque cette zone était, depuis, devenue l'une des plus soigneusement contrôlées.

Les Brigades rouges ne pouvaient choisir meilleur moment pour susciter le maximum d'effet. Commencé la veille dans l'après-midi — à peine quelques heures après que les terroristes dans un dixième communiqué eurent annoncé leur décision de libérer l'otage (nos dernières éditions du 15 janvier), — le débat parlementaire sur le terrorisme et l'attitude prise par le gouvernement se poursuit ce 15 janvier.

« *Nous vous restituons le bourreau D'Urso.* » Sous ce titre commencent les trois pages dactylographiées du communiqué où le groupe annonce sur un ton triomphant : « *Les objectifs politiques et matériels que préfigurait la campagne d'attaque commencée avec D'Urso ont été amplement réalisés. Un mouvement de prolétaires prisonniers, le mouvement révolutionnaire et les Brigades rouges ont obtenu une grande victoire. Considérant tout cela, la justice prolétarienne consent à un acte de magnanimité. La sentence est suspendue, et le prisonnier D'Urso est remis en liberté.* »

Même une fois qu'eut été démentie le 14 janvier, en début d'après-midi, la libération de l'otage, malgré les folles rumeurs et les informations contradictoires, un certain enthousiasme avait saisi le Parlement : le secrétaire socialiste Bettino Craxi embrassait le leader radical Marco Pannella, dont le petit parti, plus que tout autre, avait tout fait pour obtenir des journaux la publication des deux textes des détenus des prisons de haute sécurité de Trani et de Palmi que les Brigades Rouges mettaient comme condition pour la libération de l'otage. « *Nous avons conquis une vie* », affirmait M. Pannella qui se félicitait du fait que l'Etat n'avait pas traité explicitement avec les terroristes et que la loi n'avait pas été violée.

Après un peu plus d'un mois, l'affaire D'Urso semble s'achever sans véritable vainqueur ni vaincu. Dans son discours devant la chambre, le président du conseil, M. Arnaldo Forlani, s'est félicité de la fermeté montrée par le gouvernement et a souligné « *que l'on ne peut confondre les institutions avec les expressions du pluralisme civil et culturel qui reflètent la société entière* ». Il a, à la fois, félicité les journaux qui avaient refusé le diktat des terroristes, mais aussi montré sa compréhension pour ceux qui l'avaient accepté afin de sauver une vie humaine. Il a même jugé « *tout à fait naturelles* » les « *différences* » dans le comportement des partis qui soutiennent la coalition gouvernementale, divisée de fait entre les socialistes favorables à une « *ligne humanitaire* » et les républicains, partisans de la « *fermeté* ».

Le gouvernement et la démocratie chrétienne étaient pour leur part restés prudents et avaient laissé jouer d'une façon autonome aussi bien la magistrature que les journaux, afin que des gestes puissent satisfaire aux conditions posées par les terroristes, sans que cela signifie une capitulation du gouvernement. « *Le gouvernement a projeté ce désarroi et ses contradictions dans tout le corps social, aussi bien journaux que magistrature* » a souligné le député de la gauche indépendante Stefano Rodotà, qui craint par ailleurs que, pour effacer cette impression de faiblesse, le gouvernement ne décide sous peu de nouvelles et sévères lois antiterroristes.

Certes, comme le demandaient les B.R., la « super-prison » de l'Asina, la plus dure des neuf prisons de haute sécurité italiennes, a été fermée. Mais il s'agissait là d'un projet étudié depuis plus d'un an par le gouvernement. Un présumé terroriste, M. Faina, atteint d'un cancer, a été mis en liberté provisoire. Mais la magistrature de Florence envisageait déjà cette possibilité. Enfin, quatorze journaux seulement sur plus d'une soixantaine, ont passé les textes qu'imposaient les terroristes.

Toutes les forces politiques ont donc pu exulter, y compris les partisans de la fermeté — et en premier lieu les communistes qui estiment que les Brigades rouges ont dû « *couper court à leur chantage parce qu'elles constataient qu'elles ne pourraient guère obtenir plus* ». Les partisans de la « *ligne humanitaire* » les radicaux et, plus en sourdine, les socialistes parce qu'ils étaient liés par la solidarité gouvernementale — pourraient tirer avantage de ce succès.

Dans leur communiqué, les B.R. concluent en réaffirmant que « *leur objectif principal* » reste le démantèlement de l'ensemble du système carcéral italien, mais elles insistent aussi sur le rôle de la presse et sur l'importance d'y avoir conquis et « *imposé* » des « *espaces* ». Dans ce texte, elles précisent qu'elles n'ont pas fait de requête, mais qu'elles ont obligé les journaux à passer leurs documents, et surtout elles annoncent : « *La guérilla communiste conquiert les armes au poing les objectifs de son programme, qui n'est pas négociable mais qui s'impose grâce au rapport de forces.* » D'où les inquiétudes des partis politiques, comme des communistes, mais aussi de journaux qui, justement parce qu'il s'agissait d'un chantage, avaient refusé de céder malgré le terrible dilemme. « *Négocier ou ne pas négocier*, écrit M. Victorio Gorresio dans *la Stampa*, *c'est une fausse alternative, refusée même par la partie adverse, mais vainement tentée par des esprits bien intentionnés comme le parti socialiste ou les radicaux et ces organes de presse qui ont cru jouer le jeu.* » Et aussi bien l'*Unita*, le quotidien communiste, que *la Republica* soulignent que ce succès, même relatif, des B.R., ne pourra qu'ouvrir de nouvelles possibilités au parti armé et permettre de nouveaux recrutements.

Si M. D'Urso a été libéré, il risque aussi d'être un homme brisé et sa carrière peut subir toutes les conséquences des accusations lancées par les Brigades rouges. « *Que fera la bourgeoisie d'un bourreau repenti ?* » Et le groupe terroriste souligne comment le prisonnier, pour sauver sa tête, a « *collaboré avec la justice prolétarienne* », fournissant les noms de tous ses collaborateurs et tous les détails sur l'organisation de ses services. Avec une sinistre ironie, les terroristes proclament : « *Vous cherchiez une taupe au ministère de la justice, nous vous la fournissons avec nom et prénom : Giovanni D'Urso.* »

MARC SEMO.



(Dessin de CHENEZ.)

Pays-Bas

UN PROJET DE LIVRAISON DE SOUS-MARINS A TAIWAN COMPROMET LES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA HAYE ET PÉKIN.

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais doit se prononcer le vendredi 16 janvier sur la livraison de deux sous-marins à Taïwan, qui a déclenché une véritable crise des relations diplomatiques des Pays-Bas avec la Chine populaire. Le ministère chinois des affaires étrangères a, en effet, fait savoir qu'il prierait l'ambassadeur néerlandais de quitter Pékin, et réduirait les relations diplomatiques entre les deux pays à de simples bureaux de liaison dans les deux capitales si le gouvernement de La Haye ne s'opposait pas à cette livraison.

Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Klaauw, avait sérieusement envisagé de démissionner quand, à la fin du mois de novembre 1980, le gouvernement avait donné son aval à un permis d'exportation pour la grande entreprise industrielle R.S.V. de Rotterdam, invitée par Taipeh à livrer deux sous-marins ainsi que des composantes pour une centrale nucléaire.

Pékin estime que les pays-Bas sont revenus sur leur engagement diplomatique de ne plus reconnaître la Chine nationaliste et de respecter son point de vue selon lequel Taïwan constitue une province de la Chine populaire.

Plusieurs observateurs estiment que le gouvernement de M. Van Agt, vivement critiqué pour son attitude dans cette affaire, n'obéira cependant pas aux injonctions de Pékin.

RENÉ TER STEEGE.

Portugal

Le général Eanes s'engage à donner tout son appui au gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — « *La démocratie pluraliste est une garantie de la coexistence libre et ouverte entre des conceptions politiques et des intérêts divergents : telles sont les valeurs pour lesquelles la majorité des Portugais se sont prononcés* », a déclaré le général Eanes lors de la cérémonie qui, le mercredi 14 janvier, a marqué le début de son deuxième mandat de cinq ans à la présidence de la République.

Selon lui, l'élection présidentielle du 16 décembre 1980 a écarté, d'une part, « *les projets de concentration des pouvoirs politiques qui n'admettent pas le pluralisme, s'opposent au principe de l'alternance, menacent la continuité démocratique et divisent les citoyens* » et, d'autre part, « *les conceptions basées sur des avant-gardes politiques ou sociales qui ont des objectifs révolutionnaires* ».

Le général Eanes s'est prononcé en faveur d'une « *solidarité institutionnelle* ». « *Cela n'entraîne pas*, a-t-il précisé, *une identification permanente des conceptions, mais le respect réciproque entre le chef de l'Etat, l'Assemblée et le gouvernement, qui doivent dans le cadre de leur compétence constitutionnelle mener une action concertée au-delà des divergences qui pourraient éventuellement exister.* »

Aussi le général Eanes s'est-il engagé à donner tout son appui au gouvernement, dont il a reconnu la « *légitimité démocratique* ». En revanche, il attend de l'exécutif « *l'honnêteté, la loyauté et la transparence d'attitude* ».

Un des objectifs qu'il s'était fixés lors de sa première élection en 1976, la « *normalisation des forces armées* », ayant, à son avis, été accompli, le général Eanes cessera ainsi de cumuler ses fonctions de président de la République avec celles de chef de l'état-major général des forces armées. En février, il désignera le militaire qui le remplacera à ce dernier poste.

Le discours du chef de l'Etat a été applaudi par les députés socialistes et communistes debout. Des applaudissements sont venus aussi des parlementaires centristes et sociaux-démocrates.

L'élection présidentielle mais aussi la disparition tragique de l'ancien premier ministre Sa Carneiro ont indiscutablement détendu la vie politique portugaise. De part et d'autre, les appels à la « compréhension » se multiplient. Centristes et sociaux-démocrates d'un côté et socialistes de l'autre paraissent décidés à trouver un consensus sur la révision de la Constitution.

JOSÉ REBELO.

Norvège

La police déloge, sans incidents, huit cents écologistes opposés à la construction d'un barrage dans le nord du pays

De notre correspondant

Stockholm. — Les quelque huit cents écologistes qui campaient depuis deux semaines dans la neige sur le chantier de construction d'un barrage sur le fleuve Alta dans l'extrême-nord de la Norvège ont été délogés par la police, sans incidents, le mercredi 14 janvier. Les manifestants avaient choisi la non-violence pour s'opposer à l'intervention des forces de l'ordre, qui, de leur côté, ont fait preuve d'une patience et d'un sang-froid remarquables. Un par un, portés souvent par quatre policiers, les défenseurs de la nature, parmi lesquels se trouvaient de nombreux Lapons, ont été placés dans des camions puis conduits au commissariat de la petite ville d'Alta, où ils se sont vu infliger une amende d'environ 2 500 F.

L'opération policière à Alta, qui s'est achevée dans la nuit du 15 janvier, est une des plus importantes et des plus spectaculaires que l'on ait vues en Norvège depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. La « bataille d'Alta » divise les Norvégiens depuis dix ans. Le gouvernement veut construire sur le fleuve qui porte le même nom que la petite ville une centrale hydro-électrique pour assurer les besoins énergétiques de la région du Finnmark, en 1990 ; également pour favoriser l'établissement de nouvelles industries dans le nord peu peuplé du pays et freiner l'exode rural par la création d'emplois.

Les écologistes contestent les prévisions du gouvernement ; ils estiment que les besoins énergétiques régionaux peuvent être couverts par une augmentation des importations d'électricité, notamment de Finlande et d'U.R.S.S. ainsi que par des économies d'énergie. D'autre part, la construction du barrage va déparer l'un des plus beaux sites naturels du pays ; le lac de retenue va noyer de nombreuses bourgades et gêner considérablement les « *Lapons des montagnes* » qui vivent de l'élevage du renne et suivent les troupeaux dans leur transhumance. Le fleuve Alta est en outre l'un des cours d'eau du monde les plus riches en saumons.

Les protestations des organisations lapones et de la population locale ont conduit le gouvernement travailliste, à trois reprises, à reporter la date d'ouverture des travaux. En octobre 1979, sept Lapons avaient dressé une hutte devant le Parlement d'Oslo et entamé une grève de la faim. Mais finalement, au mois de décembre 1980, le gouvernement devait donner le feu vert à la construction de la route d'accès au chantier.

Cette question divise les partis politiques (seuls les travaillistes et les conservateurs sont entièrement favorables à la réalisation du projet) et aussi les quelque treize mille habitants de ce petit port de l'Atlantique nord qui était une base de la marine allemande pendant la deuxième guerre mondiale. Selon un récent sondage local, la moitié des habitants sont hostiles au projet, alors que 45 % y sont favorables. Mercredi, un journal lapon, *Sagat*, écrivait : « *Les Lapons ont besoin du barrage d'Alta. Chaque année, des centaines de jeunes Lapons sont obligés de quitter leur milieu d'origine parce que le Finnmark, région trop longtemps oubliée, n'offre pas de possibilités d'emploi et de logement. La vie moderne réclame un bon approvisionnement en électricité.* »

Les écologistes n'ont peut-être pas dit leur dernier mot. Ils ont l'intention de poursuivre leur action, mais les responsables de l'« *action populaire contre le barrage d'Alta* » refusent de dire sous quelle forme. Ils sont appuyés par la plupart des associations écologiques scandinaves. Ainsi, le mouvement suédois contre l'énergie nucléaire a fait savoir qu'il lancerait une campagne de boycottage des voyages touristiques en Norvège si le barrage était construit.

(Intérim.)

Turquie

Les banques occidentales sont favorables à un allégement de la dette d'Ankara

De notre correspondant

Londres. — A la fin de leurs entretiens avec les représentants de seize banques occidentales, les membres de la délégation turque, dirigée par M. Turgut Ozal, premier ministre adjoint, affichaient, le 13 janvier, un optimisme relatif. Pour la seconde fois, le gouvernement d'Ankara demandait une révision des conditions de remboursement d'un ensemble de prêts qui représentent au total 3,2 milliards de dollars. L'été dernier, les établissements financiers avaient fraîchement accueilli la demande du gouvernement turc qui déjà, en 1979, avait sollicité un réaménagement de sa dette.

Apparemment, les banques occidentales ont, cette fois réagi positivement aux arguments présentés par M. Ozal, en particulier la délégation turque a évoqué l'amélioration de la situation financière du pays, obtenue à la fois, par une augmentation des exportations et une réduction des importations. La démission, à la veille des entretiens, de M. Aydinoglu, gouverneur de la Banque centrale turque, en désaccord avec le gouvernement (1), ne semble pas, en tout cas, avoir influencé les banques occidentales qui s'apprêtent à rédiger une réponse conjointe dont les termes devraient être connus fin janvier.

De toute évidence, les considérations politiques interviennent dans cette affaire, les gouvernements occidentaux escomptant que la Turquie pourra jouer un rôle plus actif au Proche-Orient. Il apparaît que les banques envisagent favorablement de réduire le taux d'intérêt des prêts, qui passerait de 1,75 % à 1,05 %, ainsi que de revoir les conditions de remboursement de la dette. Toutefois, le déficit de la balance extérieure turque, en 1981, exigerait le recours des emprunts extérieurs pour un montant dépassant 2,5 milliards de livres. — H.P.

(1) Cette démission est, indique notre correspondant Artun Unsal, interprétée dans la capitale turque comme une nouvelle victoire de M. Ozal, champion de l'économie de marché, d'autant que le nouveau gouverneur de la Banque centrale, M. Siklar, est considéré comme un de ses partisans. Il était notamment reproché à M. Aydinoglu d'avoir publié une série d'articles dans un journal d'Izmir, où il dénonçait les résultats stériles du plan d'assainissement entrepris le 24 janvier 1980 par M. Ozal, alors bras droit de M. Demirel, premier ministre. M. Aydinoglu préconisait l'abandon d'une politique économique orientée vers l'extérieur et l'adoption d'une nouvelle ligne moins dépendante de l'aide étrangère et qui ne soit pas inspirée du modèle de consommation des pays développés.

LE GÉNÉRAL EVREN ANNONCE LA « FORMATION D'UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE » AVANT LE 29 OCTOBRE

Le chef de l'Etat turc, le général Evren, a annoncé, jeudi 15 janvier, qu'une « Assemblée constituante sera formée en Turquie entre le 30 août et le 29 octobre ». Il a précisé que les membres du Conseil national de sécurité, qui ont pris le pouvoir le 12 septembre 1980, « assumeront les fonctions de sénateurs quand l'Assemblée sera constituée ».

Trente mille personnes environ ont été arrêtées pour motifs politiques en Turquie entre le 12 septembre et le 10 décembre 1980, ont indiqué les autorités turques à deux membres du Conseil de l'Europe envoyés en mission d'information en Turquie. MM. Ludwig Steiner (démocrate chrétien, Autriche) et Luis Yanez-Barnuevo (soacialiste, Espagne). Au cours d'une conférence de presse, ils ont estimé qu'ils avaient pu obtenir des indications sur la plupart des questions abordées avec leurs interlocuteurs à l'intérieur comme à l'extérieur des sphères gouvernementales.

Les deux membres du Conseil de l'Europe n'ont pu, en revanche, obtenir de précisions sur le nombre des condamnés à mort actuellement dans les prisons turques, les autorités estimant qu'une condamnation à mort étant susceptible d'appel et de procédures diverses, aucun chiffre n'était significatif. Les milieux de l'opposition turque en exil chiffrent à une centaine le nombre de détenus condamnés à la peine capitale en Turquie.

Sur la torture, les dirigeants turcs ont répondu à MM. Steiner et Yanez-Barnuevo que chaque plainte faisait ou ferait l'objet d'une enquête officielle, et que des policiers ainsi que des militaires avaient été arrêtés pour s'être livrés à des actes de torture sur des prisonniers. — *(A.F.P.)*

● *Dix ouvriers turcs* ont entamé à Paris une grève de la faim depuis le 13 janvier pour obtenir la création d'une commission d'enquête internationale en Turquie et la vie sauve pour plusieurs opposants emprisonnés. En République fédérale d'Allemagne, cent cinquante ouvriers émigrés turcs observent depuis une vingtaine de jours une grève de la faim.

Information Turquie chiffre à cent huit le nombre des condamnés à mort actuellement dans les prisons turques et indique que quatre personnes ont été exécutées récemment.

Union soviétique

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UN FRANÇAIS EST EMPÊCHÉ D'ÉPOUSER UNE SOVIÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Moscou. — « *En aimant un étranger vous avez violé les règles de conduite du citoyen soviétique hors de son pays.* » C'est la réponse que Mme Inna Lavrova, quarante ans, s'est attirée de la part d'un bureaucrate soviétique auquel elle demandait pourquoi les autorités lui refusaient le droit élémentaire de vivre avec l'homme qu'elle aime depuis près de cinq ans. En effet, elle attend l'autorisation officielle qui lui permettra de se marier.

Mme Lavrova était en France au début des années 70. Son mari, dont elle est depuis séparée, était fonctionnaire de la délégation commerciale soviétique à Paris. Elle-même a travaillé à l'ambassade, d'abord comme secrétaire à mi-temps, pour 450 F par mois, puis comme interprète à plein temps, avec un « salaire » de 800 F. C'est alors qu'elle a fait la connaissance de M. Guy Torrent, ingénieur des travaux publics, qui participait à la construction de la nouvelle ambassade de l'U.R.S.S.

Mme Lavrova et M. Torrent décident alors de refaire leur vie ensemble. Mais, en 1976, elle doit rentrer en U.R.S.S. pour régler un problème de scolarité de sa fille aînée. Elle ne pourra plus en ressortir. M. Torrent veut la rejoindre. Il dépose demande de visa sur demande de visa ; toutes sont refusées. Pour épouser Mme Lavrova, il doit absolument se rendre à Moscou deux fois : la première pour déposer son dossier, la deuxième pour la cérémonie elle-même. En février 1980, il reçoit enfin un visa ; avec un groupe de touristes il reste six jours à Moscou, assez longtemps pour remettre ses papiers à l'état civil soviétique, qui fixe même la date du mariage au 22 mars. Mais depuis les autorités, regrettant sans doute ce manque de vigilance, ne lui accordent plus de visa. M. Torrent a essuyé encore deux refus dans le courant de l'année dernière.

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

Les tractations irano-américaines

Les ultimes divergences portent sur les modalités du remboursement des emprunts de Téhéran

Le gouvernement iranien ayant obtenu, le mercredi 14 janvier, l'autorisation du Parlement (Majlis) d'accepter un arbitrage international pour régler le litige qui l'oppose aux Etats-Unis, la réponse officielle de Téhéran aux propositions financières américaines était attendue à Washington dans les quarante-huit heures. L'optimisme qui règne dans les milieux diplomatiques de Téhéran à ce sujet tranche avec la prudence persistante de Washington.

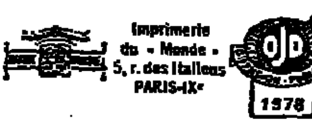
Certes, les deux parties sont tombées d'accord sur les principes et procédures du règlement. Le ministre d'Etat iranien a révélé, mercredi, que la composition de la commission d'arbitrage avait été fixée d'un commun accord : l'organisme comprendra trois délégués de chacun des deux gouvernements, ainsi que trois personnalités neutres.

Les obstacles qui subsistaient, le jeudi 15 janvier — « *techniques* », selon Téhéran, « *fondamentaux* », à en croire Washington — se situaient notamment au niveau des banques américaines concernées. Celles-ci estimaient, selon une bonne source à Téhéran, que les emprunts contractés par l'Iran devaient être « *actualisés* » avant l'entrée en vigueur de l'accord. En d'autres termes, les établissements financiers entendraient déduire les sommes prélevées ces derniers mois, soit en remboursement du capital, soit au titre d'intérêt, des 7,3 milliards de dollars qui devraient être, en principe, déposés à la Banque centrale d'Algérie, avant la libération des otages. Ces déduction s'élèveraient à 1,8 milliard de dollars.

Le gouvernement de M. Radjaï, en revanche, insisterait pour que les avoirs iraniens « gelés » soient restitués dans leur intégralité, quitte à ce que les deux parties se livrent à une opération de « *clearing* » après le retour au *statu quo ante*. Les banquiers américains sont divisés. Certains affirment qu'ils sont tenus de défendre les intérêts de leurs actionnaires, d'autres déclarent qu'ils appliqueront les consignes qui leur seraient données par la Maison Blanche. Parmi les difficultés qui subsistent dans la négociation avec les Etats-Unis, M. Azizi, porte-parole du gouvernement, a aussi fait état, jeudi, du problème concernant les moyens de répertorier les fonds iraniens aux Etats-Unis.

Ces divergences ne pourront peut-être pas être résorbées avant le départ du président Carter. Les dirigeants iraniens disent qu'ils n'ont pas à tenir compte d'une telle échéance, ajoutant qu'en tout état de cause le président Reagan ne disposera pas de moyens de pression sur Téhéran supérieurs à ceux que détenait son prédécesseur. — E. R.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

La « bidonvillisation » du tiers-monde

La moitié de la population du monde vivra dans les villes dans vingt ans. Dans les villes, mais quelles villes ? Dans des espaces urbains façonnés par les siècles, aménagés sans rupture, tracés au cordeau... ou dans des baraques étouffantes, plantées au hasard, recouvertes de tôle, régulièrement inondées, envahies par les ordures, infestées par les insectes ? Si l'urbanisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord ne va pas sans heurts, celle du tiers-monde, explosive, anarchique, meurtrière, pose, elle, des problèmes de survie à des populations de plus en plus nombreuses et de plus en plus démunies.

Tel était le thème d'un séminaire que l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) a organisé récemment à Rosso (Mauritanie) et à Dakar. Il y est apparu, notamment, que, de toutes les villes du monde, ce sont celles d'Afrique qui croissent au rythme le plus rapide et le plus désordonné, au prix d'une « bidonvillisation » du continent tout entier.

I. — Les quartiers « spontanés » des villes africaines

de notre envoyée spéciale CLAIRE BRISSET

Dakar. — Dans un continent que les experts de toutes tendances continuent de considérer comme le plus pauvre, mais aussi le plus rural du monde, toutes les données sur lesquelles se fondaient la majorité des plans de développement sont en train de se périmer sous nos yeux : la population la plus démunie n'est plus, aujourd'hui, reléguée au fond des brousses et des forêts équatoriales, mais bien parfois au cœur de ces grandes métropoles — Abidjan, Dakar, Nairobi, Lagos, Le Caire — que l'on imagine trop facilement préservées de la misère et de la faim (1).

C'est le rythme même de cette croissance urbaine explosive, tout autant que son volume, qui rend les problèmes de subsistance dramatiques : car ces populations hâtivement regroupées, chassées des campagnes par la sécheresse, la guerre ou la faim ne peuvent que s'établir dans des installations de fortune, bidonvilles et taudis, victimes du mythe de la ville-salvatrice qui bien souvent n'est que l'agent d'une misère aggravée. La croissance des villes africaines atteint en effet 6 à 7 %... par an, depuis 1960.

Or, ces effectifs — qui doublent régulièrement — ne sont que des moyennes : la population des bidonvilles, elle, augmente deux fois plus vite encore. La partie « moderne » de ces villes y apparaît de plus en plus, comme un noyau perdu dans un océan de baraquements, même si, régulièrement, des opérations de police délogent brutalement les squatters et repoussent, de quelques kilomètres, la ceinture des bidonvilles.

L'exemple le plus révélateur de cette situation est sans doute celui de la Mauritanie. En trente ans, 14 millions d'hectares y ont été stérilisés par l'avancée du désert. Deux fois plus d'habitants, 1,5 million au total aujourd'hui, doivent y vivre sur quinze fois moins de surface cultivable. La sécheresse, qui prend depuis quinze ans l'aspect d'une modification radicale du climat, et la guerre du Sahara ont provoqué une sédentarisation massive des nomades et l'apparition de bidonvilles géants dans la capitale, Nouakchott, et, dans une moindre mesure, à Rosso, sur le fleuve Sénégal. Ces « naufragés du désert » sont, dans un premier temps, venus planter leurs tentes jusque dans les rues de Nouakchott, petite capitale administrative vite submergée où rien n'était fait pour les accueillir. Aussi ont-ils construit des baraquements de fortune dans des quartiers périphériques vite devenus insalubres : la tente est roulée au fond de la cabane de planches, le mode de vie traditionnel est rompu, les solidarités anciennes aussi.

L'urbanisation du Sahel

Ainsi, en dix ans, la structure du pays s'est-elle totalement inversée : 83 % de nomades et 17 % de sédentaires en 1970, le contraire aujourd'hui. Pour les deux tiers cette nouvelle population urbaine vit à présent dans des bidonvilles, dans des conditions d'extrême précarité. A Nouakchott, tout un quartier s'est édifié spontanément à proximité d'une dune qui se déplace : les vents de sable ensevelissent les habitations que l'on reconstruit, tant bien que mal, sur le toit des premières... Comme le rappelait récemment M. Assane Diop, directeur du Plan à Nouakchott, l'implantation massive de ces bidonvilles *« ne révèle que l'échec global d'une stratégie du développement... Si rien n'est fait pour entraver cette évolution, Nouakchott comptera plus d'un million d'habitants dans vingt ans »*, soit la majorité de la population d'un pays totalement désertifié.

Toute l'Afrique subsaharienne fournit des illustrations de cette évolution, que ce soit la bande du Sahel ou la zone équatoriale. Au Mali, resté à prédominance rurale, l'exode rural est massif et permanent, au point que Bamako compte à présent 600 000 personnes en colonies de squatters et en bidonvilles, dans des quartiers qui, selon un rapport de l'UNICEF, sont des *« cloaques »* où règne une atmosphère *« de fin du monde »*. Moins de la moitié de la population a accès à l'eau potable ; faute d'égouts et de services communs, les ordures s'amoncellent dans les fossés, l'alimentation en électricité est vacillante au point de mettre en péril les stocks de vivres et de vaccins. On estime que, dans dix ans, plus du tiers de la population du pays sera « urbanisée » dans ces conditions, contre un sixième aujourd'hui. En Haute-Volta, au Sénégal, le rythme de l'urbanisation est tout aussi précipité, accentué par la sécheresse des dix dernières années.

L'Afrique équatoriale et centrale, moins éprouvée par les conditions climatiques, n'échappe pourtant pas à cette évolution. Le Zaïre enregistre aujourd'hui l'un des taux d'urbanisation les plus élevés d'Afrique : Kinshasa compte 2 millions d'habitants (100 000 en 1945), dont la moitié sont établis dans des bidonvilles ou des quartiers insalubres. Onze villes zaïroises dépassent les 100 000 habitants. De cette ruée vers les villes va découler ce que personne n'eût imaginé dans le pays où la productivité agricole était l'une des plus élevées d'Afrique : la dépendance alimentaire.

En Côte-d'Ivoire, le taux d'urbanisation approche aujourd'hui les 40 % : la moitié de la population urbaine s'est regroupée à Abidjan (un million et demi d'habitants, dont 50 % d'étrangers, le plus souvent des Voltaïques disposant de très maigres ressources). Les trois quarts de la population de la ville vivent en *« habitat en concession et spontané »* pour reprendre le vocabulaire officiel qui n'utilise pas le terme bidonville et encore moins « taudis ».

Au Cameroun, où l'évolution est comparable, une expérience intéressante a lieu dans l'un des quartiers les plus insalubres de Douala, le quartier dit « Nylon », édifié sur un terrain constamment inondable, situé légèrement au-dessous du niveau de la mer, ce qui interdit l'écoulement des eaux, proche de la zone industrielle qui y évacue ses déchets, et que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) avait déclaré *« impropre à l'habitation »*. 80 000 à 100 000 personnes vivent là, dans ce qui n'était il y a quelques années qu'un marécage.

Porté comme *« espace vert »* sur le plan de Douala, le quartier vivait à la *fois* dans la lutte quotidienne contre l'envahissement des eaux (la moitié des maladies sont d'origine hydrique) et la menace du « déguerpissement » autoritaire. Se sont adjoints à « Nylon » des quartiers aux noms évocateurs : « Tergal », « Vie tranquille » ; surtout, une vie communautaire y est née. La population a commencé à s'organiser pour creuser un réseau de drainage, construire des ponts, et a contraint, de fait, les autorités à établir un schéma directeur du quartier, en concertation avec les commissions d'habitants, d'où une amélioration déjà considérable.

Il est illusoire d'imaginer que ces populations brutalement urbanisées retourneront dans un monde rural qu'elles avaient quitté pour de multiples raisons : l'espoir d'un accès plus facile aux ressources alimentaires, aux possibilités d'emploi, de formation et de soins, le mythe omniprésent de la ville, la gérontocratie qui continue de peser sur les masses rurales africaines. Il convient donc d'imaginer des modèles d'évolution qui, certes, cherchent à freiner cet exode rural, mais surtout rompent avec la notion abstraite d'un développement séparé, celui des villes et celui des campagnes. Agir sur le milieu urbain, c'est par contrecoup modifier l'image de la ville et, par là même, servir le monde rural.

En *effet*, porter tous les efforts sur l'équipement urbain, c'est à coup sûr léser les masses rurales, d'une part, c'est aussi précipiter l'exode. Négliger les populations urbaines, en revanche, c'est fermer les yeux sur des situations de pénurie et de catastrophe parfois au moins aussi graves. Ainsi, dans le bidonville de Nouakchott, la mortalité infantile atteint deux cent soixante-sept enfants pour mille, soit une fois et demie la moyenne nationale et 40 % des familles ne prennent qu'un seul repas par jour...

Stimuler la vie communautaire

Les conclusions du colloque de Rosso-Dakar, à cet égard, sont claires : si les gouvernements, les organisations de développement et de coopération ne sont pas conscients de ce risque, l'Afrique prendra demain le visage qu'offre déjà la majeure partie de l'Asie et de l'Amérique latine. C'est-à-dire des masses urbaines énormes et misérables, entassées dans des bidonvilles et des taudis, coupées de toute économie de subsistance. Il est encore temps, mais les mesures préventives deviennent d'une extrême urgence.

Pour reprendre les termes de M. Jacques Bugnicourt (2), il est nécessaire de briser l'image aliénante de la ville « moderne », de cesser d'ignorer les productions des masses de bidonvilles, de rompre avec le mimétisme des consommations qui rend désirables seuls les produits importés et méprisables les ressources locales. *« Entre le refus de la copie, du mimétisme et la tentation de l'isolement et du repli sur soi, la voie est particulièrement étroite et difficile. »*

Prochain article :

DÉPOTS D'ORDURES ET CIMETIÈRES

(1) Cf. l'article de Jean-Claude Pomonti, « Fascinantes et misérables villes d'Afrique », « le Monde » du 4-5 février 1979.

(2) Secrétaire exécutif ENDA-Environnement Africain (Dakar).

Le Monde

politique

La préparation de l'élection

Après l'adoption par le conseil des ministres du décret fixant les modalités du parrainage des candidats à l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing a déclaré, devant le gouvernement, que la campagne pour l'élection présidentielle est une « chance » pour la France, et il a souhaité que tout soit fait « pour donner au *débat un caractère exemplaire* ». Cette déclaration et un certain nombre de précisions sur les préparatifs de la campagne conduisent à s'interroger sur l'éventualité d'une accélération de la démarche pré-électorale du chef de l'Etat.

M. Mitterrand, en revanche, demeure pour le moment fidèle à la ligne de conduite qui consiste à gagner du temps. Il vient de décider de reporter sa participation à l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table ». Dans une lettre adressée à M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information de cette chaîne, le premier secrétaire du P.S. écrit : « Tout bien réfléchi je pense que le tour que donnerait cette grande émission à ma campagne serait prématuré. »

Quant à M. Michel Debré, qui a réuni mercredi les parlementaires favorables à sa candidature, il s'efforce de plus en plus de faire pression sur M. Jacques Chirac pour qu'il ne se présente pas.

M. Giscard d'Estaing va-t-il presser le mouvement ?

Est-ce la fin du surplace ? Le président de la République a-t-il fait un pas, mercredi, vers l'engagement préélectoral ? Les propos qu'il a tenus au sujet de la campagne devant le conseil des ministres et un certain nombre de signes peuvent le donner à penser.

La déclaration d'abord. Certes, on peut soutenir que celui qui souhaite un débat « élevé » et « exemplaire » n'est pas forcément candidat à ce débat. On peut tout autant considérer que rappeler aux Français la « chance » qu'ils ont de pouvoir élire leur président ne signifie pas nécessairement briguer un second mandat présidentiel. Admettons. Il n'en *demeure* pas moins qu'un tel discours n'aurait pas été imaginable il y a seulement un mois à l'Elysée, où le *mot campagne était tabou* : à l'Elysée où, naguère encore, chacun s'appliquait à entretenir la fiction d'un président dont on ne connaissait pas *les intentions* et où, aujourd'hui, nul ne semble plus habité par la moindre incertitude sur ce sujet.

En deux mois, bien des choses ont changé : le doute est apparu et l'impression est aujourd'hui que, si *l'on demeure calme, on* n'en craint pas moins ce que certains nomment le « *pépin majeur* ». L'échec.

Le chef de l'Etat lui-même n'est peut-être pas très éloigné de cette disposition d'esprit : *confiance*, semble-t-il, mais confiance mitigée d'une crainte précisément évaluée. La différence avec le passé récent est *peut-être là, désormais : la campagne*, le chef de l'Etat en parle, il s'en préoccupe. Il demande des contributions à ses collaborateurs, de plus en plus fréquemment, paraît-il. Il l'évoque aussi, cette campagne, au conseil des ministres, comme il l'a fait mercredi, non seulement pour faire la déclaration qui a été rendue publique mais aussi, par exemple, pour signifier au gouvernement qu'il n'aura pas à intervenir en tant que tel dans le débat, et qu'il lui appartiendra, en revanche, d'expliquer l'action qu'il a menée et de présenter son bilan.

On trouve là un des effets de ce formalisme giscardien qui impose une distinction des genres, soigneusement soulignée, entre les devoirs du président de la République et les impératifs du candidat. Le gouvernement n'interviendra pas dans la campagne : voilà pour le président. Il saura défendre ce qu'il a réalisé pendant le septennat, voilà qui pourra être utile au candidat.

Il y a là, aussi, un souci du « devoir rendu à l'heure » qui *donne à penser* que M. Giscard d'Estaing se prépare à une épreuve qu'il veut réussir, comme il a réussi dans sa vie nombre de *concours et d'examens : en* mettant toutes les chances de son *côté*, en ne faisant l'impasse sur aucune question de cours, en se gardant des impondérables.

Autre effet de la distinction des genres : le partage des rôles. Il paraît acquis que M. Jean-Marie Poirier demeurera le porte-parole du président de la République et que l'on fera appel, comme porte-parole du candidat, à M. Jean-Philippe Lecat, actuel ministre de la culture. Corollaire découlant du caractère *largement artificiel* de ce formalisme : on sépare les fonctions, mais les deux hommes sont appelés à collaborer étroitement, et *M. Poirier n'est nullement* étranger aux préparatifs de la campagne. En outre, le second n'est rien moins... qu'un des prédécesseurs du premier à l'Elysée, ce qui ramène les séparations entre les domaines à de plus modestes proportions.

Attributions

Signe de l'accélération du mouvement : les attributions qui se précisent. Celui qui coordonnera les activités pratiques de la campagne — qui jouera le rôle tenu par M. Lanier en 1974 — pourrait être M. Sauzay, actuel préfet de la Sarthe... et ancien chef de cabinet du président de la République. Indice de la préoccupation du chef de l'Etat : outre les informations et les études qu'il demande, les entrevues qu'il se ménage avec des personnalités du monde financier, économique, ou des personnes de la haute administration.

Reste à mesurer quelles peuvent être les *conséquences* de cette accélération sur le calendrier initial. Les dates sont connues : la campagne s'ouvrira officiellement *le 10 avril. Le président* de la République pourra-t-il attendre jusqu'à cette date en continuant d'affecter la non-candidature ? Certains jugent cette démarche *désormais* imprudente et estiment nécessaire — recommandent même — qu'un geste soit accompli plus rapidement que prévu. Ils invoquent pour cela la difficulté de se maintenir en « surplace » alors que, tout autour, la situation évolue. Ceux qui portent ce jugement estiment que le chef de l'Etat ne pourra peut-être pas aller au-delà du 15 février sans laisser apparaître plus nettement le candidat derrière le président.

Car, s'il est vrai que jusqu'à ce *jour trois candidats* potentiels ou déclarés avaient intérêt à mener une course de lenteur — MM. Giscard d'Estaing, Chirac et *Mitterrand (ce dernier vient d'ailleurs* d'annuler sa participation à l'émission « Cartes sur table ») — il n'est plus certain que le premier soit *toujours dans la même* situation. Pour plusieurs raisons : il est en charge de la nation, et la conjoncture internationale n'obéit pas aux nécessités d'une élection. Ainsi, la période de retrait relatif de la scène politique connaîtra-t-elle un terme ou un entracte le 27 janvier lors de l'émission « Une heure avec le président de la République » ? Il s'agit là de faire face à l'actualité. Or, l'actualité, c'est le Tchad, c'est la rude contestation dont est l'objet la politique qui a laissé « passer » le colonel Kadhafi, c'est le conflit autour du budget de la C.E.E., c'est aussi l'arrivée au pouvoir de M. Ronald Reagan. Sur tout cela — *et essentiellement* sur les deux premiers sujets, — il faut répondre, faire front ou se justifier.

Deuxième raison de mettre peut-être fin à la course de lenteur : le problème grave, que n'ont pas les autres candidats : la chute de la cote personnelle. Les élections législatives partielles sont une chose. Elles peuvent témoigner de mouvements électoraux affectant les partis. Ces résultats peuvent être inquiétants, mais on peut toujours considérer que l'essentiel n'est pas menacé *puisque* l'élection présidentielle est l'affaire non des partis mais d'une personne. En revanche, si c'est l'image de cette *personne qui se dégrade*, le danger est tout autre. Là, l'essentiel est en jeu. Et nul doute que le président de la République guigne *actuellement* avec *inquiétude* vers ces six points de baisse dans les sondages

Il n'est pas impossible, à la limite, que la date de l'intervention *télévisée ne soit pas tout* à fait innocente par rapport aux dates des enquêtes d'opinion précédant la publication du baromètre Sofres du *7 février*.

L'image, tout est là. Dans une campagne où les thèmes payants *et aisément exploitables* seront bien difficiles à trouver, au terme de sept ans d'exercice du pouvoir, l'image de l'homme candidat sera *le seul domaine sur lequel pourra* tenter de se distinguer vraiment le chef de l'Etat. Le changement, le renouveau sans risque, la réforme *sans* la révolution : autant d'arguments de 1974 inutilisables en 1981 pour M. Valéry Giscard d'Estaing. L'expérience, le sang-froid, la dimension internationale, la clairvoyance, autant d'éléments du portrait que l'on veut composer.

Là sont les voies du succès éventuel. A condition que l'image tienne... Or toutes sortes d'inconnues demeurent, et l'on craint suffisamment les retombées tardives d'une affaire comme celle des diamants pour avoir, d'ores et déjà, fait savoir que l'on s'expliquerait sur ce sujet.

L'image, tout est là. Et c'est aussi parce qu'on espère qu'elles subira moins d'atteintes dans une campagne de bon ton qu'on a souhaité officiellement, mercredi, que le débat entre les candidats d'avril prochain soit « *élevé* » et « *exemplaire* ».

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *Le Centre indépendant* que préside M. Max Pallas, conseiller municipal de Bordeaux, a décidé *de « faire campagne pour M. Michel Debré »* après que son bureau politique eut été reçu par le candidat. Le Centre indépendant, qui *avait fait campagne pour M. Chaban-Delmas* en 1974, soutenu la candidature de M. d'Ornano (R.I.) aux élections municipales de Paris en 1977, pris position en faveur de M. Barre, s'est toujours opposé à M. Chirac.

● *M. Fernand Chaussebourg* (C.D.S.) a été réélu, jeudi 15 janvier, président du conseil régional Poitou-Charentes, par 25 voix, contre 21 à M. Michel Bouchet (P.S.), candidat de l'opposition.

M. Debré s'efforce de dissuader M. Chirac d'être candidat

M. Michel Debré a réuni pour la première fois, mercredi 14 janvier, les parlementaires qui ont approuvé sa candidature à l'élection présidentielle. Vingt et un députés étaient présents, sur les vingt-neuf qui le soutiennent. Ceux-ci, sauf un non-inscrit (M. Beaumont, Val-de-Marne), appartiennent tous au groupe R.P.R., qui compte cent cinquante-quatre membres. Quatre des cinq sénateurs qui appuient le député de la Réunion (M. de La Malène était retenu à Strasbourg) avaient aussi répondu à son invitation.

A l'issue de la réunion, M. Debré a déclaré à la presse : « *Il me semble que, sans exception, tous ces parlementaires s'engagent à fond pour ma candidature.* » Il a annoncé que d'autres élus allaient prochainement les rejoindre, mais il a répété qu'il n'était pas question pour lui de créer un groupe parlementaire : « *Cela n'est pas, a-t-il dit, au niveau de l'élection présidentielle. Ce serait la rabaisser.* »

En réponse à une question sur une éventuelle candidature de M. Chirac, M. Debré a assuré : « *La hauteur où se situe l'effort du mouvement national est suffisante pour que je ne craigne pas la concurrence. Les mois qui viennent m'apporteront de grandes justifications.* »

Au cours de la réunion qui s'est tenue à huis clos, M. Debré aurait affirmé, selon les participants, que ses chances seraient plus grandes que celles de M. Chirac, car, « *tout au long du septennat*, [il est] *resté libre de tout engagement à l'égard de M. Giscard d'Estaing* ». Il a demandé aux parlementaires qui jusqu'à présent sont demeurés assez discrets de s'engager activement et politiquement en sa faveur.

Les parlementaires qui sont intervenus ont souligné la légitimité de la candidature du maire d'Amboise, se référant à son « *gaullisme incontestable* ». Aucune critique n'a été formulée contre l'action de M. Chirac, et des hommages lui ont même été adressés pour ses qualités personnelles et pour son rôle à la présidence du R.P.R. La plupart des orateurs ont toutefois jugé qu'il serait préférable que le maire de Paris se tienne en réserve pour un autre scrutin présidentiel, assurant qu'en cas de victoire du candidat socialiste cette fois-ci, il pourrait être un recours alors que ce rôle lui serait plus difficile à jouer après un échec personnel.

M. Debré avant de passer à une nouvelle *phase de sa campagne* souhaite, de toute évidence, dissuader le maire de Paris d'être candidat, et il n'est pas le seul.

Des opinions contradictoires

M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, autre « baron » du gaullisme, adjure pour sa part M. Chirac de ne pas se présenter en écrivant dans *Paris-Match* daté 23 janvier : « *Je crains qu'il ne fasse un score trop modeste par rapport à ce que devrait représenter le président d'un grand parti. Risquer de ne faire que 10 à 12 % amoindrirait le mouvement et serait à l'origine, à nouveau, d'une division que chacun veut éviter.* »

D'autres parlementaires, même parmi les partisans actuels de M. Debré, sont d'un avis différent. Ainsi M. Henri Berger, député de la Côte-d'Or, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, nous a-t-il indiqué : « *Michel Debré témoigne pour le gaullisme, il a occupé un vide et il a eu raison. Mais si mon mouvement choisit officiellement de soutenir un autre candidat, je me rangerai à ce choix. Je constate qu'en ce moment, si la candidature de Michel Debré progresse, beaucoup de gens attendent aussi celle de Jacques Chirac.* » M. Robert Poujade, maire de Dijon, autre député R.P.R. de la Côte-d'Or, à qui l'on demandait : « *Pourquoi n'avez-vous pas pris position pour Michel Debré ?* » a répondu dans *le Bien public* du 14 janvier : « *Il y a vingt-cinq ans que j'ai pris position pour lui, que je l'aime et que je l'admire. Tous mes compagnons le savent, et il le sait. Je n'ai pas besoin de le crier sur les toits. Je suis resté discret, c'est vrai, et pourquoi ne pas le dire, un peu — un peu beaucoup — par égard pour Jacques Chirac. Jacques Chirac a à prendre une décision grave en toute responsabilité, en toute indépendance. C'est à sa capacité de décision personnelle dans des moments où le vrai courage demande à la fois une extrême lucidité et une extrême abnégation qu'on reconnaît l'homme d'Etat.* » — A.P.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 14 janvier 1981, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA PRÉSENTATION DES CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Pour préciser les conditions selon lesquelles les présentations requises par la loi du 6 novembre 1962 seront effectuées, le conseil des ministres a adopté un décret complétant le décret du 14 mars 1964.

Les formulaires de présentation seront adressés aux élus habilités par la loi à présenter un candidat.

Afin de garantir l'authenticité des présentations, des formulaires seront imprimés par les soins de l'administration, conformément au modèle arrêté par le Conseil constitutionnel.

Chaque élu recevra, à son domicile, un formulaire de présentation.

Les formulaires seront envoyés aux *élus quinze jours* au moins avant la publication du décret de convocation des électeurs. Ainsi, ceux-ci disposeront-ils d'un temps suffisant pour *effectuer leur présentation* d'un candidat et l'adresser au Conseil constitutionnel.

Le président de la République a déclaré :

« Avec la publication du décret sur le parrainage des candidatures, le gouvernement rend publiques les principales étapes de l'élection présidentielle : début mars : envoi des formulaires de parrainage ; vendredi 10 avril : publication par le Conseil constitutionnel de la liste des candidats, et ouverture de la campagne officielle ; dimanche 26 avril : premier tour de scrutin ; dimanche 10 mai : deuxième tour de scrutin.

» L'approche de l'élection présidentielle est, parfois présentée ou ressentie comme une épreuve. J'affirme qu'elle est, au contraire, une chance pour la France.

» Une chance pour *la vie démocratique* de la France, puisqu'elle souligne le fait que les Françaises et les Français vont exercer le privilège, trop rare dans le monde, de désigner eux-mêmes, en toute liberté, le premier magistrat de la République !

» Une chance pour l'avenir de la France, puisque, dans un monde troublé et livré à de graves difficultés économiques, et où se posent de multiples questions, les Françaises et les Français vont pouvoir faire eux-mêmes les choix essentiels qui détermineront la politique à venir !

» C'est pourquoi je souhaite que tout soit fait pour éclairer les données du choix des Français et pour donner au débat, par sa liberté, sa dignité et sa cohérence, un caractère exemplaire. » (Lire page 9.)

● MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS

Le conseil des ministres a, sur proposition du ministre des universités, approuvé un projet de décret permettant, par suppression d'emplois budgétaires, de créer l'emploi d'un directeur au ministère des universités, qui sera responsable de la direction de l'information scientifique et technique.

● LA PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des industries agricoles et alimentaires ont présenté une communication sur la mise en place du fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires prévu par la loi d'orientation agricole.

L'objectif du fonds de promotion est le développement de nos exportations agricoles et alimentaires, en particulier grâce à des actions de promotion sur les marchés extérieurs et de formation des exportateurs.

Ce fonds sera géré par une association privée regroupant, à parité, *les représentants de la production* agricole et ceux de la transformation et du négoce. Il sera financé par des cotisations versées chaque année par les interprofessions. Il sera mis en place pour le 1er février 1981.

● POLLUTIONS MARINES ACCIDENTELLES

Le ministre des transports a rendu compte des mesures très importantes prises par la France depuis 1978 pour protéger ses côtes contre les pollutions marines accidentelles, en particulier dans la Manche et la Méditerranée.

I. — *L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE : Le gouvernement* mène auprès des instances internationales une action continue en faveur d'une réglementation plus stricte en *matière de prévention*. Ainsi, les Etats participant à la conférence régionale européenne sur la sécurité maritime réunie les 1er et 2 décembre 1980 à l'initiative de la France, ont-ils décidé de faire en sorte d'aboutir avant la fin de 1981 à l'entrée en vigueur de la plupart des conventions essentielles à la sécurité en mer.

De plus, la proposition franco-britannique d'amélioration du dispositif de séparation du trafic dans la Manche par la création de deux couloirs parallèles, l'un montant, l'autre descendant, repoussant les navires à une distance minimale de 24 milles d'Ouessant, a reçu un accueil favorable de la part des Etats membres de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (O.M.C.I.). Afin de faciliter la mise en œuvre de cette disposition, le gouvernement a décidé la mise à l'étude de la construction, au large de l'île d'Ouessant, d'une balise de grandes dimensions, qui entrerait en service en 1985.

II. - LES MOYENS DE CONTROLE A TERRE DU TRAFIC : Ils ont été renforcés par la modernisation des centres de surveillance de Gris-Nez et Jobourg, et par la construction sur l'île d'Ouessant d'une tour supportant un radar à hautes performances. En Méditerranée, l'équipement du sémaphore de Pertusato en Corse a été développé. La surveillance en mer est également renforcée par la mise en service de treize navires et trois avions en 1985.

III. — LES MOYENS D'INTERVENTION : Enfin, des moyens d'intervention ont été mis en place. Une nouvelle instruction ministérielle précise les conditions dans lesquelles les trois préfets maritimes *de Cherbourg*, Brest et Toulon, qui disposent en outre chacun d'un puissant remorqueur de haute mer, doivent coordonner les missions des diverses autorités civiles et militaires. Depuis 1979, les remorqueurs de haute mer affrétés par la marine nationale ont accompli 42 missions d'assistance ayant donné lieu à passation d'un contrat, dont 30 dans la Manche et 12 en Méditerranée.

En ce qui concerne le traitement des pollutions, le gouvernement poursuit l'organisation et la mise en place des moyens d'intervention.

Cinq détachements spécialisés dans la lutte contre les pollutions marines accidentelles *ont été créés* au sein des unités de la sécurité civile. *Des stocks de produits capables de* traiter immédiatement 30.000 tonnes d'hydrocarbure ont été constitués. En 1981, les crédits consacrés *à la recherche et à l'expérimentation* de nouvelles techniques de traitement en haute mer et sur le littoral seront doublés par rapport à *1980*.

Au total, la prévention et la préparation à la lutte contre les pollutions marines accidentelles ont représenté pour l'Etat un effort financier important : 334 millions de francs d'investissement pour les années 1978, 1979 et 1980 et 155 millions de francs de dépenses de fonctionnement en 1980, auxquels il convient d'ajouter la dépense d'investissement que représente le programme de onze navires et trois avions de surveillance de la marine nationale qui s'élèvera à 830 millions de francs.

● L'ACTION EN FAVEUR DU THÉATRE

Le ministre de la culture et de la communication a fait un exposé sur les actions conduites en faveur du théâtre. Il a dressé un bilan des *principales* opérations en cours, notamment :

- l'installation de la compagnie « Renaud-Barrault » dans le nouveau théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées qui sera l'un des théâtres les plus modernes de Paris ;
- la relance du Théâtre national de Chaillot ;
- la célébration du tricentenaire de la Comédie-Française ;

L'année 1981 verra, d'autre part, le renouvellement d'un certain nombre de contrats de décentralisation *dramatique*.

Le ministre a également évoqué : l'aide aux compagnies dramatiques indépendantes et aux théâtres privés, accrue cette année ; la recherche de nouveaux auteurs ; les rapports du théâtre avec la radio et la télévision, et la formation aux professions du spectacle.

● LES CARBURANTS NON PÉTROLIERS

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur la *politique* relative aux carburants nouveaux qui peuvent être partiellement substitués aux carburants pétroliers.

I. - LA PRODUCTION DES « CARBUROLS » : ces produits de substitution — les carburols — sont des alcools ou des éthers susceptibles d'être mélangés aux hydrocarbures, qui sont les carburants actuellement utilisés, sans affecter leurs qualités d'usage.

Ces produits peuvent être obtenus :

- à partir de ressources fossiles telles que le gaz naturel, le charbon et les huiles lourdes ;
- ou à partir des ressources de la « biomasse » (bois, déchets agricoles ou productions végétales). Dans ce cas, ces ressources étant d'origine nationale contribueront directement à augmenter notre indépendance énergétique.

II. - LE PROGRAMME : Un important programme de recherche, de *développement technologique et de* soutien des expérimentations industrielles et agricoles est lancé afin de permettre, d'une part, de déterminer *les meilleures « filières »* permettant la production des carburols, et, d'autre part, d'obtenir l'abaissement du coût de production des *carburants d'origine agricole*. Ce programme tient compte des travaux que le Conseil économique et social consacre actuellement à ce sujet, et va *compléter le « programme vert* pour l'énergie » engagé depuis un an et destiné à promouvoir les économies d'énergie dans l'agriculture et *les usages thermiques de la « biomasse »*.

III. - LES ECHEANCES : Le programme de développement des carburants de substitution comportera deux phases permettant :

- dans un premier temps, d'aménager les *spécifications techniques* du supercarburant pour autoriser l'addition progressive de carburols. Il faudra un agrément de l'administration fixant notamment le pourcentage de mélange autorisé pour la fabrication de mélanges incorporant des carburols. Cet agrément sera accordé après que des essais approfondis auront garanti une qualité équivalente à celle du supercarburant actuellement utilisé et ne nécessitant pas, pour l'usager, des modifications *dans les véhicules* ;
- dans un délai de quelques années, d'aboutir à la création et à la distribution d'un carburant spécifique, à taux de mélange plus élevé, de sorte que le carburant de substitution atteigne un pourcentage significatif de la consommation totale de carburants pour véhicules.

L'enjeu de ce programme est important.

En effet, l'utilisation de produits de substitution dans les carburants, seul usage où le pétrole n'était jusqu'ici pratiquement pas remplaçable, est une étape importante pour assurer une plus grande souplesse à nos approvisionnements énergétiques et pour en accroître la sécurité.

De plus, ces perspectives auront une influence directe favorable sur l'avenir du secteur des transports et des industries qui s'y rattachent.

Enfin, dans la mesure où les progrès attendus des technologies de transformation de la « biomasse » aboutiront à des prix de revient compétitifs, ce débouché pourrait représenter des possibilités de développement supplémentaires pour l'agriculture française.

Le président de la République a demandé au gouvernement de se fixer deux objectifs à atteindre pour l'année 1990 :

- 30 % de l'électricité consommée seront fournis par des ressources d'origine nationale ;
- entre 25 % et 50 % du carburant automobile devront être fournis par des ressources non pétrolières, principalement nationales, à des prix compétitifs.

(Lire pages 28-29.)

● L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

Le président de la République a adressé ses félicitations à M. Jean-François Deniau, ministre des *simplifications administratives*, pour son élection à la présidence du conseil général du Cher.

Le gouvernement, a-t-il souligné, compte désormais six présidents de conseils généraux, ceux du Calvados, du Cher, de la Haute-Loire, du Bas-Rhin, du Lot-et-Garonne et de la Vienne, ce qui atteste l'importance qu'il attache à l'institution départementale.

[Ce sont respectivement MM. D'Ornano, Deniau, Barrot, Hoeffel, François-Poncet et Monory.]

présidentielle s'intensifie

Assouplissement de la procédure du « parrainage » des candidats

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a précisé, mercredi 14 janvier, les conditions dans lesquelles se déroulera, d'un point de vue technique et juridique, l'élection présidentielle des 26 avril et 10 mai prochains.

« Lorque le général de Gaulle a choisi de proposer aux Français d'élire leur président de la République au suffrage universel, il pressentait l'importance d'un exécutif fort dans nos démocraties chaque jour exposées à plus de périls, a-t-il dit. *Puisse la campagne qui va s'ouvrir prochainement revêtir la dignité qui sied aux exigences d'une grande démocratie. Puissent les Français ne pas oublier que sur quelque cent cinquante États représentés à l'Organisation des Nations unies, à peine une vingtaine bénéficient aujourd'hui des libertés dont une histoire encore récente enseigne qu'il ne faut pas attendre d'en être privé pour les apprécier. »*

Hormis ce bref commentaire, le ministre de l'intérieur a consacré l'essentiel de sa conférence de presse à exposer les conditions dans lesquelles les trente-huit mille six cents « parrains » potentiels pourront accorder leur signature au candidat de leur choix. M. Bonnet a rappelé que, selon la loi organique du 18 juin 1976, un candidat ne peut être retenu par le Conseil constitutionnel qu'à la condition que ses cinq cents « parrains » soient des élus d'au moins trente départements et territoires d'outre-mer, sans que plus du dixième d'entre eux (soit cinquante) puissent être les élus d'un même département ou TOM.

Les signatures seront apposées sur un formulaire dont le modèle (papier filigrané, afin d'éviter les fraudes, et liseré tricolore) a été établi par le Conseil constitutionnel. Il sera accompagné d'une notice rappelant que :

— l'élu est libre d'accorder ou non sa signature à un candidat ;

— l'élu qui choisit de l'accorder ne peut en faire bénéficier qu'un candidat ;

— la signature ne peut être retirée après son envoi ou son dépôt au Conseil constitutionnel ;

— les noms et qualités des élus signataires seront publiés au *Journal officiel*.

L'une de ces dispositions — la seule qui soit nouvelle — marque une évolution du gouvernement dans le sens d'un assouplissement de la procédure applicable aux élus susceptibles de signer pour un candidat. Dans une circulaire datée du 30 novembre 1979, le directeur général de l'administration, M. Roger Pandraud, par délégation du ministre de l'intérieur, indiquait à tous les préfets que les formulaires de parrainage *« sont à remettre uniquement et individuellement aux élus désireux de patronner un candidat »*. Cela laissait supposer que les « parrains » devraient se déplacer dans les préfectures.

Cette procédure avait provoqué de nombreuses réactions de protestation, notamment parmi les « petits » candidats qui estimaient qu'elle décourageait un peu plus les élus d'apporter leur caution à un « marginal ». Le 7 novembre 1980, M. Jacques Limouzy, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, annonçait au Sénat une première évolution du gouvernement. Les formulaires, avait-il indiqué, seraient distribués *« à tous ceux qui en auront clairement et expressément exprimé le désir »* et ceux-là ne seraient plus contraints de se déplacer.

Il n'est plus question du tout, aujourd'hui, de demander aux élus de venir dans les préfectures retirer leurs formulaires, lesquels seront expédiés systématiquement à tous les « parrains » potentiels.

Selon un sondage Public S.A. - « Paris-Match »

MM. GISCARD D'ESTAING ET MITTERRAND SERAIENT A ÉGALITÉ AU SECOND TOUR

Si l'élection présidentielle avait lieu actuellement, MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand seraient à égalité au second tour, selon les résultats d'un sondage réalisé par Public S.A. et publié par *Paris-Match* daté du 15 janvier. Cette enquête a été effectuée les 8, 9 et 10 janvier sur un échantillon national de mille personnes.

En recueillant 50 % des intentions de vote au second tour s'il est opposé à M. Giscard d'Estaing, le premier secrétaire du P.S. se place à son plus haut niveau depuis octobre 1979, époque à laquelle Public S.A. et *Paris-Match* avaient inauguré leur « baromètre » de l'élection présidentielle.

Au premier tour, selon que Mme Marie-France Garaud, MM. Chirac et Michel Debré seraient *ou non candidats*, le président sortant obtiendrait entre 28 % et 33 % des suffrages exprimés (en baisse de 1 ou 2 points, selon les cas, par rapport à décembre). M. Mitterrand se placerait en deuxième position (entre 24 % et 26 %) devant M. Georges Marchais (16 % ou 17 %). Le score de M. Chirac reste stationnaire. Il se situe entre 11 % et 13 % selon les hypothèses retenues.

Le calendrier de la consultation

Voici le calendrier de l'élection présidentielle tel que M. Christian Bonnet l'a présenté mercredi 14 janvier :

● *Jeudi 5 mars* : envoi aux trente-huit mille six cents parrains potentiels (maires, conseillers généraux, membres du Conseil de Paris, parlementaires, membres des Assemblées territoriales des territoires d'outre-mer) des formulaires qui permettront à ceux qui le désirent d'accorder leur signature à un candidat.

● *Dimanche 22 mars* : décret de convocation des électeurs.

● *Mardi 7 avril, à 24 heures* : clôture du délai pour la présentation des candidats au Conseil constitutionnel. M. Bonnet souligne que les « parrains » disposent donc d'un mois pour prendre leur décision.

● *Vendredi 10 avril* : date limite de publication au *Journal officiel* de la liste des candidats arrêtée par le Conseil constitutionnel, après vérification de l'authenticité des signatures ; ouverture de la campagne du premier tour, qui sera close le 24 avril.

● *Dimanche 26 avril* : premier tour de scrutin.

● *Vendredi 1er mai* : ouverture de la campagne du second tour, qui sera close le 8 mai.

● *Dimanche 10 mai* : second tour de scrutin.

PUBLICATION JUDICIAIRE

RECTIFICATIF : Le jugement contradictoire du Tribunal de Créteil, rendu le 10 Octobre 1979, a déclaré SORDOILLET Guy, demeurant 12, rue des Princes à Boulogne (92), directeur de la publicité à CONFORAMA, coupable de délit de fraude et de publicité mensongère et non de fraude fiscale comme indiqué par erreur

صكنا من الأ هل

POLITIQUE

L'élection législative partielle de l'Eure

M. CHRISTIAN BONNET : il faut barrer la route au candidat communiste

M. Bonnet, ministre de l'intérieur, a commenté, jeudi 15 janvier, au micro de France-Inter l'élection législative partielle de la quatrième circonscription de l'Eure, dont le second tour doit avoir lieu dimanche 18 janvier. Estimant qu'il ne s'agit pas d'une élection « *comme les autres* » parce que « *pour la première fois depuis les législatives un communiste risque d'être élu à l'Assemblée nationale* », le ministre de l'intérieur, rappelant qu'il « *appartient* » aussi à l'U.D.F., a assuré que cette formation « *s'est mobilisée pour assurer l'élection de M. Tailleur* » (R.P.R.), et ce, a-t-il ajouté, « *quelles qu'aient pu être les regrettables déclarations, qui ont été faites sous la pression des militants, de telle ou telle personnalité du R.P.R. ; je pense à M. Pons, qui n'a pas été au demeurant approuvé, il s'en faut, par tous ses amis* ».

Demandant aux abstentionnistes du premier tour, « *et surtout à ceux de l'U.D.F., de barrer la route au candidat communiste en votant résolument pour M. Tailleur* », M. Bonnet a ajouté : « *Que représentent les querelles de boutiques à côté du danger communiste ?* » S'adressant ensuite aux « *électeurs socialistes du premier tour* », le ministre de l'intérieur a déclaré : « *Qu'ils me permettent de livrer à leur réflexion les torrents d'injures déversées lundi au comité central du parti communiste par Georges Marchais contre François Mitterrand, traîné littéralement dans la boue et représenté comme l'homme auquel il faut barrer la route. J'ai confiance dans la sagesse et le patriotisme des Normands*, a conclu M. Bonnet, *ils sauront barrer la route de l'Assemblée nationale au candidat du parti communiste !* »

L'U.D.F. OUBLIÉE...

Dans le commentaire que nous avons consacré au premier tour de l'élection législative partielle de l'Eure (« le Monde » du 13 janvier, page 11), nous avons mal apprécié l'évolution de la majorité entre le premier tour des dernières élections générales (12 mars 1978) et le scrutin du 11 janvier. Dimanche dernier, la majorité (R.P.R. soutenu par l'U.D.F. + radical indépendant) a recueilli 17 390 voix, soit 40,71 % des 42 715 suffrages exprimés. Le 12 mars 1978 le candidat du R.P.R. et celui de l'U.D.F. avaient totalisé 28 928 voix, soit 49,01 % des 59 014 suffrages exprimés.

Contrairement à ce que nous avons écrit, la majorité n'a pas progressé de 1,58 point. Elle a perdu 8,30 points.

A Strasbourg

La querelle sur le siège de l'Assemblée est relancée

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Puisque le gouvernement français accorde si peu d'importance à l'Assemblée européenne, ainsi que l'a confirmé M. Barre, il n'a, sans doute, aucune raison de s'opposer à ce que son siège soit transféré à Bruxelles ou à Luxembourg. Forts de cette argumentation, les adversaires de la ville de Strasbourg ont relancé la querelle sur l'implantation des institutions communautaires.

M. James Scott-Hopkins, au nom des conservateurs britanniques, a souligné avec humour que la prise de position de M. Barre « *ne pourra que faciliter la tâche des institutions communautaires* » quand il s'agira de régler cette question. Le 20 novembre, l'Assemblée avait d'ailleurs adopté une résolution demandant aux gouvernements de prendre position avant le 15 juin 1981.

De leur côté, une douzaine de socialistes allemands ont déclaré : « *Notre Assemblée doit se poser la question de savoir s'il est raisonnable de s'installer dans un pays dont le gouvernement n'exprime aucun intérêt à son égard.* »

La maladresse du premier ministre a également suscité de vives critiques de la part des élus français. « *Les déclarations de M. Barre ternissent l'image même de notre pays au sein de la Communauté, dont les neuf autres partenaires sont choqués par une telle licence envers l'institution parlementaire et le jeu démocratique* », a estimé M. Roger-Gérard Schwarzenberg, vice-président du M.R.G. Les socialistes étaient, quant à eux, unanimes à regretter l'attitude du chef du gouvernement, qui porte préjudice à la cause de Strasbourg. « *M. Barre récolte ce qu'il sème* », notait M. Estier. « *C'est un caractériel* », affirmait M. Pisani. « *Nous n'avions pas besoin de cela alors que dans notre groupe les partisans de Strasbourg, dont nous sommes, sont minoritaires* », soulignait M. Martinet.

Les giscardiens n'étaient pas les moins gênés. « *Moins M. Barre parlera, mieux cela vaudra* », disait notamment M. Corentin Calvez, élu sur la liste de Mme Veil.

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est efforcé devant la presse d'atténuer le mauvais effet produit par les formules intempestives de M. Barre, en déployant des trésors de dialectique pour ne pas donner l'impression de les corriger : « *Le gouvernement ne s'intéresse pas*, a-t-il dit, *aux activités de l'Assemblée européenne, quand celles-ci dépassent les limites des traités ; mais quand l'Assemblée agit dans le respect des institutions, le gouvernement prend en considération ses travaux* ». Peine perdue, car le mal était fait. L'impopularité de M. Barre progresse à l'échelle de l'Europe.

ALAIN ROLLAT.

LE CONFLIT SUR LE BUDGET DE LA C.E.E.

La France prend son parti d'un affrontement institutionnel grave

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *« L'atmosphère n'est pas à rechercher à tout prix une solution. La France n'a pas l'intention de changer d'un iota sa position. »* Ces propos tenus le 14 janvier par M. Pierre Bernard-Reymond confirment que Paris prend son parti d'un affrontement institutionnel grave. Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères s'est entretenu avec Mme Simone Veil, mais, a-t-il observé, *« cette conversation n'avait pas pour objectif de rapprocher les points de vue. On est en présence d'un budget que la présidence considère comme arrêté et que la France considère comme illégal »*. En outre, le gouvernement français s'attend à ce que le conflit soit long : *« On ne peut être certain que le problème aura évolué lorsque s'engagera entre les Dix, vers l'été, la grande négociation sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur la restructuration du budget »*, a constaté M. Bernard-Reymond.

Le coup de colère du premier ministre est lié à la façon délibérée dont l'Assemblée est, selon lui, sortie du droit. La Communauté ne peut fonctionner convenablement, estiment les Français, que si les différentes institutions en appliquent loyalement les règles. *« Le gouvernement entend que soit respecté l'équilibre entre les institutions »*, a ajouté M. Bernard-Reymond. Les Français — même si certains d'entre eux admettent en privé qu'il a pu y avoir de leur part et de celle du conseil des ministres de la C.E.E. quelques erreurs de manœuvre durant la dernière phase de la procédure budgétaire, du 18 au 18 décembre à Luxembourg — sont sûrs d'avoir raison sur le fond. Ils rappellent que le service juridique du conseil des ministres, comme celui de la commission, avait considéré d'entrée de jeu que l'opération menée par l'Assemblée, qui a consisté à gonfler artificiellement le budget supplémentaire 1980, constituait effectivement un détournement de procédure.

La vigueur de leurs réactions est d'autant plus forte que l'Assemblée est coutumière du fait. Fin 1978, déjà, elle avait réussi un coup de corsaire du même acabit. On s'était employé alors à trouver une solution pour que l'abus observé ne puisse plus se reproduire. Cette année, l'Assemblée a découvert une nouvelle faille et l'a exploitée. On peut redouter que le petit jeu ne se répète indéfiniment. *« L'organisation et la construction de l'Europe ne peuvent se faire dans l'ambiguïté et le compromis permanent. Le problème, c'est la réglementation budgétaire, telle qu'elle existe : dès lors que deux Etats sont complices des desseins de l'Assemblée, les autres ne sont pas en mesure de faire obstacle à un dépassement des crédits supérieur à ce qui est autorisé. »* Aussi Paris souhaite-t-il convaincre ses partenaires de la nécessité de revoir la réglementation actuelle. Exercice périlleux, car on peut deviner que l'Assemblée, qui se sent déjà à l'étroit dans les règles actuelles, ne se laissera pas facilement déposséder de ce qui constitue l'essentiel de son pouvoir.

Le caractère *« définitif »* de la position française laisse peu de doute sur la prochaine évolution du conflit : à contre-cœur, car elle considère que c'est là une crise dont il aurait mieux valu faire l'économie, la commission Thorn va attaquer le gouvernement français devant la Cour de justice de Luxembourg : la France persistera-t-elle si celle-ci lui donne tort ?

Interférence

Le secrétaire Etat est parfaitement conscient que ce conflit institutionnel risque d'interférer avec les négociations sur la réforme de la PAC et sur la restructuration du budget. Cette négociation débutera en juillet, après que la commission, conformément au mandat qui lui a été confié par les Neuf le 30 mai 1980, eut transmis des propositions sur la manière dont elle conçoit le remodelage de la Communauté et de ses dispositions financières. Ce grand déballage agro-budgétaire — du moins le volet concernant la réforme de la PAC — n'a-t-il pas une chance réelle de s'engager de manière anticipée d'ici quelques semaines, à l'occasion de la fixation des prix agricoles ?

La France veut bien négocier, mais ne pas se faire pirater. Or, l'Assemblée, lorsqu'elle augmente *« les dépenses non obligatoires »* au-delà de la marge de manœuvre autorisée, préjuge — même si c'est à une échelle modeste — les résultats de la future négociation. L'enjeu le plus concret concernera la répartition des *« ressources propres »* disponibles (lesquelles sont plafonnées) entre la PAC et les politiques dites structurelles. En fait, ces dernières — les politiques sociales, régionales, énergétiques — n'existent pas. Et, selon les Français, il serait absurde de les doter de crédits importants, avant même qu'elles aient été conçues.

Les Anglais, qui bénéficient peu de la PAC, sont favorables à ces pseudo-politiques communes parce que leur extension devrait leur permettre de mieux équilibrer, de façon durable, leur situation à l'égard du budget européen. Les Français, qui ne veulent pas que la réforme de la PAC — réforme qu'ils acceptent — soit poussée jusqu'à sa destruction, sont au contraire hostiles au développement, par la voie budgétaire, de ces politiques structurelles dont l'apport net à la construction européenne est, pensent-ils, inexistant. L'Assemblée, lorsqu'elle use ou abuse de ses pouvoirs pour accroître les crédits de ces politiques structurelles opère donc comme un adversaire des thèses françaises ainsi qu'allemandes et comme un allié des thèses anglaises.

Les Français — c'est une évidence — auront du mal à faire prévaloir leur point de vue. Plusieurs Etats membres, au premier rang desquels le Royaume-Uni et l'Italie, leur sont opposés et vont donc chercher à utiliser le conflit budgétaire pour affaiblir leur position. Quelle sera l'attitude des pays membres qui, telles la Belgique et l'Allemagne fédérale, ont adopté au départ, dans le conflit actuel, une attitude voisine de celle de la France ? *« Je ne vois pas de raisons pour qu'ils changent de position »*, a commenté M. Bernard-Rehmond.

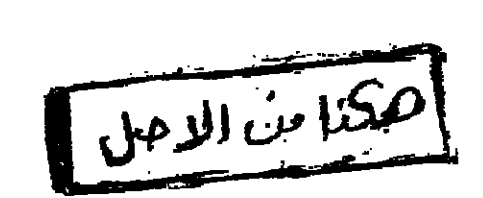
Cependant, on constate un certain flottement chez les Belges et même chez les Allemands. Les uns et les autres, même s'ils partagent sur le fond le point de vue français, préféreraient éviter un conflit avec l'Assemblée européenne, la raison toute simple étant probablement que Bonn et Bruxelles ressentent, quoi qu'il arrive, plus de considération pour l'institution parlementaire que Paris. La France risque donc de se trouver isolée. Elle le deviendrait assurément dans le cas où la Cour de justice lui donnerait tort et où elle refuserait de s'incliner. On retrouverait alors la situation tactiquement paralysante qu'a connue la France en 1980 avec la guerre du mouton.

L'Assemblée, quant à elle, développe une logique tout autre que celle de Paris. Mis à part les communistes français, tous les groupes politiques considèrent que Mme Veil a agi comme elle devait le faire en arrêtant le budget. Sur le fond des choses, celle-ci, très largement suivie, considère que l'opération menée par l'Assemblée se défend parfaitement sur le plan juridique ; il y avait urgence — la meilleure preuve en est que la moitié des crédits votés ont été engagés avant la fin de l'année — et, par conséquent, les conditions requises pour adopter un budget supplémentaire de l'ampleur retenue étaient bien réunies.

Mme Veil fait ressortir également le climat politique et psychologique dans lequel s'est déroulée la concertation entre l'Assemblée et le conseil des ministres. Outre le fait que les représentants de celui-ci n'ont rien fait pour vraiment mettre en garde l'Assemblée contre l'exercice auquel elle se livrait, cette concertation qui est prévue par le traité, rappelle Mme Veil, n'a jamais été l'occasion d'un véritable dialogue sur les objectifs et les moyens budgétaires de la politique européenne.

Cette manière d'ignorer l'Assemblée, de tout à la fois la craindre et la mépriser, est très largement ressentie à Strasbourg, y compris dans les rangs du groupe libéral, où siègent les députés giscardiens, le seul à ne pas avoir voté, le 18 décembre, les amendements qui sont maintenant contestés. Les relations de l'Assemblée avec le conseil des ministres sont empreintes de méfiance et de frustration. Ce sont là des sentiments négatifs qui risquent maintenant de se focaliser dangereusement, et à un bien mauvais moment, sur la France et sur son gouvernement.

PHILIPPE LEMAITRE.



Les détenus corses ont cessé leur grève de la faim

La deuxième audience du procès des autonomistes corses s'est achevée, jeudi 15 janvier, vers midi, par l'annonce de la cessation de la grève de la faim des six détenus. Au début de l'audience, la cour de Sûreté de l'Etat avait annoncé que, contrairement à la demande faite la veille par les avocats, le procès ne serait pas reporté.

Dans leur déclaration, lue par un défenseur, les grévistes de la faim expliquent : « (...) Notre épreuve est devenue inutile et nous exposerait chaque jour davantage à un drame qui ne pourrait donner satisfaction qu'aux adeptes de la politique du pire qui sont là, et qui se cachent dans les plis du drapeau français. » La déclaration précise encore : « Nous savons aujourd'hui que la situation d'injustice à hauteur d'État qui nous concerne a été perçue par tous. Notre épreuve n'est plus nécessaire. La Corse dans ses profondeurs a répondu. »

Le procès reprendra donc vendredi, à 14 heures. Le procureur général répondra aux conclusions d'incompétence soulevées par la défense. La cour rendra alors deux arrêts : l'un relatif à sa compétence, l'autre sur l'éventualité du renvoi du procès de quelques jours permettant à ceux qui ont fait la grève de la faim de récupérer quelques forces.

A Strasbourg, l'Assemblée européenne avait refusé, jeudi matin, de débattre d'urgence de deux projets de résolution déposés respectivement par le groupe socialiste et par un parlementaire nationaliste flamand.

Politique...

La Cour de sûreté de l'Etat va donc pouvoir juger, une fois de plus, des « nationalistes » corses.

Cela deviendrait de la routine s'il ne s'agissait, à nouveau, de régler un problème politique à la sauce judiciaire. Car vingt-sept militants corses purgent déjà une peine d'emprisonnement prononcée par cette Cour, et l'on sait que ces peines sont généralement lourdes. Trente-quatre militants, emprisonnés eux aussi, attendent d'être jugés. Pour le reste, cinquante-deux personnes, certes libres de leurs mouvements, doivent comparaître devant la même juridiction, alors que six autres, sous le coup de mandats d'arrêt, sont en fuite. Bref, cent vingt Corses sont actuellement directement aux prises avec la Cour de sûreté de l'Etat. Ne parlons pas des Bretons ni des Guyanais...

Encore la Cour pourrait-elle être plus « embouteillée ». Dans le procès qui s'ouvre, ils sont en effet dix-sept qui répondront des événements de Bastelica et de l'occupation de l'hôtel Fesch, à Ajaccio, alors qu'ils étaient cinquante-neuf inculpés à l'origine. La Cour a ordonné quarante-deux non-lieux en cours d'instruction, choisissant de ne retenir que ceux qui ont eu, selon elle, un rôle de « commandement ». Cette décision n'empêchera pas ce procès d'apparaître comme celui de l'Union du peuple corse (U.P.C.) — mouvement légal fondé en 1977 par le docteur Edmond Simeoni, — puisque tous les accusés en sont membres ou sympathisants. Et il planera sur le prétoire un parfum de procès politique.

Mais qui, finalement, jugera-t-on ? Des terroristes ou des opposants ? La question se pose si l'on accepte de suivre la Cour. Cette dernière reproche aux dix-sept accusés d'avoir eu *« la volonté de troubler l'Etat »*. Les débats diront-ils — s'ils arrivent à leur terme — ce qu'il faut penser de cette volonté-là, de son existence ou non. Mais il est déjà surprenant que l'on puisse parler d'atteinte à la sûreté de l'Etat de la part d'hommes dont le mouvement n'est pas dissous. Cette contradiction démontre que l'on s'apprête à juger des opposants gênants.

En fait, la Cour jugera la dernière pièce d'un dossier dont la première a trait aux « polices parallèles ». Car l'affaire de Bastelica, en janvier 1980, avait commencé par l'arrivée dans ce village de la Corse-du-Sud de deux hommes désirant en découdre avec un autonomiste notoire, M. Marcel Lorenzoni. Les deux hommes sont aujourd'hui en liberté. Qu'importe si l'un a reconnu, dans un procès-verbal, la responsabilité de quarante-sept attentats par explosifs ! Ils seront, peut-être, jugés un jour par un tribunal correctionnel. Les dix-sept autonomistes — qui n'ont pas manié le plastic — ont pour leur part cet « honneur » de comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat. N'y a-t-il à cela rien de politique ?

La chambre de contrôle de l'instruction que préside M. Pierre Aguiton a refusé avec constance la mise en liberté des six autonomistes grévistes de la faim. M. Aguiton, vice-président du parti républicain dans la Manche, président de la commission économique du conseil général de ce département, maire et ancien conseiller juridique au cabinet de M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, est lui aussi un homme politique...

LAURENT GREILSAMER.

LE VŒU DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Le feuilleton judiciaire Bastelica-Fesch avait débuté, mercredi 14 janvier, dans une belle confusion, et — déjà — dans une ambiance passionnelle et politique. A l'appel des dix-sept accusés, neuf seulement ont répondu présent. Ainsi, d'entrée de jeu, la Cour, présidée par M. Claude Allaer, s'est trouvée confrontée au cas des détenus grévistes de la faim. Le procureur général lui-même, M. Henri Dontenwille, a précisé, certificats médicaux de l'administration pénitentiaire en main, que MM. Michel Polini, Christian Lorenzoni, Gilbert Casanova et Lizu Fazi n'étaient pas en état de comparaître, *« n'étant pas capables d'assurer leur défense sans désemparer ni, en particulier, de supporter la station debout »*, mais que *« leurs jours n'apparaissent toutefois pas en danger »*... Les deux autres détenus non grévistes, apprit-on, refusaient pour leur part de cautionner une *« injustice »* par leur présence. Enfin, les deux derniers absents — accusés libres — avaient fait savoir, l'un son hospitalisation à Ajaccio pour un *« syndrome abdominal douloureux »*, l'autre son alitement pour trente jours.

Les comptes étaient donc clairs et nets. La Cour, devant elle, n'a que neuf accusés. Encore les deux hommes dans le box, MM. Marcel Lorenzoni et Marc Tirroloni, bouteille d'eau minérale à leurs pieds et gobelet à la main, sont-ils considérablement amaigris et blêmes. Que devait faire la Cour ? Ce fut l'objet des réquisitions du procureur général, prononcées sur un ton grave et ferme, demandant la comparution des deux détenus non grévistes et la tenue immédiate du procès *« Il n'est pas tolérable*, a affirmé M. Dontenwille, *que certains accusés décident de la tenue ou non de leur procès. Je ne peux transiger avec un principe majeur : force doit rester à la loi. Car c'est trop aisé de jouer avec la sensibilité des hommes. C'est trop aisé de présenter les accusés comme des victimes avant même l'examen des faits. (...) Une grève de la faim ne saurait être admise comme une excuse valable à ne pas comparaître. »*

La défense plaidait alors la libération des détenus et le renvoi du procès. Mᵉ Lucien Felli évoqua *« les conditions malsaines dans lesquelles arrive cette affaire politico-judiciaire »*, Mᵉ Jean-Pierre Cesari parla de *« justice tronçonnée, mutilée »*, Mᵉ Yves Baudelot fit valoir que le procès ne saurait avoir lieu sans les quatre grévistes de la faim retenus sur leur lit par les médecins de l'administration pénitentiaire. Le vœu « ardent » du procureur général voulant que ce *« procès sensible, délicat, soit marqué de sérénité et de nuance »* apparaissait comme bien pieux.

Manifestation à Ajaccio

Au même moment, mercredi après-midi, plusieurs milliers de personnes (vingt mille selon les organisateurs, cinq mille selon la police) manifestaient en faveur des accusés dans les rues d'Ajaccio. En tête de cortège, trois banderoles rappelaient les objectifs de cette journée : *« Libération de tous les emprisonnés politiques corses et arrêt des poursuites ; dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat ; respect des droits de l'homme. »* La manifestation s'est achevée dans une certaine tension, puisqu'un pain de dynamite a été lancé par un manifestant, et que quelques coups de feu ont été tirés, sans atteindre les forces de l'ordre. Un important dispositif de gendarmerie dans le centre de la ville a néanmoins prévenu toute nouvelle manifestation.

Les conséquences du froid

Les chutes de neige ont provoqué des difficultés de circulation et d'alimentation en courant électrique dans plusieurs régions de France. Outre l'Aude, déclarée mercredi 14 janvier « zone sinistrée », et les Pyrénées-Orientales au sujet desquelles un député, M. André Tourné (P.C.), a attiré l'attention du gouvernement, les difficultés les plus sérieuses étaient signalées, jeudi, dans l'Est.

Notre correspondant à Epinal nous signale que jeudi matin, dans les Vosges, la plupart des routes secondaires étaient rendues impraticables par des congères.

D'autres routes ont été fermées dans la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse.

Enfin, notre correspondant au Puy nous indique qu'un automobiliste, M. Alain Sauret, âgé de vingt-trois ans, bloqué par les congères sur le plateau de Pradelles, a dû abandonner sa voiture et marcher pendant 12 kilomètres. Tombé d'épuisement à quelques centaines de mètres de la maison de ses parents, il est mort de froid.

Le tunnel du Mont-Blanc a été interdit, jeudi 15 janvier, aux poids lourds. Quelque deux cents camions étaient bloqués au Fayet, au milieu de la nature.

Aude : la neige en trop

De notre envoyé spécial

Carcassonne. — Dimanche 11 janvier, quand les premiers flocons ont commencé à tomber, vers le milieu de l'après-midi, on a souri. Pensez donc : toute cette belle blancheur inattendue au pays du soleil, ces vignes soudain poudrées de neige et la campagne transfigurée ! Les enfants cachaient mal leur bonheur et ils n'ont pas eu à batailler longtemps pour décrocher une permission d'aller jouer à fabriquer des boules pendant que les photographes amateurs se hâtaient d'immortaliser sur la pellicule des paysage rares... Lorsqu'on est allé se coucher, elle tombait toujours, un peu plus drue encore. *« Demain*, se disaient les gens, *il n'en restera plus que quelques lambeaux attardés sur le bord des toits. »*

Mais, en se réveillant lundi, il a bien fallu déchanter : le bouton électrique impuissant, le radiateur en panne, cet étrange silence, autant de mauvais signes. Et il a suffi de pousser les volets pour comprendre. Un peu de coton dans les branches, c'était romantique, mais cette Sibérie venue à pas de loup, sans crier gare, c'était une tout autre affaire. En quelque douze heures, on était passé sans même s'en rendre compte d'une espèce de surprise aimable à un véritable désastre.

Le préfet de l'Aude, M. Bernard Mailfait, en poste à Carcassonne depuis le 14 juillet, s'il fut le premier surpris, n'en fut pas moins le premier réveillé, le lundi 12 à 4 heures du matin, par l'un de ces téléphones à voix de stentor qui habitent sur les tables de chevet des commis de l'Etat. A ne pas en croire ses oreilles : trois trains de voyageurs prisonniers de leurs rails, quelque part entre Narbonne et la ville préfecture. Seize mille voyageurs au total, possesseurs d'un billet dûment composté, mais néanmoins prisonniers des congères qui bloquaient les voies et les machines, paralysaient les aiguillages et posaient sur les signaux lumineux une moufle glacée.

Quand le jour se lève à grand peine, sous la bourrasque qui persiste, il va apprendre coup sur coup que la ligne E.D.F. forte de ses 400 000 volts, qui traverse le département du nord au sud, est coupée, puis que bien d'autres réseaux électriques de moindre calibre ont cessé d'alimenter transformateurs et consommateurs. On ne compte déjà plus les pylônes et les poteaux qui ont cédé sous le poids de la neige, ni les innombrables courts-circuits provoqués par une couche de flocons changés en un clin d'œil en autant de manchons trop bons conducteurs... Mais ce n'est pas tout : l'autoroute A 61 et la nationale 113 sont jonchées de poids lourds et de voitures légères immobilisés en tous sens et dans l'impossibilité absolue de faire mouvement dans un sens ou dans l'autre. L'immaculée surprise du dimanche avait pris lundi à l'aube des allures de catastrophe.

Conseil de guerre

« La ville était en état de siège avec ses 50 centimètres de neige vierge dans les rues et les centaines de camions qui avaient réussi à venir jusque-là s'échouer », raconte le préfet. Il convoque immédiatement un véritable conseil de guerre. Premier objectif : tirer les voyageurs du rail de leur fâcheuse situation. Mais on saura bientôt que même les véhicules tout terrain de l'armée, très vite appelés à la rescousse, n'ont pu atteindre les ballasts tant les chemins, les routes et les champs sont devenus impraticables. Une seule solution lancer des rames de secours attelées à des locomotives Diesel Opération réussie.

Tout ce que compte la région en matière de « troupes » — fonctionnaires des services de l'équipement, gendarmerie, le troisième R.P.I.M.A., les képis blancs de la Légion étrangère de Castelnaudary et les sapeurs-pompiers — est mobilisé pour faire le ménage sur la nationale 113 et sur l'autoroute, c'est-à-dire faire se ranger en file réglementaire et les camions et les berlines Pour plus de sûreté, le préfet fait fermer cet axe dès 17 heures, le lundi 12. Il le restera jusqu'au lendemain en fin d'après-midi · douze heures de sécurité : *« Je ne voulais pas*, explique-t-il, *que de nouveaux véhicules viennent se jeter dans la gueule du loup »*.

Car il a encore neigé lundi assez fortement, ce qui n'est pas pour faciliter les choses. Mardi, peu de chutes, mais le sort pourtant va s'acharner dans la nuit du 12 au 13 le froid débarque en force, façonnant dans les hautes vallées de l'Aude et le massif des Corbières des congères atteignant parfois jusqu'à 4 et 5 mètres de hauteur. Cent villages coupés du reste du monde, des boulangers sans four parce que privés d'électricité, des robinets bientôt sans eau pour la même raison, les châteaux d'eau en mal de pompage se vidant bien vite et des milliers de téléphones ayant tôt fait de sucer jusqu'au dernier ampère la pile de secours qui est loin de valoir un bon fil branché sur un compteur.

La flotte des hélicoptères dont dispose le préfet — des Pumas de l'armée, deux Alouette de la Protection civile et un troisième appareil apartenant à la gendarmerie, sans compter ceux d'E.D.F. (une dizaine) ont mis dans la bataille, non-stop, leurs rotors. Tant qu'il fait jour, ils volent. A tout hasard, ils trimballent à pleines soutes du pain, du lait, du sucre et les moyens médicaux d'urgence.

On estime à environ 50 % le nombre des usagers qui restent encore totalement privés depuis dimanche soir de cette énergie que rien ne peut remplacer. Mais les pylônes, les poteaux, les transformateurs et les kilomètres de câbles à remplacer demeurent toujours inaccessibles, sinon parfois par hélicoptères. *« L'épreuve n'est pas terminée*, dit encore le préfet. *Si le froid revient, si la neige se remet à tomber comme nous sommes malheureusement en droit de le craindre, après ce redoux qui ne dit rien qui vaille, nous, que pourrons-nous faire ? »*

On peut déjà se féliciter de n'avoir à inscrire aucun « drame » au bilan de ces trois jours, qui resteront dans les annales de la région. L'inévitable femme en couches, le vieillard en proie à une crise aiguë d'angine de poitrine et le garnement qui choisit ce jour-là pour se fracturer un coude ou une jambe, n'ont pas manqué. Mais la diligence de chacun, l'excellent moral de tous, ont évité le pire. C'est tout à l'honneur de ces Méridionaux de belle humeur qui n'en sont pas encore revenus de se voir changés en Lapons. Toujours avec philosophie d'ailleurs, comme ce commerçant de Carcassonne — où on ne trouve plus aujourd'hui ni une paire de bottes ni une paire de chaînes pour habiller ses pneus — qui confiait, mi-figue, mi-raisin : *« Vous voulez que je vous dise ? Les branches des platanes ont cassé. Même les arbres de par ici ne sont pas habitués à cela et vous voudriez que nous, on s'y fasse ? »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

UN DIRIGEANT DE L'EX-FANE EST ARRÊTÉ A LA MARTINIQUE

M. Michel Faci, l'un des dirigeants de l'ex-FANE, le groupe néonazi animé par M. Marc Fredriksen et dissous par le gouvernement, a été arrêté mardi 13 janvier, à Fort-de-France (Martinique). Selon des informations confirmées à Paris, M. Michel Faci est accusé de vols de chéquiers et de passeports.

Arrivé à la Martinique le 30 décembre 1980, M. Michel Faci résidait dans un hôtel situé en face du palais de justice de Fort-de-France qui a été endommagé, le 2 janvier, par un incendie vraisemblablement d'origine criminelle. Selon les enquêteurs, aucun lien ne serait établi entre cet attentat et la présence du militant néo-nazi, qui aurait rapidement été mis hors de cause.

UN TRIPLE MEURTRE DANS L'AISNE

La vengeance d'un frère

De notre envoyé spécial

Charly (Aisne). — C'était en mai 1976. Un accident de la route banal et tragique. Une collision entre deux voitures sur une ligne droite près d'Aulnoy (Aisne), à proximité de Château-Thierry. Dans l'une, M. Pierre Krug-Basse, directeur d'une petite usine d'une soixantaine d'ouvriers, fabriquant principalement des lentilles de microscopes, L'optique commerciale, à Nogent-l'Artaud. Dans l'autre, un couple, Joachim Pereira Delima, son épouse Luisa et leur fillette âgée de quinze mois, Paola. La jeune femme, âgée de dix-neuf ans et demi et son mari seront tués. L'enfant sera blessée sans trop de gravité ainsi que M. Pierre Krug-Basse.

Un accident oublié, sauf pour ceux qui restent, et notamment pour Ruy Alves, alors âgé de seize ans, le frère de la jeune femme qui, jamais, ne se consolera de la mort de sa sœur aînée. Une blessure profonde, qui est à l'origine d'un autre drame qui s'est produit mardi 13 janvier en début d'après-midi. Ruy Alves s'est vengé brutalement, violemment, plus de quatre ans et demi après. Une vengeance rentrée, amère, qui a explosé à force d'être contenue. Un triple crime (*le Monde* du 15 janvier).

Ce jeune garçon, au visage d'adolescent attardé, a tué à leur domicile à Charly M. Pierre Krug-Basse, cinquante-deux ans, sa femme Marguerite, quarante-neuf ans, et M. Jean Krug-Basse, quatre-vingt-sept ans, à coups de poignard. *« S'ils avaient été cinq, il les aurait tués tous les cinq »*, fait remarquer le capitaine Collignon, du groupement de gendarmerie de Château-Thierry. Mais seul l'industriel était réellement visé. Dans son cas, la préméditation ne fait aucun doute. Ruy Alves n'avait pas pardonné à cet homme hautain, sévère, autoritaire, qu'il rendait responsable de la mort de sa sœur. Les deux autres membres de la famille ont été victimes de la panique qui a succédé à la fureur.

M. Pierre Krug-Basse n'avait pas eu un seul geste envers la famille Alves après l'accident, bien que Luisa et sa mère Maria aient travaillé dans son entreprise. Il refusa même de rencontrer cette dernière. Pire : il lui demanda de rembourser les quinze jours de préavis qu'elle ne pouvait effectuer lorsqu'elle avait décidé de quitter provisoirement l'usine pour élever sa petite-fille... orpheline. Président du conseil des prud'hommes, il saisit cette juridiction pour obtenir son dû, soit 735,80 francs. L'attitude de cet homme de principe, rigoriste à l'extrême, fut sévèrement jugée par la population. Aujourd'hui encore les habitants n'ont pas oublié, même s'il n'a pas obtenu gain de cause aux prud'hommes. *« Il ne connaissait que la loi, toute la loi, rien que la loi »*, affirme une commerçante.

Cet épisode, révélateur de l'intransigeance de M. Krug-Basse, qui ne souffrait guère que l'on discute ses décisions, n'avait, à dire vrai, selon les enquêteurs, pas affecté outre mesure Ruy Alves. L'industriel était d'abord et avant tout « coupable » à ses yeux d'avoir tué sa sœur. Le reste lui importait peu. Selon sa mère, il ne s'est même pas préoccupé de la décision rendue par le tribunal correctionnel qui, en l'absence de témoignage autre que celui de M. Krug-Basse, avait décidé un partage de la responsabilité de l'accident.

Garçon doux, effacé, peu bavard, Ruy Alves avait continué à vivre avec sa douleur intense et secrète. Chaque fois qu'il passait sur les lieux de la collision ou devant le cimetière, il portait la main à sa tête, geste que jamais il n'expliqua. La vie continuait cependant. Il passa avec succès son baccalauréat à Reims l'an dernier. Depuis, il cherchait du travail. Après plusieurs tentatives infructueuses, il s'était résigné à attendre l'appel sous les drapeaux. Mais depuis une quinzaine de jours, époque à laquelle il a effectué ses trois jours dans un centre d'orientation de l'armée, il était plus renfermé, dormait peu et mangeait à peine, raconte sa mère.

Ruy Alves, que les gendarmes ont retrouvé endormi sur un parking à Rocroy (Ardennes), n'a fait aucune difficulté pour avouer son triple crime, regrettant seulement d'avoir tué le père et l'épouse de l'industriel. Pour ce dernier, aucun remords. *« Il l'avait dans la tête*, a dit sa mère. *Il fallait qu'il le fasse. Il l'a fait. »* Ruy Alves, vingt ans, meurtrier par désespoir pour un amour fraternel, a été déféré au parquet de Soissons, mercredi soir 14 janvier, inculpé et écroué.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Nomination de magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 14 janvier, M. Sadi Fergani, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé conseiller à la Cour de cassation.

SPORTS

TENNIS

Gene Mayer bat John McEnroe au premier tour du « Masters »

De notre envoyé spécial

New-York. — Passés maîtres dans l'art de la mise en scène, les organisateurs du « Masters » — cette super-exhibition richement dotée des huit meilleurs joueurs de tennis devant les dix-huit mille spectateurs du Madison Square Garden — avaient prévu pour l'ouverture de la compétition mercredi 14 janvier de mieux présenter leurs quatre étoiles, Borg, Lendl, Connors et McEnroe, en les opposant aux quatre seconds rôles, Clerc, Solomon, Vilas et Mayer, chargés de leur donner les premières répliques. Ils n'avaient pas prévu que la soirée se terminerait par un véritable coup de théâtre : la défaite du grand favori John McEnroe, dont les chances de qualification paraissent bien compromises par la gêne qu'il semblait éprouver en fin de match pour prendre appui sur son pied gauche.

L'intérêt de cette première journée était allé *crescendo* avec, pour commencer, une simple mise en train pour Bjorn Borg, qui n'eut presque jamais à s'aventurer au filet pour battre l'Argentin José-Luis Clerc 6-3, 6-4. Harold Solomon était encore trop marqué par les dix-huit jeux consécutifs concédés à Ivan Lendl en huitième de finale de Flushing Meadow pour espérer mieux que 6-3, 6-1, face à l'étoile montante du tennis tchécoslovaque. Connors-Vilas était une affiche pour nostalgiques, ces deux champions ayant connu leur apogée de 1974 à 1978, mais l'Américain a démontré que le temps semble passer beaucoup moins vite pour lui que pour son rival argentin, complètement débordé en fin de match, 6-2, 4-6, 6-0.

Dès le premier set, la rencontre la plus attrayante de la soirée, avec deux joueurs au toucher de balle incomparable, John McEnroe et Gene Mayer, semblait devoir tenir toutes ses promesses. Avec son service en toupie, McEnroe trouvait les angles pour réussir 13 « *aces* », ou venir conclure à la volée. Pour ne pas être en reste, Mayer, avec ses coups à deux mains et sa raquette à grand tamis, promena son adversaire en alternant amortis et accélérations foudroyantes, si bien qu'il fallut attendre le huitième jeu pour voir enfin McEnroe faire le « *break* » à 5-3 et gagner le premier set aussitôt après. Toujours aussi maître de leurs services, les deux joueurs se retrouvaient au « *tie-break* » à la fin du second set. McEnroe semblait alors gêné dans les déplacements et même au service, dont il devait changer le geste. Le handicap était, dès lors, insurmontable. Mayer gagnait le « *tie-break* » 7-5, puis le troisième set 6-2, après que McEnroe eut raté trois balles d'égalisation à 2-2.

Dans son désarroi, le numéro un américain a préféré quitter le Madison Square Garden, sans se rendre à la conférence de presse prévue après le match. Il faudra donc attendre ce jeudi 15 janvier pour savoir s'il est en état d'affronter le soir Borg, contre lequel une victoire lui serait pourtant désormais indispensable pour postuler aux demi-finales.

GÉRARD ALBOUY.

PROGRAMME DU 15 JANVIER

Poule I : Lendl-Vilas et Connors-Solomon.

Poule II : Mayer-Clerc et Borg-McEnroe.

Les demi-finales seront retransmises en direct sur Antenne 2 samedi 17 janvier à partir de 21 h. 35 et la finale sur TF 1 à partir de 22 h. 30 le dimanche 18 janvier.

BASKET-BALL. — *L'équipe yougoslave de Zadar a battu, le 14 janvier à Belgrade, la formation française d'Orthez par 104 à 103 au match comptant pour les quarts de finale de la Coupe Korac. En coupe Ronchetti, les Françaises du Clermont université-Club ont battu l'équipe yougoslave de Student Nis 85 à 83, qui opérait le 14 janvier devant son public en match de poule comptant pour le troisième tour.*

J. WALTER THOMPSON

"VOUS FEREZ AVEC MOI LE TOUR DU PROPRIETAIRE, PAS CELUI DE L'APPARTEMENT-TEMOIN."

Jean-Marc Penchinat

Votre appartement de vacances, beaucoup vous le font acheter sur plans. A vous de faire preuve d'imagination pour savoir de quoi demain sera fait, lorsque vous prendrez possession des lieux.

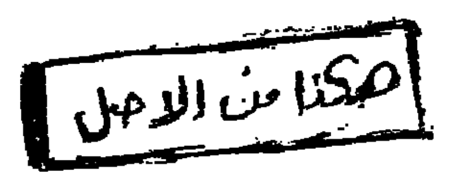
Moi, je vous présente l'appartement de vacances que vous habiterez. Et pas un autre. Vous faites le tour du propriétaire, pas celui de l'appartement-témoin. Vous ne payez donc votre appartement chez le notaire que lorsqu'il est entièrement terminé. Vous l'achetez clés en main.

Moins de 2 % de constructeurs en France offrent cette sécurité maxima.
J'ai été l'un des premiers à en faire partie.
Quant à l'imagination, c'est à moi de l'avoir.
Pour vous construire les meilleurs programmes.

Cette politique qui est la mienne depuis vingt et un ans, je l'applique à Port-Camargue, au Grau-du-Roi, au Cap d'Agde, au Golf de Nîmes-Campagne, et bientôt à Val Thorens et aux Arcs. Rencontrons-nous.



18, Bd Victor-Hugo, 30000 Nîmes. Tél. (66) 676261



SOCIÉTÉ

REÇU LE MÊME JOUR A MATIGNON PUIS A L'ÉLYSÉE

Le haut comité de la langue française sort de sa léthargie

Comme l'avait fait le président Pompidou le 18 février 1972, M. Giscard d'Estaing devait recevoir à l'Elysée, ce jeudi 15 janvier à 18 heures, les membres du haut comité de la langue française. Le président de la République prononcera à cette occasion une allocution en forme de « discours-programme » pour la défense et le développement du français.

Cette réception va quelque peu éclipser la réunion qui aura lieu quelques heures plus tôt à l'hôtel Matignon avec M. Raymond Barre, en présence des mêmes membres du haut comité de la langue française, dont le président est statutairement le premier ministre. La « réunion de travail » de Matignon ne fera l'objet d'aucun communiqué en raison de la cérémonie élyséenne et sera consacrée à l'examen d'un « train de mesures » — une quinzaine, dit-on — pour la relance d'une politique de défense du français.

Que d'égards tout à coup pour un organisme tant oublié ! Le haut comité de la langue française, qui n'avait plus été réuni par un premier ministre depuis 1976, c'est-à-dire depuis l'entrée en fonction de M. Raymond Barre, se voit soudain honoré le même jour par le premier ministre et le président de la République ! Pourquoi tant d'empressement et si tard ? La réponse est dans l'histoire même du haut comité.

Lorsqu'il est créé, le 31 mars 1966, le « haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française » se voit assigner une mission à la fois défensive et offensive, conformément au vœu de ses promoteurs : un général président (Charles de Gaulle) et un premier ministre ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Georges Pompidou). On met à sa tête un « énarque », M. Philippe Rossillon, qui, de 1966 à 1978, s'efforcera de tisser un réseau d'institutions et d'associations pour coordonner la défense du français « tous azimuts ».

En 1973, le « haut comité de la langue française » — on a supprimé les termes dynamiques comme « défense » ou « expansion » — est confié à un autre normalien, M. Michel Bruguière, un fidèle de Georges Pompidou. Les treize années de gestion « gaulliste » du haut comité se traduiront par une floraison d'organismes divers chargés, à un titre ou à un autre, de défendre ou de répandre le français : Association française de terminologie, Comité international de coordination des organismes terminologiques, Secrétariat permanent du langage de l'audiovisuel, Association pour le bon usage du français dans l'administration, Association des usagers de la langue française, etc.

Le haut comité crée ou encourage la création de multiples associations professionnelles (écrivains, parlementaires, journalistes, professeurs, médecins) de langue française. Il parraine des institutions de coopération internationale comme l'Agence de coopération culturelle et technique, le Conseil international de la langue française, ou encore le Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues. Enfin, il pousse à une législation de défense linguistique qui aboutit d'abord (en 1972) à un décret créant les commissions ministérielles de terminologie et enfin à une loi (1975) dite « Bas-Lauriol » (1) qui protège le consommateur français contre la « pollution » des étiquettes en langues étrangères.

M. Jacques Chirac sera, en 1975, le dernier premier ministre à réunir le haut comité. Avec l'arrivée de M. Raymond Barre à Matignon, on abandonne le front culturel pour se consacrer exclusivement à la guerre économique. Le haut comité, qui a le tort d'avoir à sa tête une personnalité R.P.R., entre en léthargie. L'instance, qui, dès l'origine, n'avait qu'un rôle consultatif, n'est même plus consultée. Les rapports annuels s'entassent sur le bureau du premier ministre sans résultat apparent.

Lorsque M. Bruguière quitte le haut comité, en 1979, c'est tout juste si le gouvernement se préoccupe de lui trouver un remplaçant. Il semble avoir mieux à faire du côté du Quai d'Orsay, où l'on prépare un rapport sur les relations culturelles extérieures (septembre 1979) dit rapport Rigaud (2) qui établit une liste de trente-trois propositions pour relancer l'action culturelle de la France à l'étranger (*le Monde* des 5 et 6 décembre 1979). On finit cependant par trouver un nouveau rapporteur général, M. André Clérici, à qui l'on demande de définir lui-même la mission du haut comité ! Au fil des ans, en effet, le sens de cette mission avait été perdu de vue. Il fallait repartir sur de nouvelles bases.

D'où la réforme de juin 1980 qui transforme le rapporteur général — chargé d'exécuter les instructions des membres du comité — e usecrétaire général qui prend directement ses instructions du premier ministre. Le haut comité devient une sorte de service ministériel dont les membres n'ont qu'un rôle consultatif. Le gouvernement a demandé au haut comité de lui soumettre une série de mesures pour la protection et la promotion du patrimoine linguistique. C'est ce qu'il fait aujourd'hui en lui soumettant un plan d'actions « concrètes ».

ROGER CANS.

(1) Loi proposée par MM. Pierre Bas et Marc Lauriol, députés R.P.R.

(2) Le rapport a été rédigé par M. Jacques Rigaud, alors chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères.

Dix-neuf membres

Présidé par le premier ministre, le haut comité de la langue française est doté, depuis le 5 juin 1980, d'un vice-président, M. Jean Cazeneuve, de l'Institut, ancien P.-D.G. de TF 1, et d'un secrétaire général (qui n'est pas membre), M. André Clérici, inspecteur de l'instruction publique, ancien secrétaire général adjoint de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Les autres membres du comité, nommés pour trois ans, renouvelables, sont actuellement MM. Marcel Arland, de l'Académie française; Jean Baillou, ministre plénipotentiaire, président de l'Association pour la diffusion de la pensée française; Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France; MM. Georges Duby, historien, professeur au Collège de France ; Louis Fougère, conseiller d'Etat; Claude-Louis Gallien, professeur à l'université René-Descartes (Paris-V) ; Claude Imbert, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire « le Point » ; Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt ; Pierre Laurent, conseiller d'Etat, ancien directeur de la DGRCST ; Daniel Malingre, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général de la mission laïque ; Pierre Osenat, professeur au Collège de médecine, grand prix de poésie de l'Académie française ; Joseph Pasteur, conseiller de la société Hachette pour l'information et la communication; Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris ; MM. Bernard Quemada, professeur à l'université de Paris-XIII, directeur de l'Institut de la langue française ; Jean-Bernard Raimond, directeur général des relations culturelles extérieures (ministère des affaires étrangères) ; Philippe Rossillon, ancien rapporteur général du haut comité (de 1966 à 1973); Pierre Rostini, président de l'Union internationale des clubs universitaires ; Jean-Loup Tournier, directeur général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM).

Il ne reste donc plus qu'une femme (Mme Jacqueline Baudrier) au haut comité. Celui-ci en comptait trois précédemment (« les trois Jacqueline »), avec Mmes Jacqueline Beytout, P.-D.G. des « Echos », et Jacqueline de Romilly, helléniste, professeur au Collège de France.

Les propositions

Le « train de mesures » proposé au gouvernement par le haut comité de la langue française s'articule autour de deux axes : d'une part, la qualité de la langue ; d'autre part, sa vitalité.

S'agissant de la qualité, le haut comité propose une action d'évaluation, en particulier dans les établissements scolaires et les moyens d'information audiovisuels. Il recommande que l'accent soit mis sur la capacité d'expression des élèves et il propose des actions pour développer chez les jeunes l'expression écrite et orale, qu'il s'agisse des jeunes en milieu scolaire (ministère de l'éducation), des clubs ou associations (jeunesse, sports et loisirs) ou des conscrits (défense). Le haut comité propose aussi que l'on relève les coefficients de français aux examens et concours, notamment pour les élèves des grandes écoles. Enfin, il envisage des stages de formation continue pour les journalistes et animateurs des organes d'information.

Pour augmenter la vitalité du français, le haut comité recommande un effort particulier dans le domaine de la traduction, équipement des salles de congrès pour la traduction simultanée, diffusion d'ouvrages scientifiques et techniques, création de banques de données terminologiques. Il propose aussi une action de soutien à la diffusion du disque et de bandes magnétiques.

ÉDUCATION

POUR PROTESTER CONTRE LA POLITIQUE DE Mme SAUNIER-SEITÉ

Des étudiants se mobilisent dans plusieurs universités de province

Le mouvement de grève des étudiants commencé dans quelques villes universitaires au début du mois de janvier continue. A Dijon comme à Besançon, Metz et Toulouse, une forte majorité des étudiants protestent par leur action contre les suppressions d'habilitations à délivrer des diplômes de 2e et 3e cycle décidées au mois de juillet 1980 par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et contre la limitation du nombre des étudiants étrangers.

Des manifestations ont eu lieu mercredi 14 janvier, à Besançon et à Dijon, pour « informer la population des problèmes de l'université ». Mais les étudiants de ces deux villes, qui ont reçu le soutien des enseignants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), cherchent surtout à élargir leur mouvement à d'autres universités.

Les tentatives qu'ils ont faites au début de la semaine auprès de leurs camarades parisiens ne semblent pas avoir obtenu beaucoup de succès. Les diverses coordinations nationales qui ont eu lieu depuis deux mois, date de la première grève à l'université de Perpignan, n'ont pas réussi à dégager un mot d'ordre capable de mobiliser tous les étudiants de France.

La division qui persiste entre les deux syndicats d'étudiants, l'UNEF ex-Renouveau (proche des communistes) et l'UNEF indépendante et démocratique (où militent des étudiants socialistes et trotskistes), ne facilite pas les actions communes. Ainsi, ces deux organisations appellent à deux rassemblements en des lieux différents, jeudi 15 janvier, à Paris.

● BESANÇON : « Non à la grève-vacances ! »

De notre correspondant

Besançon. — « *Non à la grève-vacances !* » Sur les murs de la faculté des lettres de Besançon, les affiches et les calicots ont refleuri. Des jeunes gens sérieux et affairés exposent, à la permanence du comité de grève, les raisons de la grève et s'efforcent de combattre par l'exhortation et l'exemple le fâcheux effet que la coïncidence de la grève et des vacances de Noël a eu dans l'opinion publique. « *Il faut nous rapprocher de la population*, explique *les choses, dire que la suppression de dix-sept habilitations de licences et de maîtrises et les restrictions budgétaires concernent tous les habitants de la région. Il nous faut aussi expliquer que nous sommes dans nos « facs » et que nous y travaillons* »

Certes, ils travaillent. En droit, une commission étudie la loi Peyrefitte. En sciences, les étudiants grévistes veulent réaliser une étude sur les travaux « *en rapport avec la région* » effectués dans la « fac ». Et puis il y a les assemblées générales, l'organisation d'un bal folk, ou d'une séance de don du sang, la rédaction de tracts ou de « *mises au point* » destinées aux journaux. Pour autant, l'appel de la mobilisation générale n'a peut-être pas encore été entendu par tous et des enseignants du SGEN-C.F.D.T., avant de se prononcer pour un arrêt de travail d'une seule journée cette semaine, se sont longuement interrogés sur les risques d'une grève longue qui, loin de remplir l'université, la viderait.

Pourtant, mercredi 14 janvier, ils étaient près de trois mille à défiler dans les rues de la ville — par moins 2 degrés, — car tout ne va pas pour le mieux à l'université « *championne de France toutes disciplines du démantèlement* », comme le dit « *le Livre noir des habilitations* » diffusé par le SNES, en octobre dernier.

Dix-sept refus d'habilitation ont été signifiés en second cycle et plusieurs diplômes de 3e cycle ont subi le même sort. Le rectorat, tout en s'efforçant de démontrer qu'il s'agit, bien souvent, de changements d'étiquette, certains enseignements étant regroupés, conteste les chiffres avancés par l'université concernant le nombre d'étudiants qui seraient contraints de s'inscrire dans d'autres villes.

Mais, au-delà de ces divergences, force est de constater que Besançon, petite université qui dépasse de peu dix mille étudiants, n'est pas de celles dont le ministre semble vouloir assurer la promotion. De graves problèmes budgétaires et immobiliers paraissent confirmer cette approche : ne pleut-il pas à l'intérieur de la bibliothèque de la faculté de droit et de sciences économiques où, de peur de provoquer quelque court-circuit, il est interdit d'utiliser l'éclairage électrique ? Au demeurant, c'est en droit que le mouvement de grève des étudiants a commencé, le 11 décembre dernier. Les littéraires ont suivi quatre jours plus tard, puis, au début de ce mois, les sciences, l'I.U.T. et les classes supérieures des lycées.

Les cours reprendront-ils avant le 5 février ? Ce jour-là, les responsables syndicaux relaxés par le tribunal de grande instance de Besançon pour avoir « occupé » la cour du rectorat, il y a quelques mois, vont comparaître devant la juridiction supérieure sur appel du parquet. En tout cas, rendez-vous est déjà pris pour faire de cette journée un temps fort de la revendication tant au niveau de l'université que du secondaire, voire du primaire. En attendant, les étudiants bisontins s'efforcent de maintenir des contacts avec les autres universités en grève.

CLAUDE FABERT.

● DIJON : une rencontre pour rien

De notre envoyé spécial

Dijon. - Malgré le froid, malgré la neige ils sont deux mille étudiants et enseignants de Dijon à parcourir mercredi 14 janvier, les rues de la ville. Les flocons blanchissent cheveux et bonnets et les manifestants resserrent leurs rangs pour ne pas se perdre de vue. La grande banderole du comité central de grève est à peine visible pour les rares passants que croise la manifestation. Mais derrière leurs carreaux, en essuyant la buée sur les vitres des magasins, les Dijonnais observent avec sympathie les étudiants qui sont « *descendus du campus de Montmuzard* ».

Un calicot noir se détache au milieu des flocons et expose les revendications des étudiants : « *Rétablissement des diplômes supprimés, augmentation du budget des universités, abolition des décrets favorisant une limitation du nombre des étudiants étrangers.* » Les grosses écharpes n'empêchent pas les manifestants de scander : « *Etudiants, enseignants, unité, grève générale des universités !* » Christiane, un nez et deux yeux qui émergent entre le col relevé du blouson et un châle, a arrêté momentanément de distribuer le tract « *d'explications à la population* ». En se réchauffant les mains, cette étudiante en deuxième année de langues étrangères appliquées (L.E.A.) explique que sa discipline « *n'a pas été touchée, cet été, par les suppressions d'habilitation, mais des menaces existent pour l'année prochaine* ». Christiane se dit solidaire de ses camarades de L.E.A. de Besançon obligés de venir finir leur licence à Dijon : solidaire des étudiants étrangers « *que l'on empêche de poursuivre des études en France* ».

Avec l'assurance de ses dix-neuf ans, elle a voté la grève et elle se prononcera à nouveau pour, ce jeudi 15, lors de l'assemblée générale de sa section. Très sereine, elle pense qu'il faut continuer l'action, malgré les examens partiels qui approchent, pour faire revenir Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, sur ses décisions.

Arrivés devant le rectorat, les manifestants attendent, avant de se disperser dans le calme, le compte rendu que doit leur faire une délégation reçue par un responsable de l'administration. « *Une rencontre pour rien* », commente un étudiant, en remarquant que les services du rectorat, une nouvelle fois, affirment que les suppressions de diplômes ne touchent qu'une centaine d'étudiants et que, en ce qui concerne de nouvelles suppressions d'habilitations, il ne s'agit que de bruits. Un membre du comité central de grève lui répond : « *Seule une grève générale des universités pourra faire céder le ministre* ».

Après plus d'une semaine de grève, les étudiants de Dijon se sentent un peu isolés. La visite qu'ont effectuée une trentaine d'entre eux, mardi, aux étudiants des universités parisiennes n'a pas été couronnée de succès. Ils ont reçu un accueil réservé et surtout ils n'ont pas pu entraîner leurs camarades parisiens dans l'action. Lors de l'assemblée générale qui a précédé la manifestation, des signes de lassitude sont apparus. Certes, les étudiants se sont félicités que les enseignants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) aient appelé à deux jours de grève, mardi et mercredi, et qu'ils manifestent en ville avec eux. « *Mais que va-t-on faire après ?* » se demandent-ils.

La proposition du représentant du SNE-Sup de faire signer sur le campus une pétition adressée au ministre des universités a été acceptée, mais elle n'a pas soulevé d'enthousiasme. Le principe d'une adresse aux étudiants de France et aux directions des syndicats enseignants et étudiants leur demandant d'appeler à la grève générale a aussi été adopté. Mais sera-t-il suivi d'effet ? En attendant, les Dijonnais restent seuls et l'enthousiasme commence à se lézarder.

Au-delà des critiques envers les deux syndicats étudiants qui ont marqué le début du mouvement, certains étudiants reprochent maintenant au comité central de grève, composé en majorité de non-syndiqués, sa lourdeur et son manque d'initiative.

SERGE BOLLOCH.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Annulation partielle d'une circulaire sur les étudiants étrangers

Par une circulaire n° 77-524 du 12 décembre 1977, à laquelle ont succédé depuis d'autres textes, le ministre de l'intérieur a entendu préciser les conditions d'admission en France des étudiants étrangers à partir de la rentrée universitaire 1978. C'est ainsi qu'il a notamment prescrit aux préfets de refuser le renouvellement de la carte de séjour « étudiant », « *s'il apparaît que l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur n'est qu'un prétexte pour se maintenir en France ou si l'étranger (...) n'a pas, après trois années d'études en premier cycle, obtenu le DEUG* (1) *ou l'équivalent de ce diplôme* ». Un refus devait être également opposé, en vertu de la circulaire, à l'étranger qui, après un ou plusieurs échecs, manifesterait l'intention d'entreprendre des études dans une autre discipline.

Saisi de deux recours du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et de l'UNEF contre ce texte, le Conseil d'État vient, par une décision du 14 janvier 1981 rendue sur le rapport de M. Leulmi, conformément aux conclusions de M. Dondoux, après observations de la Société civile professionnelle Lyon-Caen, Fabiani et Liard, d'annuler les dispositions de la circulaire qui viennent d'être citées.

Les textes applicables en la matière (ordonnance du 2 novembre 1945 et décret modifié du 30 juin 1946) ne subordonnent, en effet, l'octroi d'une carte de séjour de résident temporaire à l'étranger qui vient en France pour y faire des études, ou le renouvellement de cette carte, qu'à trois conditions : être régulièrement entré sur le territoire français, justifier de moyens suffisants d'existence ainsi que d'un certificat d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur. En posant, sur ce dernier point, des conditions supplémentaires restrictives, la circulaire du 12 décembre 1977 a donc ajouté aux textes en vigueur. Or le ministre de l'intérieur, qui ne dispose pas, normalement, du pouvoir réglementaire, était incompétent pour le faire.

C'est par un raisonnement identique que le Conseil d'État a annulé d'autres dispositions, également attaquées, de la circulaire, qui prévoyaient qu'une fois leurs études achevées, les étudiants étrangers devaient regagner leur pays d'origine et ne pouvaient obtenir une carte de séjour pour exercer une profession. Aucune des dispositions législatives et réglementaires qui fixent les conditions de délivrance des différents types de cartes de séjour, n'interdit, en effet, aux étrangers qui sont venus en France pour y poursuivre des études et se trouvent en situation régulière de demander l'autorisation, après achèvement de ces études, de se livrer en France à une activité professionnelle et aux services compétents de leur accorder, le cas échéant, une telle autorisation.

(1) Diplôme d'études universitaires générales.

L'UNEF proteste contre les conditions de préinscription

« *Tout est fait pour décourager les étudiants étrangers de s'inscrire* », a constaté un responsable de l'UNEF indépendante et démocratique à l'occasion d'une conférence de presse, qui réunissait, le 14 janvier à Paris aussi, plusieurs associations d'étudiants africains (algériens, tunisiens, sénégalais, maliens, togolais et centrafricains).

L'UNEF dénonce en particulier la circulaire qui fixe au 31 janvier la date limite de demande de dossier de pré-inscription pour les étudiants étrangers résidant en France. L'an dernier, les candidats avaient eu jusqu'à la fin de mars — par dérogation, puisque les circulaires avaient été publiées en janvier — pour faire leur demande.

En outre, seuls les candidats en possession d'un titre de séjour supérieur à trois mois peuvent solliciter l'envoi d'un formulaire de pré-inscription. Les autres doivent s'adresser aux services culturels de l'ambassade de France dans leur pays d'origine. Cette disposition oblige certains Algériens résidant en France à passer par Alger pour s'inscrire.

Les étudiants centrafricains ont exposé le cas de plusieurs dizaines d'entre eux qui, venus en France envoyés par leur gouvernement — certains ont été emmenés par le président Dacko lors de sa venue à Paris, l'été dernier, — ont été priés de rentrer à Bangui parce que le gouvernement centrafricain ne peut plus payer leur bourse et que les autorités françaises ont limité à quatre cents le nombre d'étudiants centrafricains autorisés à faire des études supérieures en France.

RELIGION

LA SEMAINE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

La semaine pour l'unité des chrétiens, célébrée cette année du 18 au 25 janvier (« le Monde » du 15 janvier), va donner lieu à un grand nombre de manifestations interconfessionnelles, dont une trentaine à Paris et en banlieue. On trouvera ci-dessous une première liste des principales manifestations prévues.

● Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 janvier, à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, trois journées de jeûne et de prières, organisées par le groupe Ile-de-France de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, avec la participation du pasteur Mazel, de l'Eglise réformée.

Samedi, à 16 heures, à l'église luthérienne Saint-Marcel (24, rue Pierre-Nicole, 5e), causerie du Père Bellego, ancien curé de Saint-Séverin : « Qu'est-ce qu'un croyant ? » ; à 18 heures, célébration œcuménique à Saint-Jacques, avec une homélie du pasteur Albert Greiner, de l'Eglise luthérienne. Dimanche, à 15 h 30, à l'église luthérienne de La Villette, 55, rue Manin, 75019 Paris, concert spirituel ; de 9 h 30 à 17 h 30, chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, 140, rue du Bac, à Paris, « Dimension œcuménique de la vie religieuse » (Père Jacques Desseaux et pasteur Albert Nicolas). Renseignements auprès de sœur Dominique Devillers, 28, avenue Sainte-Foy, 92200 Neuilly. Tél. 747-99-05 ou 627-34-67.

AÉRONAUTIQUE

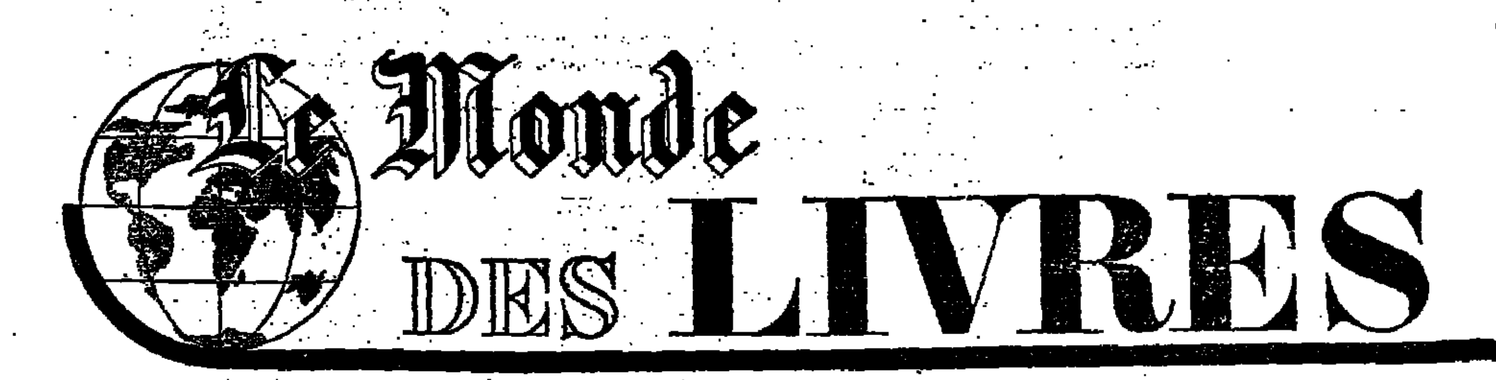
UN GROUPE BRITANNIQUE ACHÈTE TRENTE-CINQ HÉLICOPTÈRES SUPER-PUMA A LA FRANCE

La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) vient de vendre à un groupe britannique trente-cinq hélicoptères Super-Puma pour un montant de 200 millions de dollars (environ 900 millions de francs), fourniture des pièces de rechange comprise.

C'est le plus important contrat jamais conclu dans le monde en matière d'hélicoptères civils. Le groupe britannique Bristow hélicoptères devient, du même coup, l'exploitant d'hélicoptères civils le plus important de la SNIAS qui a remporté le marché malgré des offres de concurrents étrangers, notamment britanniques. Le groupe Bristow hélicoptères utilisera le Super-Puma pour ses opérations pétrolières « offshore » en mer du Nord.

L'AS-332 Super-Puma est un hélicoptère biturbine capable de transporter une vingtaine de personnes (non compris son équipage de deux hommes) ou de lever à l'élingue une masse de 4 tonnes. Sa vitesse de croisière est de 270 kilomètres à l'heure et sa distance franchissable de l'ordre de 900 kilomètres.

● RECTIFICATIF — *Numéro de téléphone de la C.S.C.V.* Le numéro de téléphone de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), publié dans *le Monde* du 8 janvier, comportait une erreur d'un chiffre. La C.S.C.V., 28, boulevard de Sébastopol, Paris (4e), répond au numéro : 272-96-26.



Prévert dans le salon de Dieu

● *La mort ne l'a pas fait vieillir.*

ON tremble toujours à la pensée de revoir les gens qu'on aime, surtout quand ils sont morts. Mais la mort n'a pas fait vieillir Prévert. On le retrouve avec autant de plaisir que naguère dans un volume réunissant des textes, jusqu'alors épars, et souvent inédits, qu'il écrivit de 1936 à 1977. L'éditeur a été bien avisé, en intitulant ce recueil *Soleil de nuit*. On se souvient, en effet, de *Sanguine*

joli fruit
Soleil de nuit.

Et puis, dans ce dernier livre, Prévert évoque à diverses reprises le désir qu'éprouvent l'une pour l'autre la lumière et l'obscurité

Depuis toujours
toute la nuit
la nuit a rendez-vous avec
[le jour
Mais chaque nuit
depuis toujours
elle est obligée de partir avant
[lui.

Un peintre qu'aimait Prévert, René Magritte, a favorisé cette rencontre ou ce mariage impossibles dans deux tableaux, *l'Empire des lumières* et *le Salon de Dieu*. Prévert fait justement l'éloge de Magritte, dont il juge la peinture « surprenante comme les plus proches souvenirs des plus lointains des rêves ». Il parle aussi de Miro, de Léger, de Topor, et surtout de Giacometti : « Je l'ai souvent rencontré à Saint-Germain-des-Prés, mais il était resté un homme de Montparnasse. Il retournait toujours aux mêmes endroits. Il avait ses habitudes. Il y a des gens qui peuvent être ailleurs quand ils veulent, ils n'ont pas besoin d'avoir un passeport. »

Et voici comment Prévert saluait, en 1961, les quatre-vingts ans de Picasso :

A tes vingt ans Pablo
à tes vingt ans d'hier
et à ceux d'aujourd'hui
Tu tiens le bon bout de
la corde du Temps

chaque jour c'est l'anniversaire
de ta vie

et ta vie se conjugue
allant droit à l'an vert
au futur intérieur
au passé infini

L'année précédente, il avait envoyé une lettre à Boris Vian, dans le pays des morts : « Je t'embrasse, mon cher Boris, et à bientôt ou tard. »

On retrouve toute la gentillesse de Prévert dans ce recueil. Elle est aussi grande que sa férocité à l'égard de la bêtise. On mesure son amitié pour les gens, et pour « la lumière que chacun porte en soi », la « secrète pitié » que lui inspirent les visages trop vulnérables, et son appétit de vivre. « En Provence, dit-il,... un déjeuner de soleil, c'est un repas d'ogre. » Quant à son humour, ni les atteintes de la maladie ni la proximité de la mort ne réussissent à l'amoindrir. Certes, le désespoir semble remporter parfois une victoire définitive. Ainsi, pendant une nuit de mars 1977, quelque temps avant sa disparition, Prévert a fait cet aveu :

Je suis un autre !

Un autre qui regarde celui
[d'avant,
sans intérêt d'ailleurs.

Mais il s'est repris, très vite, inventant un jeu de mots pour se moquer, une fois encore, de sa pire ennemie :

Mourra bien qui rira le dernier.

Jusqu'à la fin, Prévert a su « congédier l'amertume ».

FRANÇOIS BOTT.

★ SOLEIL DE NUIT, de Jacques Prévert, Gallimard, 304 p. Environ 62 F.

Machinations diaboliques

● *Trois étranges récits de Dürrenmatt qui fête ses soixante ans.*

Y A-T-IL encore des histoires possibles pour un écrivain ? s'interroge Friedrich Dürrenmatt. Oui, mais puisque le Destin avec un grand D a quitté la scène pour se retirer en coulisse et que, dans le monde où nous vivons, il ne peut plus rien arriver sinon des pannes, il s'agit précisément de saisir au vol ces moments privilégiés où la malchance, sans le vouloir, débouche dans l'universel et où la grâce se laisse entrevoir *« dans le reflet que jette, tout accidentellement, le monocle d'un vieil homme saoûl ».*

Rassemblées sous un titre peut-être un peu trop imprécis, « Romans » trois de ces « *histoires encore possibles* », pour reprendre l'expression de Dürrenmatt, écrites par celui-ci au cours des années 50, viennent d'être rééditées par Albin Michel. L'écrivain suisse allemand, plus connu chez nous pour son théâtre que pour son œuvre romanesque, s'y révèle un conteur de premier plan.

Petit chef-d'œuvre d'humour noir, *la Panne* est conçu à la manière d'une fable. A la suite d'une très ordinaire panne de voiture, Alfredo Traps, lui aussi, très quelconque représentant en textiles, est obligé de passer la nuit dans un ravissant village suisse. Invité à partager le repas de quatre honorables vieillards, le voici entraîné dans un procès « pour rire » organisé par ses hôtes, tous anciens magistrats en retraite, afin de corser le festin. Condamné à mort (toujours pour rire), on le retrouvera pendu au petit matin.

Dans le Juge et son bourreau, Dürrenmatt emprunte au roman policier son canevas. Afin de triompher, au soir de sa carrière, du criminel qu'il piste depuis sa jeunesse sans avoir jamais réussi à le prendre sur le fait, un commissaire de police nommé Baerlach imagine une machination diabolique. Impliqué dans un meurtre que, pour une fois, il n'a pas commis, son adversaire sera tué par le véritable assassin.

Avec *le Soupçon*, autre récit, apparemment policier, l'horreur prend le pas sur le ton d'humour faussement enjoué adopté jusqu'à présent. Opéré d'un cancer incurable, le commissaire Baerlach, toujours lui, profite de ses derniers mois de rémission pour se lancer dans une ultime affaire : la poursuite d'un criminel de guerre, qui se révélera une confrontation métaphysique et terrifiante jusqu'aux limites du Grand Guignol entre le Bien et le Mal personnifiés.

Les fervents d'Agatha Christie objecteront que ces récits policiers, même s'ils se lisent d'une seule traite, l'auteur maniant le suspense avec une dextérité éblouissante, n'en fourmillent pas moins d'invraisemblances. Est-ce bien là la question ? Dans le monde de Dürrenmatt, le fantastique ne cesse de se glisser subrepticement dans la réalité quotidienne. Les paysages eux-mêmes, ces coteaux idylliques baignés de soleil, aux frontières des deux langues, alémanique et française, se métamorphosent, la nuit venue, en visions de cauchemar.

Cette incertitude permanente qui pèse sur toutes choses n'est pas étrangère à la fascination et au malaise qu'éprouve le lecteur.

Armel Guerne, poète et traducteur de Kleist, de Novalis, décédé il y a quelques mois, est également le traducteur de ces étranges récits.

J.-L. DE RAMBURES.

★ ROMANS (« la Panne », « le Juge et son bourreau », « le Soupçon »), de Friedrich Dürrenmatt. Traduits de l'allemand par Armel Guerne. Albin-Michel, 316 pages. Environ 59 F.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Un cœur pur

● *La vie tumultueuse de Verlaine retracée par Pierre Petitfils.*

LORSQUE Verlaine fit tenir à Lepelletier l'exemplaire des *Fêtes galantes* qu'il lui destinait, il le somma, jovial et rieur, d'en faire un compte rendu « *écœurant d'éloges* ». Ce procédé-là, je n'ai pas l'intention d'y recourir pour signaler et commenter le *Verlaine* que vient de nous donner Pierre Petitfils. Ma tentation est grande, pourtant, de manier l'hyperbole tant cet ouvrage m'a ravi. Du calme. Nul besoin d'être excessif. Un fameux bouquin, voilà tout. Décidément, nous allons, ces temps-ci de bonheurs en félicités dans l'ordre des biographies intérieures. Après le *Hugo* d'Hubert Juin, un *Verlaine* splendide.

Savoir et comprendre

Nombreux, déjà, les portraits du monsieur. Sans remonter trop loin, énumérons : Lepelletier 1923, Martino 1924, Van Bever 1926, Porché 1933, Carco 1939 ; puis, après la seconde guerre mondiale, A. Adam et J. Rickes 1953 ; Françoise d'Eaubonne 1960, Nadal 1961, Bornecque 1967. Je crois ne rien oublier. Et voici, treize ans après, cette nouvelle et grande étude, et de quelqu'un qui sait de quoi il parle, car Petitfils est un de ceux qui ont fait — et sérieusement — « avancer la connaissance », comme on dit, au sujet de Rimbaud, de Verlaine aussi, par conséquent.

Toute étude biographique doit répondre à deux exigences : savoir et comprendre. L'immense mérite de Pierre Petitfils est de respecter sans cesse ce double commandement, et il nous apprend bien des choses sur la mère de Verlaine en proie à un fils difficile, sur la chère et troublante Elisa Dujardin, sur les parents de Lucien Létinois et la patience, la générosité, de Verlaine à leur égard, sur les dernières années du poète ballotté entre « *les deux gouges* », Philomène Boudin (dite Esther, ou « *Estègre* ») et Eugénie Krantz, à la face de grenouille.

Dans les tumultes de cette vie, la grande affaire demeure la rencontre avec Rimbaud. Pierre Petitfils a raison de marquer fortement que si Verlaine tire sur Rimbaud, à Bruxelles, le 10 juillet 1873, ce n'est pas du tout parce que Rimbaud veut le quitter mais, au contraire, parce que Rimbaud s'obstine à vouloir gagner Paris et que Verlaine, obsédé par l'idée de retrouver sa femme, son enfant, son foyer, entend interdire à Rimbaud une présence qui détruirait, du coup, son espoir désespéré. Déroutante incohérence, ensuite, des sentiments de Verlaine ; quoi qu'il fasse et qu'il pense, le souvenir de Rimbaud le taraude.

Que s'est-il réellement passé entre eux au mois de février 1875, quand Verlaine — qui sort de prison — va rejoindre Rimbaud à Stuttgart ? Petitfils se méfie de l'histoire, mise en circulation semble-t-il par Delahaye, de la bagarre physique, de l'énorme rixe dont ce bois, près de la ville, aurait été le théâtre. Si Verlaine, comme je le crois, est bien allé à Stuttgart (un Verlaine transfiguré et redevenu chrétien) pour tenter de « *sauver* » Rimbaud, que faut-il penser (un mensonge ?) des lignes que Rimbaud, le 5 mars, adressera à Delahaye : « *Verlaine est arrivé ici l'autre jour, un chapelet aux pinces... Trois heures après, on avait renié son Dieu et fait saigner les quatre-vingt-dix-huit plaies de N.S.* » ? De cette même année 1875, à l'automne, deux lettres, consécutives et contradictoires, de Verlaine à Delahaye puis de Verlaine à Rimbaud lui-même.

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 17.)

« L'IDÉOLOGIE FRANÇAISE », de B.-H. Lévy

Tous des fascistes !

LA fragilité physique et mentale de la patrie présumée des droits de l'homme face au nazisme, a-t-on bien cherché ses origines idéologiques ? Ce cadavre que les Français n'en finissent pas de découvrir, pour l'avoir trop longtemps tenu au placard, a-t-on vraiment fouillé sa mémoire culturelle ?

Après avoir dénoncé *la Barbarie à visage humain* (1977) des régimes dits socialistes, et prôné le monothéisme — *le Testament de Dieu* (1979), — Bernard-Henri Lévy dresse la généalogie de nos démons, pour en conjurer le retour menaçant. Sa thèse tient en peu de mots, sans nuances : le pétainisme et l'hitlérisme même ont découlé d'une *idéologie française* globalement nationale-socialiste et raciste, toutes familles confondues.

Si Vichy a installé en quelques semaines un fascisme tricolore aux effets encore sensibles, s'il a devancé les mesures antisémites du Reich, si beaucoup de militants d'extrême gauche l'ont rallié, si la Résistance n'a réuni, jusque tard, que peu de gens, c'est tout sauf la conséquence inopinée de notre débâcle militaire. C'est que les esprits étaient travaillés depuis un demi-siècle par des pensées apparemment adverses mais convergentes, et dont la teneur en infamie totalitaire « égalait celle du marxisme ». Cette idéologie aurait couvé sous toutes les tendances, avec les sournoiseries propres à l'inconscient : d'où la nécessité, érigée en méthode par l'auteur, de scruter les textes en psychanalyste plus qu'en historien, et, on le verra, de les soumettre quelque peu à la torture.

REPÉRER ce que Vichy doit à Maurras n'est pas inédit. B.-H. Lévy reprend ce qui a été beaucoup soutenu, sans tirer au clair l'essentiel : comment l' Action française a pu, en effet, influencer le pétainisme, tout en rejetant sans équivoque la collaboration et en inspirant par ailleurs... le premier des résistants. De même, il n'est plus temps de découvrir que le P.C. a mis une longue année à choisir son camp.

La nouveauté qui risque de faire débat et qui, semble-t-il, le cherche, concerne la gauche dite démocratique. Elle aussi, de Proudhon à Blum, aurait fait le lit du national-socialisme et du racisme à la française. Des preuves ? Les communards Guesde et Lafargue sont devenus boulangistes, au coude à coude avec le raciste Drumont. Louise Michel fréquentait l'amateur de pogroms Morès. Sorel s'en prenait aux intellectuels et à la ploutocratie, en parfait homme de droite. Son compagnon Berth s'est allié aux maurrassiens dans le Cercle Proudhon, en 1911. Péguy vomissait Jaurès, encensait Maurras, exécrait l'argent et glorifiait la race. Blum a salué Pétain, en 1939, comme *« le plus humain des chefs militaires »*. Les *« gentils chrétiens de gauche »*, enfin, auraient eu part au crime, à travers le personnalisme péguyste de Mounier, et l'école de cadres d'Uriage, dont le passage à la Résistance, à Noël 1942, confirmerait le pétainisme (!)...

EN l'absence de pensée libérale, et suite à la « Mort de Dieu », nos œuvres marquantes, depuis 1880, véhiculeraient toutes, comme autant de poisons : l'exaltation de la terre, du corps et de la vie ; la haine de la démocratie, des intellectuels et de la richesse ; un nationalisme de la race et de la force englobant régionalismes folkloriques et idéal européen : la peur des divisions ; le mythe de l'unanimité.

A la racine du mal : la croyance que la vie en société naît d'un fonds de terroir ou d'« humanité » et non d'une morale décidée ensemble ; le culte de la Mère, porteur d'illégalisme, de corporatisme, d'antipolitisme, et le refus du Père qui, lui, veut la Loi. Enfin, de Léon Bloy à Thorez, et de la « nouvelle droite » à Marchais, un dégoût de l'argent réputé abstrait, occulte, cosmopolite, anonyme, puant et pleutre ; pour tout dire : juif !

par Bertrand Poirot-Delpech

Car tel serait le dénominateur commun de *l'idéologie française* ; depuis Drumont jusqu'à ces dernières semaines, en passant par Maurras, Renan, Barrès, Bernanos, mais aussi Proudhon, Sorel, Guesde et Péguy : un antisémitisme plus ou moins camouflé en horreur de l'usure ou en xénophobie cocardière, mais toujours prêt à renaître, à souder une nation qui ne saurait l'être autrement.

SEULS auraient sauvé l'honneur, par une « éthique de la littérature » ou un « cosmopolitisme génialement subversif » : Artaud, Bataille, Benda, Breton, Caillois, Camus. Le remède contre le fascisme français consisterait donc, implicitement, à imiter ces écrivans, non sans avoir épousé la thèse du *Testament de Dieu* selon laquelle seul le monothéisme évitera la barbarie. Par voie de conséquence, il est recommandé d'admettre : qu'une communauté se fonde sur une idée au-delà des identités, non sur une terre ; que la démocratie, cette « idée neuve », postule un peu d'Etat mais pas trop, le pluralisme, des conflits, et une morale transcendant les circonstances, « sectaire » au sens strict du mot, c'est-à-dire séparant avec intransigeance le bien du mal, refusant la respectabilité intellectuelle à certains débats, par exemple.

Il n'est pas précisé à qui revient de dire ce droit. Mais l'auteur se comporte comme si chacun pouvait en jeter les bases pour son compte, et les imposer aux autres par tous les moyens en son pouvoir. Ainsi met-il en principe que l'existence de l'holocauste ne saurait être contestée ni comparée à aucun autre crime, qu'on ne peut s'en prendre à l'argent sans atteindre le juif, ni à l'Amérique sans toucher à la liberté.

ENCORE ces règles du débat intellectuel, tel que l'entend l'auteur, sont-elles justifiées et posées ouvertement. D'autres sont moins explicites, et s'apparentent au pancrace du pamphlet. Malgré des airs de travail universitaire avec références, remerciements à des autorités et vocabulaire savant, *l'Idéologie française* doit être pris comme un essai polémique cherchant moins à construire une pensée qu'à échafauder, par affirmations péremptoires — « *je dis que...* — une machine à accuser.

C'est à croire que l'auteur a subi, quant à ses méthodes, l'influence de l'idéologie qu'il dénonce (et le beau moyen, selon lui, d'y échapper !). Peut-on, en effet, parler honnêtement de la gauche démocratique depuis un siècle en réduisant Jaurès et Blum, pour ne citer qu'eux, aux attaques qu'ils ont subies ? Peut-on négliger à ce point l'antifascisme d'avant et pendant la guerre ? Peut-on ignorer le gaullisme parmi les idéologies antiparlementaires de rassemblement, la présente résurgence du vichysme et d'autres racismes ? Suffit-il de le proclamer pour que le P.C. devienne la « figure centrale du national-socialisme français » ? A-t-on le droit de traiter Nizan d'intelligence « avilie », dans le temps où on fait grâce à ses amis maoïstes de leur totalitarisme récent, et silence sur le pouvoir actuel, sous prétexte que celui-ci se garde bien de théoriser ? Peut-on décréter l'Amérique intouchable ?

IL y a plus grave, et qui pourrait se retourner contre l'auteur : le procès fait aux écrivains à raison de leur utilisation involontaire. Ainsi blâme-t-il Sorel d'avoir été invoqué par Mussolini, en oubliant que le théoricien socialiste l'a été plus encore par Gramsci *(Cahiers de prison*, Gallimard). Autre procédé inquiétant : l'amalgame par simple rencontre d'âge. Exemple : Auguste Comte et Marx *« n'étaient pas racistes »*, mais *« ils ont un contemporain qui l'est »*, à savoir Gobineau (p. 106). Comble pour un intellectuel formé aux meilleures écoles et champion de morale : le refus des *« discussions interminables, où d'aucuns croient bon de s'enliser, sur l'authenticité de tel appel ou la date réelle de tel ou tel tract d'époque »*. Motif : *« la raison du truqueur est généralement la meilleure »* et tout débat de ce genre accrédite toujours, ô scandale, *« l'une et l'autre des thèses en présence »* (p. 77).

(Lire la suite page 18.)

مكرر من الاصل



la vie littéraire

Mémoires d'un stéthoscope

Voilà un argument dans le dialogue-conflit entre les malades et le pouvoir médical. Maurice Leneman, généraliste depuis 1931, exerce la médecine de quartier. D'une expérience de presque un demi-siècle. Il tire des cas qui ne chantent pas la gloire des grands patrons ni des spécialistes. Heureusement tous les médecins notoires ne se ressemblent pas. Mais Maurice Leneman a foi dans le dévouement, dans le tacite contact de confiance médecin-malade. A neuf ans, cet enfant de Polonais juifs raffinés et grands bourgeois, récitait par cœur la Déclaration des droits de l'homme ; en 1931, il se faisait naturaliser Français. Une grande partie de sa famille a péri au ghetto de Varsovie et dans les camps. Lui, sa foi dans le Grand Architecte de l'univers lui a donné le courage de soigner avec — dit Guy Le Clec'h dans sa préface — un « *optimisme invétéré* ». Le contrat tacite médecin-malade lui paraît se situer au-dessus de tous les ordinateurs. — D. D.

★ Docteur Maurice Leneman, *Mémoires d'un stéthoscope*, préface de Guy Le Clec'h. Editions Caractères, 7, rue de l'Arbalète, Paris.

Jean Cocteau et Barbette

Rien de plus fugace qu'une gloire de music-hall. Les survivants des Années folles, des *nineteen-twenties*, se raréfient. Sans Jean Cocteau et Man Ray, que resterait-il du numéro Barbette ? et de sa grâce androgyne ? Et encore... Le texte « de circonstance » était oublié depuis 1926, les superbes photos de Man Ray inédites. Les voici enfin, et luxueusement, réunies, enrichies de quelques documents capitaux, comme le témoignage de Francis Steegmuller, qui rencontra Vader Clyde, alias Barbette, quarante ans plus tard.

Cocteau en a retenu « *une extraordinaire leçon de métier théâtral* ». Il s'y réfère pour donner à son tour un modèle de précision. Il veut démonter le mécanisme d'un « *numéro exceptionnel* » : « *Nous allons suivre en pleine lumière, au ralenti, les phases d'une métamorphose dont Man Ray voulut bien fixer pour moi quelques progrès significatifs.* » Il le suit dans sa loge, assiste à sa transformation, à son maquillage, le voit frotter son corps de plâtre irréel, se coiffer d'une perruque blonde, revêtir une robe aux falbalas emplumés dont il (ou elle) se dépouillera lentement sur scène. Il (ou elle) garde son mystère au cours de son travail d'équilibriste et de ses exercices périlleux.

Plus peut-être que l'ambiguïté même d'un personnage chez qui les sexes se superposent sans se confondre (d'où le trouble équivoque ressenti diversement par les spectateurs), c'est la savante progression du spectacle qui a séduit Cocteau, jusqu'au moment où Barbette, après quatre ou cinq rappels, arrache sa perruque, et, terriblement viril, « interprète un rôle d'homme ». Quelle aubaine pour Cocteau l'acrobate retrouvant sa propre mythologie dans cet éphèbe angélique et musclé, dans « *cette machine de sortilèges, d'émotions, de trompe-l'âme et trompe les sens* ». Il la condense dans une quinzaine de pages sans bavures, sans enflure, d'une aisance sèche et scintillante. Et son engouement devait avoir au moins une suite, quand Barbette apparaîtra sur l'écran en robe du soir signée Chanel dans *le Sang du poète*. — J.-M. D.

(*) Jacques Damase, éditeur. Un volume, 80 pages, 21 × 30, abondamment illustré.

« Le Rhin » de Victor Hugo réédité

Les Editions Bueb et Reumaux, de Strasbourg, viennent d'avoir l'excellente idée de rééditer ce livre fameux de Victor Hugo, *le Rhin*, composé de lettres qui, ajoutées les unes aux autres, forment un admirable et fabuleux journal de voyage. Michel Le Bris, dans une préface enthousiaste et chaleureuse, marque bien l'importance de l'ouvrage, mais il réclame, à juste titre, le retour au texte seul. Il n'y a pas d'appareil critique dans ce volume : il n'y a que la voix unique de Victor Hugo. C'est, comme le souligne Le Bris, un livre-fleuve que ce livre consacré à un fleuve — et écrit par un homme-océan. Il faut se laisser emporter par le tourbillon, s'enfoncer dans le domaine où liberté et terreur se confrontent, s'abandonner à l'imaginaire du poète et au regard aigu de l'écrivain.

C'est un texte admirable dont l'édition séparée est d'autant mieux venue qu'on ne le trouvait généralement que dans les *Œuvres complètes*. Au fond, les vrais lecteurs de Victor Hugo sont ceux qui l'ont découvert, par hasard, dans leur enfance, c'est ce qui est arrivé à Michel Le Bris et à Michel Tournier. — H. J.

Henry J.-M. Levet poète cosmopolite

Le délicieux petit volume rose des *Poèmes*, d'Henry J.-M. Levet, le poète mort à trente-deux ans, était épuisé depuis longtemps. Guy Chambelland (Ed. du Pont de l'Epée) a eu la bonne idée de le rééditer. Il n'a pas pu malheureusement reprendre la « conversation » entre Léon-Paul Fargue et Valery Larbaud qui le préfaçait dans l'édition de Gallimard.

Les deux amis évoquaient la silhouette fragile de l'auteur de minces plaquettes, *la Saison de Thomas W. Lance* et *le Drame de l'allée*, dont le nom doit rester pour quelques poèmes parfaits, les *Cartes postales*. Ils suffisent à définir un état d'esprit, une humeur, mélange de fantaisie, de cosmopolitisme et de *spleen*, à la Barnabooth.

Comme Laforgue, en plus blagueur, Levet a fait du mode mineur son *credo*, de la douleur de vivre une chanson. Il rejoint ainsi la cohorte des oubliés dont la fraîcheur reste entière, aussi charmante que leurs noms, Marc de Papillon de Lasphrise et Charle-Timoléon de Sigogne.

Ceux qui l'ignorent encore l'aimeront sans doute d'avance après avoir lu ces quelques vers :

L'Armand-Béhic (des Messageries Mar-
[times
File quatorze nœuds sur l'Océan Indien..
Le soleil se couche en des confitures
[de crimes,
Dans cette mer plate comme avec la main.

Raphaël Sorin.

vient de paraître

Romans

DANIEL GILLES : *Laurence de la nuit*. — Cinquième volume d'une suite romanesque : *le Cinquième Commandement*. Les princes von Rosegg et leurs cousins, les comtes de Mellery, se retrouvent dans deux camps opposés par la seconde guerre mondiale. Donat de Mellery a rejoint la résistance à Bruxelles tandis que le petit-fils du vieux von Rosegg combat en U.R.S.S. sous l'uniforme nazi. (Albin Michel, 379 p.)

LAURENCE JYL : *le Nez à la fenêtre*. — Un adolescent s'éprend d'un couple de « grands-parents de fortune ». Par l'auteur du *Mari de maman*. (Julliard, 220 p.)

EXBRAYAT : *la Lumière du matin*. — A travers les exploits martiaux et amoureux d'un jeune provincial, bâtard et roturier, l'auteur évoque quarante années d'histoire, de la mort de Louis XV à la chute de Napoléon Ier. (Albin Michel, 320 p.)

PHILIPPE DAUDY : *la Force du destin*. — Sur le thème de la trahison et de la vengeance, P. Daudy fait évoluer ses personnages dans la politique et ses drames, de 1944 à 1969. Par l'auteur des *Pigeons de Naples*. (Belfond, 664 p.)

Lettres étrangères

GUNTER GRASS : *Une rencontre en Westphalie*. — L'auteur imagine qu'un congrès d'écrivains allemands se tient en 1647, à la fin de la guerre de Trente Ans, dans l'auberge de Mère Courage. Un hommage malicieux et tendre au Groupe 47. Traduit de l'allemand par Jean Amsler. (Seuil, 192 p.)

IRMGARD KEUN : *Après minuit*. — Francfort, 1936. Le Führer vient d'arriver. Une jeune fille de dix-huit ans décide de fuir l'Allemagne... Ecrit en 1937, après *Gilgi*. Traduit de l'allemand par Georges Berthier. (Balland, 184 p.)

STANLEY ELKIN : *Au commencement était la fin*. — Un voyage plein de fantaisie au ciel et en enfer sur un rythme de danses disco. Traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso. (Robert Laffont, 196 p.)

JOHANNES LINNANKOSKI : *le Chant de la fleur rouge*. — A la mort de sa mère, un don Juan finnois décide de changer de vie. Publié en Finlande en 1905, considéré comme un des chefs-d'œuvre de la littérature du Nord, ce livre, depuis longtemps épuisé, avait eu de nombreuses éditions françaises. Traduit du finnois par Raymond Torfs, revu par Jean-Louis Perret. (Néo, 236 p.)

Poésie

ODYSSEAS ELYTIS : *les Clepsydres de l'inconnu*. — Sept poèmes extraits du recueil « Orientations » publié à Athènes en 1939. Ecrits après un séjour en France. Traduit du grec par Jacques Lacarrière, frontispice de Pierre Alechinsky. (Fata Morgana, 40 p.)

Critique

COLLECTIF : *Avec Edgar Morin, à propos de « la Méthode »*. — Les actes du colloque qui s'est tenu à Nice en 1979, autour de l'œuvre d'Edgar Morin. (Edisud, 128 p.)

Témoignage

ROGER IKOR : *Je porte plainte*. — Après le suicide de son plus jeune fils, Roger Ikor dénonce le divorce entre la société libérale et l'individu, dans une adresse au chef de l'Etat. (Albin Michel, 116 p.)

Essais

HENRI-FRANÇOIS REY : *Fais le Palais d'Hiver*. — L'auteur critique le parti communiste et prône l'instauration d'une social-démocratie flanquée d'un contre-pouvoir dans le style des radicaux italiens. (Albin Michel, 178 p.)

GUY KONOPNICKI : *le P.C.F. ou la momie de Lénine*. — L'auteur analyse les us et le fonctionnement de « *cette belle machine, inutile comme la momie de Lénine* » que serait devenu le P.C., selon cet ancien cadre communiste. (Editions Garnier, 222 p.)

Esotérisme

JEAN PEYRARD : *Histoire secrète de l'Auvergne*. — Une découverte de l'Auvergne mystérieuse par des itinéraires insolites : la terre des pénitents blancs, des sorciers, des inspirés, des pâtres et des guetteurs d'étoiles. (Albin Michel, 469 p.)

en bref

● **UNE DECADE SERA CONSACREE A KARL POPPER** par le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle du 1er au 11 juillet 1981 en présence du grand philosophe autrichien longtemps méconnu en France et qui fêtera, à cette occasion, son soixante-dix-neuvième anniversaire. En raison de l'affluence prévisible, il est conseillé de commencer à s'inscrire dès maintenant pour profiter des conditions d'hébergement à Cerisy. (Ecrire au C.C.I.C., 21, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.)

● **A PROPOS DE WILLIAM CARLOS WILLIAM.** — Le 19 janvier, à Beaubourg, dans la revue parlée, petite salle, sera présenté le n° 14 de la revue « In'hui », consacré tout entier au poète (350 p.) et aux récentes traductions de « Au grain d'Amérique » (Bourgois), « Paterson » (à paraître dans quelques semaines chez Flammarion) et « Filles de fermier » (Bourgois).

● **LE HUITIEME SALON INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINEE D'ANGOULEME**, qui se tiendra du 23 au 26 janvier 1981, aura pour thème : « L'espace sonore dans la B.D. ». Des expositions auront lieu dans divers endroits de la ville et des conférences, des débats, des interviews, des films, etc., animeront ce Salon au cours duquel seront décernés des prix.

● « **L'ENATHEQUE** » est une nouvelle collection dirigée par José Freches — un ancien élève de l'ENA — aux éditions Conti-Fayolle. Comme son nom l'indique, cette collection aura pour auteurs d'anciens élèves de la célèbre école, qui y traiteront des sujets les plus divers. Les premiers ouvrages à paraître seront consacrés aux relations internationales, à l'ENA (bien sûr), aux menaces de guerre et à la place des femmes dans la vie économique.

● **LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE LANCENT UNE COLLECTION DE POCHE** : « Quadrige ». Elle leur permettra de redonner vie à des ouvrages considérés comme classiques, mais souvent d'accès difficile. Les premiers titres parus sont : « les Règles de la méthode sociologique », d'Emile Durkheim ; « l'Imagination », de Jean-Paul Sartre ; « la Jalousie amoureuse », de Daniel Lagache, et « l'Art grec », de René Ginouvès.

● **UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR « LA LITTERATURE FRANÇAISE SOUS L'OCCUPATION »**, portant sur toutes les tendances de l'époque (résistance, collaboration...) et les lieux d'expression (Afrique du Nord, Amériques...), se tiendra à l'université de Reims, du 29 septembre au 2 octobre 1981. (Renseignements : M. Yves Ménager, faculté des lettres, département de français, 57, rue Taittinger, 51100 Reims.)

● **A PROPOS DES REVUES DE POESIE.** — L'enquête lancée en 1976 par Jean-Michel Place en liaison avec le Centre d'information et de coordination des revues de poésie avait permis la publication de l'ouvrage « Pourquoi écrivez-vous ? Enquête auprès de deux cent cinquante revues littéraires » (Ed. J.-M. Place). Pour prolonger et mettre à jour les résultats de cette enquête, un « avis de recherche » est de nouveau lancé auprès de toute revue littéraire publiant de la poésie en langue française ou dialectale. (Envoyer adresse et spécimen à Enquêtes revues littéraires, c/o Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)

● **LE PRIX DES MESCAREIGNES**, des Seychelles et des Comores, décerné chaque année par l'Association des écrivains de langue française (ADELF), a été attribué à Marie-Thérèse Humbert pour son roman « A l'autre bout de moi » (Stock). Née à l'île Maurice, Marie-Thérèse Humbert vit en France depuis 1968.

Le prix Madagascar a été décerné au jeune auteur malgache Esther Nirina pour son recueil de poèmes « Simples Voyelles » (éd. S.I.J.).

● **L'ASSOCIATION POUR LA RECONNAISSANCE ET LA DIFFUSION DE LA NOUVELLE EN FRANCE (A.R.D.N.F.)** vient d'être créée par un groupe d'auteurs pour promouvoir ce genre littéraire. Elle donne notamment l'occasion aux auteurs de nouvelles et de contes de diffuser leurs écrits dans une revue trimestrielle « le Temps de la nouvelle ». (Renseignements : M. Daniel Banchet, A.R.D.N.F., Le Penchonnière, 86140 Vervières.)

en poche

L'IMMORALITÉ TRANQUILLE DE PIERRE LOUYS

NOUS n'ignorons rien, ou presque, grâce à Pascal Pia qui savait tout, des éditions de Louys, qui circulaient sous le manteau entre 1926 et 1933. Les éditeurs clandestins, officiant à Anvers, Leipzig ou Francfort, qui publièrent, par exemple, *Trois filles de leur mère*, travaillaient pour des amateurs fortunés et discrets.

L'industrie du porno et l'explosion du Poche ont changé ces mœurs. La collection « Aphrodite classique », chez Euredif, met à la portée de tous, sous des couvertures affriolantes, les « meilleurs textes de la littérature érotique universelle ». De Pierre Louys, un écrivain si inexplicablement boudé, elle a déjà repris *Trois filles de leur mère, Dialogues de courtisanes* et *l'Histoire du roi Gonzalve*. Maintenant paraissent les *Poèmes érotiques*, augmentés de divers hommages. Si l'on sait que la première édition des *Poèmes* fut tirée seulement à soixante ou soixante-cinq exemplaires, en 1927, on ne peut que se réjouir de la diffusion de ces textes.

Une autre collection de Poche, « Les classiques interdits », dirigée par Maurice Chapelan, a aussi choisi *Trois filles de leur mère*, préfacée de façon amusante par Catherine Caubère, l'arrière-petite-fille de Louys. Ce roman polisson, écrit par quelqu'un qui disait, à vingt ans : « *Je serai d'une immoralité tranquille et insouciante* », est un modèle de libertinage et de grâce. Comme les *Poèmes*, il émoustille encore et conserve toutes ses vertus.

RAPHAEL SORIN.

★ POEMES EROTIQUES, collection « Aphrodite classique », Euredif. 180 pages. Environ 12 francs.

★ TROIS FILLES DE LEUR MERE, collection « Les classiques interdits », Editions Lattès, 253 pages. Environ 15 francs.

— PARMI LES REEDITIONS : le roman autobiographique de Jack Keranou, *Vanité de Duluoz* (10/18), et le récit de Louis Calaferte, *Requiem des Innocents* (10/18).

essais

Jean Sulivan l'éveilleur

UN stupide accident de la circulation et s'est tue une voix que nous aimions (1). Mais voici, heureusement réunies, les chroniques mensuelles que Jean Sulivan publiait dans *Panorama aujourd'hui* ; très directes, et toujours cette écriture passionnée, heurtée, presque crispée, avec de surprenantes formules qui secouent. Quel éveilleur ! *« Ma mission est d'éveil... Qu'il y ait le plus d'hommes éveillés possible »*.

Pour éveiller il faut remuer, gêner, rompre les habitudes, les conforts, les clôtures idéologiques, les idées et sentiments de confection. Il faut donc troubler. Surtout ne pas être un enseignant de plus ! *« Il ne s'agit pas d'avoir des idées »* : il faut *« inciter du cœur »*, c'est-à-dire s'adresser aux gens *« du dedans »*. Sulivan écarte d'emblée les doctrines et les docteurs qui s'excitent en controverses de surface : il faut passer du « notionnel au viscéral ». La religion n'est pas un savoir (pas non plus une organisation avec ses hiérarchies et ses pouvoirs), elle est, pour l'essentiel, un changement personnel, en fait un détachement, la découverte d'une pauvreté : rien n'est à nous, *« rien ne nous est dû »*, nous sommes seuls, nous sommes *« des passants sur la terre »*.

Alors que faire ? D'abord faire sauter les structures imposées par l'imitation d'autrui : elles nous aliènent et nous donnent l'« esprit mouton ». Ensuite, par simple « hygiène mentale », nous rendre présents à nous-mêmes, percevoir le « souffle », l'« appel », ces forces qui font « grandir du dedans ». Il y a deux « races d'hommes », ceux qui collent aux mots, aux concepts, aux gestes qu'on leur enseigne, et ceux qui *« portent leur loi en eux-mêmes »*, souvent mal vus, inclassables, minorité de marginaux, seuls vrais vivants !

Mais attention ! Non-conformisme n'est pas individualisme. Quand on écoute son cœur (le vrai, le seul « contre-pouvoir »), on cesse d'être une « âme standard », on comprend les autres, on peut s'identifier aux malheureux, aux déshérités, on entre tout naturellement (sans passer par controverses et sermons) dans l'univers évangélique de la charité. Enrayer les conformismes (*« L'Evangile est le grain de sable qui dérègle la machine »*) est à la fois subversif et libérateur.

Message roboratif s'il en fut ! Certains le trouvent rude avec son âpreté, son plaisir à mordre, sa peur d'être trop littéraire, trop poétique, trop moralisant. Il est destiné à ceux qui savent qu'ils sont dans le désert et qui ne perçoivent que de l'Absence. Comment alors ne pas entendre cette parole si proche ? Elle s'exprime *« à voix basse pour ceux qui veulent bien entrer en silence avec elle »*. Entrer en silence avec Sulivan : c'est rencontrer *« l'étranger, l'inconnu qui nous habite »* ; une rencontre qui peut changer la vie.

JEAN ONIMUS.

★ PAROLE DU PASSANT, de Jean Sulivan, Le Centurion, 128 pages. Environ 38 F.

(1) Jean Sulivan est mort le 17 février 1980 (voir *le Monde* du 19 février).

romans

MÉLANIE, HÉLÈNE ET CAROLE

● ***Le premier livre d'une jeune Américaine qui écrit en français.***

DEMBLÉE Carole Dunlop se révèle écrivain. Avec *Mélanie dans le miroir*, elle impose aussitôt ses lieux imaginaires, souvent irrespirables, mais les seuls, sans doute, où elle peut respirer. Qui est Mélanie dans cette île toujours enneigée et dont les habitants sont réfugiés d'une guerre qui « n'arrive pas à arriver » ? Le canon tonne sans cesse au loin, est-ce celui de la guerre sous-jacente à la succession des jours et des générations, à toute paix apparente ? Ou bien les battements dans les veines d'Hélène, jeune femme malade au-delà de la douleur, toute perforée d'aiguilles à perfusion et qui, dans un demi-coma, rêve Mélanie et se projette en elle, comme pour vivre à travers cette femme imaginée tous les âges, les statuts que la malade ne connaîtra pas. C'est à travers Hélène que Carole Dunlop épie Mélanie aux quatre coins de l'île et de son destin. Mélanie, tantôt mère, fille ou vieillarde. Mélanie effarée de trouver sous ses mains en tentant de réchauffer non plus une chair désirable mais sa vieille peau gelée. Oscillation des figures de Mélanie, chronique des seins de Mélanie, fruits épanouis ou noyaux secs. Mélanie prostrée, triomphante, farouche ou indécente, mais surtout acharnée à vivre, persuadée comme tant d'autres que *« jamais je ne mourrai, moi jamais je ne mourrai avant la fin du monde »*.

Carole Dunlop connaît toute la topographie, les archives de l'île et ses événements. Elle en sait plus qu'elle n'en dit de la vie de cette femme fantasmée, pourtant si charnelle, entourée d'une multitude de personnages, sensible au passage des enfants qui deviennent si vite adultes, à l'assaut des sexes, aux soumissions ou révoltes sans conséquences que le temps emporte, à la persistance du désir et au souvenir qui restitue en vain ses objets.

Une puissance d'invention singulière

Hélène se réveille à sa vie défaillante, mais ses proches ne parviendront pas à l'arracher à Mélanie qui l'attend accroupie dans une caverne et qu'elle fera sans doute disparaître avec elle, puisque la mort d'Hélène déterminera comme chaque mort une fin du monde. Fin du monde onirique, en tout cas, évoqué par ce nouvel auteur dans une langue un peu trop tendue. Mais il faut avant tout saluer une puissance d'invention très singulière et qui emporte l'adhésion.

VIVIANE FORRESTER.

★ MELANIE DANS LE MIROIR, de Carole Dunlop. Acropole, 245 p. Environ 59 francs.

histoire littéraire

UN CŒUR PUR

(Suite de la page 15.)

Des imprécations d'abord (à Delahaye) sur le « *bonhomme* » « *fermé* », « *bouché* » et que « *son féroce égoïsme seul déguise en individu plus intelligent qu'à son tour* » ; et quelques semaines après, à Rimbaud : « *Je te voudrais tant éclairé, réfléchissant ; ce m'est un si grand chagrin de te voir en des voies idiotes, toi si intelligent. J'en appelle à ce dégoût lui-même de tout et de tous, à ta perpétuelle colère contre chaque chose — juste, au fond, cette colère bien qu'inconsciente du pourquoi* ». Verlaine, alors, a trente et un ans ; il en aura quarante-trois quand, en 1887, il composera *Laeti et Errabundi*, témoignage d'un envoûtement qui subsiste.

Autre chose

Lucien ? Je ne sais trop si Pierre Petitfils ne se trompe pas quand il donne, de la pièce VIII, dans le cycle « *Lucien Létinois* » (*Amour*), une interprétation à laquelle j'ai peine à souscrire. Simplement l'aveu qu'aurait fait Lucien d'une « faute », avec une fille ? Et Verlaine bouleversé... Cet enfant qu'il eût voulu voir chaste... « *Deuil* », « *ténèbres* », « *luxure infâme* ».

« Un remords de péché mortel
Serrait notre cœur solitaire
Et l'affreux brouillard refluait
Jusqu'à la chambre où la bougie
Semblait un reproche muet. »

Allons ! C'est autre chose, non ? L'horreur d'un geste accidentel, du geste interdit, accompli tout de même, un instant, dans le vertige et dans la honte, avec celui qu'il appelait son fils — le remplaçant de ce petit Georges que le sort et ses « crimes » lui avaient arraché.

La foi de Verlaine ? Pierre Petitfils a trouvé les mots justes. « *Jusqu'aux dernières heures de sa vie, Verlaine tendra désespérément à retrouver les heures de foi transparente et de bonheur indicible qu'il avait connues en prison. Jamais il n'y parviendra.* » Ses *Liturgies intimes* de 1892 (quarante-huit ans), comme on sent qu'il se travaille et s'éperonne pour y insuffler la vie, l'authenticité qui leur manque ! Verlaine sait que sa conduite est un perpétuel démenti à ce qu'il dit croire, mais il se persuade que, chez lui, c'est « *l'offense de la chair, pas de l'âme* ». Par-delà, au-dehors, au-dessus de ses assouvissements, « *l'âme* » reste intacte et donnée ; il cherche éperdument à s'en convaincre, et constate, hélas, qu'il s'engloutit.

Mais c'est vrai, cependant, qu'il aime Dieu bien plus qu'il n'aime ses « *péchés* ». Claudel n'est pas toujours véridique et il lui arrivait de délirer, sur Hugo par exemple ; mais je souscris, je souscris à fond à ce qu'il a dit, un jour, de Verlaine : « *Ni le contradicteur plein de hargne et de rhétorique, ni le suisse empanaché qui au-devant de la procession, frappe le sol de sa hallebarde impérieuse, mais le publicain, dans le coin le plus sale de l'église, et le pécheur en larmes, qui avoue.* » Et puisque je me ressouviens de Claudel, pourquoi ne pas reconnaître que nul n'a mieux parlé que lui de Verlaine poète, ou de Verlaine *encore* poète, avant ces sombres années où il ne produisait que pour les vendre, à 10 francs les douze, des « vers » qui n'étaient plus que bruits heurtés. Cette « *phrase* », disait Claudel, chez Verlaine-Verlaine, « *moins articulée qu'émanante* » ; cette « *mesure si parfaite qu'elle efface toute idée de compter* », cette « *modulation* » comme de « *quelqu'un qui se rappelle et qui chante les yeux fermés* ».

Les reportages, très littéraires et complaisamment sordides, de Gide ou de Valéry sur le Verlaine de la fin, que les recouvrent pour nous et les abolissent les quelques mots de Mallarmé aux obsèques du poète, devant la fosse des Batignolles, le 10 janvier 1896. Mallarmé écarte, refuse, les apitoiements plus ou moins hypocrites sur Verlaine déchu, loque humaine, « *Socrate du ruisseau* ». Il va jusqu'à saluer en Verlaine un « *héros* ». Je ne dirai pas « *héros* » ; mais certainement, mais foncièrement, en dépit de tout, un cœur pur.

HENRI GUILLEMIN.

★ VERLAINE, de Pierre Petitfils, Julliard, 508 pages. Environ 70 F.

récit.

Pierre ou la souffrance à vif

IL ressent une peur « *viscérale* » de la solitude. Personne ne « *l'assiste* ». L'élan affectif est son seul « *moteur* ». Il est né fragile de l'âme, c'est-à-dire avec une tendresse à nue, offerte aux bourrasques. Dans ce monde trop inexorable, il a brisé son enfance et, depuis, ne s'est plus rassemblé. Il erre en morceaux dans les ruines de sa vie.

Quadragénaire « *stupéfié* », Pierre est là, devant sa sœur Anne-Marie retrouvée après une séparation de vingt années. Il parle, parle, et cette parole chaotique, répétitive, kaléidoscopique, avec ses silences et ses essoufflements, Anne-Marie la retranscrit, pour « *mémoire* ». Un homme privé d'écorce témoigne.

Pierre raconte sa souffrance, dit les affreuses vérités de « *l'innocent* ». Des années d'asile, d'hôpital et de malheurs ont accru sa sensibilité. Ce malade juge un monde pathogène qui refuse, écarte ceux « *dont le ressort est un peu cassé* ».

A l'origine de sa défaite paraît une famille chavirée : une mère fugueuse, un père suicidaire. Pierre s'englue dans leur désarroi, leur inappétence, se cogne à leurs mots-pièges. Des êtres « *dangereux* », dit-il, qui s'installent dans « *l'inadaptation mentale et sociologique et qui, finalement, finissent par devenir des persécuteurs* ».

Il associe la « *méchanceté* » et la « *tyrannie* » de ses parents au souvenir d'un interrogatoire en Algérie, quand des harkis « *cassaient* » des colonnes vertébrales « *à coups de galets* », tant que leurs prisonniers ne parlaient pas. Il a vu des viols de petites filles. Il se souvient aussi de la mort d'un ami — « *il avait les mains qui laissaient passer la lumière* », — de femmes incomprises et qui ne pouvaient le comprendre. « *J'ai soulagé des détresses humaines* », dit-il. C'était là sa vocation : prendre en charge les douleurs d'une foule « *un peu autistique* » et aveugle aux mains tendues.

Et la parole de Pierre n'en finit plus de se délivrer. Elle s'égrène, trébuche, pathétique, insoutenable — parfois inaudible. Mais elle dévoile une souffrance aux innombrables métastases qui inspire la compassion, l'amertume et le vertige avant de donner le goût toujours neuf d'une société chaleureuse.

BERNARD ALLIOT.

★ PIERRE, POUR MÉMOIRE, texte établi par Anne-Marie Roy sur la parole de Pierre P., Editions Actes Sud (B.P. 2/13520 Le Paradou), 143 pages, environ 12 F.

histoire

Tous des fascistes !

(Suite de la page 15.)

Ce mépris de la vérité, si celle-ci doit se situer à mi-chemin (ce qui est en effet courant), traduit un dédain systématique de l'approche historique, jugée trop compréhensive aux « coupables ». La méthode psycho-sémiologique, en vogue depuis vingt ans, favorise ce tour de passe-passe de procureur. On met bout à bout des citations-lapsus du *corpus* réputé malade, en ignorant leur époque, le sens métaphorique du mot « race » chez le dreyfusard Péguy, le rôle du traditionalisme ou l'effondrement du radical-socialisme avant la guerre... et on demande des comptes !

Une telle absence de l'histoire décourage toute mise au point. Les arguments peuvent se renverser. Il devient absurde de donner Artaud en exemple de résistance, alors qu'il a offert, un jour de folie, ses services à Laval ; de citer Benda comme modèle de « non-trahison », alors qu'il a apporté sa caution à l'abjecte condamnation de Rajk par les staliniens hongrois (*Démocratie nouvelle*, décembre 1949)...

CE style de profération provocante ne va pas sans éloquence, ni avantage quant au fond. Il est vrai que les historiens, à force, paraissent noyer le poisson et retenir le jugement. *L'Idéologie française* tord opportunément le cou à la légende d'un fascisme accidentel, explique les fragilités successives de notre tradition démocratique face au nazisme et au stalinisme, met en lumière des constantes, explique de troublantes récidives et peut aider à les prévenir. Ce qu'on a appelé la « nouvelle philosophie » balaie, enfin ! devant notre porte, et non plus seulement au loin, et de préférence à l'Est ! Avec une belle rage de justicier à la Saint-Just, B.-H. Lévy va provoquer des inconforts et des remises en cause salubres. L'écrivain est porté, et emporté, par sa fulmination !

Mais on aimerait qu'il accepte que soit contestée sa méthode, et posé à son sujet, avec son aide, le problème du débat intellectuel dans la France de 1981. En passant de l'Université et du Parlement aux médias modernes, la recherche de la vérité et la formation de l'esprit public sont devenues, la dégradation des mœurs aidant, une foire d'empoigne, où interfèrent le pouvoir, l'argent, le terrorisme de la notoriété, la crainte de lasser l'auditeur, le don de lui plaire, la capacité de tapage de chacun, et un nombrilisme hexagonal qui ne fut pas étranger, l'auteur le dit bien, à nos faiblesses passées.

Tous les moyens d'expression sont coresponsables d'un dérèglement, lourd de menaces, du débat d'idées, où l'argument n'est plus mesuré à sa seule valeur intellectuelle. Dans la logique de la vigilance antifasciste, de la démocratie, et du recours à la morale, souhaités par B.-H. Lévy, il serait temps de nous entendre, sans entrave à la passion ni censure, sur ce chapitre capital des droits de l'homme. Le *corpus* des textes attend son *habeas*.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ L'IDÉOLOGIE FRANÇAISE, de Bernard-Henri Lévy. Grasset, 344 pages, environ 59 F.

Pourquoi la France a-t-elle tenu en 1914 ?

● *Le patriotisme, condition d'une victoire.*

LE 3 août 1914, lorsque éclata le premier conflit mondial, personne n'imaginait que notre pays entrait dans une tourmente qui devait durer plus de quatre ans. Et personne, en tout cas, ne se serait aventuré à prédire que cette nation, en apparence fragile, supporterait une si longue et si terrible épreuve. Pourtant, cette France de la Belle Epoque a tenu. Grâce à ses soldats, bien sûr, mais aussi grâce à ses populations civiles, dont le comportement est bien mis en lumière par Jean-Jacques Becker, professeur à l'université de Clermont-Ferrand, dans un ouvrage qui fera date.

La facilité

Ce qui frappe, tout au long de cette étude, exploitant une volumineuse documentation inédite (rapports de préfets, correspondances, etc.), c'est la facilité avec laquelle les Français se sont installés dans la guerre. Très vite, ils ont pris l'habitude de vivre avec elle. Jamais — sauf, peut-être, lors de la grave crise de confiance de 1917 — ils n'ont perdu espoir et seule une minorité infime était prête à accepter la paix au prix d'une victoire de l'adversaire. Sans que l'on puisse littéralement parler d'union sacrée, il semble, par conséquent, qu'il y ait eu un très large consensus. Difficilement concevable aujourd'hui, cette attitude peut étonner, mais elle n'est pas inexplicable. Elle tient, ainsi que le démontre fort bien Jean-Jacques Becker, à deux facteurs principaux : le maintien d'un niveau de vie décent et la puissance du sentiment patriotique.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les répercussions des combats sur l'existence des civils furent, en effet, assez faibles, au moins jusqu'en 1917. A Paris, seule la question des salaires et des loyers était vraiment préoccupante. Dans les campagnes, où se manifesta une extraordinaire entraide, de nombreuses familles virent même leurs revenus augmenter du fait d'une reprise économique indiscutable et de l'octroi d'« allocations militaires » substantielles. Dans les zones industrielles, la situation était à peu près identique et l'auteur note qu'au Creusot « *on supportait d'autant mieux la guerre que, somme toute, on en était assez peu victime* ».

Après la fin de 1916, les renseignements sont moins abondants, mais, en dépit d'une carence de main-d'œuvre et de la menace permanente qui pesait sur le ravitaillement, les conditions matérielles demeurèrent, semble-t-il, relativement tolérables. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'elles aient été idylliques, notamment pour les classes les plus défavorisées. La conduite de celles-ci demeure incompréhensible si l'on ne fait pas référence à l'idée de patrie, alors fortement enracinée dans les mentalités.

Dès août 1914, les syndicats et les partis de gauche avaient d'ailleurs donné l'exemple, entrant pour ainsi dire en hibernation. Dans un tel contexte la diffusion des thèses pacifistes ne pouvait être que très lente et ce n'est véritablement qu'après 1917 qu'elles commencèrent à se répandre parmi les travailleurs. Encore faut-il remarquer qu'elles ne touchèrent qu'un petit noyau dur et qu'elles ne dégénérèrent jamais en défaitisme. « *Quelle que soit la virulence du langage employé*, écrit fort justement Jean-Jacques Becker, *les fractions les plus révolutionnaires du monde ouvrier ne se résignaient pas à sacrifier la Patrie à la Révolution.* » De toute façon, à supposer qu'ils aient été tentés de le faire, ils en auraient certainement été dissuadés par la grande masse des Français qui, sans adhérer à l'Action française, se reconnaissait néanmoins dans les thèses que défendaient ses dirigeants.

Un vaste mouvement

Cet encadrement culturel et politique paraît donc avoir été déterminant et ce n'est assurément pas un hasard si, des instituteurs aux curés en passant par de nombreux écrivains, toutes les institutions sociales, ou presque, se firent les interprètes d'un vaste mouvement nationaliste : bien avant 1914 cette vague avait déferlé, préparant l'opinion à l'affrontement et faisant éclater les clivages traditionnels. Bernard-Henri Lévy a raison de souligner dans son dernier livre que le nationalisme français du début du siècle ne fut pas un phénomène exclusivement droitier. Péguy — auquel Barrès déclarait en 1913 : « *Vous êtes notre patriarche* » — en fut également l'expression et, à partir de 1905, un certain nombre d'hommes de gauche le rejoignirent.

Cet immense courant, Jean-Jacques Becker n'en justifie pas les excès. Il en révèle même la face cachée, c'est-à-dire un antisémitisme et une xénophobie perceptibles à Paris dès 1915. Mais en historien scrupuleux il tient d'abord à enregistrer des faits, à fournir des données objectives et laisse à d'autres le soin de les interpréter.

ERIC ROUSSEL.

★ LES FRANÇAIS DANS LA GRANDE GUERRE, de Jean-Jacques Becker ; Robert Laffont, 314 pages.

Joseph Caillaux vu par Émile Roche

DE 1927 à 1944, Emile Roche fut le plus proche collaborateur de Joseph Caillaux et, depuis lors, il n'a cessé de se proclamer son disciple ainsi qu'en témoignent ses souvenirs, qui complètent le portrait en pied qu'a récemment brossé Jean-Denis Bredin (1). Ce livre c'est, selon l'expression du préfacier Jean-Baptiste Duroselle, l'« histoire d'une amitié » entre deux hommes convaincus qu'il était nécessaire de réduire les inégalités et de sauvegarder à tout prix la paix en Europe.

Le premier de ces objectifs, force est de constater que Caillaux l'a poursuivi essentiellement avant 1914 en se faisant l'avocat de l'impôt sur le revenu. Après la guerre, il mit au contraire beaucoup plus l'accent sur une orthodoxie financière rigoureuse, ce qui l'amena en 1937 et 1938 à renverser Léon Blum, dont il approuvait pourtant les réformes sociales. Sur ce point — l'intérêt de l'ouvrage est de souligner la logique d'une attitude fondamentalement allergique au marxisme et même au dirigisme, — le redoutable président de la commission des finances du Sénat ne pouvait que refuser le programme économique du Front populaire.

En matière internationale, la continuité de ses choix apparaît aussi très clairement dans ces pages. Comme avant le premier conflit mondial, il ne cessa, après le traité de Versailles, de prôner des solutions négociées, de défendre Briand tout en dénonçant le nazisme, face auquel il préconisait une politique de rapprochement avec l'Italie. Dans toutes ces affaires, Emile Roche a joué un rôle non négligeable, ouvrant notamment les colonnes de son journal, *la République*, à l'ex-président du Conseil, et le réconciliant avec de vieux adversaires, tels Barthou ou Mandel.

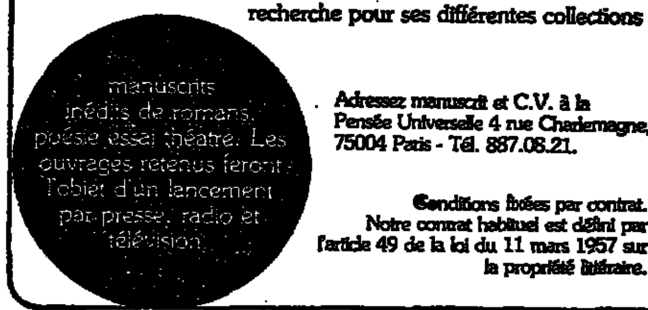
Etroit, l'accord entre les deux amis devint total durant l'occupation. Car, après avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain, Caillaux s'aperçut très vite qu'il avait été berné. Immédiatement il rompit tout contact avec Vichy et n'intervint plus que pour défendre des juifs ou Guy La Chambre au moment du procès de Riom. Cette conduite montra que, lorsque l'essentiel était en cause, cet homme que l'on disait vaniteux et lointain savait faire preuve d'une rigueur morale inflexible. Rigueur qu'Emile Roche retrouvera, après 1945, chez Pierre Mendès France, pour lequel il ne cache pas une grande admiration.

E. R.

★ AVEC JOSEPH CAILLAUX, MÉMOIRES, SOUVENIRS ET DOCUMENTS, d'Emile Roche : (avec une correspondance Caillaux-Roche présentée par Jean-Claude Allain). Publications de la Sorbonne, Paris-I.

(1) Caillaux, Hachette, 1980.





LES AVATARS D'ÉTIEMBLE

Un lecteur engagé

Qu'est-ce qui fait courir Etiemble ? Comparatiste, préfacier, traducteur et polémiste, il passe du zen au libertinage, du Japon à l'Espagne, de Simon Leys à T.E. Lawrence, avec la vivacité d'un homme des Lumières déguisé en furet, à la grande fureur des spécialistes et des dévots. « Le Mythe d'Etiemble », un livre d' « hommages, études et recherches » qui vient de paraître, lui ressemble. On y voyage dans les brumes du Nord (Régis Boyer), on y suit la tradition des haïkus en langue espagnole (Octavio Paz), avant de circuler dans des contributions originales, et ferventes, qui arrivent de Genève, du Caire, d'Athènes, de Bordeaux, de Leningrad ou de Tokyo.

Ses deux dernières manifestations, un essai sur le « Kyôto » de Kawabata et une préface au roman du héros national philippin José Rizal, illustrent encore la pugnacité d'un savant qui fait de toutes les langues le lieu de son combat et qui maintient, envers et contre tous, le même credo : « Tonner contre ! »

« *VOUS publiez* Comment lire un roman japonais ? *sur le* Kyôto *de Kawabata, et préfacez le roman du Philippin José Rizal* N'y touchez pas ! *On dirait qu'il y a un lien entre ces deux interventions.*

— Absolument. Rizal, le fusillé, Kawabata, le prix Nobel suicidé, sont deux victimes du colonialisme. Le premier, du cléricalisme césaro-papiste de l'Espagne ; le second, de l'européanisation forcenée du Meiji puis de l'occupation américaine : Coca-Cola, japanglais, etc., etc.

— *Mais Rizal, l'Indio, a choisi d'écrire en espagnol.*

— S'il eût écrit en tagal, qui l'aurait lu ? Les moines veillaient à maintenir *l'Indio* à l'état de brute ignare. Pour lutter contre l'impérialisme espagnol, il fallait écrire dans la langue des oppresseurs.

— *Rizal ne souhaitait-il pas devenir un Espagnol de plein droit ?*

— Au début, oui. Il lisait Montesquieu, pas Marx. Mais, au cours de son roman, tout change. Si Elias, l'un de ses héros, déclare que le peuple ne veut qu'un peu plus « de liberté, de justice et d'amour », et refuse le recours à la violence, c'est Ibarra qui est le porte-parole de Rizal, prêt à tout pour aider son peuple à conquérir sa liberté. Est-ce là « collaborer » ? Quelle lucidité, d'ailleurs, dans le diagnostic et la description du « cancer » colonialiste qui rongeait les Philippines.

— *L'intrigue romanesque est entrelacée avec les revendications économiques et politiques...*

— Ce roman d'un amour heureux, mais devenu impossible, entre Ibarra l'excommunié et la belle Maria Clara, qui finit folle dans un couvent, est aussi le procès incessant et minutieux d'une société inacceptable. Les réceptions mondaines, le sermon du Père Damaso (comme il ressemble aux laïus de nos Barre et Cie !), la férocité des gardes civils et des curés, leur racisme repoussant, voilà ce que Rizal décrit dans ce livre. Il va le payer de sa vie, exécuté à trente-sept ans, en 1896, et, plus tard, de la calomnie, comme un Nizan. Les staliniens continuent de le traiter d'« intellectuel », de « Hamlet », de « velléitaire », et, implicitement, de « collabo ».

— *Il me semble que l'appareil critique qui accompagne* N'y touchez pas !, *l'introduction sociologique de Mme Castro, les notes sur les institutions, les mœurs et les mots de tagal justifient la thèse explicitée dans* Comment lire un roman japonais ?

— Essayez donc de comprendre *la Saga des chefs du Val-Blanc*, traduite de l'islandais par Régis Boyer, si vous ne lisez ni sa préface ni les trente-cinq pages de notes. Assez de lectures paresseuses ! On a des centaines de pages de notes pour les grands textes français dans la Pléiade, et rien, mais rien du tout, pour nous aider à comprendre le *Kyôto* (1) de Kawabata. D'après la quatrième de couverture, rédigée par Albin Michel, *Kyôto* serait l'histoire de deux jumelles que tout sépare et qui décident de ne plus se revoir ! L'œuvre, animée par les fêtes de Kyôto, palpiterait de « nostalgie cristalline ». Ainsi alléché, le lecteur français ne comprendra rien au livre de Kawabata, l'un de ceux qui expliquent le mieux son suicide. Le roman parle d'une ville qui meurt, l'« ancienne capitale », victime du mercantilisme, de l'américanisation forcenée du Japon. *Kyôto*, c'est la décadence d'une ville qui fut l'une des plus belles du monde.

— *Lévi-Strauss, dans un entretien donné au* Matin, *ne disait-il pas que le Japon réussit à préserver son passé tout en opérant la mutation qui le met au troisième rang des puissances, trente-cinq ans après Hiroshima ?*

— Pour Toyota, pour Honda, soit. Mais comptez les écrivains japonais qui ont choisi le suicide. On connaît surtout le *seppuku* de Mishima, une mise en scène d'un nostalgique du plan Tanaka ; on ne sait pas qu'Akutagawa Ryûnosuké — dont j'ai publié *Rashomon et autres contes* — se suicida discrètement au cyanure à l'aube du 24 juillet 1927 ; ni que Dazai Osamu, l'auteur de *Soleil couchant*, se tua le 19 juin 1948, jour anniversaire de ses trente-neuf ans ; et Kurosawa a tenté aussi de se supprimer. Pour un Japonais sensible et conscient, le Meiji plus l'occupation américaine et le capitalisme, c'est trop. Tel est le vrai sujet de *Kyôto*.

— *Vous êtes allé là-bas deux fois, en 1964 puis en 1972. Ces voyages vous ont aidé à comprendre le roman ?*

— Si je n'avais pas vu la vieille capitale, je n'aurais certainement pas osé un séminaire sur le *Kyôto*, en 1971-1972. Mon second voyage fut décisif, grâce à mon cher ami Inoué Kyuichiro, le traducteur de Proust, également écrivain, qui me fit entendre les *kyotismes*, complètement escamotés dans la traduction française, et qui confirment les intentions politiques de Kawabata. Il nous conduisit, ma femme et moi, au quartier des tisserands et sur le site de Kitayama, où vit l'une des jumelles du roman. C'est également en 1972 que je pris diverses photos du Kitayama, qui, enrichies de celles que me procura l'ambassade du Japon à Paris, sur les fêtes de la Capitale, illustrent elles aussi mon interprétation politique. Si les Soviétiques ont tué la ville de Prague en l'occupant, les Américains ont tué Kyôto en remplaçant la soie par les fibres synthétiques. Notez à ce propos que Kawabata n'est pas plus chauvin que moi ; je lutte contre le franglais comme lui contre le japanglais, mais j'aime Thoreau et Edmund Wilson, comme lui apprécie, par exemple, Klee.

— *Vous êtes donc avec Rizal et Kawabata, un lecteur engagé ?*

— Dès 1935, je condamnai les exactions perpétrées par mon pays en Indochine ; en 1953, retour d'un voyage d'études en Algérie, je poussai trois cris d'alarme dans trois articles : « Barbarie ou Berbérie ? » En vain. Ces textes m'autorisent, il me semble, à refuser le colonialisme langagier, économique et politique auquel nous acculent les Anglo-Saxons. N'était ce qui me lie indissolublement à deux êtres humains et plutôt que de subir la condition de sujets qu'on nous prépare, j'aurais choisi le sort de Kawabata : « *la miséricorde du néant* ».

Propos recueillis par
RAPHAËL SORIN.

(1) Albin Michel, 1971.

★ **N'Y TOUCHEZ PAS !, par José Rizal, traduit de l'espagnol et présenté par Jovita Ventura Castro, Connaissance de l'Orient, Coll. UNESCO d'œuvres représentatives, Gallimard, 445 pages, 79 F environ.**

★ **COMMENT LIRE UN ROMAN JAPONAIS ? LE KYOTO DE KAWABATA, par Etiemble, Ed. Eibel/Fanlac, Diff. « Les Argonautes », 9, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris, 120 pages.**

★ **LE MYTHE D'ETIEMBLE, HOMMAGES, ETUDES ET RECHERCHES, Didier Erudition, 365 pages.**

LES MYSTÈRES DE MANILLE

SANS Mme Jovita Ventura Castro — qui souhaitait si ardemment faire connaître un grand « classique » de la littérature de son pays qu'elle en fit le sujet de sa thèse, — sans René Etiemble — qui fut justement le directeur de cette thèse et qui fut à l'origine de la publication de cette nouvelle traduction en français, — le nom du Philippin José Rizal serait demeuré voué à l'oubli, pour quelques bonnes décennies sans doute...

Pourtant, *Noli me tangere*, première partie d'un diptyque romanesque écrit en espagnol par José Rizal (1861-1896), héros national des Philippines, avait été publié en français chez Stock en 1899... sous le titre *Au pays des moines*. Mais le livre était épuisé depuis longtemps, et son auteur presque unanimement ignoré, oublié, tout comme l'archipel isolé du reste de l'Asie dont il était originaire.

Dans l'avant-propos comme dans la préface, les deux « exhumeurs » de José Rizal ne manquent pas d'insister sur la portée sociopolitique d'un livre écrit et publié à Berlin, en 1887, alors que les Philippines vivaient depuis plus de trois siècles — depuis la découverte par Magellan — sous la colonisation espagnole... L'auteur montrait, sous les dehors d'un « mélo » sentimental, la vie réelle des Philippins à son époque et l'exploitation du peuple par les religieux. L'Eglise ne s'y trompa pas et il est admis que ses deux romans, interdits par le clergé, valurent à José Rizal d'être fusillé. Le consul de France à Manille signala ainsi le calme du condamné au ministère des affaires étrangères, dans son télégramme : « *La mort du Dr Rizal a été une occasion de plus de constater l'indifférence des indigènes en présence de la mort, qui s'explique par le peu de développement de leur système nerveux* (1). »

Ecrit dans le style des romans populaires de Dumas ou d'Eugène Sue, *N'y touchez pas !* (pourquoi avoir traduit le latin du titre original *Noli me tangere* qui introduisait d'entrée la connotation religieuse ?...) est un livre où la saveur et le réalisme du documentaire n'excluent pas un vrai charme « à l'ancienne » : une société anachronique coloniale mise au jour, avec sa mesquinerie, sa bigoterie, ses lâchetés petites ou grandes ; des métis de Chinois, de Japonais, d'Espagnols aussi, tout un monde de « petits-blancs » avide d'argent et d'honneurs ; des religieux, dominicains et franciscains surtout, qui veulent « *amener à l'Eglise des indigènes idolâtres à l'esprit borné* » et qui se battent comme des chiens pour avoir la meilleure place à table. Au milieu, purs héros voués au malheur : Ibarra, fils de métis d'Espagnol, riche, bon, libéral, qui revient d'Europe après sept ans d'études et trouve son père mort, sa fiancée promise à un autre... Tant de malheurs pour s'indigner. Tant de mystères à élucider dans ce feuilleton qui dépayse...

N. Z.

(1) Cité par Georges Fischer dans *José Rizal, Philippin*, éd. Maspero, 1970.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Commentateur du taoïsme

● ***Lao-tseu, Tchouang-tseu, Lie-tseu.***

LE volume qu'Etiemble vient d'éditer dans la Bibliothèque de la Pléiade réunit les livres des trois plus illustres poètes-penseurs taoïstes : Lao-tseu, Tchouang-tseu, Lie-tseu, avec un abondant appareil de notes, une préface importante et une bibliographie utile. Avant l'entreprise d'Etiemble, ces trois livres avaient déjà paru réunis en traduction française, par les soins du Révérend Père Wieger, sous le titre *les Pères du système taoïste* (Hien-hien 1913, Paris 1950). La seule édition « complète » était donc celle, « mutilée, abigotée », (c'est Etiemble qui parle) d'un jésuite « savant sinologue, mais avant tout catholique » Le titre même de l'ouvrage (« pères », « système ») est éloquent à cet égard. On comprend qu'Etiemble n'attendît qu'une occasion pour mettre les choses au point.

Non pas qu'il soit lui-même taoïste, il reste plus qu'à moitié disciple de Confucius (dont les *tao-che* se moquent gentiment), mais il est infiniment plus taoïste que catholique, c'est le moins qu'on puisse dire. Il a donc réuni ce qu'il considère être les meilleures traductions françaises actuelles : celles de Liou Kia-hway pour le *Tao-tö-king* et le Tchouang-tseu, celle de Benedykt Grynpas pour le Lie-tseu (toutes traductions déjà parues dans les collections « *Connaissance de l'Orient* » et « *Idées* », mais ici revues et remaniées).

Dans sa préface, qui est sans doute un peu trop longue, Etiemble se raconte, recommande le poème de tel ami qu'il aurait été mieux inspiré de laisser où il était, prend à tout bout de champ sa férule confucéenne pour taper sur ces sacrés taoïstes qui exagèrent tout de même un peu (mais si l'on n'exagère pas un peu, la vie est moins drôle, non ?), et je crains qu'il ne se trompe quand il propose pour la traduction de tel passage la forme progressive du présent en anglais. Mais ce ne sont là que peccadilles et idiosyncrasies sympathiques. Etiemble reste réjouissant. Et il me plaît énormément quand, en homme qui a l'œil universel, il recommande à celui qui s'intéresse à l'interprétation de tel ou tel passage de se référer non seulement à la traduction anglaise (celle de Watson, qu'il dit être la meilleure en langue européenne), mais à la traduction... polonaise. Son érudition est sans limites, et il l'avance ici tout entière dans un effort scrupuleux pour saisir cette chose fluide et subtile qu'est le taoïsme. Que dire, en effet, en un discours non déformant, du taoïsme, du taoïste ?

Même si l'on n'a pas l'intention de chicaner sur le titre, qui a l'avantage d'être court et de situer d'emblée le taoïsme dans un contexte respectable, on peut se demander si « philosophe » est le terme qui convient. Ne pourrait-il pas conduire à une déformation du taoïsme (même cet -isme est douteux) tout aussi néfaste que celles, plus naïves, contre lesquelles Etiemble, dans sa manière bien à lui, part en guerre dans sa préface ? Les déformations sophistiquées (l'en-philosophaillement) pourraient même être plus graves, constituer un blocage plus sérieux, parce que, justement, plus respectable. On assèche le Tao en en faisant une philosophie, on lui enlève sa sève. Quand Liou Kia-hway intitule son premier chapitre « Liberté naturelle », ça sent trop son dix-huitième siècle, et on préférera la traduction anglaise de Burton Watson qui donne quelque chose comme « errances sans contrainte ». Pour « liberté naturelle », passe encore, mais quand on trouve au deuxième chapitre : « La réduction ontologique », on ne peut que sourire. Au système philosophique, le *tao-che* préfère la randonnée extravagante

Rien, chez les *tao-che*, ces « hommes réels sans situation », de l'esprit de lourdeur : nous sommes en pleine cosmo-comédie. Pour l'homme occidental crucifié entre l'être et le néant, sans parler du reste, c'est un bain de jouvence. Surtout Tchouang-tseu. Lao-tseu dit des choses essentielles, mais il vous a parfois un petit air de précepteur trop sage. Lie-tseu, tout en faisant ses « aller-retour dans l'espace infini », est un peu trop attaché au vide. Tandis que Tchouang est vraiment primordial et chaotique. On va de l'anecdote au poème, du poème à la digression philosophique, de la digression philosophique à la spéculation cosmologique, et ainsi de suite.

On voit la difficulté de penser le taoïme Ni philosophie, ni religion, ni science, mais participant par certains côtés à ces trois manières de voir, le taoïsme est encore autre chose. Et cette chose nous importe, actuellement, beaucoup. Si Etiemble dans sa préface sévit, avec raison, contre « *la mode actuelle qui se rue au taoïsme comme vers une religion de salut* », il faut reconnaître qu'il existe aujourd'hui, au-delà des modes (seul un esprit superficiel s'arrêtera aux caricatures), tout un courant taoïste qui n'est ni à négliger ni à mépriser. Ce courant va des travaux théoriques d'un physicien (je pense au *Tao de la physique* de Fritjof Capra) aux dessins, aux poèmes et à la manière d'être de jeunes gens qui ne théorisent rien, mais qui sont « dans le bain ». Le biologiste anglais Needham (auteur du monumental *Science and civilisation in China*) est allé même jusqu'à suggérer que l'avenir sera taoïste ou ne sera pas.

KENNETH WHITE.

★ **PHILOSOPHES TAOISTES : Textes traduits, présentés et annotés par Liou Kia-hway et Benedykt Grynpas. Reins par Paul Démiéville, Etiemble et Max Kaltenmark. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 896 p., environ 145 F.**

Le Monde

culture

CINÉMA

« BRUBAKER », de Stuart Rosenberg

La terreur carcérale

Croisé sans croix, Robert Redford, quatre ans après *les Hommes du président*, repart à la chasse aux sorcières dernière manière, dénonce sous forme de suspense bien martelé la magouille politicienne, comment le pouvoir, derrière ses protestations de principe, encourage les pires horreurs. L'Hollywood des années 80 est d'abord un Hollywood des acteurs, ou plutôt des stars, où Barbra Streisand, Paul Newman, Redford, avec plus ou moins de bonheur font la loi. *Brubaker* n'est pas tout à fait une réussite.

Robert Redford s'est donc donné le beau rôle en nouveau directeur d'une prison qu'il a la charge d'assainir, qu'il commence à pénétrer en quelque sorte, de l'intérieur en se faisant passer incognito comme un détenu parmi des dizaines d'autres. Brubaker, c'est son nom dans le film, découvre le neuvième cercle de l'enfer, un goulag à l'américaine où règnent la concussion, l'homosexualité, la violence nue, cependant que certaines personnalités haut placées couvrent de leur autorité ces pratiques. Robin des Bois mâtiné de docteur Frankenstein — le jeune scénariste, W. D. Richter, a écrit *l'Invasion des profanateurs* et un *Dracula*, — Brubaker en arrive à déterrer les cadavres pour faire éclater la vérité. Mal lui en coûtera : il se retrouve sur la touche, chômeur, mais gratifié de l'hommage muet de toute la prison scandant son départ d'applaudissements cadencés.

Les méchants sont noirs comme du cirage, les innocents ne se font guère d'illusions sur la société. Brubaker ne prétend pas « réformer » l'individu, lui rendre sa virginité initiale mais veut créer un meilleur climat, un environnement où, libéré de la peur, l'individu trouverait son intérêt à choisir le droit chemin, et c'est là le meilleur du film. La plus grave lacune reste le manque d'audace des auteurs du film. Redford inclus, à aller jusqu'au bout d'un sujet repris d'un fait réel : dans la réalité, le gouverneur Rockfeller lui-même avait arrêté l'enquête à la demande de certains hommes politiques impliqués dans l'affaire et renvoyé le modèle de Brubaker, Thom Murton.

Brubaker reflète les limites d'un certain libéralisme boy scout, même paré de tous les atouts de la noirceur systématique. Stuart Rosenberg, le metteur en scène, qui avait pris le train en marche et remplacé au bout de dix jours de tournage Bob Rafelson, navigue à vue, filme ses scènes de violence en plan rapproché, la caméra très mobile, brouillant les perspectives. On a, comme on dit, sauvé le film au montage. Le public suit.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les exclusivités.

« ASPHALTE », de Denis Amar

La route des accidents

Sur les rubans gris de l'autoroute d'*Asphalte*, dans la chaleur des vacances estivales, les voitures foncent en toute inconscience vers une horreur possible. Seul le spectateur est au courant.

Le spectateur est mis en condition par des scènes d'hôpitaux où échouent les blessés, les presque morts, les défigurés, les mutilés. Il verra aussi le cimetière où s'empilent les carrosseries démolies. Il a droit à la chaîne entière qui relie les départs joyeux, mais précipités, à la catastrophe, en passant par le rien qui créera l'accident, et l'apocalypse des tôles cassées.

Dans le décor, Denis Amar, le réalisateur (pour la première fois), et Jean-Pierre Petrolacci, le scénariste, ont placé des visages qui deviennent familiers : les chirurgiens, le ferrailleur, une jeune femme partie retrouver l'homme qu'elle aime (Juliette, interprétée par Carole Laure), et deux pères de famille. L'un est du genre hâbleur (Jean-Pierre Marielle), l'autre, on ne sait pas, car, devenu fou après son accident de voiture, il part en stop pour Nice où ses beaux-parents, très stricts, l'attendent pour dîner.

Asphalte aurait pu être un mélodrame sur l'enfer de la route, mais les auteurs ont créé un suspense et une atmosphère comme on en voit peu dans le cinéma français. La bonne idée, par exemple, c'est de laisser croire à la prédestination de Juliette pour l'acheminer ensuite vers une rencontre imprévue (Jean Yanne), et de ne pas relier mécaniquement les personnages aux éléments du décor. C'est aussi de révéler une multitude de présences et de signes angoissants, sans que les protagonistes aient l'air de s'émouvoir outre mesure.

Tout cela fait d'*Asphalte* un film plus intéressant, plus humain que *le Grand Embouteillage* de Comencini. Pourtant, il n'y a pas que des réussites. La séquence du vieux monsieur venu récupérer ce qu'il peut dans une épave est trop longue pour rester inouïe de bout en bout. Certains acteurs de second plan ont mal assimilé leur rôle et se trahissent, sans parler de Carole Laure, qui aurait parfois besoin de sous-titres pour expliquer au public qu'elle a une crise de nerfs ou un moment de tendresse. Heureusement, son partenaire principal, Jean Yanne, est une merveille de complexité.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

ROCK

Thin Lizzy au Pavillon Baltard

Né à Dublin en 1970, Thin Lizzy a enregistré plusieurs albums et connu quelques remaniements internes avant de s'imposer dans la seconde moitié des années 70 avec un hard-rock qui a fière allure. Thin Lizzy est un groupe à part dans le hard-rock, l'un des seuls qui aient su trouver une identité et un cachet au sein de cette musique qui répond à des règles bien précises, immuables depuis dix ans.

En effet, le groupe ne se limite pas aux poncifs qui font recette, sa création évolue avec le temps, et si l'on retrouve la violence qui caractérise le hard-rock, elle est enrichie de mélodies nuancées et d'une mise en place soignée. Son style, sa différence, c'est à Phil Lynott que Thin Lizzy les doit. Cet homme qui se distingue de la majorité des musiciens de hard-rock par l'intelligence et la finesse de son inspiration, par son ouverture aux influences extérieures, par sa personnalité charismatique.

Bassiste et chanteur du groupe, Phil Lynott a quelque chose de Jimi Hendrix : son allure d'abord, grand, dégingandé, il évolue avec classe et possède un certain pouvoir évocateur ; la couleur de sa peau, bien sûr, il est métis ; sa voix, enfin, chargée d'une espèce de sensualité sauvage. Grâce à lui, Thin Lizzy prend toute sa dimension sur scène et propose l'un des shows les plus convaincants dans ce domaine.

A. W.

★ Le 17 janvier à Lille, le 18 au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, le 19 à Strasbourg.
★ Discographie chez Phonogram.

« LE RISQUE DE VIVRE » de Gérald Calderon

Le hasard et la nécessité

C'est avec le mystère de la vie que ce beau film nous donne rendez-vous. Devant le spectacle effarant de ces millions d'êtres luttant pour se nourrir ou se défendre, imaginant (mais le mot est impropre) les ruses les plus baroques, les stratagèmes les plus sophistiqués afin que s'accomplisse la procréation qui maintiendra la lignée, devant cette formidable multiplicité de comportements, cette profusion de solutions et de formules, devant ce grouillement et ce tumulte, cette extravagance et cette harmonie, qui ne se poserait les éternelles questions : pourquoi tout cela ? Comment tout cela ? Et, dans tout cela, quelle place accorder à l'homme ?

Gérald Calderon qui a réalisé *le Risque de vivre* et André Langaney qui en a écrit le commentaire refusent de croire à un quelconque « grand dessein ». *« Nulle volonté ne se manifeste derrière ce monde né du hasard de naître et de la nécessité de perpétuer la vie »*, écrit André Langaney. C'est grâce à une suite de mutations favorables et sous la pression constante de la sélection naturelle que les animaux se sont diversifiés et compliqués à l'extrême, les plus aptes à s'adapter à des milieux ou des ennemis nouveaux étant les seuls à survivre. Quant à l'homme, il a bénéficié de cette faculté d'apprendre et de transmettre l'expérience acquise que déjà possèdent les oiseaux et les grands mammifères. *« Dans les regards et les gestes d'une troupe d'orang-outangs se devine l'ébauche du souci de prévoir, de décider et d'organiser qui engendrera les cultures humaines. L'ébauche de la liberté pour le meilleur et pour le pire... »*

Avouons-le : cette théorie de l'évolution à laquelle la raison commande d'adhérer affole l'imagination. Comment concevoir le périple génétique au terme duquel les fourmis œcophylles en sont venues à élever des cochenilles comme du bétail et à les utiliser pour « coudre » les feuilles qui constituent leurs nids ? Comment se représenter la somme de « hasards », d'erreurs bénéfiques qui ont abouti à la formation de l'œil et de la langue du caméléon, à la composition de la livrée de l'ornithoptère, à la « programmation » collective des insectes sociaux ?

Quelles que soient les explications fournies par la science, c'est le caractère *fantastique* de ces transformations et de ces aboutissements qui nous saisit d'abord.

Fascinés, stupéfaits, nous ne cessons de l'être tout au long de ce film par le spectacle aux cent actes divers qu'il nous offre, par les drames et les comédies que notre anthropomorphisme nous incite à y découvrir. Images terribles : ce champ de bataille jonché de cadavres à l'issue d'une guerre entre fourmis et termites. Scènes saugrenues, bouleversantes : la parlade de l'oiseau de paradis à qui l'« amour » inspire des acrobaties de saltimbanque ou l'exploit du phaéton volant à reculons pour séduire sa compagne. Farce noire : l'accouplement monstrueux de l'araignée Néphile dont la femelle est trois cents fois plus grosse que le mâle. Sublime rencontre de l'instinct et de la beauté : le ballet aérien des frégates fonçant du haut du ciel sur le congénère dont elles convoitent la proie. Et ce feu d'artifice émises par les oursins dont les conjoints ne se rencontreront jamais, ces millions de cellules sexuelles — roses pour les ovules, blanches pour le sperme — saupoudrant le fond des mers.

On devine la patience et la ténacité qu'il a fallu déployer pour réaliser un tel document. Et la somme de prouesses techniques qu'il représente. Les auteurs nous affirment que le tournage a duré deux ans et que 5 % seulement des prises de vues ont été conservées. Nous les croyons volontiers. Tout est rare dans ce film, tout donne à rêver et à réfléchir. Ajouterons-nous que tout nous y parle de l'homme ? Oui, si l'on se souvient de ce qu'écrivait Jean Rostand : *« L'une des choses que je crois avec le plus de force — l'une des rares dont je sois à peu près sûr, — c'est qu'il n'existe, de nous à l'animal, qu'une différence du plus au moins, une différence de quantité et non de qualité : c'est que nous sommes de même étoffe, de même substance que la bête* (1). »

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *Ce que je crois*, par Jean Rostand (Grasset, édit.)

THÉÂTRE

« Mais on doit tout oser puisque... » à Ivry

Sous ce titre, *Mais on doit tout oser puisque...*, phrase inachevée de l'un des fragments retrouvés de la poétesse grecque Sappho, Mme Brigitte Jaques met en scène à Ivry un dialogue, psychologique, dont la récitation est ventilée entre neuf comédiennes.

La situation est un peu celle de ce que l'on appelait, au lycée, un « séminaire », mais les termes ont peut-être changé. Il y avait le cours cathédral et il y avait les séminaires où les étudiants s'asseyaient en rond et s'exerçaient à discuter.

Ce dialogue, dit au théâtre d'Ivry, est écrit d'une façon scolaire justement : qu'est-ce qu'une femme, qu'est-ce que l'amour, etc. C'est un dialogue en trompe-l'œil, si l'on veut : il y a une imitation voulue de naïveté, de sérieux.

Dialogue à contre-courant, aussi : parce qu'il est bien connu, tout de même, que les femmes entre elles, les femmes déchargées de la présence de leurs bonshommes deviennent, dans la causette, et aussi dans les silences, plus libres, plus gaies, comme si, loin d'une oreille masculine, une fausse situation était écartée. Or le dialogue de *Mais on doit tout oser puisque...*, prononcé en principe par des femmes, est un comble de constipation didactique et empruntée. Il est vrai qu'il a été écrit par un homme, François Regnault.

Il s'agit aussi d'un texte et d'une mise en scène foncièrement psychanalytiques, avec, bien sûr, un décor aquatique, l'eau étant devenue l'élément inévitable du lieu théâtral à la page. La psychanalyse, ses propos, ses termes, sont faufilés dans ce spectacle avec un brio et une légèreté rares, mais on se trouve tout de même devant une *œuvre double*, un peu comme ces pieds de lampe faits d'une bouteille de calvados, ou ces tables basses de bar faites d'un gouvernail de vieux chalutier.

Les neuf comédiennes, qui, naturellement, figurent chacune une perspective autre, la jeune fille, la femme mariée, la mystique, etc., se partagent donc la prononciation de ces questions et de ces réponses conçues à la manière d'un mémento pour examen oral. Elles manifestent, dans ce travail de fabulation, une certaine nervosité.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Ivry, 20 h. 30.

■ La représentation de la pièce à un personnage, « la Nuit juste avant les forêts », de Bernard-Marie Koltès, qui devait avoir lieu ce jeudi 15 janvier au Théâtre du Petit-Odéon, a été annulée. Le pensionnaire de la Comédie-Française, Richard Fontana, le seul rôle, étant souffrant.

PATRIMOINE

Un sondage du ministère de la culture et de la communication

Un sondage réalisé par I.S.L. sous la direction du service des études et recherches du ministère de la culture et de la communication, au début et à la fin de 1980, auprès d'un échantillon de neuf cent quatre-vingt-six personnes âgées de plus de dix-huit ans fait apparaître, selon M. Jean-Philippe Lecat, une modification « extrêmement importante » de l'image du patrimoine chez les Français. Après l'Année du patrimoine, 36 % des Français comprennent maintenant ce mot comme l'ensemble des richesses nationales, culturelles et artistiques, et il évoque pour eux désormais la notion de « biens publics ».

Un dixième des Français, soit trois fois moins qu'aujourd'hui, donnaient une telle interprétation de ce mot auparavant. Quinze pour cent (contre six) lui donnent en outre la signification d'héritage immatériel, spirituel, intellectuel. Enfin, les résultats du sondage laissent penser que c'est chez les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans que cette modification s'est le plus affirmée, les personnes âgées et les milieux ruraux étant cependant, selon les services du ministère, également touchés par la campagne menée durant toute cette « année », année dont sept Français sur dix ont eu connaissance.

MUSIQUE

« LES SURPRISES DE L'ENFER » à Caen

La sève gaillarde d'Isabelle Aboulker

Favoriser la naissance de petits Opéras, d'Opéras-bistrots (comme il y a des cafés-théâtres) à effectifs réduits, capables d'une grande mobilité, tel est actuellement le but du conseil du théâtre musical présidé par Charles Imbert. Cette action, qui a déjà donné lieu à la formation d'un centre d'études, l'« École de Bordeaux », et à la création en décembre dans cette ville du Sourire de l'autre, *de Tolia Nikiprowetzky, vient de trouver mercredi 14 janvier une seconde illustration à Caen avec une œuvre charmante d'Isabelle Aboulker* les Surprises de l'enfer, *où l'on voit Méphistophélès tenter de sortir de sa condition pour faire le bien. En vain, car chacun sait que l'enfer est pavé de bonnes intentions.*

Petite-fille d'Henry Février, le compositeur de Monna Vanna, Isabelle Aboulker a de qui tenir : pianiste, accompagnatrice au conservatoire du cours de Janine Michau, elle connaît le chant au bout de ses doigts ; elle écrit mélodies, chansons, musiques de films et petits opéras au milieu de mille autres occupations.

Elle ne se prend pas au sérieux, mais elle a le don ; on a l'impression (comme elle le dit à propos d'une de ses œuvres sur une pièce d'Ionesco) que « des notes viennent se poser toutes seules sur les mots ». *Que Méphisto (Christian Davesnes) rencontre une vamp (Marie Duisit) une féministe athée un peu lesbienne (Anna Ringart) ou une créature apparemment séraphique (Chantal Cardoso) pour l'empêcher d'emprunter le droit chemin et de quitter son métier de groom à l'Enfer Palace, la musique galope, spontanée et vive, survole les styles, frise Ravel, Kurt Weill, le Bœuf sur le toit, Poulenc ou même Verdi et Bizet sans jamais tomber dans le pastiche, avec une sorte de sève robuste et gaillarde qui l'apparenterait à la bouffonnerie de Chabrier plutôt que d'Offenbach.*

Le prétexte a certes l'air un peu mince, d'autant qu'on ne comprend presque rien d'un livret qui semble spirituel ; mais peu importe, car la mise en scène d'Erik Krüger est aussi pétulante que la musique (ainsi l'entrée de Séraphine, vierge couronnée en robe de mariée montée sur un grand bicycle, tandis que tout le décor de l'enfer prend une allure céleste) ; chaque personnage est typé avec une drôlerie qui s'accorde exactement à la saveur de sa voix (fût-elle souvent un peu faible) et l'orchestre des solistes du Théâtre de Caen s'amuse en jouant fort bien cette musique nouvelle, dirigée par Jean Malraye, excellent maître d'œuvre de cette création.

Au même programme une mise en scène assez simpliste et rationaliste du Médium *dépouillait un peu trop l'atmosphère mystérieuse, l'ambivalence qui donne à la musique lancinante de Menotti son emprise tragique, mais assez saisissante était la mutation des hôtes désinvoltes de l'enfer en ces humbres échantillons d'humanité souffrante autour de Denise Scharley, terrible pythonisse prise à son propre piège, et de Gérard Lecaillon, poignant dans le personnage du muet Toby.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce spectacle sera redonné le samedi 17 janvier au Palais des arts de Brest.

VARIÉTÉS

Guy Bedos

LA LIBRE PAROLE DU RIRE

Depuis qu'il voyage en solitaire, Guy Bedos a élargi son travail de caricaturiste. Son envie de crier, de gueuler, de se soulager par le rire de la bêtise humaine lui a fait bousculer l'ordre des choses sur scène, l'a, en partie, amené à délaisser le masque d'Arlequin, à prendre la libre parole, à suivre la spontanéité de l'inspiration, à se donner à vif avec les coups de tête, les coups de sang, les coups de cœur.

Cette manière unique d'être le plus authentique, de ne pas briser les pulsions de la vie, d'établir avec les spectateurs un dialogue où rien n'est interdit, où l'humour insolent, grinçant, féroce, explose littéralement, n'est pas sans risque pour l'artiste dans la mesure même où celui-ci est sur le terrain de l'improvisation. Mais, à chaque fois, Bedos s'en tire superbement. D'abord parce que à côté du trait le plus acerbe il y a toujours une tendresse infinie qui coule chez lui. Ensuite parce que sa connaissance du métier est solide, approfondie, et qu'il sait s'aménager quelques repères dans cette forme de conversation à bâtons rompus qu'il affectionne et qui est magnifiquement tonique jusque dans la bravade contre tel ou tel personnage de l'actualité, voire tel spectateur qui n'a pas saisi qu'avec la dérision tout est permis, qui manifeste par un « *c'est douteux !* » et qui devient alors naturellement un objet de fixation pour le caricaturiste.

« *La vie est une comédie italienne. Tu ris, tu pleures, tu ris, tu pleures. Comédiante, tragédiante* », dit Guy Bedos dans un de ses sketches les plus fameux. Et il le prouve à sa manière aussi bien dans cette libre parole à la première personne que dans les sketches anciens et nouveaux imaginés par lui-même et Jean-Loup Dabadie et qui font apparaître quelques-uns des personnages délirants de notre quotidien.

« *La vie est décousue* », dit encore Bedos, qui se bat avec le rire contre les apparences, les mentalités qui se cachent derrière les mots, l'hypocrisie « franchouillarde », les racismes de tout genre, les bulldozers de Vitry « *peut-être revenus d'Afghanistan* », la police de Gaston Defferre à Marseille « *maniant plus facilement le poing que la rose* ».

Il faut aller voir Bedos à Bobino pour son rire moderne, destructeur, pour son regard fraternel — et donc aussi sans complaisance — sur les gens.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 45.

DANSE

« TORRES BLUES » au Théâtre des Champs-Élysées

Toujours aussi imprévisible, Jean-Marc Torres a surgi, l'espace d'un soir, au Théâtre des Champs-Elysées, entouré d'une bande de copains, pour présenter un spectacle qu'il jette comme une bouteille à la mer avec l'espoir d'être entendu.

Le programme est plus qu'éclectique. Dans la première partie, chacun s'est fait plaisir en dansant sur des airs de blues de Tom Waits. Larry Vickers, Molly Molloy, proposent des chorégraphies de style jazz bien enlevées, à la limite de la charge. Cela permet de constater que Jean-Marc Torres est toujours un interprète talentueux, élégant, racé, et d'admirer la souplesse de Christopher Aponte. Demeuré en France après le naufrage du Harkness-Ballet, ce danseur est digne de figurer parmi les plus grands, et l'on comprend mal qu'il soit pratiquement inemployé aujourd'hui.

Jean Babilée a conçu pour Stéphanie White une sorte d'éveil musculaire. Elle déploie ses longues jambes, cambre le buste et s'étire dans l'espace, un peu rêveuse et absente, fait trois petits tours et puis s'en va. Elle danse ensuite avec Jean-Marc Torres sur un vieux disque qui gratte le « Concerto en sol », de Ravel, joué par Marguerite Long. C'est un adage tout en diagonales, une traversée du désert dans une lumière orange avec des étirements, des développements plastiques relevés d'une pointe d'expressionnisme et de belles images de marche au ralenti.

La seconde partie de la soirée déroule jusqu'à minuit une récréation poétique à la Prévert sur fond de chants de ballerines et de percussions. Un chien traverse la scène porté par un danseur comme une ballerine du Bolchoï, deux enfants jouent au bon petit diable, un sorcier africain vaticine, un rayon laser dessine des envols de mouettes. Jean-Marc Torres a le goût du gag, le sens de la fête, mais il manque d'expérience chorégraphique pour structurer cette fantaisie qui s'essouffle et part en tous sens.

MARCELLE MICHEL.

■ Juan-José Mosalini et son Ensemble présentent un unique concert de tangos argentins, vendredi 16 janvier, à 20 heures, au Théâtre du Ranelagh.

■ L'Association pour les journées cinématographiques d'Amiens (AJCA), contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, projette, vendredi 16 janvier, à la Maison de la culture d'Amiens, les films de Franck Diamand (« Nicaragua », septembre 1978, et « El Salvador, la révolution ou la mort »), en clôture d'un cycle « cinéma et tiers-monde ».

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 15 janvier

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Lettre perdue.
Chaillot, salle Gémier (727-12-33), 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : les Tables tournantes.
La Bruyère (874-76-99), 20 h. 30 : Popeck.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Parcours.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films (The Servant ; Extérieur nuit).
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : A livre ouvert (G. Perec) ; 19 h. : Le cinéma expérimental des années 60.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Djamel Allam ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Palligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Carrefour de l'Esprit (833-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Camoens : Une voix de la Renaissance.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's ; 21 h. 15 : les Voyageurs de carton.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Zazie dans le métro ; 22 h. 30 : Myrthis.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Steak.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Leçon de schizophrénie ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ?
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : la Machine à écrire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 Dérision (Jacoby, mime).
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre des Cinq-Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 . l'Homme à l'envers.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 · Dominique Sailly.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — Amphi, 21 h. : C'est pas tout noir, c'est pas tout blanc.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 et 21 h. 30 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque. — II, 20 h 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 · Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Katiouchka.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Chez Georges (326-79-15), 22 h. 30 : Ma Berriat et C. Pichon.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon et D. Val.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P Réginal ; 22 h. : Pierre et Pierre.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie Peinture Fraîche (551-00-85), 20 h. 45 : Colporteurs d'images.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. Phèdre à repasser ; 22 h. 15 et 23 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 22 h. 45 : Susanne, ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anafrance dans le sandwich.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. 30 : Fico.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : Eslin et Lacombe. — II, 20 h. 45 : J.-L. Dubin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30) 20 h. 30 · Cache ta joie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Ballet Kodia.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Guy Bedos.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Imago.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Hervé Vilard.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 45 le Cirque de Moscou
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Vanina Michele.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : B. Monsaingeon, D. Houdra.
Radio-France, Studio 106, 18 h. 15 : J. Alfidi (Mozart, Chopin, Enesco).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. G. Ferro, Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge (Mendelssohn, Bruckner).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm et Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Beethoven).
Salle Cortot, 20 h. 30 : H. Cartier-Bresson (Bartok, Liszt, Schumann).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : S. Steklin (Beethoven, Chopin, Ravel) ; J. Mayeur, J.-B. Dartigolles (Fauré, Wolf).
Lucernaire, 21 h. : C. Lupovici (Mozart, Beethoven).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : G. Iglesia (Weichenberger, Weiss, Laussensteiner).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Quatuor de saxophones contemporains (Albeniz, Scarlatti...).

Jazz, rock, pop', folk

Cardinal Paf (272-62-05), 22 h. : J.-L. Longnon.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : G. Richardson, P. Arvanitas, P. Michelot.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Saxo 1000 et Toots Thielemans.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Memphis Slim.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Diaphana.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Beau Geste.
Patio Méridien (758-12-30), 22 h. : Eddie Davies, Harry Edison.
Petit Journal (326-28-59), 22 h. : Benny Powell et J.-C. Forenbach.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Militia Battlefield.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les babouches font du rock mou.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Jacky Milliet Jazz Band.

Dans la région parisienne

Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 21 h. : J.-Y. Joanny.
Créteil, Maison de la culture (899-94-50), 20 h. 30 : le Désamour
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Créanciers
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Mais on doit tout oser puisque...
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 20 h. 45 : A la renverse.

Pour les salles voir lignes programmes

nouveau drouot

compagnie des commissaires-priseurs de paris

sauf indications particulières les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures

hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris
téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260

VENDREDI 16 JANVIER
S. 10. - Meubles de style et obj mobiliers. Mes Ader, Picard, Tajan.

SAMEDI 17 JANVIER, 16 heures (Exposition 11 à 15 heures)
S. 7. - Tapis d'Orient. Me Cornette de Saint-Cyr.

LUNDI 19 JANVIER (Exposition samedi 17)
S. 1. - Dentelles, linge Mes Boisgirard, de Heeckeren. Mme de Heeckeren
S. 1. - Tablx anc. et mod. Eventails, timb. Obj. Vitrine Me le Blanc.
S. 10 - Bx meubles et obj. mobiliers. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 13. - Objets d'art, mobilier Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin
S. 14. - Mbles de style et Obj mobil. Mes Ader, Picard, Tajan
S. 16. - Tablx, bibelots, meubles anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.

LUNDI 19 JANVIER
S. 12. - Affiches cinéma, photos artistes Me Cornette de Saint-Cyr.

MERCREDI 21 JANVIER (Exposition mardi 20)
S. 1. - Tablx, gravures, b. mobil. anc. Mes Millon, Jutheau.
S. 2. - Mobil. anc. et de style. Mes Couturier, Nicolay.
S. 4. - Extr.-Orient. Me Bondu
S. 14 - Art 1900 (Mucha, Gallé). Extr.-Or., b. mob. Me Langlade
S. 16. - Bx mbles et obj mobiliers Mes Ader, Picard, Tajan.

MERCREDI 21 JANVIER
S. 7. - Tapis Me Cornette de Saint-Cyr.

VENDREDI 23 JANVIER (Exposition jeudi 22)
S. 1. - Tablx bibelots, meubles Mes Oger, Dumont.
S. 2. - Livres anc et modernes Mes Couturier, Nicolay. M. Chrétien.
S. 4. - Meubles Objets mobiliers. Me Neret-Minet.
S. 5-6. - Import. mobilier rustique Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 10. - Mbles de style et Obj mobiliers Mes Ader, Picard, Tajan
S. 11. - Bon ameublt et obj. div Mes Ader, Picard, Tajan.

SAMEDI 24 JANVIER (Exposition vendredi 23)
S. 7. - Très beaux bijoux, fourrures griffées Me le Blanc.

SAMEDI 24 JANVIER, 15 h 30 (Exposition de 11 à 15 heures)
S. 1. - Tapis d'Orient Me Rogeon.

Etudes annonçant les ventes de la semaine
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-15-53, 770-67-68, 523-17-33
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-38
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-25-94
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 227-00-91
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
NERET-MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h. : Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h. : Spendthrift, de R. Walsh ; 21 h. : Lisztomania, de K. Russell.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : Maroc dossier n° 7, de G. O'Hara ; 17 h. : Hold-up à Londres, de B. Dearden ; 19 h. : Moi, un Noir, de J. Rouch.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

ASPHALTE (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BANQUIERE (Fr.), Français, 9e (770-33-88).

BIENVENUE M. CHANCE (Am., v.o.), Lucernaire, 5e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA BOUM (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (227-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).

BRUXELLES TRANSIT (Belg., v. yiddish), Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

BYE BYE BRESIL (Brésil, v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. sp.

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CAUCHEMAR (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (663-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA CIGALA (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Ambassade (ex-Paramount-Elysées), 8e (359-49-34). — V.f. : Calypso, 17e (380-30-11).

LA CONSTANTE (Pol., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

DROLE DE COUPLE (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

ERASERHEAD (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LA FAIM DU MONDE (Fr.) : la Clef, 5e (357-90-90).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) en mat. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat. ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en mat. ; George-V, 8e (562-41-46).

FRAYEURS (**) (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-48-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), en soirée.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18 ; Olympic, 14e (542-67-42).

HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

IMMACOLATA ET CONCETTA (**) (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) heure spéc.).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MANHATTAN (Am., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle-Montparnasse, 15e (544-25-02).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE REBELLE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-MOI MA PEAU (Fr.) : 17e (380-10-41).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), horaire spécial.

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES SEDUCTEURS (Fr.-It.), version ital. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SHINING (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69)

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-75), en soirée, Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Broadway, 16e (527-41-16). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TENDRES COUSINES (Fr.) (*) Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LA TOUR EIFFEL EN OTAGE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-41-18), Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

UN DROLE DE FLIC (A. v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Movies-les Halles, 1er (280-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

L'ARGENT DE LA BANQUE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Action Ecoles, 5e (325-72-07).

BABY DOLL (A. v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

BELLADONNA (Jap., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

BERSET ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée.

LA BETE S'EVEILLE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 5e (878-80-50).

CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (Suéd., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp. — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA FOULE EN DELIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-52-47).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

LULU (All., v.o.) : : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LET IT BE (Ang., v.o.) : Paramount-Cocteau, 5e (354-47-62).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)

ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA STRADA (It., v.o.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Balzac, 8e (561-10-60).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-belg.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), le Denfert, 14e (354-00-11) : non stop de la Cooperativa dos realizadores cinematograficos autonomos.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plume de cheval.

REDFORD CANDIDAT (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ultime randonnée.

UNE MEMOIRE, UNE ALGERIE, des Algériens en France, Saint-Séverin, 5e (354-50-91), en alternance : la Bataille d'Alger ; le Petit Soldat ; Elise ou la vraie vie ; Avoir vingt ans dans les Aurès.

FILMS FANTASTIQUES, (v. f.), 3 Haussman 9e (770-47-55), en alternance : Flesh Gordon ; Phantasmes ; le Vampire de ces dames ; Dracula père et fils.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), (v.o.) : I. 18 h. : Panique à Needle Park ; 20 h. : le Dernier Tango ; 22 h. 15 : Bonnie and Clyde. — II. 18 h. 15 : Docteur Folamour ; 20 h. : Rocky horror picture show ; 21 h. 45 : Midnight express.

CALYPSO, 17e (380-30-11), v.o : 13 h 15 : Molière, première partie ; 15 h. 30 : Molière, deuxième partie ; 18 h. : Mort à Venise ; 20 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer.

HOMMAGE A TROIS CINEASTES, Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : l'Unique, l'Ascension ; le Maure de Pierre le Grand ; l'Obier rouge.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), (v.o.) I. 18 h. 15 : Vera Cruz ; 20 h. : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Marathon man ; ven., 0 h. 20 : les Diables. — II. 17 h. 50 : Persona ; 19 h. 45 : le Dernier Nabab ; 22 h. : Jérémiah Johnson.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS 1930-1956 (les Vedettes du samedi soir), Studio 43, 9e (770-63-40), Pierre Brasseur, 18 h. : les Portes de la nuit ; 20 h. 15 : Café de Paris ; 22 h. : Porte des Lilas ; Action-République, 11e (805-51-33) (Charles Vanel, P.-R. Willm, L. Mariano, Ch. Trénet, T. Rossi) : Grand Jeu ; Olympic, 14e (Danielle Darrieux, Arletty) ; mer., 20 h., 22 h. : Quelle drôle de gosse ; 20 h. : Abus de confiance ; 22 h. : le Jour se lève.

LES FILMS NOUVEAUX

BRUBAKER, film américain de Stuart Rosenberg (*) : v.o : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE CHASSEUR, film américain de Buzz Kulik (*) : v.o. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (3[illegible]-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ALTRA DONNA, film italien de Peter Del Monte ; v.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio Logos, 5e (354-26-42)

HISTOIRE D'ADRIEN, film français de Jean-Pierre Denis : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 13e (343-04-67) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

MELODIE MEURTRIERE, film italien de Sergio Corbucci : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

CLARA ET LES CHICS TYPES, film français de Jacques Monnet : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-83) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HARLEQUIN, film australien de Simon Wincer : v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Movies-les Halles, 1er (280-43-99) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR, film français de José Giovanni : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE RISQUE DE VIVRE, film français de Gérald Calderon : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA REVOLTE DES BOXERS, film chinois de Chang-Cheh (*) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

CARNET

Naissances

— Pierre et Monique PIGANIOL ont la grande joie d'annoncer que leur petite-fille

Anne

est née le 8 janvier, chez Raymond et Catherine PIGANIOL.
22, avenue Faidherbe,
91440 Bures-sur-Yvette.

— M. et Mme Jacques GARIH se joignent à Judith et à Claire pour vous annoncer la naissance de leur petite sœur

Léa-Andrey,

le 24 décembre 1980.

Décès

— Wenceslas et Marie-Pierre Baudrillart,
Marie-Madeleine Baudrillart,
Clément et Françoise Baudrillart,
Marie-Claude Auribault-Baudrillart,
ses enfants,
Pierre-Yves, Ludmila, Joël et Marie Baudrillart, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Milada BAUDRILLART,
née Rauschova,

survenu le 6 janvier 1981.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.
2, résidence du Château de Courcelle, 91190 Gif-sur-Yvette,
44, rue Vivienne,
75002 Paris.
« Le Petit-Sénart »,
91100 Tigery.
4, rue des Mariniers,
75014 Paris.

— Mme Henri Dauphin, née Palma Durazzo, son épouse,
M. Henri-François Dauphin et sa fiancée Mlle Christine Barbier,
Mlle Marie-Françoise Dauphin,
ses enfants,
M. et Mme Emile Dauphin et leurs enfants, ses frère, belle-sœur et neveux,
Mlle Geneviève Dauphin, sa sœur,
Les familles Portier, Villedon de Naïde, Sérafini, Durazzo, Chabaut, parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Henri DAUPHIN,

survenu à Paris, le 12 janvier 1981.
Une messe sera célébrée le vendredi 16 janvier 1981, à 15 h. 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, rue Gerbert, Paris-15e.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Sartène (Corse).
Mme H. Dauphin,
91, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.
M. E. Dauphin,
20, rue Verte,
76000 Rouen.
Mlle G. Dauphin,
10, rue Clément-Marot,
75008 Paris.

— Mme Eugénie Gouin,
son épouse,
M. et Mme Gouin Christian,
M. et Mme Rossi Dominique,
ses enfants,
Les familles Gouin, Dublé, Rossi,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GOUIN,

survenu le 13 janvier 1981, à l'âge de cinquante-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, le lundi 19 janvier, à 9 heures.
2, rue Baronne-Gerard,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— La société FAVO a la douleur de faire part du décès de son président d'honneur fondateur,

M. Edgard LEVY,

survenue à Paris, le 9 janvier 1981.
31, rue de Benfleet,
93230 Romainville.

— Chatou, Nice, Annecy, Thonon.
Mme Jacques Portier, née Pozzani, son épouse, et son fils Fabrice,
M. et Mme Paul Portier,
ses parents,
M. et Mme Joseph Pozzani,
ses beaux-parents,
M. Jean Portier, Mme Clotilde Portier, née Leurent, et leurs enfants,
M. et Mme Yves Portier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre et Annie Granier, née Portier, et leurs enfants,
Mme Solange Pozzani,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles parentes et alliées,
Tous ses amis,
font part du deuil cruel qui vient de les frapper brutalement en la personne de

Jacques PORTIER,
conseiller référendaire
à la Cour des comptes,

décédé le 6 janvier 1981.
La messe de sépulture et l'inhumation ont eu lieu à Annecy, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Gilbert Schil et leurs enfants,
M. et Mme François Schil et leurs enfants,
Mlle Annette Schil,
L'ingénieur général (C.R.) et Mme Jean-Claude Levy, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Bernard Schil et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis SCHIL,
née Yette Meyer-Heine,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Paris, le 8 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
16, rue de la Pompe,
75016 Paris.

M. et Mme André Lichnerowicz,
Leur famille,
Et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yvonne de SCHUTTENBACH,
directrice adjointe honoraire
de l'Ecole normale supérieure
de jeunes filles,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 14 janvier 1981, au cimetière de Vanves.

— La direction,
Les élèves et anciennes élèves,
Le personnel de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles,
font part de la disparition de

Mlle Yvonne de SCHUTTENBACH,
ancienne élève de l'Ecole
(30e promotion sciences)

qui, de 1944 à 1948, a exercé les fonctions de directrice adjointe de l'E.N.S.J.F.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Tibor SZABO,

De la part de :
Mme Tibor Szabo, née Geneviève Trimouille, et de son fils Louis-Tibor.
Les obsèques ont eu lieu à Clermont-Ferrand, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme René Bonnafé,
Et sa famille,
expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès du

général René BONNAFÉ.

— Mme Pierre Prévotat,
Ses enfants,
Et sa famille,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Pierre PRÉVOTAT.

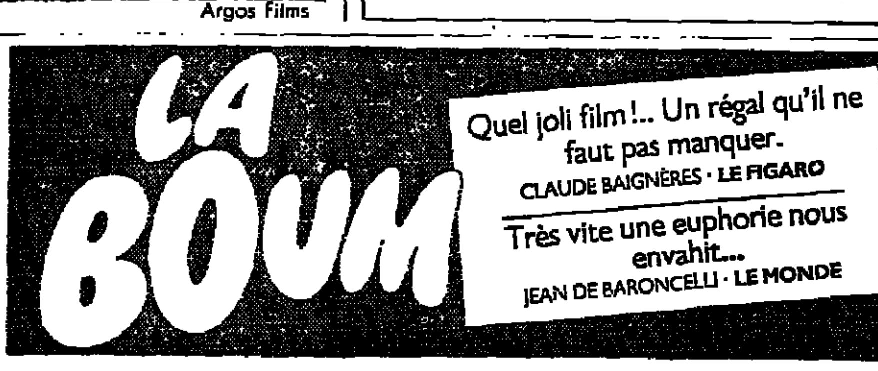
Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-V, vendredi 16 janvier, à 9 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Mouloud Tehami : « Modèle macroéconométrique de planification de la dynamique d'évolution de l'économie algérienne ».









RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Deux petites filles trop aimées.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge
Troisième épisode : la tempête parisienne.
21 h 30 Le grand débat.
Spécial Lech Walesa, président du syndicat Solidarité de Pologne.
22 h 25 Anatomie d'un chef-d'œuvre
La Naissance de Vénus, de Botticelli.
Le célèbre tableau de Botticelli replacé, ici, dans son contexte historique et culturel. Peint en 1482 pour Laurent de Médicis, il exprime toute la poésie et la virtuosité de l'humaniste florentin.
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord, pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les grands partis politiques
La majorité.
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : « la Dernière Nuit »
De D. Decoin. Avec A. Girardot, J. Topart, V. Leblanc, M. Luccioni, J. Monod...
La « dernière nuit » de l'ex-reine d'Ecosse, Marie Stuart, exécutée le 7 février 1587, fut, pour Didier Decoin, celle d'une femme qui se prépare pour l'échafaud comme on se pare pour un bal d'amour.
22 h 5 Magazine : Coups de théâtre
De G. Kahn. *L'actualité théâtrale.*
23 h 5 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Ki se koi : Brac à bric.
18 h 55 Tribune libre.
Parti socialiste démocrate.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : jeux de mains, jeux de vilains.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : la Ronde.
Film français de R. Vadim (1964) ; avec M. Dubois, C. Giraud, V. Lagrange, A. Karina, J.-C. Brialy, J. Fonda, M. Ronet. (Rediffusion.)
Paris 1914. Des couples se font et se défont au gré de rapports sexuels éphémères, jusqu'à ce que la « ronde » revienne au premier personnage : une prostituée.
D'après la pièce d'Arthur Schnitzler, une suite de tableaux de mœurs traités avec luxe et raffinement, pour le seul plaisir esthétique. La version 1950 de Max Ophuls était infiniment supérieure.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Laennec.
20 h., « Dans le jardin sous les tilleuls », d'Alain Knapp ; réalis. J.-P. Colas, avec C. Sellers, J. Martin, M. Pillet, S. Artel, R. Loria, Ph. Laudenbach, R. Bensimon, E. Bierry... Musique de Vanina Michel.
23 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (Miles Davis) ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Andante K 616 » (Mozart) ; « Rondo à la mazurka » (Chopin) ; « Première sonate » (Enesco) ; « Trois excursions » (Barber) ; « Quatre tableaux » (Babadjanian), avec Jo Alfidi au piano ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « Le Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Symphonie n° 1 » (Bruckner), par l'Orchestre National de France et la Maîtrise de Radio-France, dir. Gabriele Ferro, avec Ruth Welting, soprano et Ann Murray, mezzo-soprano.
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h. 30, Les compositeurs composent et proposent : François-Bernard Mache (Varèse, Xenakis, Mache).

Vendredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui
18 h TF 4
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Après moi le déluge.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Au théâtre ce soir : l'Homme au parapluie
De W. Dinner et W. Morum ; mise en scène de J. Ardouin ; avec M. Cassot, P. Destailles, M. Manesse, M. Manson.
Dans un village anglais de la fin du siècle dernier, Edwina Black vient de mourir, empoisonnée à l'arsenic. L'enquête de l'inspecteur Henry Martin semble contrarier les projets de Gregory Black, le mari de la défunte.
22 h 20 Sports : Tennis « The Masters »
(Matches de qualification.)
23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Evocation de Franz Liszt.
15 h Série : Le Saint
La pièce d'or.
16 h Magazine : Quatre saisons
17 h La télévision des téléspectateurs
17 h 20 Fenêtre sur... Audiberti
17 h 50 Récré A 2
Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : Les fiancés de l'Empire
De J. Doniol-Valcroze. V. Le passage secret.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. Six jours avant l'Académie française.
Avec Mme M. Yourcenar (« Mishima ou la vision du vide »), M. J. d'Ormesson (« Dieu, sa vie, son œuvre »).
22 h 55 Journal
23 h 5 Ciné-club (cycle francs-tireurs) : Hu-Man
Film français de J. Laperrousaz (1975), avec T. Stamp, J. Moreau, A. Stevenin, F. Van Pallandt, F. Schwarz. (Rediffusion.)
Désespéré par la mort de sa femme, un acteur accepte de se prêter à une étrange expérience de voyage dans le futur.
Une idée de science-fiction greffée sur le mythe d'Orphée. Le récit est un peu obscur, mais un grand souffle lyrique passe dans la réalisation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : un détail qui change tout.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Le salaire des miss
Par Ph. Aubert et Ch. Saleza.
21 h 30 Téléfilm : l'Homme en rouge.
De D.A. Lang et P. Planchon.
Trente ans. Répétiteur de danse. Une vie bien tranquille, très rangée, celle de Léo S., jusqu'au jour où un inconnu, vêtu de rouge, le prend en filature.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Morand Express », de J.-Fr. Fogel.
11 h. 2, Toulouse musical : Hier et aujourd'hui.
12 h. 5, Agora : L'Occident a-t-il inventé l'orientalisme ?, avec Christian Delacampagne.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique extra-européenne : Au cœur de l'Amérique latine paysanne.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Un livre, des voix : Journal de Marie Bashkirtseff.
14 h. 47, Un homme, une ville : Henri Rousseau le Douanier, à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Toulouse musical.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La gravitation.
20 h., Droits de l'homme et civilisations : Sous le signe d'Antigone, avec la participation de J. d'Arcy, L. Bianco, B. Dupuy, R. Errera, R. Santucci, K.-J. Partsch...
21 h. 30, Black and blue : Toulouse en jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Albert Roussel, un symphoniste attiré par l'opéra (invité : Gérard Michel).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : le pianiste Willie Smith, « The Lion » ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (rencontre Est-Ouest) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Répertoire choral : Max Reger, Richard Strauss ; 16 h., Portrait d'un compositeur : Manuel Ponce ; 17 h., Symphoniques : « La Sorcière des temps anciens » (Liadov), dir. Svetlanov ; « Concerto pour violon et orchestre », dir. Katchaturian.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Phèdre » (Auric) ; « Rhapsodie, concerto pour alto et orchestre » (Martinu) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Sibélius), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec L. Stanèse, alto.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Roussel, Chabrier) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Hans Pfitzner dirige Beethoven ; 0 h. 5, Jazz forum.

A VOIR

Les héros du rock'n roll

Des émissions sur le rock, on en a vu. Des bonnes et des moins bonnes. Dans le meilleur des cas, lorsqu'elles n'étaient pas présentées par un Albert Raisner de service, elles étaient de toute façon gâchées par le commentaire d'une espèce de psychologue de la chose qui posait un regard académique, pour ne pas dire archéologique et archaïque, complètement contraire à l'esprit du rock. Bref elles étaient toujours à côté de la plaque avec ce côté pédagogique : « *A la découverte de ce monde merveilleux et insolite qu'est le rock'n roll.* »

Les Héros du rock'n roll, dont on a pu voir la première partie le samedi 10 janvier, échappent par chance à cet esprit scolaire pesant. Bien sûr, on se passerait bien des commentaires de Jeff Bridges, de ses anecdotes un peu dérisoires dont il a l'air de croire qu'il est le seul à les avoir vécues, mais ils ont le grand avantage d'être brefs et, ô surprise, de n'être pas doublés mais sous-titrés. Evidemment, on rêve d'une rétrospective sans bavardage, l'information montrée telle quelle, car les images parlent d'elles-mêmes, le climat, les attitudes, les interviews de l'époque en disent assez. Quoi qu'il en soit, cette émission propose des documents intéressants.

Le découpage, bien agencé, rapide mais pas trop court, donne une idée assez fidèle de l'évolution du rock et des phénomènes qui l'ont marqué. La première partie illustrait les débuts du rock'n roll en 1955 aux Etats-Unis avec les pionniers : Elvis Presley, Chuck Berry, Fats Domino, Jerry Lee Lewis, Buddy Holly, jusqu'aux débuts du rock en Angleterre en 1964 avec les Kinks, les Animals, les Yardbirds et surtout les Rolling Stones. Il est curieux de constater que ces derniers ont été choisis avant les Beatles (qui apparaîtront sûrement dans la seconde partie) pour évoquer cette époque. Ça n'est pas plus mal.

ALAIN WAIS.

★ Samedi 17 janvier, TF 1, 22 h. 30.

● *Jean-Marie Lefebvre*, journaliste à Europe 1 depuis 1973, vient d'être nommé correspondant de cette station à Washington.

JUSQU'AU 17 JANVIER

Le Salon de l'audiovisuel et de la communication est ouvert pour la première fois au public

Le septième Salon de l'audiovisuel et de la communication, qui se tient du 12 au 17 janvier 1981 au Palais des congrès (porte Maillot à Paris) est ouvert cette année au public depuis le mercredi 14 janvier, alors qu'il était antérieurement réservé aux professionnels. Ce changement de politique se justifie par le développement actuel et attendu des techniques audiovisuelles pour grand public.

Le téléviseur est maintenant rejoint dans de nombreux foyers par d'autres équipements qui utilisent son écran : ce sont les jeux électroniques, les micro-ordinateurs individuels, les magnétoscopes, les décodeurs de vidéotexte ANTIOPE... S'y ajouteront à l'avenir d'autres matériels permettant l'accès à de nouveaux services ; ils sont techniquement prêts et leur apparition n'est plus qu'une question d'opportunité ou d'audace commerciale. Ainsi verrons-nous, dans la prochaine décennie, les émissions télévisées codées, déchiffrables seulement après paiement d'un péage — avec une éventuelle mise en marche du magnétoscope déclenchée par le début de l'émission.

De même, se généraliseront l'accès téléphonique à des banques de données ou à des services de télé-enseignement, les systèmes de télécopie... Des techniques peu ou prou expérimentales — fibre optique, satellite de télévision, synthèse de la parole — vont donner à la communication audiovisuelle des possibilités dont il est malaisé d'apprécier les conséquences. Il n'est donc pas mauvais que chacun puisse se faire sa propre idée, même partielle et floue, de ce que sera l'avenir.

Parmi les nouveautés présentées, il en est une, le vidéodisque, qui illustre bien les aléas d'une telle prospective.

C'est une « vieille » nouveauté puisqu'on en parle depuis près de dix ans. Le démarrage tant attendu est maintenant en cours aux Etats-Unis, mais l'Europe devra encore attendre un peu. Philips y distribue déjà son vidéodisque à lecture optique (par laser). R.C.A. introduira le 23 mars prochain un vidéodisque mécanique ; comme le disque musical, il est lu par la pointe d'un diamant guidée par un sillon. A la fin de l'année 1981, J.V.C. (firme japonaise) proposera un troisième système, intermédiaire : la lecture se fait par le contact d'un diamant, mais il n'y a plus de sillon pour le guider : c'est le signal lu qui commande le déplacement du bras de lecture, comme dans la lecture optique.

Une bataille industrielle est en cours pour la domination d'un marché évalué à 200 millions de disques par an en 1990, et dont le vainqueur pourrait être non celui qui aura le meilleur système mais celui qui offrira le plus large éventail de programmes. Bataille à laquelle assiste en spectateur Thomson-C.S.F., qui a son propre vidéodisque (très similaire à celui de Philips, mais le disque est souple au lieu d'être rigide), mais affirme bien fort ne s'intéresser qu'aux utilisations professionnelles et non au grand public. Attitude qui traduit une volonté d'attendre que la situation soit clarifiée, et dont on peut se demander s'il s'agit de prudence justifiée ou de timidité excessive. — M. A.

★ Palais des Congrès, porte Maillot à Paris, de 9 heures à 18 heures. Entrée : 15 F.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Soldes, attention...!

L'Institut national de la consommation donne, dans un communiqué, une série de conseils aux acheteurs éventuels de produits soldés.

La publicité aidant, le consommateur a souvent tendance à confondre solde, rabais, liquidation... Or chacun de ces termes désigne une réalité différente.

● Les soldes dits saisonniers peuvent avoir lieu deux fois par an (en général janvier et juillet) pour une durée n'excédant pas deux mois pour chacune des périodes ; ils ne sont soumis à aucune autorisation particulière. Les soldes ne peuvent concerner que des articles présents depuis au moins trois mois en magasin et ne constituant qu'une partie du stock total. Le stock destiné aux soldes ne peut être réapprovisionné.

● La publicité : les publicités annonçant des soldes doivent préciser sur quelle quantité des stocks ils portent. Des annonces du genre « 20 à 50 % de rabais » sont à proscrire parce que trop imprécises. Aucune publicité ne peut être faite sur des articles non disponibles à la vente.

● Les prix : les articles soldés doivent être munis d'un double marquage précisant le nouveau et l'ancien prix. Ce dernier correspond au prix le plus bas effectivement pratiqué au cours des trente jours précédant les soldes.

● La garantie : les formules « ni repris ni échangé » ne sauraient priver les consommateurs du droit d'obtenir le remboursement lorsqu'un article présente un défaut indécelable au moment de l'achat.

Le consommateur qui estime avoir été trompé peut porter plainte à la direction de la concurrence et de la consommation ou tout simplement à la gendarmerie. S'il doute de la véracité du prix de référence, il peut demander aux inspecteurs de la direction de la concurrence et de la consommation d'effectuer une enquête.

★ 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15. Tél. 567-35-58.

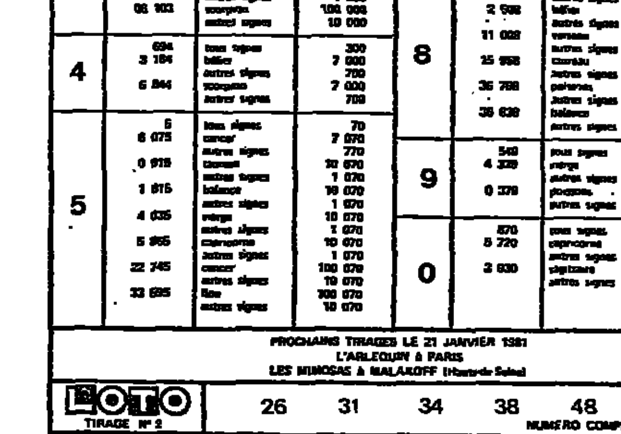
CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : HAUSSE DES TARIFS. — La carte d'identité coûtera 60 F au lieu de 30 F à compter du 15 janvier. De même, pour obtenir un passeport, il faudra désormais débourser 200 F de timbres fiscaux au lieu de 150 F précédemment.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE JANVIER DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 3 DU 14 JANVIER 1981



TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER F.
1	31	tous signes	150
	001	tous signes	300
	6 431	gémeaux	7 150
		autres signes	850
	3 601	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 781	lion	10 000
		autres signes	1 000
	25 861	bélier	100 000
		autres signes	10 000
2	02	tous signes	150
	242	tous signes	300
	3 782	poissons	7 000
		autres signes	700
	25 042	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
3	93	tous signes	150
	93	tous signes	150
	9 843	balance	7 000
		autres signes	700
	0 703	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	06 103	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
4	694	tous signes	300
	3 184	bélier	7 000
		autres signes	700
	6 844	scorpion	7 000
		autres signes	700
5	5	tous signes	70
	6 075	cancer	7 070
		autres signes	770
	0 915	taureau	10 070
		autres signes	1 070
	1 815	balance	10 070
		autres signes	1 070
	4 035	vierge	10 070
		autres signes	1 070
	5 965	capricorne	10 070
		autres signes	1 070
	22 745	cancer	100 070
		autres signes	10 070
	33 695	lion	100 070
		autres signes	10 070

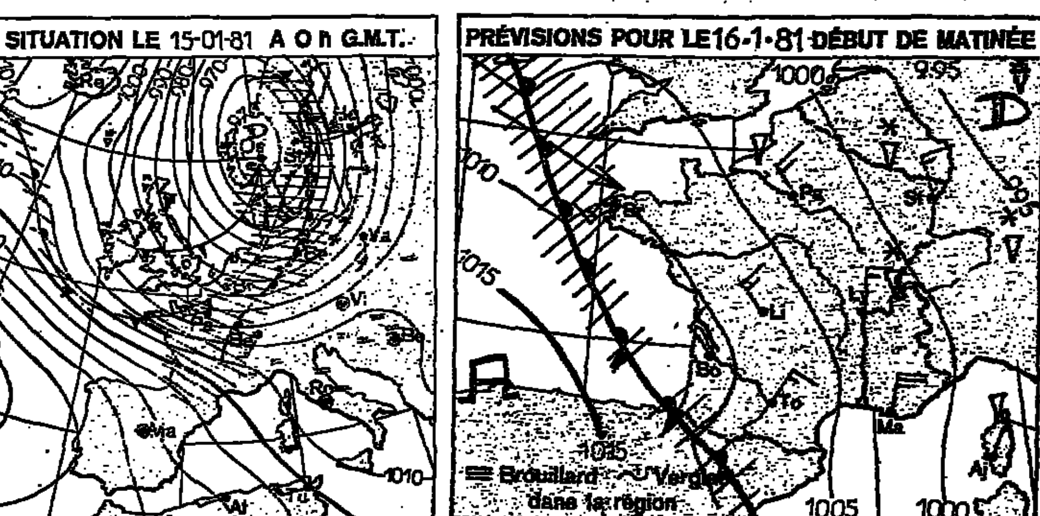
TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER F.
6	696	tous signes	300
	0 506	verseau	7 000
		autres signes	700
	2 616	lion	7 000
		autres signes	700
	09 816	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
	35 456	vierge	100 000
		autres signes	10 000
7	7	tous signes	70
	0 947	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	5 857	gémeaux	10 070
		autres signes	1 070
	8 667	verseau	10 070
		autres signes	1 070
	18 777	sagittaire	100 070
		autres signes	10 070
	36 357	scorpion	3 000 070
		autres signes	100 070
8	7 908	taureau	7 000
		autres signes	700
	2 598	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	11 008	verseau	100 000
		autres signes	10 000
	15 958	taureau	100 000
		autres signes	10 000
	36 788	poissons	100 000
		autres signes	10 000
	38 638	balance	100 000
		autres signes	10 000
9	540	tous signes	300
	4 329	vierge	7 000
		autres signes	700
	0 379	poissons	10 000
		autres signes	1 000
0	870	tous signes	300
	5 720	capricorne	7 000
		autres signes	700
	2 630	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000

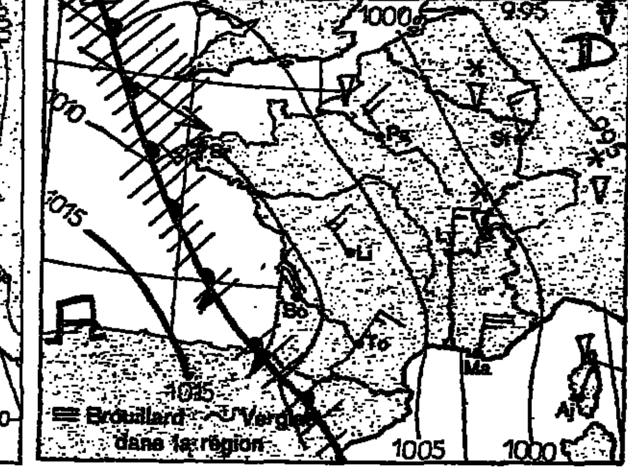
PROCHAINS TIRAGES LE 21 JANVIER 1981
L'ARLEQUIN A PARIS
LES MIMOSAS A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 2 — 26 31 34 38 48 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 47

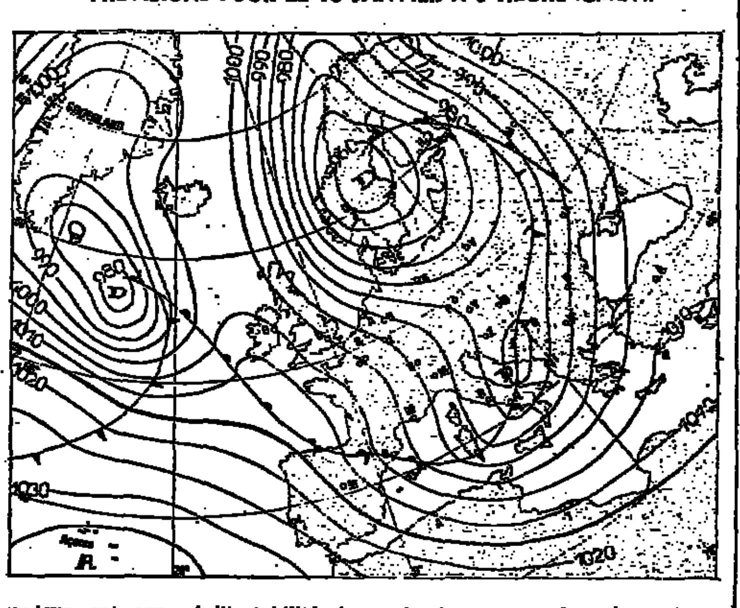
PROCHAIN TIRAGE LE 21 JANVIER 1981 VALIDATION JUSQU'AU 20 JANVIER APRÈS-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





PREVISIONS POUR LE 16 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 janvier à 0 heure et le vendredi 16 janvier à 24 heures :

Un rapide courant de perturbations continuera à circuler sur la face septentrionale des hautes pressions de la région des Açores. Dans ce courant, la perturbation qui achevait de traverser le Sud de la France jeudi matin s'éloignera vers la Méditerranée. Une autre perturbation commencera à pénétrer vendredi sur nos régions du Nord-Ouest et de l'Ouest.

Vendredi matin, le temps sera encore très nuageux à couvert sur les Pyrénées et le sud du Bassin aquitain avec des pluies en plaine et de la neige sur les montagnes. Sur le reste de la France, le temps sera assez frais avec des gelées faibles dans l'intérieur et un temps nuageux avec des éclaircies. Des giboulées résiduelles tomberont encore des Ardennes et des Vosges au nord-est du Massif Central et au nord des Alpes. Ces giboulées tendront à cesser l'après-midi. D'autre part, dans la journée, le ciel se couvrira progressivement par l'ouest sur les régions s'étendant de la Manche au nord du Bassin aquitain avec un adoucissement et des pluies précédées de neige sur les hauteurs. Le mistral et la tramontane faibliront ; par contre, les vents tourneront à l'ouest avec la nouvelle zone de pluies et se renforceront ; ils seront forts le soir de la nuit suivante sur nos régions septentrionales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 janvier, à 7 heures, de 995,6 millibars, soit 746,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 janvier, le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 12 et 1 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 9 et 3 ; Bourges, 5 et 3 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et 2 ; Dijon, —1 et —1 ; Grenoble, 3 et —1 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 0 et —1 ; Marseille, 6 et 2 ; Nancy, 0 et 0 ; Nantes, 10 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 6 et 4 ; Pau, 7 et 6 ; Perpignan, 9 et 7 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 8 et 8 ; Toulouse, 5 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 3 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 0 et —1 ; Bonn, 2 et 1 ; Bruxelles, 5 et 2 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 0 et —2 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, 11 et —3 ; Moscou, —2 et —5 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 0 et —5 ; Palma-de-Majorque, 10 et 7 ; Rome, 9 et —2 ; Stockholm, 0 et —1.

SITUATION ET EVOLUTION EN FIN DE SEMAINE

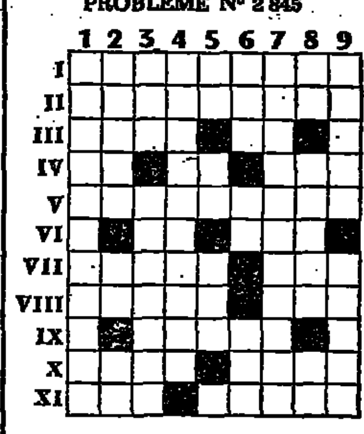
Les chutes de neige alternant ces derniers jours avec des périodes de redoux ont aggravé l'instabilité de la couche nivale, principalement sur les massifs des Pyrénées et des Alpes du Nord, où le manteau neigeux est important. Pour la fin de semaine, le courant perturbé océanique prédominera avec des chutes de neige sur les Pyrénées et le Massif Central.

Samedi, la zone de précipitation va se généraliser à tous les massifs puis des averses de neige se produiront le dimanche au-dessus de 1 500 mètres sur les Pyrénées et le Massif Central et au-dessus de 800 mètres sur les Vosges, le Jura et les Alpes.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 845



HORIZONTALEMENT

I. Va droit au cœur. — II. Prennent volontiers leur nourriture à la coque. — III. Bâtiment à rames ; Canton. — IV. Symbole chimique ; Centre de mobilisation ; Fait cesser le travail et anime les grèves. — V. Se prennent aux cheveux. — VI. En entier, Peut être nourri avec des pruneaux. — VII. Ne sont pas arrivés ; Refuge d'ortolans. — VIII. La boisson la conduisit à une longue ivresse ; Règle de lointains problèmes *(sigle)*. — IX. C'est notamment placer une fortune. — X. La vie anime leurs étoiles ; Affluent du Pô. — XI. Quart qui convient à ceux qui aiment les demis ; Garçon de recettes.

VERTICALEMENT

1. Fait préférer les feuilles de chou à de grands canards. — 2. Aurait dû attendre, pour sortir, que le ciel se couvrît ; Ne manque pas de ressources ; Conjonction. — 3. Par définition, ne se dégonfle jamais ; A louer, mais pas à vendre. — 4. Le venin rend leurs morsures méchantes. — 5. Groupe à droite ; Se suivent et ne se ressemblent pas ; Abréviation. — 6. Entré dans un pavillon ; Note : Est soigneusement recueillie quand elle est de bonne source. — 7. Donne des assiettes fragiles. — 8. Romains ; Devint huppé en cessant d'être roi ; A éteindre. — 9. Pièces tournées ; Pour guérir le mal par la racine.

Solution du problème n° 2 844

Horizontalement

I. Beuveries. — II. Arsenal. — III. Sein ; Or. — IV. Sinécures. — V. Enervée. — VI. St ; Il. — VII. Ce, Coté. — VIII. Râpé ; Mi. — IX. Usure ; Tir. — X. Ré ; Dronte. — XI. Géantes.

Verticalement

1. Basses-cours. — 2. Ereinte ; Se. — 3. Usine ; Ru. — 4. Vénéricarde. — 5. En ; Cv ; Opéra. — 6. Raquette ; On. — 7. Il ; Ré ; T.N.T. — 8. O.E. ; Mite. — 9. Sursalaires.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 JANVIER

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 15, métro Cité, Mme Oswald.

« Le Panthéon », 14 h. 30, entrée, Mme Allaz.

« Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins.

« La Maison du Compagnonnage », 15 h., devant l'église Saint-Gervais, Mme Bachelier.

« Sur les pas de M. de La Fayette », 15 h., devant l'église Saint-Roch, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Abbaye du Val-de-Grâce », 14 h. 30, 227, rue Saint-Jacques (approche de l'art).

« Le Patrimoine », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Siège du comité central du parti communiste », 15 h., métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« L'église des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais, place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (résurrection du passé).

CONFÉRENCES

VENDREDI 16 JANVIER

10 h., Bibliothèque Buffon, 15 bis, rue Buffon, Mme E. Gardas : « Le conte moderne ».

14 h. : 195, rue Saint-Jacques, M. P. Guguenlat : « Discussion sur les transferts des radionucléides artificiels ».

15 h. : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Classicisme et baroque ».

19 h. 30 : 26, rue Bergère, M. G. Werlings : « Psychophysiologie des conditions multiples de l'être » (L'Homme et la Connaissance).

19 h. 30 : amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur B. Boissier : « Le corps énergie » (Université populaire de Paris).

19 h. : 14, cours Albert-Ier, M. J. Chailley : « Parsifal, opéra initiatique » (Les Amis de Richard Wagner).

20 h. 15 : 11 bis, rue Kepler : « Prière et méditation » (Loge Unie des Théosophes) (entrée libre).

BREF

AUTOMOBILE

AFA : NOUVELLE ADRESSE. — L'Association française des automobilistes (AFA) est désormais installée, 9, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris, tél. : 227-82-00.

CONCOURS

RENAISSANCE DE LA CITÉ. — Le Conseil de l'Europe, qui a récemment lancé la « Campagne européenne pour la renaissance de la cité », attribuera un prix au meilleur film sur ce thème.

Ce concours est ouvert à tous. Les films doivent être en 16 millimètres ou sous forme de vidéocassette, être tournés dans un ou plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe et dans une langue d'un Etat membre.

★ Conseil de l'Europe, M. Simon Newman, direction de la presse et de l'information, B.P. 431 R6, 67006 Strasbourg Cedex. Tél. (88) 61-49-61.

EXPOSITION

L'ÉCOLOGIE, LA MER ET LES EAUX. — Le Centre de la mer et des eaux propose, de janvier à mars, différents films de la série L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau, les mercredis, samedis et dimanches (deux séances à 15 heures et 16 heures).

En outre, une exposition a lieu tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 17 h. 30, sur le thème « Et la matière reprend vie : écologie du plancton ».

★ 195, rue Saint-Jacques 75005 Paris. Tél. 633-08-61.

RENCONTRES

ARCHITECTURE PAYSANNE. — L'association Maisons paysannes d'Ile-de-France organise des réunions d'information avec projection de diapositives ouvertes à toute personne s'intéressant à l'architecture paysanne.

Ces conférences ont lieu à la Maison du Rouergue, 3, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, le mardi 10 février, à 18 heures : les maisons paysannes du Pays basque et, le mardi 10 mars, à 18 heures : les maisons paysannes de Brie.

★ Maisons paysannes d'Ile-de-France, 6, rue Bridaine, 75017 Paris. Tél. : 292-11-63.

TRANSPORTS

EMBOUTEILLAGES A ORLY

M. Jean Nordon, de Paris (seizième arrondissement), nous transmet le double de la lettre qu'il a adressée au directeur de l'Aéroport de Paris.

Vendredi 2 janvier 1981, 19 heures, le vol IB 164 s'achève, les passagers embarqués à Madrid une heure quarante plus tôt se pressent vers la sortie d'Orly. Surprise, une masse compacte de plusieurs centaines de voyageurs se pressent devant quatre malheureux guichets où des policiers examinent, avec une sage lenteur, les passeports qui leur sont présentés. Il nous a fallu presque une heure pour franchir cette frontière !

Les compagnies achètent des avions de plus en plus gros, vous-même agrandissez les aéroports, à quoi cela peut-il servir si vous tolérez un tel goulet d'étranglement ?

Ne me dites pas que vous n'y pouvez rien, car la police relève d'un ministère différent du vôtre. Les douaniers dépendent d'un troisième ministère, et pourtant, depuis longtemps, ils ont su aménager leurs contrôles.

VIE SOCIALE

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL : CALENDRIER DES PAIEMENTS. — La Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (17-19, rue de Flandre, Paris-19e) informe les assurés de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, des Yvelines et de la Ville de Paris que le paiement des rentes accidents du travail, majorées de 6,10 % à partir du 1er janvier 1981, sera effectué selon le calendrier suivant : 15 janvier 1981, pour les assurés nés en janvier, avril, juillet, octobre, et pour tous ceux payés mensuellement ; 15 février 1981, pour les assurés nés en février, mai, août et novembre ; 15 mars 1981, pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre.

Cette majoration ne s'applique qu'aux rentes, dont le taux d'incapacité permanente est égal ou supérieur à 10 %, et aux rentes d'ayants droit.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Autorisant les établissements publics régionaux à favoriser les prises de participation dans les entreprises petites et moyennes ;

● Désignant une région où des concours publics peuvent favoriser des prises de participation par des sociétés spécialisées ;

● Modifiant le décret du 1er mars 1969 modifié relatif à l'application de la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur à divers institut, centres et écoles.

UN ARRETE

● Portant fixation des contingents de production et du prix d'achat des alcools d'origine cidricole pour la campagne 1980-1981.

PRESSE

● *Un nouveau mensuel*, la Charente, vient de faire paraître son premier numéro (5 francs). L'éditorial est signé du directeur, M. Gérard Montassier — secrétaire général du haut conseil de l'audiovisuel, — candidat aux élections cantonales de Segonzac (Charente) en 1979. Il comporte, d'autre part, un article de M. Pierre Sainderichin, ainsi qu'une enquête sur le cognac.

Rappelons que M. Montassier est également l'époux de Valérie-Anne, fille aînée du président de la République.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



régie presse

recrute

PROSPECTRICE TÉLÉPHONE

pour son service « annonces classées »

Si le téléphone est pour vous un moyen de communication. Si vous avez :

- le goût du contact ;
- un réel sens commercial ;
- de grandes facultés d'adaptation ;
- une excellente présentation.

Nous vous offrons :

- un travail d'équipe ;
- un fixe + intéressement.

Vous êtes disponible immédiatement ?
Alors téléphonez-nous pour un premier rendez-vous au 233-44-21, poste 314.

Emplois et Entreprises

vous communique
son nouveau
numéro de téléphone

296.82.82

18, rue Volney 75002 PARIS

"Réussite Cocktail"

Un contenant solide
Des produits exceptionnels
Un mélange détonnant
Une bonne dose d'amitié
Une large mesure de gaité
Un zeste de folie.

Vous agitez...
Si le mélange ne vous saute pas au visage

Vous vous découvrez...
Déçu - Amer - Enchanté - Curieux
Parfois enthousiasmé - Toujours surpris

Il ne reste souvent qu'à faire notre chemin ensemble

Et si vous nous reprochez de manquer de précision nous réparerons en vous rencontrant.

De toute manière votre grief signifierait - déjà - qu'il vous manque au moins le "zeste de folie" qui donne la couleur aux choses et l'originalité aux êtres.

En nous écrivant à : BANCE PUB.
13 bd des Italiens 75002 Paris
(Merci de préciser s/l'enveloppe réf. 28600)

Avec 24 ans au moins
Une bonne dose de volonté
Deux doigts de persévérance
Un zeste de chance.

Vous prouverez une certaine image de l'intelligence qui dispense de bien des diplômes. (Les vôtres seront malgré tout les bienvenus : n'en ayez tout de même pas honte).

Sté Expert Compt. SANNOIS ch. jeune stagiaire niv. DECS, expérience Cab. souhaitée. Poste avenir. Ecrire référ., prétentions. CABINET PIERRE MARTIN, B.P. 77, 95110 SANNOIS.

Important groupe industriel construction électrique

recherche

pour renforcer ses services Recherche Développement à CLICHY (92)

3 INGÉNIEURS

GRANDE ÉCOLE

dont :
- un spécialiste chimie organique ;
- un spécialiste métallurgie ;
- un généraliste.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience industrielle. Connaissance de l'anglais ou de l'allemand exigée.

Envoyer C.V., photo + prétentions sous n° 8.891 M, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS
recherche

COMPTABLE PRIX DE REVIENT

40 hres/sem. avant. sociaux. Se présenter avec C.V. manuscrit, 44, rue de la Boétie, Paris-8e, 7e étage.

S.S.C.I. SANTÉ
recherche
ATTACHÉ TECHN.-COMMERC.
D.U.T. informatique ou équivalent
Expérience mini-informatique et contacts clients exigés.
Evolution possible.
Se présenter à partir de 8 h. 30 le vendredi 16-01-81 à P.S.I., 77, avenue des Champs-Elysées.
Tél. : 227-68-45.

GROUPE R.G.

Centrale de vente logements vacances NEIGE-MER recrute responsable région ILE-DE-FRANCE-CHAMPAGNE poste pr. vendeur 1re force. Rémun. import. + frais déplac. Ecr av. C.V. et photo, G.R.G., rue du Lac, Corzent, 74200 Thonon-les-Bains.

C. de for., rech. des MONITEURS D'ATELIERS pour ens. en pré-form. Sal. env 55.000 F/an.
Ecr. s/n°875248M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SVP PETITES ANNONCES

SVP vous adresse ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

37, rue du Général Foy, 75008 Paris 522.44.60 +
SVP 11.11 postes 340 - 341 - 342 - 343 - 344

AMEP Conseil

I.T.E.
recherche

COMMERCIAUX

pour diffusion de produits destinés à la décoration et au bâtiment (Paris - Province)
- Important volume d'affaires
- Exclusivité de secteur
- Rémunération motivante.

Tél. pour rendez-vous au 329-83-41, heures bureau.

Clinique La Roseraie
Mº 4-Chemins-Aubervilliers
recherche

INFIRMIÈRES (IERS)
nuit ou jour

PANSEURS D.E.
Téléphone : 834-93-93.

NOUR SAOUDI LINE

Marine marchande
recherche
EXPERTS FINANCIERS
ADMINISTRATIFS
CONTROLEURS
connaissant relations coiales et maritimes entre pays arabes et l'Europe. Expér. intern. Anglais parlé.
Ecr. KOKO JONAS, 13, avenue Pdt-Roosevelt, 94170 Le Perreux

SITUATION D'AVENIR

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
133, av. de la Résistance
92350 Le Plessis-Robinson
recherche
LIBRE RAPIDEMENT

UNE SURVEILLANTE CHEF DE NUIT

pour remplacement 1 an environ. Ce poste est ouvert aux infirmières D.E. ayant 8 ans d'ancienneté, durée réduite à 5 ans en cas de possession du CAFIS. Téléphoner pour rendez-vous à Mlle l'infirmière générale.
Téléphone : 630-21-33.

Société région parisienne
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour réseaux transmissions MF - HF - VHF
pour encadrement équipe techniciens labo, maintenance, installation.
Homme de terrain, dynamique, disponible pour fréquents déplacements France et étranger.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions nº 25296, Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Centre chirurgical MARIE-LANNELONGUE
133, avenue de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson recherche libre rapidement

ÉLECTRONICIEN

Titulaire B.T.S., pour maintenance matériel électronique médical. Tél. pour rendez-vous au 630-21-35, poste 3800.

ECOLE PRIVEE
près gare de l'Est, recherche PROFESSEUR D'ÉCONOMIE D'ENTREPRISE (D.E.C.S.), exp. et haut niveau requis.
Tél. 523-01-98.

La direction des affaires sanitaires et sociales des Hauts-de-Seine
recrute
pour le service A.E.M.O. (mandat administratif)
- 1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (Secteur d'Antony)
- 1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (Secteur de Sèvres)
- 1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (Secteur de Rueil)
- 1 ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE (Secteur d'Asnières)
- 1 ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE (Secteur de Chatenay)
- 4 TRAVAILLEUSES FAMILIALES

Pour le service d'orientation et de placement :
- 1 ÉDUCATEUR/TRICE SPÉCIALISÉ (E)

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme LE CADRE, bureau A 18
141, avenue Joliot-Curie, 92000 NANTERRE
Tél. 725-95-00, poste 5947.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ

pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économies d'énergie.

Env. C.V. et prétentions à : Station de Recherche du C.S.T.B.
Service thermique et aéraulique, 84, avenue Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

Fédération mutualité française recherche

ANALYSTES

2 ans d'expérience minimum dans le poste.
Niveau I. U. T.
Langage COBOL

Bonnes connaissances des techniques Temps réel et base de données.
Matériel BURROUGHS B 6800 si possible ou connaissance des matériels de haut de gamme.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prét. à F.N.M.F., 56-60, rue Nationale, 75649 PARIS CEDEX 13.

SYNDICAT PATRONAL
recherche
POUR SON SERVICE LÉGISLATION SOCIALE

JEUNE DÉBUTANTE

AYANT ACQUIS UNE

MAITRISE OU LICENCE DE DROIT PRIVÉ
ET 1 SPÉCIALISATION

DROIT DU TRAVAIL

Libre immédiatement
5×8. Ecrire curriculum vitae : Photo et prétentions nº 59223
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

PROGRAMMEURS
expér. 2 ans - COBOL ANS à

PROGRAMMEURS
PL 1 - CICS - DL 1

ANALYSTES
5 ans expérience APL
165.000 F/An
INFORMATIS CONSEILS
26, rue Daubenton, Paris-5e
Téléphone : 337-99-22.

Cabinet de brevets, banlieue ouest Paris, cherche ingénieur CEIPI ou conseil en brevets.
Ecrire s/nº 3.025 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

secrétaires

JOURNAL TECHNIQUE
recherche
EXCELLENTE

SECRÉTAIRE DIRECTION

Sachant rédiger et relire. Quartier Champs-Elysées
Un samedi sur deux indispensable avec compensation.

Envoyer C.V. s/nº 84614, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

propositions diverses

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. 33 ans, lic. lettres, dipl. secrét. bilingue anglais, expér. correct., cher. poste collab. presse, édition ou publicité, à Paris. Ecrire s/nº 6.058 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 23 ans, dynamique, BTS, secrétariat direction, angl. allem. Expérience 1 an cherche poste à responsabilités. Ecrire s/nº 8.055 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE F. 45 ANS
RESPONSABLE SCE ACHATS IMPORT-EXPORT
sérieuses référ., parfait. bilingue anglais avec sténo français/anglais, notions allemand et grec cherche poste respons. Paris
Tél. 266-92-92 poste 311.

D.U.T. GÉNIE CIVIL
25 ans, dynamique, cherche place à responsabilité France ou étranger. Expér. Afrique centrale. Dispon. imméd. Jacques PIALLAT, LES CLAVOUX, 34660 COURNONSEC. Tél. (67) 85-06-83.

CHEFS D'ENTREPRISE !
RECHERCHE + SÉLECTION RIGOUREUSE DE VOS

CADRES
PAR SPÉCIALISTES
GARANTIE 1 AN

SOFFOP 376-07-73.

CONDUCTEUR OFFSET, 47 ans, responsabilités imprimerie intégrée cherche place similaire région Paris - Tél. 005-27-46.

J.H., 25 a., ch. missions de conf. mêmes danger., Afrique, Moy.-Orient, Amér. Sud. 254-21-36.

J.F. cherche stage de formation chez artisan joaillier.
Tél. : 413-15-56.

J.F. sérieuse, garder. enfants au mois jusqu'en septembre Paris et région Paris. (3) 646-00-13.

J.H. 29 ans, sens contacts humains D.E.A., sciences éco., maîtrise maths, maîtrise philo, maîtrise sciences éco, étudie ttes propositions. Tél. : 377-27-77.

29 ans, BTS commerce internat., exp. confirmée dans gros contrats avec SED et gouvernements africains. Bien introduit et nombreux séjours en Afrique francophone. Disponible pour poste CADRE CCIAL FRANCE ou AFRIQUE. Pour 1er contact, 078-55-72 ou 608-11-06, mat.

Urgent J.F. 18 ans, bilingue, anglais, allemand, excel. présentation, ch. empl. de bureau, même temporaire. 700-00-57.

Société d'Expertise Comptable région parisienne recherche

ASSIST. RÉVISEURS et RÉVISEURS CONF.

Connaiss. anglais, parlé, écrit souhait. Candidatures adr. sous nº 875.064 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G. INFO

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
EN TÉLÉPHONIE
analyse et programmation.
- Test et mise au point de programmes.
- Réalisation de systèmes de test ON LINE.

INGÉNIEURS
CONCEPTEURS RÉSEAUX
télécommunicat. et radiotélécom.

INGÉNIEURS LOGICIELS
SOLAR sous RTESD - MITRA sous MMT 2
Salaire de base 108.000 F à 168.000 F/an
Lieu d'affectation envisagé : BRETAGNE - PARIS et ÉTRANGER
Ecr. nº 864 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

représentation offres

IMPRIMERIE IPIP
recherche

REPRÉSENTANTS (ES)

Multicarte ou carte unique pour Paris ou région Paris.
Tél. : 807-71-34.

capitaux propositions commerciales

Placement immobilier par tranche de 50.000 F, intérêt + particip. Tél. 285-32-55.

travail à domicile

Dactylo tape ts textes sur I.B.M., conception rewriting traduction espagnol. Tél. : 370-76-18.

Dame chef comptable, cherche travail à domicile.
Tél. 028-59-32 ou 029-26-41.

villégiature

DEUX-ALPES - Loue studio 4 pers., balcon, vac. scol. ou autres. Tél. (74) 93-70-96.

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
PURE LAINE
75 F le m² TTC
Pose sans supplément de prix
Téléphone 658-81-12

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend cause double emploi Austin 1000, 76, bleue, moteur sous garantie, 9.500 F.
Tél. H. B. 609-39-47.
Dom. 642-28-99. Mlle Kerlorch.

Collaborateur Talbot vend Solara G.L. option Pack bleu et revan, 6.000 KM. — Tél. apr. 20 heures et week-ends : 858-68-83.

Particulier vend

R 12 TS 76
56.000 km, très bon état.
PRIX ARGUS.
Tél. Monsieur CHEVALIER
Bur. : 749-05-27
Dom. : 724-24-63.

de 8 à 11 C.V.

MERCEDES 200 D, neuve, 0 km. Blanche, intér. bleu. D.A. dispon. T. h.b. M. Meazoun, 920-62-63.

divers

104-305-504-505
Ex. tt 80/81 peu roulé, garanties Auto Paris-XVe - 533-69-95
63, rue Desnouettes Paris-XVe

PEUGEOT
NEUBAUER
TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En janvier, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80
M. ROLLAND, tél. : 756-02-44.

LANCIA
AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Leasing particulier
48 mois
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38.35+

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

FONDATION EUROPÉENNE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

LOUGHLINSTOWN HOUSE, SHANKILL, CO. DUBLIN IRLANDE
(Tél. : 85 12 51)

Institution chargée de la promotion de la recherche et de l'évaluation et de la diffusion des résultats de celle-ci, créée en 1976 sous l'égide des Communautés européennes et implantée à proximité de Dublin, la Fondation recherche, à partir du 1er mars 1981 :

UN RESPONSABLE DE PROJETS

de nationalité française

Solide formation de chercheur dans les sciences sociales, alliée à une bonne expérience du travail en milieu industriel. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, et la connaissance d'une troisième langue communautaire serait appréciée.

Le titulaire du poste devra s'intégrer à une équipe chargée de la promotion de la recherche, notamment de la préparation de la négociation et du contrôle des projets de recherche confiés à divers instituts dans les dix pays de la Communauté.

Les candidats à ce poste sont priés de s'adresser soit directement à la Fondation, soit au Bureau d'informations des Communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles, Paris (16e) (tél. : 501-58-85), pour recevoir les formulaires de demande d'emploi.

Les dossiers de candidature devront parvenir à la Fondation le 6 février 1981 au plus tard.

Les entrevues préliminaires auront lieu à Paris.

**Vous êtes Suisse ?
Vous avez le mal du pays ?
Revenez donc à Genève**

Marsteller

Genève

propose plusieurs postes à des Suisses possédant une grande expérience d'agence

- **Directeur artistique** • **Rédacteur** (langue anglaise)
- **Chef de Groupe** • **Chef de Publicité**
- **Directeur Média**

Si vous êtes Suisse (et seulement dans ce cas) et que vous pouvez justifier d'une excellente expérience dans l'un de ces jobs, prenez rapidement contact avec nous. Marsteller Genève, c'est une équipe de 40 personnes (12 nationalités et 9 langues maternelles différentes) travaillant pour certaines des plus importantes sociétés dans le monde. Nous sommes spécialisés dans la « Communication totale », au plan européen, dans les domaines de la publicité institutionnelle, business-to-business et biens de consommation durables.

Pour tous ces postes, sauf celui de Directeur Artistique, la connaissance de l'anglais est essentielle.

Si vous avez la nostalgie du ski, de la fondue, du Fendant et de la Suisse, et que vous voulez rejoindre l'une des agences les plus performantes du pays, appelez REG BIRD (022) 31.06.00 ou écrivez à :

2, rue Thalberg, CH-1201 Genève.

---

emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
1,2 milliards de C.A.
cherche

CHEF DES SERVICES ACHATS

de l'une de ses Filiales (1000 personnes)

Il sera chargé de coordonner les services achats des usines de cette filiale et sera directement responsable des achats de l'une de ces usines.

Ce poste nécessite une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur de préférence) et une expérience des achats et approvisionnements en milieu industriel.

- La connaissance de l'anglais sera appréciée.
- Lieu du poste : LOIRE

Adresser C.V. + prétentions s/réf. 2570/L à CONTESSE Publicité - 74, rue Béchevelin 69363 - LYON Cedex 2, qui tr.

---

formation professionnelle

IFACE - Département Perfectionnement
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
PROPOSE UN STAGE du 9 Mars 81 au 10 Juillet 81
pour CADRES bénéficiant des indemnités de formation

Gestion Informatisée pour Petites et Moyennes Entreprises sur Mini-Micro Ordinateurs

Clôture des inscriptions : 13 Février 1981
Dossier d'inscription sur demande à IFACE
79, avenue de la République 75011 PARIS - Tél. 355.39.08 poste 12-11

Le Monde — équipement

Fin des travaux en 1982

LA GARE DU NORD EST REMISE A NEUF

L'Année du patrimoine qui vient de s'achever marquera une date importante dans l'histoire de la vieille gare du Nord, qui voit passer chaque année 115 millions de voyageurs. Les travaux pour restaurer et ravaler sa façade, qui s'étend sur 160 mètres sur la place de Roubaix et la rue de Dunkerque dans le dixième arrondissement, viennent en effet de commencer.

Depuis septembre dernier, les usagers de la gare du Nord peuvent voir un mur d'échafaudage se dresser sur une partie de la façade du bâtiment principal ainsi que sur certains bâtiments réservés à l'administration. Le ravalement de ces immeubles est commencé. Avec le temps et la pollution croissante, une accélération spectaculaire du vieillissement des pierres fut constatée pour tous les immeubles parisiens. C'est alors, en 1950, qu'André Malraux lance les premières campagnes de ravalement. Trois ans plus tard, la S.N.C.F. commença à « traiter » la gare du Nord et engagea une première restauration des statues et des moulures de la façade. La méthode qui fut utilisée à cette époque consista en un sablage de la pierre avec traitement aux silicones des statues. Mais la protection ainsi obtenue n'était en fait qu'un répit, car la pollution continuait des ravages. De nouveaux travaux s'imposaient donc.

Le 15 janvier 1975 le bâtiment principal de la gare du Nord fut inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Les obligations imposées par ce nouveau statut et la charge financière, très lourde, en résultant, entièrement supportée par la S.N.C.F., ont conduit celle-ci à demander, puis à obtenir des pouvoirs publics une dérogation afin d'étaler les travaux de restauration sur trois ans.

Nouveau procédé

La dépense totale est en effet estimée à 10 millions de francs. Pour le seul bâtiment des voyageurs, le coût des travaux de ravalement en cours est de 4 millions de francs : 3 millions pour le nettoyage proprement dit et 1 million pour la reconstitution fidèle, sous le contrôle des architectes des bâtiments de France, des chapiteaux, sculptures et motifs en pierre de la façade. 15 000 m² d'échafaudage seront dressés pour ce faire.

L'évolution des techniques a conduit à abandonner le procédé de sablage utilisé en 1963 qui entraînait une destruction du calcin ainsi que des arêtes et des sculptures en pierre trop tendre. Les travaux de ravalement sont donc menés suivant une nouvelle méthode : attaque de la saleté par projection d'un jet d'eau sous pression, lavage à la vapeur et, enfin, rinçage de la pierre. Parallèlement, il est procédé à la restauration des statues et de divers motifs sculptés de la façade. Les chapiteaux sont eux pratiquement tous remplacés. La pollution a détérioré en effet la plupart de ces motifs architecturaux. A ce jour, sur les douze chapiteaux des colonnes principales de la façade ouest, onze ont du être remplacés. Les travaux pour donner une nouvelle jeunesse à la façade de la gare du Nord seront terminés en 1982.

Jonction avec le R.E.R.

En 1982 sera aussi terminé la nouvelle gare souterraine Paris-Nord qui permettra de raccorder en gare du Nord la ligne de Sceaux à la ligne S.N.C.F d'Aulnay-sous-Bois, Roissy et Mitry. Plus tard, l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P reliera la banlieue Nord et la banlieue Sud-Est, via le Châtelet, en empruntant le tronçon gare du Nord-Châtelet et une partie du tronçon Châtelet-gare de Lyon de la ligne du R.E.R Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger.

En attendant la réalisation de ces grands projets, les usagers de la gare du Nord peuvent utiliser depuis le 14 décembre dernier les premiers quais de cette gare en construction sur les lignes Aulnay-Roissy-Mitry.

JEAN PERRIN.

ACCORD POUR ERMONT-INVALIDES.

La liaison ferroviaire Ermont-Invalides se fera. M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, l'a confirmé à M. Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France.

Pourtant, cette ligne, qui doit relier la vallée de Montmorency, dans le Val-d'Oise, au cœur de Paris, a bien failli ne pas voir le jour. Après la levée de boucliers des élus parisiens contre les conditions de son passage à l'ouest de la capitale (*le Monde* du 21 mars 1980), la lettre de M. Joël Le Theule, alors ministre des transports, demandant à la S.N.C.F. de revoir entièrement le dossier (*le Monde* du 24 octobre 1980), semblait sérieusement compromettre sa réalisation. Mais, depuis, le conseil régional de l'Ile-de-France, les conseils généraux du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine avaient demandé que cette liaison, prévue depuis longtemps, soit réalisée.

La S.N.C.F. elle-même, en réponse à la demande du ministre, avait maintenu son projet initial, proposant simplement de ne pas construire, dans l'immédiat, la station Porte-de-Clichy, qui permet pourtant une correspondance facile entre les réseaux de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. (*le Monde* du 3 janvier). M. Hoeffel semble s'être rallié à cette proposition. Sa décision va permettre — enfin ! — d'utiliser les 400 millions de francs que l'Etat et la région ont, dès 1979, attribué à cette réalisation qui, au total, devrait coûter 1 milliard de francs.

CHEMIN DE FER OUBLIÉ DANS L'ESSONNE

La ligne ferrée Corbeil-Malesherbes, située au sud de l'Essonne et longue de 45 kilomètres, est victime d'une singulière désaffection de la part de la S.N.C.F. Ainsi les habitants de Malesherbes, pour rejoindre Paris, mettent autant de temps qu'en 1912 : une heure seize minutes pour 90 kilomètres.

Cette ligne — qui n'a pratiquement subi aucune amélioration technique depuis cinq ans — est divisée en deux tronçons, conformément au hasard du découpage administratif de la région Ile-de-France. Le premier, entre Corbeil et La Ferté-Alais, est inclus dans la zone d'influence du Syndicat des transports parisiens. Les usagers y bénéficient donc de la carte orange.

En revanche, le second tronçon, qui intéresse une population de 20 000 habitants, n'est placé que sous le régime du « train omnibus », ce qui lui vaut d'être surnommé « *la ligne oubliée* » en tout cas par la moitié de ses usagers, qui, depuis 1950, où un changement à Corbeil est obligatoire, préfèrent utiliser un autre mode de transports. Mais, pour que cette ligne ne soit pas définitivement abandonnée, un « comité d'usagers », soutenu par le conseil général de l'Essonne, demande sa modernisation et une augmentation du nombre de dessertes. — *(Corresp.)*.

Faits et projets

L'ÉTAT AVEC OU CONTRE LA REGION ?

M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, qui vient d'être réélu président du conseil régional du Limousin, a parlé devant cette assemblée des réponses qu'il a adressées au premier ministre à la suite de la consultation des présidents d'assemblées régionales sur les projets de décret actuellement en préparation et concernant les interventions budgétaires des établissements publics régionaux.

Ces projets, a-t-il dit en substance, s'apparentent sur bien des points à une réglementation contraignante en contradiction avec le caractère évolutif de la réforme régionale tel qu'il avait été affirmé par le gouvernement lors du vote de la loi de 1972. Voilà qui corrobore, a continué M. Chandernagor, certaines déclarations des plus hautes autorités de l'État et qui témoigne d'une grande méfiance à l'égard de la régionalisation. L'absence totale de références aux régions dans le projet de loi relatif au développement des responsabilités locales en instance devant le Parlement est tout à fait révélateur des tendances actuelles.

A vouloir tout contrôler de manière plus étroite, a continué le président du conseil régional, à orienter systématiquement les initiatives conjointes et les études de régions vers des partenaires publics ou parapublics (B.R.G.M., COMES, ANVAR), on risque (mais n'est-ce pas l'objectif recherché ?) de réduire le rôle des conseils régionaux au vote d'impôts destinés à financer les politiques décidées par le gouvernement. — *(Corresp.)*

AÉROPORT DE NICE : FEU VERT POUR L'EXTENSION.

M. Huet, président de la mission d'inspection pluridisciplinaire constituée après le glissement de terrain à Nice le 26 octobre 1979, a remis à M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, un rapport complémentaire à celui du 15 juillet dernier, portant exclusivement sur la plate-forme aéroportuaire.

La mission préconise la neutralisation provisoire de deux zones à chaque extrémité du terrain. Ces deux zones pourront ultérieurement être utilisées normalement si les nombreuses mesures de surveillance de la stabilité des remblais permettent de conclure à la consolidation du terrain.

La mission donne un avis favorable à quelques réserves près au projet des extrémités est et ouest de la plate-forme.

Le directeur général de l'aviation civile a, en conformité avec les recommandations de la mission, proposé la construction d'une piste de 2 960 mètres, auxquels s'ajouteront deux prolongements d'arrêt de 140 mètres utilisables uniquement en cas d'urgence.

Les travaux seront normalement lancés le troisième trimestre de 1981 pour une première tranche comportant une partie de la piste et de ses accès.

LA S.N.C.F. ENTRE PARIS ET LYON

A propos du déménagement à Lyon du service d'approvisionnements de la S.N.C.F. (le Monde *daté 14-15 décembre*), *M. F. Laurent, président de la Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer, nous écrit :*

Je comprends les appréhensions et craintes du personnel du service en cause, car pour bon nombre des agents de la S.N.C.F. lui appartenant, et qui seront invités à rejoindre Lyon, il y aura des problèmes complexes portant sur le plan familial, le déroulement d'une carrière, les conséquences d'une mutation dans un autre service en cas de refus de rejoindre Lyon, et j'en passe.

Mais... il y a un mais. Je me permettrais de signaler à votre attention que deux services importants de la direction du personnel de la S.N.C.F., la Caisse de prévoyance d'une part, la Caisse des retraites d'autre part, ont été transférés de Paris à Marseille respectivement le 1er juillet 1972 et le 1er juillet 1975. Or les syndicats de cheminots n'ont pas, à ma connaissance, organisé des manifestations contre ces transferts qui furent très coûteux et préjudiciables à beaucoup d'agents de la S.N.C.F.

J'attire votre attention que, au moment où fut décidé son transfert de Paris à Marseille, la Caisse de prévoyance comptait 700 agents à son effectif ; 500 d'entre eux ont refusé d'être mutés à Marseille. Ils furent affectés dans d'autres services de la S.N.C.F. et une bonne partie, remplissant les conditions nécessaires pour bénéficier d'une pension normale, furent mis à la retraite.

La Caisse des retraites, qui, elle, avait son siège 7, rue du Château-Landon à Paris 10e, comptait environ 400 agents à son effectif au moment de son transfert. C'est une proportion de cet effectif d'une importance identique à la Caisse de prévoyance qui refusa la mutation à Marseille. Le transfert fut réalisé au 1er juillet 1975 dans des conditions semblables en tout point à celui de la Caisse de prévoyance.

Je ne me souviens pas, ou alors ma mémoire est bougrement défaillante, que les élus de Paris, dont était M. Frédéric-Dupont, aient élevé la moindre protestation contre ces transferts qui ont supprimé en trois ans : 1 100 emplois à Paris.

Alors faut-il penser que l'appui donné par des élus parisiens — MM. Jacques Chirac, Edouard Frédéric-Dupont, — aux préoccupations normales et légitimes des syndicats de cheminots défendant les intérêts professionnels de leurs mandants est plus sûrement guidé par les soucis de messieurs les fournisseurs de la S.N.C.F., et pour quelles raisons ? Car, en 1972 et 1975, les transferts de la Caisse de prévoyance et de la Caisse des retraites de Paris à Marseille posaient aussi un problème : celui de la suppression de 1 100 emplois à Paris. Alors ?

AVANT L'OUVERTURE DU VILLAGE-EXPOSITION DE SEINE-ET-MARNE

Le solaire dans le vent

Le village-exposition de vingt et une maisons solaires, en cours de construction à Nandy (Seine-et-Marne), dans la ville nouvelle de Melun-Sénart, sera ouvert au public le 15 mars prochain.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, doit visiter, le jeudi 15 janvier, ce chantier qui a été mené rondement : commencées début novembre, les vingt et une maisons (sur vingt-neuf sélectionnées en mai dernier lors d'un concours organisé par le ministère) sont presque terminées.

En 1966, le « villagexpo » de Saint-Michel-sur-Orge avait attiré, en trois mois, deux cent cinquante mille visiteurs, et libéré l'engouement profond des Français pour la maison individuelle. Adossé au petit bois d'Arqueil, non loin de la gare de Savigny, le « villagexpo » de Nandy marquera-t-il le début de l'ère solaire dans l'habitat individuel ?

Le solaire est populaire et facile à vendre, politiquement, en ces temps de pétrole cher et de nucléaire inquiétant. Attirés par cette étiquette, les clients potentiels hésitent toutefois à se lancer et manquent d'informations sur ces techniques qui paraissaient jusqu'ici difficiles à manier et réservées à des bricoleurs inspirés (1). Les réserves des constructeurs et les hésitations des usagers se confortent mutuellement : pas de marché, pas de produit, pas de clientèle. « *Il est urgent de construire des maisons plus économes en énergie,* dit-on au ministère de l'environnement. *Face à un appareil de production très lourd qui évolue lentement, il faut créer l'information et stimuler la demande du public* »... pour forcer la main des maîtres d'ouvrage. L'État paiera le surcoût, dans la limite de 30 000 F par maison pour les mille premières, dans le cadre du financement social. Il ne s'occupe ni de trouver les terrains ni d'organiser des lotissements témoins. On espère simplement que les maîtres d'ouvrage à qui s'adresse aussi le village de Nandy, poussés par la clientèle, se décideront à lancer des programmes solaires.

Les constructeurs, quant à eux, se préparent sérieusement. Cent quarante-six projets ont été présentés. Parmi les agréés, les « grands » sont là : la S.A.E., Bouygues, dont six projets ont été sélectionnés, et qui en construit quatre à Nandy. Les marchands de maisons sur catalogue sont présents aussi : Florilège, Cosmos, Mondial-Pratic... Les Maisons Phénix voulaient bien sûr inscrire un modèle solaire à leur catalogue et n'avaient rien négligé pour être présents au palmarès : Liébart et Alexandroff, les « papes » du solaire, et le jeune Philippe Guibout, le très courtisé gendre du président de la République, signalent leurs projets... qui ne furent pas retenus par le jury, pour qualité architecturale insuffisante. En résistant aux plaintes du constructeur, fort déçu d'être renvoyé à la deuxième session, M. d'Ornano a fait preuve d'un respect des choix du jury qui devient exceptionnel.

Des serres habitables

Le but de ce concours était double : obtenir des constructeurs un minimum de performances techniques (économie d'énergie de 30 % au moins, calculée selon une méthode imposée) et une meilleure architecture... Ce qui était rarement le cas des maisons de la première génération : les grandes plaques noires des capteurs mangeaient la façade sud ou couvraient le toit. Même la maison la plus « technologique », mise au point par les chercheurs d'Elf (modèle Plexus), cache ses capteurs sous un toit couvert de *shingle* noir : une pompe puise dans le sol naturel la chaleur emmagasinée sous la maison. Techniquement surdouée (performance annoncée : 60 % d'économies), cette maison est malheureusement d'une architecture plus que médiocre.

Les autres ont pour la plupart choisi d'être passives, ou bioclimatiques, comme disent les spécialistes (*le Monde* du 23 juin 1979). Elles se tournent vers le soleil pour recueillir sa chaleur dans une serre, pièce originale et agréable à vivre. La serre, emblème des maisons solaires, symbole et... argument de vente, qui ajoute du charme à des maisons assez banales par ailleurs, même si son rôle direct dans l'économie d'énergie est limité. Pour que ce gros « capteur » joue correctement son rôle, il faut un mur épais (20 à 30 centimètres de béton) entre la serre et la maison, qui retienne la chaleur du jour et des volets isolants très hermétiques, qui séparent, dès que le soleil se cache, la serre, vite devenue très froide, du reste de la maison. Ces contraintes sont plus ou moins respectées par les constructeurs : les plus sérieux sur le plan thermique (les Radieuses, par exemple) ont conçu une véritable machinerie pour obtenir ce résultat, car il n'existe pour l'instant sur le marché aucun volet isolant bien adapté.

La serre permet des jeux esthétiques variés. Simplement posée devant la façade (Maison K), accolée au bout d'un banal parallélépipède ou insérée en son milieu (Cosmos), la serre prend parfois des formes plus complexes, et la maison se love autour (Nouveaux Constructeurs).

Dans les maisons orientées est-ouest, *plus discrètes sur la rue,* cette pièce vitrée peut être astucieusement camouflée à l'intérieur et irriguer de sa lumière une maison-coquille (les Ruelles) qui reçoit tout son saoul de soleil, en restant très urbaine et sobre en façade.

Des architectes connus se sont penchés sur l'exercice : Jacques Kalisz coiffe son modèle Diogène d'un chapeau pointu vitré : toutes les pièces s'organisent autour de ce puits de lumière, mais les autres ouvertures, plus basses, sont très étroites et risquent de créer une impression de blockhaus.

Quant à Roland Castro et Claude Vasconi, ils ont organisé la maison autour d'une serre plus monumentale. La maison Bécare (un carré dont un angle coupé s'offre au soleil) s'ouvre en duplex sur un mur vitré, mais les surfaces (strictement limitées aux normes dans le prototype) semblent un peu étriquées.

Conçue pour être accrochée à ses semblables, la maison de Claude Vasconi (les Radieuses) offre une magnifique pièce vitrée elliptique, sur deux niveaux, rendue plus monumentale par un escalier central qui permet d'accéder, au-dessus de la serre, à une chambre hollywoodienne. La rigueur des calculs du thermicien et la stricte orientation nord-sud ont malheureusement pour effet de bloquer la cuisine au nord et d'empêcher que des fenêtres ouvrent dans les salles de bains.

Plus cher que prévu

Pour masquer l'aspect hétéroclite de ces modèles juxtaposés, une équipe d'architectes, animée par Roland Castro et Jean Aubert, a conçu une sorte de décor urbain : des clôtures hautes et transparentes, en treillage métallique, à la façon des résilles de bois utilisées dans les jardins classiques, ou en fausse perspective devant les murs aveugles, vont habiller d'une délicate « voilette » ces maisons trop nues.

Une pyramide végétale, un jardin des fabriques à la façon du dix-huitième siècle et un pavillon d'exposition, « hommage au mouvement moderne », flanqué d'un belvédère vers l'étoile polaire et inspiré du fameux pavillon de Melnikov pour l'Exposition universelle de 1937 feront de ce petit village un véritable résumé des obsessions esthétiques de la jeune classe, à l'aube des années 80.

Après bien des hésitations, les quelques millions qui manquaient pour financer cet aménagement ont été trouvés au ministère de l'environnement et au commissariat à l'énergie solaire. A part cela, le village témoin, réalisé par la S.A. d'H.L.M. C.N.H. 2000, est financé par les constructeurs eux-mêmes : les maisons seront mises en vente à la fin de l'année prochaine, et les constructeurs pourront récupérer une partie de leur mise.

Construites en deux mois d'hiver (il fallait faire très vite, à la demande du ministère), les prototypes ont coûté beaucoup plus cher que les 250 000 F à 350 000 F annoncés (normes du financement public en prêts locatifs ou pour l'accession à la propriété). Et le « villagexpo » ne permettra pas d'expérimenter les performances thermiques, puisque les maisons ne seront pas habitées avant dix-huit mois. Mais le public pourra voir à quoi ressemble une maison solaire.

MICHELE CHAMPENOIS.

(1) Les vingt-neuf projets agréés à l'issue du concours sont publiés aux Éditions du Moniteur, sous le titre : *Projets pour mille maisons solaires,* avec schémas, descriptifs, plans et perspectives. D'autre part, un premier bilan portant sur des maisons réalisées par des architectes dans diverses régions de France, a été publié, sous le titre *Maisons solaires,* par Jean-Pierre Ménard, chez le même éditeur (environ 182 F). Il existe aussi, toujours au Moniteur, un guide administratif et technique des *Serres pour habiter,* de Gabriel Guenoun et Jean-Claude Kalmanovitch.

● *Les maires de Plogoff et de Golfech à Strasbourg.* — Mme Amélie Kerloc'h, maire de Plogoff (Finistère), et M. Paul Lafont, maire de Golfech (Tarn-et-Garonne), ont été reçus mercredi 14 janvier à Strasbourg par Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, à laquelle ils ont remis deux pétitions dénonçant les projets gouvernementaux d'installation d'une centrale nucléaire dans chacune des deux communes.

LES ÉLUS DU POITOU-CHARENTES DEMANDENT DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR LES PRODUCTEURS DE COGNAC

De notre correspondant

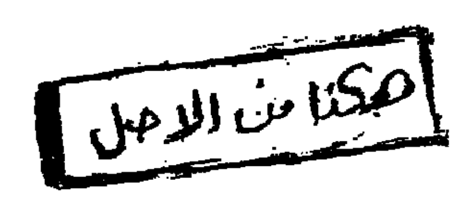
Poitiers. — A la demande du groupe socialiste, appuyée par deux élus M.R.G., puis par des représentants de la majorité, le conseil régional de Poitou-Charentes a tenu le 14 janvier une séance extraordinaire sous la présidence de M. Fernand Chaussebourg (C.D.S.) et en présence du préfet de région, M. Henri Baudequin, séance consacrée exclusivement aux problèmes du cognac et à la situation de l'emploi. Le taux d'augmentation des droits sur les alcools a été en effet majoré de 49,37 % par l'article 4 de la loi de finances de 1981 et la situation de l'emploi ne cesse d'être préoccupante : 50 130 demandeurs dans les départements de la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

La déclaration liminaire de M. Chaussebourg, rappelant que le conseil régional ne saurait être ni une cour d'appel ni une cour de cassation, n'a pas découragé les orateurs qui se sont exprimés.

Pour ce qui concerne le cognac, les représentants du R.P.R. et de l'opposition ont proposé une motion de synthèse adoptée par 39 voix contre 3. Ce texte demande au gouvernement de différer l'application de la taxation sur les alcools et, dans cette attente, souhaite que des aides soient accordées aux professionnels (viticulteurs et négociants) pour le pineau et le cognac, et étendues aux viticulteurs des autres zones (Deux-Sèvres et Vienne).

Au chapitre de l'emploi, une motion présentée par M. Georges Bobin, conseiller général, maire de Verruyes (Deux-Sèvres), au nom du Groupe de démocrates pour le développement régional (qui vient d'être formé, les élus ayant décidé de voter par groupes politiques) a été adoptée par 28 voix pour et 17 contre. Aux termes de cette motion, qui constate que la situation de l'emploi s'est dégradée et qui désigne les secteurs fragiles (automobile, papier-carton, construction téléphonique, textile, habillement, confection, etc.), le conseil régional demande aux pouvoirs publics de surseoir, dans la mesure du possible, à tous licenciements.

BERNARD HILBERT.



Le Monde

économie

SOCIAL

La C.G.T. annonce un vaste programme d'actions pour le premier trimestre

La C.G.T. a annoncé, le 14 janvier, un intense programme d'actions revendicatives portant jusqu'à la fin du premier trimestre. MM. Krasucki et Laroze, secrétaires confédéraux, ont repris avec force, devant la presse, leurs attaques contre la politique gouvernementale et patronale. Ils estiment que la récession et le chômage s'aggravent, que l'on assiste à une *« fantastique attaque contre le pouvoir d'achat »*.

« Nous allons être méchants », a dit M. Laroze, en ajoutant à propos des libertés : *« Chaque fois que Giscard d'Estaing prononcera, dans ses discours, les mots de « liberté » et de « démocratie », nous voulons que les travailleurs aient le réflexe de traduire « sanctions », « répression ».*

Aucune proposition unitaire n'est envisagée en direction de la C.F.D.T., dans une série d'initiatives qui comporte, en premier lieu, des « semaines » revendicatives dans les secteurs des métaux, de l'automobile, de l'aéronautique, du papier-carton, des transports et de la navigation aérienne, le secteur public et nationalisé, la santé, le commerce, l'agriculture, l'électromécanique, etc., etc.

D'autre actions concerneront la défense des libertés et les revendications des femmes, des hommes, des cadres, etc. Un effort particulier sera fait en faveur du développement de l'information. Les dirigeants cégétistes, une fois de plus, protestent contre le silence qui est fait, selon eux, au sujet des luttes menées par les travailleurs et des résultats qu'ils ont obtenus.

La contestation

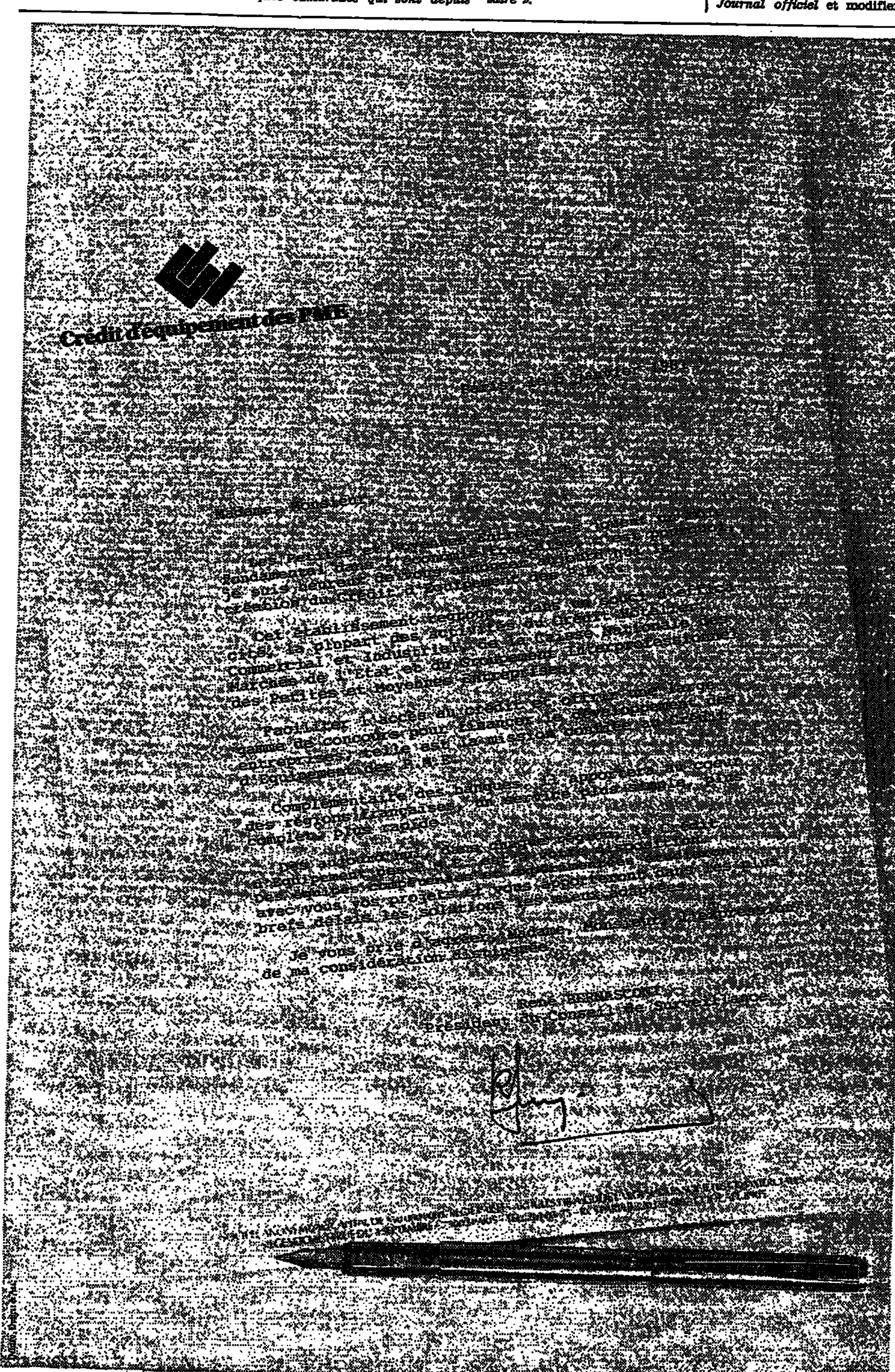
M. Krasucki, d'autre part, a évoqué la publication, dans *le Monde* du 14 janvier, des articles de trois militants de la C.G.T., membres de la commission exécutive ou du comité confédéral national, textes composant une « page idées » à laquelle la direction de la centrale a refusé de participer.

Le fait que la parution ait coïncidé avec la réunion de la commission exécutive, a dit le secrétaire confédéral, *« a évidemment amené des observations légitimes de plusieurs membres »* de cet organisme. *« Bien entendu la commission exécutive confirme l'orientation de la C.G.T., celle du comité confédéral national et ses propres décisions. Les quelques camarades qui sont depuis deux ans en désaccord le restent. Ni plus ni moins. »*

La C.G.T. *« appliquera sa politique de façon dynamique et conquérante*, a poursuivi M. Krasucki, *dans l'esprit qui est plus que jamais le sien : respect des droits de chacun, avec esprit de responsabilité et le souci de faire en sorte qu'il y ait place pour tous dans la C.G.T.*

» La discussion en soi n'a rien de choquant dès lors qu'il s'agit d'arguments. Il faut tout de même se rendre compte que le recours à une agressivité injustifiée, sur la base de présentation déformée des documents de la C.G.T., et l'utilisation de faits inexacts puisés dans les campagnes hostiles à la C.G.T. n'ont guère de chances de plaire dans les rangs de la C.G.T. et portent surtout tort à la crédibilité de leurs auteurs. Mais à chacun ses responsabilités.

» Quant à la manière d'informer sur la C.G.T., c'est la responsabilité de chaque moyen d'expression et de chaque journaliste. Il n'y a tout de même qu'une seule C.G.T. Il est vain d'espérer la gêner dans son action dans tous les domaines. Le résultat sera l'inverse. Et nous répondrons chaque fois que ce sera nécessaire ».



ÉNERGIE

En développant la production et la commercialisation de carburants d'origine non pétrolière

Le gouvernement espère économiser 25 à 50 % d'essence à l'horizon 1990

M. Giraud a présenté, le 14 janvier, au conseil des ministres, puis à la presse, un programme de substitution partielle de produits oxygénés aux carburants traditionnels. Les « carburols » peuvent être produits à partir de différentes ressources non pétrolières : charbon, gaz, bois, végétaux. Cent millions de francs seront consacrés, en 1981, à ce programme dont l'objectif est de couvrir, en 1990, « de 25 % à 50 % de notre consommation de carburants ».

Deux filières formeront l'ossature principale de ce programme : la production de méthanol, à partir de différentes matières combustibles (bois, charbon, gaz, résidus de pétrole lourd, lignite, schistes) par fabrication d'un gaz transformé ensuite en méthanol ; la production de mélanges acétonobutyliques à partir d'une variété de matières végétales (paille, maïs, topinambours, betteraves, cannes à sucre, plantes fourragères) par un procédé d'hydrolyse et de fermentation. Une troisième filière, la fabrication d'alcool éthylique par fermentation des sucres ou des amidons, sera étudiée, mais paraît actuellement moins prometteuse.

Concrètement, cette politique va se traduire par :

— Un arrêté interministériel qui sera publié prochainement au *Journal officiel* et modifiera les spécifications réglementaires du supercarburant. (Jusqu'à présent, le supercarburant ne pouvait être composé que d'hydrocarbures ; désormais, il pourra contenir jusqu'à 10 % de carburol.) Cela permettra la distribution, dans les pompes normales, de ce mélange sans modification des véhicules ;

— L'affectation de 100 millions de francs de crédits publics, en 1981, pour le développement et l'expérimentation des différentes filières de production de carburol ;

— Des études et expérimentations sur les matières premières agricoles ;

— La création d'unités de démonstration pilote de gazéification à l'oxygène du bois, de synthèse du méthanol et alcools supérieurs, de production acétonobutylique ;

— Des essais de moteurs et de véhicules ;

— La désignation d'un responsable — le directeur des hydrocarbures — et la création de deux organes administratifs : *« la mission carburants de substitution »*, chargée principalement d'agréer les mélanges autorisés, de coordonner les programmes de recherches (qui concernent l'Institut français du pétrole, l'Institut national de la recherche agronomique, le Commissariat à l'énergie solaire, et plusieurs autres organismes de recherche) et de sélectionner les procédés ; une *Commission production de carburants de substitution, C.P.C.S.)* chargée de fixer les objectifs de pénétration en fonction de l'évolution des différentes filières (sur le modèle de la commission PEON pour l'énergie nucléaire).

A plus long terme, il est prévu, *« lorsque la production de carburols sera significative »*, de commercialiser dans un réseau de pompes spécialisées avec des véhicules adaptés, un carburant spécial comportant des teneurs allant jusqu'à 50 % de carburol.

M. Giraud a admis pourtant qu'actuellement le prix de revient du méthanol était « compétitif », lorsqu'il était fabriqué à partir du gaz et du charbon bon marché (donc importé).

Quant à la filière végétale, son coût de revient est *« plus élevé que le prix auquel on se procure les produits pétroliers »*, a ajouté le ministre.

A QUI LE CARBUROL ?

Le ministère de l'industrie n'a pas de chance. La marque Carburol a, en effet, été déposée, depuis plusieurs années, par un distributeur de produits pétroliers. Comme il n'est pas question de dépenser une partie des 100 millions de francs affectés au programme de développement d'énergies vertes pour acheter cette marque, d' « amicales » pressions sont effectuées sur cet indépendant pétrolier pour qu'il cède, gracieusement, son droit au nom, dans l'intérêt de la nation. Lors du renouvellement des autorisations d'importer et de mettre à la consommation des produits pétroliers — les A 3, — nul doute que la demande de ce distributeur, s'il accepte la cession, sera examinée par la direction des hydrocarbures — qui coiffe aussi le programme carburol — avec la plus grande bienveillance.

Un objectif trop ambitieux

Il était tentant — en cette période pré-électorale — de se concilier les écologistes et les betteraviers. L'enthousiasme de M. Debatisse, qui présentait aux côtés de M. Giraud le « programme carburol », en disait long sur des arrière-pensées des pouvoirs publics.

Sur le plan international, ces arrière-pensées ne sont pas non plus absentes. *« Il est permis de penser*, affirme-t-on au ministère de l'industrie, *que la possibilité effective d'utiliser à terme rapproché (dix à quinze ans) des carburants non pétroliers, là où le pétrole est roi, pourrait être de nature à modifier assez sensiblement les perspectives à long terme du marché pétrolier entre pays producteurs et pays consommateurs. » « Avant d'être un moyen quantitatif d'économiser le pétrole*, ajoute-t-on Rue de Grenelle, *l'utilisation de carburants non pétroliers est donc un facteur qualitatif fondamental de diminution stratégique de la vulnérabilité des approvisionnements pétroliers. »*

Pourquoi alors annoncer, à la sortie du conseil des ministres, un objectif maximum — 50 % de la consommation nationale de carburants en 1990 — dont on sait qu'il ne sera pas atteint. Sauf à utiliser massivement du gaz et surtout du charbon importé et à condition que les prix de ceux-ci restent nettement inférieurs au cours du pétrole ? Plus prudent, le dossier remis à la presse parle seulement d'un *« pourcentage significatif »* et reconnaît que tout dépendra *« du développement technologique des filières d'origine biomasse, de leurs performances économiques par comparaison aux prix des produits pétroliers »*.

Or, la compétitivité est loin d'être assurée. Et moins encore pour la filière végétale que pour le méthanol. Certes, on escompte des gains de productivité, mais il faudra de très fortes hausses du pétrole pour rentabiliser le projet. Or le ministre est formel : *« Les carburols utilisés ne sauraient être plus coûteux que le prix du supercarburant ; ils devront même disposer d'une marge couvrant les frais de mélange »*.

Pour les utilisateurs mêmes, il y a de nombreux problèmes à régler. Les constructeurs automobiles français — qui partent avec un certain retard par rapport à Fiat et à Volkswagen — devront étudier le rapport de compression, les caractéristiques du carburateur, la lubrification, les matériaux utilisés (corrosion du caoutchouc, du zinc et de l'aluminium) : sur les performances aussi, la voiture à alcool, au Brésil, consommant 20 % de carburant de plus qu'une automobile à essence.

On ne peut oublier que le rendement énergétique de ces différentes filières est médiocre : 56 % de méthanol pour 100 % de gaz et utilisation importante d'énergie pour la fermentation et la distillation de matières végétales.

Enfin, on doit s'interroger sur la plantation, en France, de plusieurs millions d'hectares cultivables à des fins énergétiques dans un monde qui ne mange pas à sa faim. Voilà bien des hypothèques à lever avant que l'objectif de 50 % puisse être atteint.

BRUNO DETHOMAS.

● *Le P.S. dénonce « une opération publicitaire et démagogique ».* — Dans un communiqué publié le 14 janvier M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., estime qu'*« à trois mois de l'élection présidentielle le ministre de l'industrie vient de lancer une grande opération publicitaire et démagogique »*. Il rappelle que *« le Livre blanc du ministère de l'industrie sur l'énergie et le rapport du VIIIe Plan publiés il y a juste six mois estimaient limitées les perspectives de substitution d'alcool au carburant et indiquaient que l'état des recherches et des expérimentations n'était encore qu'embryonnaire »*.

LES RECETTES PÉTROLIÈRES DE L'INDONÉSIE POURRAIENT ATTEINDRE 14 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1981

Le budget indonésien de la défense et de la sécurité doublera en 1981 vient d'annoncer, devant le Parlement, le président Suharto. Ces dépenses représentent moins de 4 % du budget du pays. Au total, les dépenses d'investissement entrent pour 40 % dans le budget de l'Etat. Parmi les principaux projets annoncés par M. Suharto figurent notamment une usine de méthanol, une usine de production d'oléfines (matière première du type éthyline), le développement du complexe d'Asahan (centrale hydro-électrique, fonderie d'aluminium et port), trois raffineries de pétrole, un réacteur nucléaire expérimental de 30 mégawatts.

L'Indonésie espère vendre pour quelque 14 milliards de dollars de pétrole et de gaz au cours de l'année budgétaire 1981-1982, soit 33,4 % de plus qu'au cours des douze mois précédents, a également annoncé le président Suharto. *« Cette augmentation s'explique par la récente hausse du prix du brut et par l'accroissement de la production »*, a précisé M. Suharto. — *(A.F.P., Agefi.)*

AFFAIRES

« Compte tenu de l'évolution récente en Afrique »

Elf-Aquitaine va différer l'application de l'accord d'exploration pétrolière en Libye

M. Barre a finalement arbitré le conflit entre M. Giraud et M. Chalandon à propos de la signature par Elf-Aquitaine en Libye d'un contrat d'exploration-production portant sur cinq périmètres d'une superficie totale de 15 000 kilomètres. « *On communique à l'hôtel Matignon*, souligne le texte officiel, *que, lors du conseil d'administration de la SNEA qui s'est réuni le 14 janvier, les commissaires du gouvernement ont demandé à la société, compte tenu de l'évolution récente de la situation en Afrique, de différer l'application des accords de recherche de pétrole qu'elle avait, dans l'exercice de ses responsabilités de gestion, conclus avec les autorités libyennes le 1er décembre 1980. Le conseil en a pris acte.* »

Le premier ministre, comme il l'avait déjà affirmé au Forum de l'Expansion au lendemain d'un communiqué du ministre de l'industrie, communiqué peu apprécié par Matignon, rappelle donc que les contrats avaient été signés par M. Chalandon « *dans l'exercice de ses responsabilités de gestion* ». Le président de la société nationale Elf-Aquitaine est ainsi blanchi des accusations d'avoir agi en franc-tireur. Le fait que le communiqué soit publié non par le ministère de tutelle mais par Matignon est, à cet égard, significatif.

« *Compte tenu de l'évolution récente en Afrique* », M. Chalandon est cependant appelé à « *différer l'application des accords de recherches en Libye.* » Voilà qui semble bien vague. On peut supposer qu'Elf-Aquitaine s'abstiendra d'investir pendant quelques mois dans l'exploration-production (mais ce type de contrats comporte généralement des clauses qui obligent la compagnie à effectuer des investissements — dans un certain délai — sous peine de perdre ses droits).

Le communiqué du premier ministre met fin — discrètement — à un incident entre le ministre de l'industrie et le président de la SNEA dont le moins que l'on puisse dire est qu'il aurait pu et dû être évité. — B.D.

Les pertes de la chimie et de la sidérurgie ont affecté les résultats de P.U.K. en 1980

L'année 1980 s'est terminée, pour Pechiney-Ugine-Kuhlmann, moins bien qu'elle n'avait commencé. Un premier semestre très favorable s'était soldé par un bénéfice net de 600 millions de francs, contre 991 millions de francs pour l'exercice 1979 tout entier. Mais, au second semestre, un retournement de la conjoncture, consécutif au deuxième choc pétrolier, et un déstockage marqué au niveau de la clientèle ont provoqué une stagnation, et parfois un repli, des prix de vente et du tonnage, au moment où les coûts de production français étaient affectés par de fortes hausses du coût de l'énergie.

Dès lors, le chiffre d'affaires, en augmentation de 17 %, s'établit à 38 milliards de francs, le résultat brut, en diminution de 9 %, se monte à 2,77 milliards et le résultat net, lui aussi en diminution de 40 %, est ramené à 600 millions de francs contre 991 millions de francs. Il est vrai qu'en 1979 le résultat brut avait doublé, et le résultat net, presque quadruplé.

Le secteur « chimie » a été le plus éprouvé, avec 425 millions de pertes, par suite de la crise européenne, tandis qu'Ugine-Aciers, en bénéfice pendant les premiers mois de l'année, replongeait dans le rouge (—200 millions de francs). L'aluminium, en revanche, a continué à constituer le point fort du groupe avec 40 % du chiffre d'affaires et 75 % du résultat brut, avec une mention particulière pour les filiales américaines qui ont généré 50 % de ce résultat, sans oublier les fabrications d'ailettes de turbine aux Etats-Unis, extrêmement rentables.

Pour l'avenir, il a été indiqué que certains signes de raffermissement des prix ont été enregistrés, pouvant laisser penser que le déstockage au niveau des demi-produits touche à son terme. Evoquant les « spéculations » sur une éventuelle cession totale ou partielle de la chimie, le président, M. Thomas, a indiqué qu'aucune « *conversation globale* » n'était en cours. Quant à la cession d'Ugine-Aciers à Sacilor, en discussion depuis de nombreux mois, il a précisé que le gouvernement pourrait tenter de régler le problème global des aciers spéciaux avant les élections.

En Allemagne fédérale

Kléber-Colombes est débouté de sa plainte contre une association d'automobilistes

De notre envoyé spécial

Düsseldorf. — La douzième chambre civile du tribunal de Düsseldorf a annulé, mercredi *14 janvier*, l'ordonnance provisoire interdisant à la très importante association ouest-allemande des automobilistes, ADAC, de dire que certains pneus Kléber-Colombes — en fait il s'agit du V-12 SR — comporteraient des « risques de sécurité » et présenteraient un taux de dommages trois fois plus élevé que d'autres marques (*le Monde* du 7 janvier).

Le président du tribunal a précisé que la firme Kléber-Colombes serait libre de « *répondre devant le public* » et il a conclu : « *Qui vient sur le marché allemand doit accepter une critique objective, neutre et experte.* » La maison française dispose d'un délai d'un mois pour faire appel de ce jugement.

L'ADAC avait soumis au tribunal un rapport du professeur Seitz, de l'université technique de Munich.

Dans son verdict, le président a fait valoir que l'ADAC n'aurait négligé aucun effort pour parvenir avec Kléber-Colombes à un compromis acceptable pour les deux parties, et que, selon sa méthode, elle était même prête à envisager, dans certains cas, une participation financière des utilisateurs concernés si le manufacturier avait accepté de retirer ses pneus du marché. — J.W.

[Les « nouvelles preuves » fournies par l'automobile-club allemand seront produites en France a déclaré à l'A.F.P. M. Lamy, directeur de l'Union fédérale des consommateurs. Ces éléments appuieront, selon l'U.F.C., la demande de retrait des pneus V 12 que le gouvernement avait refusée.]

● *Les investissements publicitaires en France* en 1980 ont augmenté de 17 % et les recettes publicitaires des grands moyens d'information (presse, télévision, affichage, radio, cinéma) de 18 %, atteignant 13 milliards 320 millions de francs, contre 11 milliards 275 millions en 1975, indique la synthèse annuelle de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP). Elle souligne le « *dynamisme publicitaire* » de secteurs comme l'habillement, l'alimentation, les produits d'entretien, l'automobile, et la « réserve » constatée dans la distribution et les services. En revanche, pour 1981, les prévisions des annonceurs sont relativement pessimistes avec une progression des investissements publicitaires de 11 % en francs courants, c'est-à-dire « *à peine la hausse escomptée des prix* ».

● *Manufrance : nouvelle assignation en référé.* — M. Tapie, président de l'ancienne société Manufrance, a assigné mercredi 14 janvier en référé devant le tribunal de commerce de Saint-Etienne la SCOP pour « *appropriation d'un des éléments les moins négligeables du fonds de commerce dont elle est propriétaire : en l'espèce, le nom commercial de Manufrance* ». On prête à M. Dumas, qui a de nouveau visité l'usine, en compagnie du directeur de Singer France, l'intention de présenter un nouveau plan industriel. Enfin les membres du bureau de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. ont décidé de devenir actionnaires associés de la S.C.D.F. ; l'organisation syndicale et son journal lancent une campagne de souscription collective.

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN ASSORTIT DE CONDITIONS RIGOUREUSES SA GARANTIE DE CRÉDITS A CHRYSLER

Le gouvernement américain a finalement accepté de garantir la nouvelle tranche de crédits de 400 millions de dollars que Chrysler réclamait. Mais la satisfaction de M. Lee Iacolla, le P.-D. G. de Chrysler, devant cette décision du conseil chargé de la surveillance du plan de sauvetage de l'entreprise, ne peut être que mitigée, tant les autorités gouvernementales ont assorti leur accord de conditions rigoureuses.

Il faut que les ouvriers de Chrysler acceptent les concessions sur les salaires demandées par le constructeur, et qui équivalent à une recette, pour la firme, de 622 millions de dollars. Mais il faut surtout que Chrysler démontre que ses créditeurs sont disposés à convertir 500 millions de dollars de prêts en actions de la société. Or les banques se font prier. Chrysler devrait encore obtenir réellement des concessions de la part de ses fournisseurs et se procurer des capitaux frais « *par n'importe quel moyen* », y compris la fusion avec un concurrent.

Les exigences posées par les autorités fédérales ne sont pas nouvelles. Elles correspondent même au plan de sauvetage proposé par la firme. Mais celle-ci a, semble-t-il, des difficultés à mettre en œuvre les mesures préconisées.

MARCHÉ COMMUN

A LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le Danemark désigne l'actuel ministre de l'agriculture, M. Poul Dalsager à la succession de M. Gundelach

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement danois (minoritaire social-démocrate) a décidé, le 14 janvier, de proposer la candidature de son ministre de l'agriculture et de la pêche, M. Poul Dalsager, à la succession de M. Finn Olav Gundelach, décédé le 13 janvier.

En accordant sa préférence à M. Dalsager, le chef du gouvernement, M. Joergensen, a d'abord cherché à conserver coûte que coûte le portefeuille agricole, auquel le Danemark attache un « *prix énorme* ». Il a aussi fait un choix politique en plaçant, selon une tactique social-démocrate éprouvée, à un poste-clé un « *soldat loyal du mouvement* », prisé pour son dévouement et sa discipline plutôt que pour ses connaissances et son originalité. Selon des sources autorisées, M. Joergensen aurait, enfin, tenu à ne renforcer sous aucun prétexte la majorité « *bourgeoise* » de la Commission.

Reste à savoir si le premier ministre n'aurait pas eu intérêt à se donner un peu plus de temps de réflexion. Certes, M. Dalsager a, depuis 1975, été ministre de l'agriculture à trois reprises et le fonctionnement des institutions européennes lui est donc assez familier, mais il n'a peut-être pas la formation que l'on peut exiger d'un commissaire européen. De surcroît — et c'est là où le bât blesse. — il est très loin d'être *persona grata* dans les milieux agricoles de son pays.

Aucun ministre, même social-démocrate, n'a réussi mieux que lui à soulever des manifestations hostiles d'une pareille ampleur. Les agriculteurs lui reprochent notamment d'avoir l'an passé laisser frapper les exploitations d'un impôt extraordinaire destiné à effacer les avantages nés des deux dévaluations de la couronne en 1979. M. Dalsager a aussi refusé de tenter de faire exempter les propriétés agricoles de l'augmentation de l'impôt sur les fortunes.

A ceux, nombreux, dont les fermes ont été saisies ou menacées de l'être parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de payer leurs dettes, il avait seulement trouvé à répondre : « *Il n'est pas écrit dans la Constitution que les agriculteurs ne doivent pas faire faillite.* » Ces propos avaient amené les organisations paysannes à réclamer — sans succès — sa démission. Quant aux organisations de pêcheurs, tout aussi mécontentes, elles ont vainement demandé que le portefeuille de la pêche lui soit ôté.

CAMILLE OLSEN.

[Né le 5 mars 1929 à Hirtshals, port de pêche du Jutland du Nord, dans une famille d'ouvriers, M. Dalsager entreprend, après un passage dans une école de commerce, une carrière d'employé de banque, tout en militant dans les jeunesses social-démocrates. Après avoir parcouru le *cursus honorum* classique des jeunes provinciaux rêvant d'être notables, il est élu à Folketing en 1964 et a toujours depuis été réélu. En 1973-1974, il siège à l'Assemblée européenne où il remplit les fonctions de vice-président.

Ministre de l'agriculture dans les deuxième et troisième cabinets minoritaire Joergensen (1975-1977 et 1977-1978), M. Dalsager cède la place à un libéral en août 1978, quand sociaux-démocrates et libéraux tentent de constituer un gouvernement de coalition, ce qui se traduira rapidement par un échec. Il devient alors président du groupe parlementaire social-démocrate. Après les élections anticipées d'octobre 1979, il retrouve le portefeuille de l'agriculture, auquel s'ajoute celui de la pêche.]

La firme japonaise Sony va fabriquer en Chine des radios et des téléviseurs

De notre correspondant

Tokyo. — Sony vient de signer avec la Chine un accord pour la fabrication de produits électroniques destinés au marché chinois et à l'étranger. Une société nippo-chinoise (*joint venture*) sera créée en 1984. Les Chinois fourniront la main-d'œuvre et une partie des équipements, les Japonais la technologie.

Au cours d'une première phase, qui débutera en novembre, Sony collaborera à la fabrication d'appareils combinant radio et enregistrement sur cassettes. La technologie japonaise sera peu à peu introduite dans l'usine d'équipements radiophoniques de Pékin.

Au cours d'une seconde phase, et grâce à la technologie acquise, les Chinois commenceront à fabriquer des appareils de télévision à écran panoramique. Le gouvernement attache une grande importance à cette production utilisée comme moyen éducatif. La *joint venture* sera établie au cours d'une troisième phase.

Les radio-cassettes fabriquées à Pékin par Sony et les Chinois comporteront des pièces d'origine locale. Une production de cent mille unités est envisagée pour 1982. Une bonne partie de la fabrication sera exportée au Proche-Orient et en Amérique latine. C'est le premier accord de ce type que les Chinois signent avec une société étrangère. Il stipule que Sony peut renoncer à l'opération en cas de trouble politique en Chine.

Si le plan de réajustement décidé par la Chine a conduit à l'annulation de plusieurs grands projets et a quelque peu refroidi les Japonais (*le Monde* du 10 janvier), il semble que les opérations de *joint venture* nippo-chinoises soient moins affectées. L'accord intervenu avec Sony fait, en effet, partie d'une série de projets dont certains, comme celui d'Hitachi pour la fabrication de téléviseurs couleur dans le Fujian, se concrétisent peu à peu. Sanyo Electric annonce qu'un accord de principe est intervenu avec le gouvernement du Guangdong pour la fabrication de réfrigérateurs. Pour sa part, la société pharmaceutique Otsuka déclare avoir obtenu l'accord des autorités centrales pour son projet de production de glucose avec la compagnie chinoise de produits pharmaceutiques.

PHILIPPE PONS.

● *Les avoirs officiels de change de la France* ont augmenté de 47,4 milliards de F en décembre par rapport à novembre. Ils s'élevaient à la fin du mois dernier à 359,6 milliards de francs.

La forte augmentation de décembre s'explique surtout par la réévaluation du prix de l'or (application d'un nouveau cours de référence : 89 154 F le kg contre 73 074 F), qui a entraîné une progression de 40,9 milliards de F à notre stock d'or

D'autre part, les avoirs en devises ont progressé de 3,7 milliards de F.

M. René Monory est élu président du comité intérimaire du F.M.I.

Le comité intérimaire a porté à sa présidence, par un vote unanime, M. René Monory, ministre français de l'économie. Un communiqué devrait rendre officielle cette nomination jeudi matin, heure de Washington. M. Monory succède à M. Filippo-Maria Pandolfi, qui occupait le poste de ministre du Trésor du gouvernement Cossiga et qui, faute d'avoir gardé ses fonctions ministérielles dans le nouveau cabinet de Rome, cesse du même coup de pouvoir présider le comité intérimaire. Celui-ci est composé de vingt-deux ministres représentant l'ensemble des pays membres du Fonds. Il constitue en quelque sorte l'organe politique de cette institution dont il prépare les décisions. Le comité se réunit deux fois par an. Sa prochaine session aura lieu à Libreville le 23 mai.

Les Américains ayant donné leur accord pour qu'un Européen succède à un autre Européen, plusieurs pays de la C.E.E. dont la R.F.A. en tout premier lieu ont soutenu la candidature de M. Monory. Au cours des dernières assemblées générales du F.M.I. et de la Banque mondiale, ainsi qu'à la réunion du comité intérimaire du 25 avril 1980 à Hambourg, M. Monory avait aussi pris des positions favorables à certaines des revendications du « groupe des 77 », qui représente le tiers-monde (il s'est en particulier prononcé en faveur d'une distribution des D.T.S., faisant la part plus grande aux pays en question). Or le comité intérimaire est partagé entre ministres venant des pays industrialisés et ministres venant des pays en voie de développement (parmi lesquels se trouvent un ministre chinois et un ministre saoudien).

LA HAUSSE DE LA LIVRE STERLING SE POURSUIT

La hausse de la livre sterling, sensible ces jours derniers, s'est poursuivie jeudi 15 janvier, le cours de la monnaie britannique dépassant 11,10 F à Paris. De son côté, le dollar s'est raffermi, remontant de 4,61 F à 4,62 F et de 1,99 D.M. à 2 D.M. à Francfort. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a légèrement monté, aux environs de 565 dollars.

● *Le gouvernement argentin a décidé d'imposer un droit de douane supplémentaire de 20 %* sur les importations de marchandises en provenance du Brésil, en représailles contre les mesures protectionnistes adoptées par ce pays. Cette mesure, annoncée le 9 janvier par le ministère du commerce, ne touche pas certains produits spécifiques comme le café vert ou les minerais de fer et de manganèse. — (*A.F.P.*)

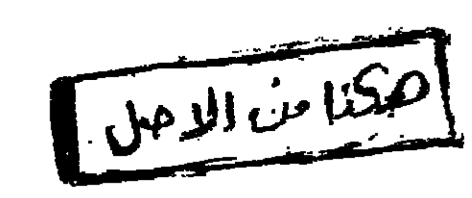
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. –		DEUX MOIS Rep + ou Dép. –		SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	4,6145	4,6185	— 365	— 345	— 615	— 555	—1100	— 925
$ can.	3,8760	3,8810	— 290	— 255	— 465	— 395	— 755	— 575
Yen (100)	2,2730	2,2775	+ 35	+ 70	+ 90	+ 145	+ 330	+ 455
DM	2,3130	2,3160	+ 30	+ 50	+ 65	+ 100	+ 330	+ 440
Florin	2,1285	2,1315	+ 20	+ 35	+ 45	+ 80	+ 345	+ 345
F.B. (100)	14,3810	14,3980	— 230	— 85	— 375	— 130	— 370	— 330
F.S.	2,5535	2,5565	+ 100	+ 140	+ 210	+ 260	+ 775	+ 910
L. (1 000)	4,8630	4,8710	— 300	— 215	— 555	— 440	—1345	—1045
£	11,0620	11,0745	— 345	— 240	— 610	— 440	— 875	— 475

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/16	8 7/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
$ E.-U.	7 1/4	7 3/8	19 7/8	20 1/8	19	19 1/4	17	17 3/8
Florin	9 1/8	9 3/8	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16	9 1/2	9 5/8
F.B. (100)	11 3/4	12 1/4	11 5/8	11 3/4	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4
F.S.	1 1/2	1 3/4	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 9/16	5 11/16
L. (1 000)	14 1/2	15 1/2	15 3/4	16 3/4	16 1/2	17 1/2	18	19
£	13 1/2	13 3/4	14 1/4	14 3/8	14 1/4	14 3/8	13 13/16	13 15/16
Fr. franç.	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8	12	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

AUGMENTATION DE CAPITAL

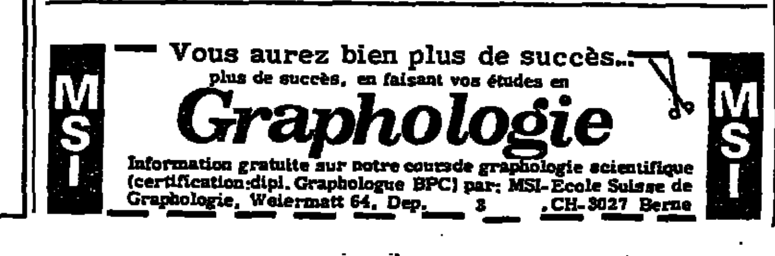
Le conseil d'administration de la Banque Nationale de Paris réuni le 14 janvier 1981, sous la présidence de M. Jacques Calvet, a pris connaissance des résultats de l'augmentation de capital de la Banque Nationale de Paris, close le 31 décembre 1980.

Dans le cadre de l'offre publique de vente des droits détenus par l'État, plus de 18 000 ordres d'achat de droits de souscription ont été enregistrés. Ceux-ci représentaient un total de 6 905 076 droits pour une offre de 6 813 792 droits. Les demandes n'ont donc pu être servies intégralement.

Au total, les 627 900 actions nouvelles ont été souscrites par plus de 23 000 souscripteurs, ce qui porte à plus de 64 000 le nombre des actionnaires privés de la Banque Nationale de Paris, détenant environ 16,5 % du capital, aux côtés de l'État qui en possède environ 83,5 %.

Le capital de la Banque Nationale de Paris s'établit, après cette opération, à 1 632 580 000 francs.



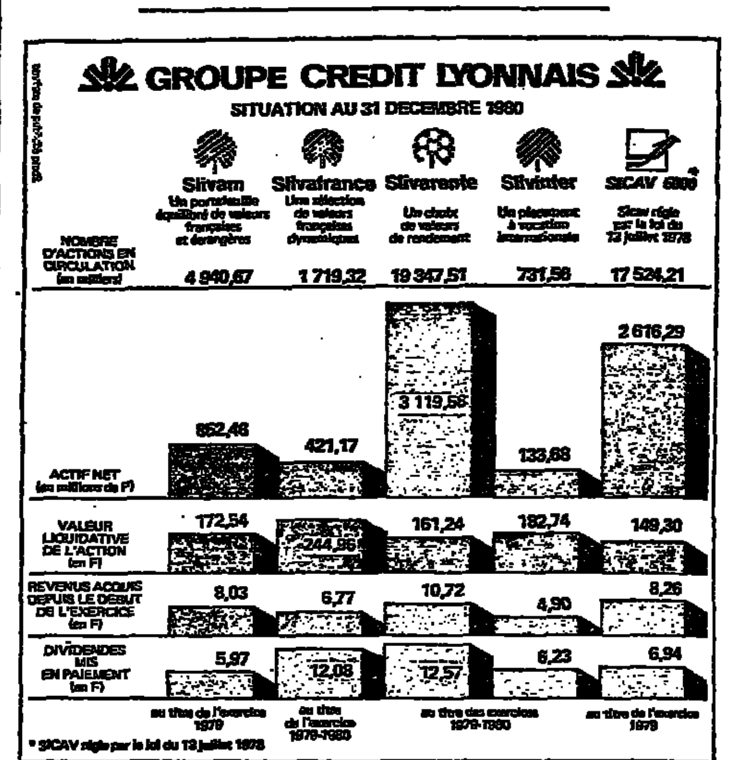


LA RADIOTECHNIQUE

Pour l'année 1980, le chiffre d'affaires consolidé du groupe La Radiotechnique marque, après arrêté provisoire, une progression par rapport à l'exercice précédent voisine de 7 %.

Malgré la baisse importante du résultat de R.T.C. La Radiotechnique-Compelec, le résultat net consolidé du groupe pour 1980 devrait s'établir en valeur absolue à un niveau du même ordre que celui de l'an passé, compte tenu de l'amélioration des résultats de la société La Radiotechnique due à la bonne tenue du marché de la télévision couleur au cours de l'année et à la prise en compte de plus-values exceptionnelles.

R.T.C. La Radiotechnique-Compelec, qui exerce son activité dans le domaine des composants électroniques, a vu son activité industrielle affectée au cours de l'exercice 1980 par les difficultés rencontrées à l'exportation face à la concurrence des pays à bas niveau de salaire. La persistance de ces conditions défavorables conduit cette filiale à envisager une importante restructuration de plusieurs de ses activités industrielles dont le projet sera examiné, le 19 janvier prochain, par le comité central d'entreprise de cette société réuni à cet effet.



Worms Investissement

SICAV

Au 31 décembre 1980, l'actif net s'établit à F 269 188 025 se répartissant de la façon suivante (en %) : actions françaises (24,87), actions étrangères (42,86), obligations françaises (25,31), liquidités (6,96).

Le nombre d'actions étant de 669 324 à la même date, la valeur liquidative de l'action ressort à F 402,18.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 JANVIER

Inchangé

A l'image de Wall Street, la Bourse de Paris reste très hésitante. Jeudi, l'indicateur de tendance a terminé la séance pratiquement inchangé.

En l'absence de tout élément nouveau et marquant, les investisseurs limitent leurs initiatives. Les « Sicav-Monory » sont toujours présentes, mais sans excès. Au total, sur le marché à terme, les hausses (98) sont cependant plus nombreuses que les baisses (61).

Les valeurs d'alimentation, de distribution et de technologie sont parmi les plus favorisées. Ainsi, on remarque la reprise de Matra (+ 3,8 %), très déprécié depuis la conclusion de l'affaire Hachette. Dans le même secteur, Signaux et Crouzet sont aussi recherchés. A la distribution, Viniprix (+ 8 %) et Radar (+ 2,8 %), sont bien traités.

Aux pétroles, Elf-Aquitaine se distingue (+ 1,6 %). Les investisseurs, qui avaient craint un moment que l'« affaire libyenne » ne vienne relancer le conflit ouvert entre M. Chalandon et le ministre de l'industrie, sont provisoirement rassurés.

Hachette continue de progresser (+ 8,4 %), bien que l'engagement de maintien des cours ait pris fin depuis deux jours. Les vendeurs à découvert ne trouvent, en effet, pas de contrepartie.

Les écarts les plus sensibles à la baisse sont enregistrés sur Maritime de chargeurs (— 4,4 %), P.U.K. (— 3,6 %), Radiotechnique (— 3,6 %), au plus bas de l'année, Vallourec (— 2,8 %), Navigation mixte (— 2,7 %). La spéculation sur Presses de la Cité retombe (— 3,5 %).

Aux étrangères, les mines d'or se distinguent : Santa Helena gagne 6,9 % ; President Brand, 6,2 % ; Buff Gold, 5,1 % ; Harmony, 4,9 %. Elles suivent en cela les cours du métal jaune, qui, à Londres, sont à la hausse (566,75 dollars, contre 556,50 dollars). A Paris, le lingot gagne 100 F, à 89 890 F, alors que le napoléon perd 5 F, à 920 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GETTY OIL maintient son dividende trimestriel à 50 cents par action. Un accord est intervenu, d'autre part, entre la firme pétrolière et Westinghouse dans l'affaire qui les opposait à propos de la fourniture d'uranium.

MITSUBISHI CORP. enregistre pour le semestre clos au 30 septembre 1980 un bénéfice consolidé de 22,61 milliards de yens (contre 20,78 milliards de yens). Le chiffre d'affaires de cette période se monte à 7 250 milliards de yens (contre 5 800 milliards de yens).

LES EMISSIONS DE « SAMOURAI BONDS » (emprunts étrangers libellés en yens), suspendues depuis novembre dernier, devraient bientôt reprendre. En 1980, quatorze « Samourai Bonds » ont été émis pour un montant de 261 milliards de yens.

N.C.R. enregistre une hausse de son bénéfice net trimestriel de 26 %. Ce bon résultat n'empêche pas le titre de perdre mercredi à Wall Street 5 1/4 points à 68 1/4.

PHILLIPS PETROLEUM prévoit une hausse de 20 % de ses investissements pour 1981. Les deux tiers de ces dépenses seront effectués aux Etats-Unis, notamment dans une importante mine de lignite appartenant au groupe et située en Louisiane.

SPIM. — Le chiffre d'affaires de l'exercice 1980 se monte à 408,7 millions de francs, en hausse de 19,2 %. Pour l'exercice en cours, les ventes devraient être de l'ordre de 530 millions de francs.

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE devrait, pour l'exercice 1980, enregistrer un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,9 milliard de francs (contre 1,6 milliard) et un résultat net de 15 millions de francs (contre 20,5 millions).

PROMODES. — Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 1980 sera de l'ordre de 11,5 milliards de francs, soit une hausse de 28 %.

Un nouvel hypermarché Continent devrait être ouvert avant la fin de l'année en Espagne.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	12 jan.	13 jan.
Valeurs françaises	95,3	95,6
Valeurs étrangères	100	99,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,8	104,6

Taux du marché monétaire

Effets privés du 15/1 ..... 10 11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/1	15/1
1 dollar (en yens)..	203 30	Clos

NEW-YORK

Hésitant

Le marché américain ne sort pas de l'expectative. Mercredi, à nouveau, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles n'a pratiquement pas bougé. Il termine à 965,47, en hausse de 1,37 point seulement.

Les investisseurs attendent la publication, vendredi, des prochaines statistiques monétaires. Si celles-ci indiquaient une nouvelle contraction de la masse monétaire, il n'est pas exclu que la Réserve fédérale assouplisse un peu sa position dans le domaine des taux d'intérêts. D'autant que les signes de ralentissement de l'activité sont de plus en plus nombreux. Le maintien des taux à un niveau élevé pendant une durée trop longue pourrait compliquer la politique de redressement économique préparée par l'équipe Reagan.

Les vedettes de la séance ont été à nouveau les valeurs pétrolières. Après avoir été durement touchées plusieurs semaines durant, elles retrouvent grâce aux yeux de maints investisseurs. Ainsi Phillips Petroleum, qui a détecté d'importantes traces d'hydrocarbures dans sa zone d'exploration de la mer du Nord, gagne-t-il 7/8 à 55 1/2. Standard Oil of Indiana évolue cependant à contre-courant (— 7/8 à 75 5/8).

Monsanto, qui va céder son activité de fibres de polyester, progresse de 1 1/4 à 70 3/4.

Les valeurs les plus actives ont été L.T.V. Corp., N.C.R., Texaco et Mobil. Le volume des échanges s'est, quant à lui, étoffé (41,39 millions, contre 40,89 millions de titres).

VALEURS	COURS 13/1	COURS 14/1
Alcoa	61 1/4	62 3/8
A.T.T.	49 7/8	49 1/2
Boeing	41 1/4	40 3/4
Chase Manhattan Bank	47 1/4	47 3/8
Du Pont de Nemours	42	43 3/8
Eastman Kodak	71 5/8	71 3/4
Exxon	79 1/4	78 1/4
Ford	20 ...	20 1/8
General Electric	62 1/2	61 ...
General Foods	30 7/8	31 1/4
General Motors	46 1/4	45
Goodyear	17 1/2	17 1/4
I.B.M.	65 3/8	66 3/4
I.T.T.	30 1/2	30 1/4
Kennecott	26 1/4	26 4/8
Mobil Oil	79 1/8	80 ...
Pfizer	52 ...	51 1/2
Schlumberger	114 1/4	114 5/4
Texaco	45 3/4	46 1/4
U.A.L. Inc.	18 3/4	18 5/8
Union Carbide	55 1/2	55 5/8
U.S. Steel	24 5/8	24 3/4
Westinghouse	28 ...	28 7/8
Xerox	60 3/4	59 3/4

BOURSE DE PARIS - 15 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	29	6 879	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 %	43	4 781	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

HORS COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

* Absorbé par Sogintar. Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

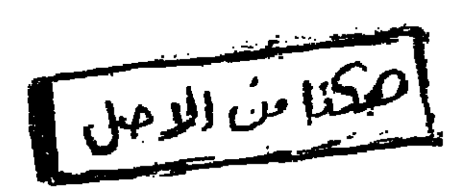
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 611	4 628	4 510	4 687
Allemagne (100 DM)	231 430	231 420	225	237
Belgique (100 F)	14 376	14 381	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	212 850	212 840	206	217
Danemark (100 krd)	75 310	75 290	72 500	77 500
Norvège (100 k)	89	89	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	11 040	11 124	10 700	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 785	9 781		
Italie (1 000 lires)	4 863	4 871	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	255 640	255 100	248	261
Suède (100 krs)	104 100	104 340	101	106 500
Autriche (100 sch.)	32 715	32 710	32 900	33 800
Espagne (100 pes.)	5 728	5 735	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 610	8 635	7 600	8 500
Canada ($ can. 1)	3 880	3 883	3 750	3 980
Japon (100 yens)	2 272	2 286	2 160	2 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 1
Or fin (kilo en barre)	89480	895?0
Or fin (en lingot)	89890	89990
Pièce française (20 fr.)	925	92
Pièce française (10 fr.)	498	600
Pièce suisse (20 fr.)	659	660
Pièce latine (20 fr.)	636 90	635 10
Souverain	800 10	8 5
Pièce de 20 dollars	3340	3300 40
Pièce de 10 dollars	1715	1701
Pièce de 5 dollars		902 50
Pièce de 50 pesos	3725	3725
Pièce de 10 florins	640 10	640

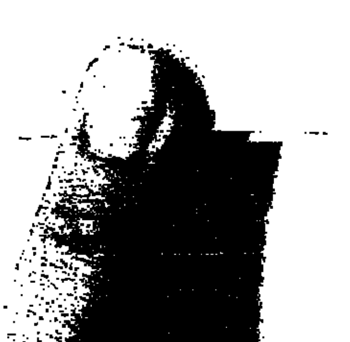


Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont baissé de 0,5 % en décembre. En un an — c'est-à-dire par rapport à décembre 1979 — les prix des matières premières ont baissé de 11,2 %.

A B C D E F G



A Amiens

Le maire communiste dénonce la concentration d'immigrés dans quatre quartiers de sa ville

Le maire communiste d'Amiens, M. Lamps, a écrit à l'office d'H.L.M. de la ville pour lui signaler que, dans quatre quartiers, la concentration des immigrés est trop importante. « *Nous pensons*, écrit-il, *que cette situation est préjudiciable à tous, tant pour les familles de travailleurs immigrés que pour celles des travailleurs français. En effet, cela ne peut favoriser l'assimilation de ces familles d'immigrés ni même, bien au contraire, constituer un facteur positif pour la disparition du racisme.* » Il demande « *une répartition plus équilibrée des familles* » au sein du patrimoine immobilier de l'organisme H.L.M.

Remous dans le Val-de-Marne

Dans sa réponse, le directeur de l'office, M. Dobelle, indique notamment que les attributions de logements sont faites par une commission dans laquelle on retrouve notamment un représentant des locataires et un conseiller municipal. Dans la plupart des cas, affirme-t-il, les attributions sont approuvées à l'unanimité. Il précise que la ville elle-même lui demande de reloger les travailleurs immigrés dans les quartiers cités par le maire.

Cependant, la majorité de gauche du conseil général du Val-de-Marne, déjà ébranlée au printemps par l'affaire de Fontenay-sous-Bois, se lézarde un peu plus aujourd'hui avec celle de Vitry. L'Assemblée, qui n'avait pu débattre sur le problème du logement des travailleurs immigrés le lundi 12 janvier, faute d'avoir atteint le quorum, avait reporté sa séance à mercredi. L'intergroupe (R.P.R., U.D.F., C.N.I.), une fois de plus, était absent.

Si les représentants de la majorité ont fait l'objet de critiques, un affrontement P.C.-P.S. n'a pu être évité.

D'autre part, M. Nungesser, président de l'intergroupe, constate que le conseil général est « *incapable d'assurer la gestion du département* » et rappelle qu'il sera peut-être amené à redéposer, comme il l'avait fait au lendemain de l'affaire de Fontenay, « *une requête en vue de la dissolution d'une assemblée départementale incapable de siéger normalement* ».

EN ARLES

La situation de l'emploi divise communistes et socialistes

De notre correspondant régional

Arles. — la dégradation de la situation de l'emploi, marquée par des licenciements massifs — plus d'un millier au total — aux Constructions métalliques de Provence (C.M.P.), et aux papeteries Etienne, a contribué à diviser les élus communistes, majoritaires, et socialistes d'Arles. Le P.C., le groupe communiste au conseil municipal et la C.G.T. ont refusé de s'associer, jeudi 15 janvier, à une manifestation « ville morte » organisée par le collectif auquel participent le P.S., la C.F.D.T., F.O., la C.G.C. et de nombreuses associations ou groupements, ainsi que deux responsables du R.P.R. La C.G.T. et les communistes appellent à une autre manifestation et à une grève de vingt-quatre heures pour le vendredi 16 janvier.

L'affaire des C.M.P. aura servi de révélateur aux divergences qui avaient commencé à apparaître en 1978 entre communistes et socialistes, élus un an auparavant sur une liste d'union de la gauche dirigée par le maire communiste, sortant, M. Jacques Perrot.

Pour M. Perrot et les communistes, comme pour la C.G.T., le P.S. refuserait de mettre en accusation la politique gouvernementale et « *les décisions des instances de Bruxelles et de Strasbourg* », se contentant d'imputer les difficultés des entreprises arlésiennes à des erreurs de gestion du patronat. « *S'il s'agit de cautionner un rassemblement apolitique, sorte d'union sacrée avec ceux qui se réclament de la politique gouvernementale*, ajoute M. Perrot à propos de la manifestation « ville morte ». *il n'en est pas question. On ne m'utilisera pas pour entraîner une partie de la population à des actions vaines.* »

Argumentation jugée fallacieuse par les socialistes : « *Le P.C. redoute*, affirme M. Vauzelle, adjoint P.S. aux affaires économiques, *que les socialistes mènent une action dans les entreprises et parlent un langage unitaire. Il veut apparaître en Arles, comme à Paris, comme le seul défenseur des travailleurs, et il est prêt à prendre le risque de s'isoler des autres forces de gauche.* »

Le conflit des C.M.P. laissera probablement des traces dans les relations entre communistes et socialistes, car il revêt de plus en plus un aspect passionnel. Le premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, M. Michel Pezet, et les responsables locaux du P.S., ainsi que M. Claude Germon, membre du secrétariat national, qui distribuaient des tracts le 13 janvier, à la sortie des C.M.P., ont été injuriés par un groupe de syndiqués C.G.T. conduits par un conseiller municipal communiste. D'autre part, les élus socialistes ont créé une radio libre, *Arles-Riposte*, qui a émis à plusieurs reprises le même jour en dénonçant les mesures gouvernementales « *qui visent à démanteler l'économie arlésienne* » mais en critiquant tout aussi vivement le « *sectarisme* » du P.C...

GUY PORTE.

● *La représentation de l'opéra de Georges Enesco « Œdipe »*, qui devait avoir lieu vendredi 16 janvier à la maison de Radio-France, est annulée en raison de la maladie du chanteur Frantz Petri. Les places seront remboursées aux guichets.

Nouvel incident

DES LIQUIDES RADIOACTIFS SE SONT RÉPANDUS DANS UN ATELIER A L'USINE DE LA HAGUE

Un nouvel incident s'est produit le 11 janvier à l'usine de La Hague, quatre jours après l'incendie dans un silo de stockage de déchets nucléaires, a-t-on appris jeudi. La défaillance d'un joint a entraîné l'écoulement, sans conséquences pour le personnel, d'une importante quantité de liquides radioactifs qui sont restés confinés dans la cellule nucléaire où ils sont traités. Ce « jus », qui, à ce stade du cycle du combustible, est exempt des cendres radioactives (produits de fission) que constituent les déchets, est un mélange d'uranium et de plutonium dissous dans de l'acide nitrique.

Après avoir été concentrée, cette solution est envoyée par une pompe dans l'atelier suivant pour que l'on procède à la séparation des différents constituants qui la composent. Cette pompe étant tombée en panne, les personnels de La Hague ont aussitôt utilisé un système de secours, dont un joint présentait une fuite. Selon la C.F.D.T., environ 3 000 litres de solution, contenant 300 grammes d'uranium et un gramme de plutonium par litre, se sont alors répandus sur le sol ; volume que conteste vigoureusement la direction de l'usine qui fait état de quelques dizaines de litres seulement.

[Quelles que soient la nature et les conséquences de cet incident, on ne peut que regretter la réaction tardive de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), qui publie sa mise au point quelques jours après l'événement, alors que, le 10 janvier, ses dirigeants reconnaissaient qu'un effort d'information devait être fait pour éviter malentendus et erreurs.]

● *M. Mitterrand prochainement à Pékin.* — M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, fera une visite en Chine, du 8 au 17 février prochain. Au mois de juin dernier, M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C. chinois, avait déclaré que M. Mitterrand serait le bienvenu en Chine s'il désirait y venir.

● *Le parquet du tribunal de Paris s'est déclaré incompétent, mercredi 14 janvier*, pour recevoir la constitution de partie civile de M. Gérard Blin, trente et un ans, grièvement brûlé dans l'attentat de la rue Copernic, vendredi 3 octobre 1980. M. Blin avait déposé une plainte contre X... pour tentative d'assassinat devant M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de Paris. L'information sur l'attentat ayant été confiée à la Cour de sûreté de l'Etat, celle-ci n'admet les constitutions de partie civile que lorsqu'une affaire est parvenue au stade de l'audience. M. Blin, qui entend maintenir sa plainte, ne pourra saisir le tribunal de droit commun que si M. Lecante rend prochainement une ordonnance en ce sens.

M. Walesa et la délégation de Solidarité au Vatican

« L'activité des syndicats ne doit être l'instrument d'aucun parti politique »

déclare le pape Jean-Paul II

Cité du Vatican (*A.F.P.-U.P.I.*). — Le pape Jean-Paul II a donné, jeudi 15 janvier, sa bénédiction à M. Lech Walesa et au syndicat indépendant Solidarité, en recevant le dirigeant ouvrier polonais et ses collaborateurs au Vatican.

« *Il est évident*, a-t-il dit, *que les hommes qui font un certain travail ont le droit de s'associer librement, justement en raison de leur travail.* »

Le chef de l'Eglise, qui parlait aussi devant le chef de la délégation gouvernementale polonaise pour les contacts avec le Saint-Siège, M. Szablewski, a insisté sur le fait que « *l'activité des syndicats n'a pas de caractère politique, ne doit être l'instrument de personne, d'aucun parti politique, pour pouvoir se consacrer, de façon exclusive et pleinement autonome, au grand bien social du travail humain* ».

Un problème « strictement intérieur »

Faisant allusion au progrès auquel les Polonais ont droit, Jean-Paul II a souligné qu'il s'agissait d'un problème « *strictement intérieur* » à la Pologne.

Auparavant, M. Walesa avait notamment déclaré : « *Nous ne sommes pas et nous ne serons jamais un groupe politique. Nous nous sommes engagés dans la défense des droits de l'homme, qui doivent être respectés partout.* »

Avant de recevoir la délégation, Jean-Paul II avait eu un entretien de vingt-cinq minutes en privé avec M. Walesa. La femme et le beau-père du syndicaliste avaient été présentés au pape à la fin de cet entretien.

Dans l'après-midi de ce jeudi, la délégation de Solidarité devait rencontrer les dirigeants des trois centrales syndicales italiennes.

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1981 a été tiré à 549 540 exemplaires.

De 1975 à 1978

LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉDECINS A BAISSÉ DE 2,04 % PAR AN

Selon une étude du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), l'accroissement du pouvoir d'achat des médecins, en 1978 (+ 5 %), n'a pas permis de compenser les pertes enregistrées depuis 1975.

En 1978, le pouvoir d'achat des revenus des médecins, avant impôt, s'est accru de 5 % (+ 4,5 % pour les généralistes ; + 5,4 % pour les spécialistes). Toutefois, cette augmentation se compense par les pertes subies en 1976 et 1977. Finalement, de 1975 à 1978, le revenu moyen des médecins a baissé de 2,04 % par an.

Cependant, sur une longue période, la situation des médecins demeure bénéficiaire : en moyenne depuis 1962 et jusqu'en 1978, leur pouvoir d'achat s'est accru de 1,95 % par an.

L'étude publiée par le CREDOC précise également que le chiffre d'affaires moyen, en 1978, du généraliste était de 301 121 F et le revenu avant impôt de 186 035 F tandis que le chiffre d'affaires du spécialiste atteignait 411 168 F et le revenu avant impôt 221 346 F.